



#2016 - DOCUMENT DE RÉFÉRENCE





Société Européenne au capital de 31 024 865,70 €

Siège Social : 9/11, rue Montalivet – 75008 PARIS RCS PARIS B 422 950 865

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE EXERCICE 2016



Le présent document de référence 2016 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 19 avril 2017 sous le numéro D.17-0397, conformément à l'article 212-13 de son règlement général.

Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété d'une note d'opération visée par l'AMF.

Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de son signataire.

SOMMAIRE

| 1 - PERSONNES RESPONSABLES | 6 |
|---|----------|
| 1.1 - RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE | 6 |
| 1.2 - DECLARATION DU RESPONSABLE | 6 |
| 2 - CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES | 7 |
| 2.1 - COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES | 7 |
| 2.2 - COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS | 7 |
| 3 - INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES | 8 |
| 3.1 - DONNEES PROVENANT DES COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES : TAUX DE RENTABILITE SUPERIEUR AUX ATTENTES | 8 |
| 3.2 - DONNEES PROVENANT DES BILANS CONSOLIDES : UNE STRUCTURE FINANCIERE SOLIDE | 3 |
| 3.3 - BESOIN EN FONDS DE ROULEMENTS CONSOLIDES 3.4 - SYNTHESE DES TABLEAUX DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES | 9 |
| | |
| 4 - FACTEURS DE RISQUES | 10 |
| 4.1 - RISQUES LIES A L'ACTIVITE ET AUX CLIENTS | 10 |
| 4.2 - RISQUES LIES AU PERSONNEL ET AUX DIRIGEANTS 4.3 - RISQUES LIES AUX OPERATIONS DE CROISSANCE EXTERNE | 10 10 |
| 4.4 - RISQUE CONCURRENTIEL | 10 |
| 4.5 - RISQUES JURIDIQUES ET LITIGES | 11 |
| 4.6 - RISQUE LIE AU HORS BILAN | 11 |
| 4.7 - POLITIQUE D'ASSURANCES | 12 |
| 4.8 - AUTRES RISQUES | 12 |
| 5 - INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR | 13 |
| 5.1 - HISTOIRE ET EVOLUTION DE LA SOCIETE | 13 |
| 5.2 - INVESTISSEMENTS | 14 |
| 6 - APERÇU DES ACTIVITÉS | 15 |
| 6.1 - PRINCIPALES ACTIVITES | 15 |
| 6.2 - PRINCIPAUX MARCHES | 18 |
| 6.3 - POSITIONNEMENT CONCURRENTIEL EN FRANCE ET EN EUROPE | 19 |
| 7 - ORGANIGRAMME | 20 |
| 7.1 - DESCRIPTION DU GROUPE | 20 |
| 7.2 - LISTE DES FILIALES IMPORTANTES | 23 |
| 8 - PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS | 22 |
| 8.1 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMPORTANTES EXISTANTES OU PLANIFIEES ET TOUTE CHARGE MAJEURE PESANT DESSUS | 22 |
| 8.2 - QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES POUVANT INFLUENCER L'UTILISATION, FAITE PAR L'EMETTEUR, DE SES IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 22 |
| 9 - EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT | 23 |
| 9.1 - SITUATION FINANCIERE – RAPPORT DE GESTION | 23 |
| 9.2 - RESULTAT OPERATIONNEL | 39 |
| 9.3 - REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX | 39 |
| 9.4 - RESPONSABILITE SOCIALE DE L'ENTREPRISE | 41 |
| 10 - TRÉSORERIE ET CAPITAUX | 74 |
| 10.1 - INFORMATIONS SUR LES CAPITAUX PROPRES | 74 |
| 10.2 - SOURCE ET MONTANT DES FLUX DE TRESORERIE | 74 |
| 10.3 - INFORMATION SUR LES CONDITIONS D'EMPRUNT ET LA STRUCTURE DE FINANCEMENT DU GROUPE 10.4 - INFORMATIONS CONCERNANT TOUTE RESTRICTION A L'UTILISATION DES CAPITAUX OU POUVANT INFLUER SENSIBLEMENT, DE MANIERE | 74 |
| DIRECTE OU INDIRECTE, SUR LES OPERATIONS DU GROUPE | 75 |
| 10.5 - INFORMATIONS CONCERNANT LES SOURCES DE FINANCEMENT ATTENDUES POUR REALISER LES INVESTISSEMENTS PREVUS | 75 |
| 11 - RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES | 76 |
| | |
| 12 - INFORMATIONS SUR LES TENDANCES | 77 |
| 12.1 - PRINCIPALES TENDANCES AYANT AFFECTE LA PRODUCTION DEPUIS LA FIN DU DERNIER EXERCICE | 77 |

SOMMAIRE

| 12.2 - ENGAGEMENT SUSCEPTIBLE D'INFLUER SENSIBLEMENT SUR LES PERSPECTIVES DU GROUPE 12.3 - PUBLICATIONS INTERVENUES DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE | 77 77 |
|---|------------|
| 13 - PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE | 82 |
| 14 - ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE | 83 |
| 14.1 - ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION | 83 |
| 14.2 - CONFLIT D'INTERET AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION | 83 |
| 15 - RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES | 84 |
| 15.1 - MONTANT DE LA REMUNERATION ET AVANTAGES EN NATURE ALLOUES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION 15.2 - MONTANT TOTAL DES SOMMES PROVISIONNEES OU CONSTATEES AUX FINS DE VERSEMENT DE PENSION, DE RETRAITES OU D'AUTRES AVANTAGES | 84 5 84 |
| 16 - FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION | 85 |
| 16.1 - DATE D'EXPIRATION DES MANDATS ACTUELS | 8. |
| 16.2 - CONTRAT DE SERVICE LIANT LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION | 8. |
| 16.3 - INFORMATIONS SUR LE COMITE D'AUDIT ET LE COMITE DES REMUNERATIONS | 8. |
| 16.4 - CONFORMITE AU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE EN VIGUEUR | 8.5 |
| 16.5 - RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET SUR LE CONTROLE INTERNE | 8. |
| 16.6 - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-235 DU CODE DE COMMERCE SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, POUR CE QUI CONCERNE LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE | 93 |
| 17 - SALARIÉS | 94 |
| 17.1 - NOMBRE DE SALARIES | 94 |
| 17.2 - PARTICIPATIONS ET STOCK-OPTIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION | 9! |
| 17.3 - ACCORDS PREVOYANT UNE PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL DU GROUPE | 96 |
| | |
| 18 - PRINCIPAUX ACTIONNAIRES | 97 |
| 18.1 - REPARTITION DU CAPITAL | 97 |
| 18.2 - EXISTENCE DE DROITS DE VOTE DIFFERENTS | 97 |
| 18.3 - DETENTION OU CONTROLE DU GROUPE, DONT LA MISE EN ŒUVRE POURRAIT, A UNE DATE ULTERIEURE, ENTRAINER UN CHANGEMENT DE SON CONTROLE | 98 |
| 18.4 - ACCORD CONNU DE L'EMETTEUR DONT LA MISE EN ŒUVRE POURRAIT, A UNE DATE ULTERIEURE, ENTRAINER UN CHANGEMENT DE SON CONTROI | |
| 19 - OPÉRATION AVEC DES APPARENTÉS | 99 |
| 20 - INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS | |
| DE L'ÉMETTEUR | 100 |
| 20.1 - INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES | 100 |
| 20.2 - INFORMATIONS FINANCIERES PRO FORMA | 100 |
| 20.3 - ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2016 | 100 |
| 20.4 - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES 2016 | 132 |
| 20.5 - COMPTES ANNUELS AKKA TECHNOLOGIES 2016 | 133 |
| 20.6 - POLITIOUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES | 153 |
| 20.7 - PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE | 153 |
| 20.8 - CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIERE OU COMMERCIALE DEPUIS LA FIN DU DERNIER EXERCICE | 153 |
| 21 - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES | |
| | 154 |
| 21.1 - CAPITAL SOCIAL 21.2 - ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS | 154 158 |
| 22 - CONTRATS IMPORTANTS | 163 |
| 23 - INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATION D'EXPERTS ET DÉCLARATION D'INTÉRÊTS | 164 |
| 24 - DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC | 165 |
| 25 - INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2016 | 166 |
| 23 - INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS AU ST DECEMBRE 2010 | 100 |

1 - PERSONNES RESPONSABLES

1.1 - Responsable du document de référence

Monsieur Maurice RICCI, Président et Directeur Général de la société AKKA Technologies.

1.2 - Déclaration du responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document. Cette lettre ne contient pas d'observation.

Maurice RICCIPrésident et Directeur Général

2 - CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES

2.1 - Commissaires aux comptes titulaires

ORFIS BAKER TILLY

149, boulevard de Stalingrad 69100 VILLEURBANNE Représenté par Bruno GENEVOIS,

Nommé par l'Assemblée Générale du 12 février 1999 pour une durée de 6 exercices. Ce mandat a été renouvelé, pour la même durée, par l'Assemblée Générale du 28 février 2005 puis par l'Assemblée Générale du 14 juin 2011, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

DELOITTE & ASSOCIES

Immeuble Higashi 106, cours Charlemagne CS 40207 69286 LYON Cedex 2 Représenté par Patrice CHOQUET,

Nommé par l'Assemblée Générale du 6 juillet 2000 pour une durée de 6 exercices. Ce mandat a été renouvelé, pour la même durée, par l'Assemblée Générale du 20 juin 2006, puis par l'Assemblée Générale du 5 Juin 2012, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

2.2 - Commissaires aux comptes suppléants

Olivier BRISAC

149, boulevard de Stalingrad 69100 VILLEURBANNE

Nommé par l'Assemblée Générale du 12 février 1999 pour une durée de 6 exercices. Ce mandat a été renouvelé, pour la même durée, par l'Assemblée Générale du 28 février 2005 puis par l'Assemblée Générale du 14 juin 2011, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

BEAS

7-9, villa Houssay 92200 NEUILLY SUR SEINE

Nommé par l'Assemblée Générale du 6 juillet 2000 pour une durée de 6 exercices. Ce mandat a été renouvelé, pour la même durée, par l'Assemblée Générale du 20 juin 2006, puis par l'Assemblée Générale du 5 Juin 2012, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

3 - INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

Maurice RICCI, Président Directeur Général du Groupe, a déclaré: « Je suis très satisfait de l'exercice 2016. Nous y avons amélioré les performances opérationnelles du Groupe. Surtout, 2016 a été marqué par le succès de la transformation de la Business Unit France, la forte dynamique du pilier allemand et l'évolution des offres et du positionnement du Groupe vers le digital. Ainsi, d'une part, nous avons renforcé le positionnement d'AKKA Life Sciences comme partenaire privilégie du top 10 mondial des industriels de la santé, et, d'autre part, nous avons finalisé, début 2017, l'acquisition de GIGATRONIK. Conjugué au rachat d'Erlkönig, GIGATRONIK complète notre déploiement en Allemagne, accélère notre diversification clients et renforce notre expertise technologique dans les segments automobiles de demain.

Les succès de 2016 préparent ceux du futur. Notre fort dynamisme commercial et l'accélération des recrutements confortent nos objectifs 2018 et préparent nos prochaines étapes de développement. »

3.1 - Données provenant des comptes de résultat consolidés : Taux de rentabilité supérieur aux attentes

| Montants en milliers d'euros | Consolidation 31 déc. 2016 | Consolidation 31 déc. 2015 | Consolidation 31 déc. 2014 |
|----------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| Chiffre d'affaires | 1 122 671 | 1 001 687 | 885 611 |
| Résultat opérationnel d'activité | 77 190 | 60 828 | 55 057 |
| % du chiffre d'affaires | 6,9% | 6,1% | 6,2% |
| Résultat opérationnel | 42 785 | 47 906 | 43 274 |
| % du chiffre d'affaires | 3,8% | 4,8% | 4,9% |
| Résultat avant impôt | 32 458 | 41 385 | 33 598 |
| Résultat net consolidé | 16 908 | 32 570 | 27 181 |
| Résultat net part du Groupe | 12 715 | 26 229 | 24 562 |

Le résultat opérationnel d'activité des 3 Business Units du Groupe bondit de 28% en 2016, à 86,4 M€ (67,7 M€ en 2015). Cette performance très satisfaisante a été obtenue grâce au succès de la transformation de la France, au redressement rapide de Matis, à l'amélioration des performances de l'Allemagne et à la qualité des marges de l'International, supérieures à 10%. Le résultat opérationnel d'activité du Groupe croît de 27% à 77,2 M€. Le taux de marge s'élève à 6,9% vs 6,1% en 2015.

Le résultat opérationnel ressort à 42,8 M€. Il est impacté par des charges non récurrentes, essentiellement liées à la provision de 24 M€ sur le crédit d'impôt recherche (« CIR »). Cette dernière n'affectera pas les performances opérationnelles du Groupe sur les années futures et n'a pas d'impact sur sa trésorerie. Hors la provision « CIR », les coûts non-récurrents sont en baisse à 10,3 M€ en 2016 contre 12,8 M€ en 2015. Ils sont principalement liés à la finalisation de PACT17 et l'intégration des acquisitions.

Le taux d'impôt s'élève à 47% du résultat avant impôt. Cette augmentation apparente s'explique par le fait que la provision de 24 M€ sur le CIR n'est pas déductible de l'impôt, mais également par la constatation d'une baisse de 3,5 M€ des impôts différés actifs, afin de prendre en compte la prochaine baisse du taux d'imposition en France à 28,92% à horizon 2019.

Le résultat net consolidé ressort à 16,9 M \in . Hors provision de 24 M \in sur le CIR, le résultat net consolidé progresse de 26% à 40,9 M \in . La rentabilité nette ressort à 1,5%, contre 3,3% en 2015 (3,6% hors dépréciation non courante).

3.2 - Données provenant des bilans consolidés : Une structure financière solide

| ACTIF - Montants en milliers d'euros | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 | 31 déc. 2014 |
|---|--------------|--------------|--------------|
| Goodwill | 218 183 | 192 586 | 128 256 |
| Autres actifs non courants | 163 285 | 159 972 | 115 660 |
| Actifs non courants | 381 468 | 352 558 | 243 916 |
| Créances courantes et stocks | 311 056 | 337 656 | 326 162 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 158 958 | 215 120 | 220 079 |
| Actifs courants | 470 013 | 552 776 | 546 241 |
| TOTAL ACTIF | 851 481 | 905 335 | 790 157 |

| PASSIF - Montants en milliers d'euros | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 | 31 déc. 2014 |
|---|--------------|--------------|--------------|
| Capitaux propres - Part du Groupe | 199 963 | 199 661 | 180 621 |
| Intérêts des minoritaires | 29 531 | 25 577 | 18 012 |
| Passifs financiers (hors dette de sauvegarde) | 248 349 | 294 410 | 243 607 |
| Dette de sauvegarde actualisée | 7 745 | 15 127 | 22 200 |
| Autres passifs | 365 893 | 370 559 | 325 718 |
| TOTAL PASSIF | 851 481 | 905 335 | 790 157 |

Le Groupe dispose **d'une trésorerie** de 159,0 M€ au 31 décembre 2016, contre 215,1 M€ au 31 décembre 2015. Cette diminution est liée au remboursement anticipé du contrat de revolving credit facility (RCF) de 2012.

La dette nette bénéficie de la forte génération de cash. Elle s'élève à 97 M€ au 31 décembre 2016. Le Groupe dispose d'un bilan sain, avec un gearing stable et maîtrisé à 42% malgré les acquisitions et les investissements de l'exercice. Sa forte capacité de génération de cash, son nouveau contrat RCF de 200 M€, et la récente mise en place d'un programme de NEU CP, confèrent au Groupe la capacité de poursuivre sa politique d'acquisitions ciblées.

3.3 - Besoin en fonds de roulements consolidés

| Montants en milliers d'euros | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 | 31 déc. 2014 |
|---|--------------|--------------|--------------|
| Stocks | 4 742 | 4 276 | 3 160 |
| Clients et comptes rattachés | 197 310 | 210 975 | 193 916 |
| Autres créances | 109 004 | 122 405 | 129 085 |
| Autres actifs non courants | 27 735 | 43 717 | 17 762 |
| Fournisseurs | (80 539) | (83 438) | (73 834) |
| Dettes fiscales et sociales | (198 832) | (185 470) | (160 259) |
| Autres dettes (hors dettes sur immobilisations et earn-out) | (37 941) | (52 375) | (44 632) |
| Besoin en fonds de roulement (négatif = ressource de financement) | 21 479 | 60 090 | 65 199 |

Le besoin en fonds de roulement s'élève à 21,5 M€ au 31 décembre 2016, en nette amélioration par rapport à 2015. En effet, il passe de 6,0% du chiffre d'affaire en 2015 à 1,9% en 2016 (il était de 7,4% en 2014). Cette évolution est notamment liée à la provision de 24,1 M€ sur les créances de subventions R&D et à la baisse importante du DSO. Ce dernier est passé de 64 jours au 31 décembre 2015 à 54 jours à la fin 2016 (hors factor).

3.4 - Synthèse des tableaux de flux de trésorerie consolidés

| Tableau des flux de trésorerie - en milliers d'euros | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 | 31 déc. 2014 |
|--|--------------|--------------|--------------|
| Flux net de trésorerie lié aux activités opérationnelles | 72 566 | 39 339 | 35 432 |
| Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement | (55 101) | (60 693) | (25 956) |
| Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement | (73 556) | 16 232 | 96 904 |
| Incidence des variations de cours de monnaies étrangères | (71) | 163 | 295 |
| Variation de la trésorerie | (56 162) | (4 959) | 106 675 |

Le Groupe a généré une capacité d'autofinancement de 66,4 M€ en 2016 vs 59,8 M€ en 2015, soit une augmentation de 11%.

L'optimisation de la gestion du BFR en cours a permis une forte amélioration du flux de trésorerie lié aux activités opérationnelles. Ce dernier s'élève à 72,6 M€ sur l'ensemble de l'année 2016 contre 39,3 M€ en 2015, ce qui représente une hausse de 84% par rapport à l'exercice précédent. Les free cash-flow sont également en augmentation de 62% à 34 M€ vs 21 M€ en 2015.

Cette bonne performance a permis de financer les acquisitions et les investissements de l'année, et confirme la capacité du Groupe à autofinancer sa croissance.

4 - FACTEURS DE RISQUES

La société a procédé à une revue de ses risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats, et elle considère qu'il n'y a pas d'autre risque significatif hormis ceux présentés synthétiquement ci-dessous. Par ailleurs une présentation détaillée de ces risques lorsque cela est nécessaire figure dans le reste du document de référence comme indiqué dans le tableau de correspondance ci-dessous.

| Risques | Paragraphe Note | |
|---|--|------------------|
| Risques liés à l'activité et aux clients | 6.1.4 - Répartition des donneurs d'ordre | - |
| risques iles à l'activité et aux clients | 9.1 - Rapport de Gestion | Note 2.3.1 |
| Risques liés au personnel et aux dirigeants | 9.1 - Rapport de Gestion Note 2.3.2 | |
| Diamondité au manématique de maiore | 9.1 - Rapport de Gestion | Note 2.3.3 |
| Risques liés aux opérations de croissance externe | 20.3.6 - Annexes aux comptes consolidés | Note 2.10 et 4.2 |
| Risques juridiques | 9.1 - Rapport de Gestion Note 2.3.4 | |

4.1 - Risques liés à l'activité et aux clients

Les activités du Groupe AKKA Technologies sont réparties sur de nombreux clients implantés dans différents pays et dans les principaux domaines d'activité industrielle, limitant ainsi l'exposition du Groupe aux aléas d'une évolution conjoncturelle défavorable.

En outre, la clientèle est constituée de Grands Groupes industriels et tertiaires français et étrangers qui, le plus souvent, travaillent avec AKKA Technologies à travers différents donneurs d'ordre.

Le travail de diversification client, essentiel dans notre stratégie des équilibres est un enjeu clé du plan stratégique PACT17. Cette diversification a été une réussite ces dernières années avec un poids du top 10 qui a diminué de 5 points en 2 ans. Cette tendance va s'accentuer dans les mois et années à venir au moyen de notre stratégie commerciale combinée à notre stratégie de croissance externe. En effet, Gigatronik permettra une diversification client dans l'automobile en Allemagne, et CTP System & Edelway apportent une diversification sectorielle dans les Life Sciences.

4.2 - Risques liés au personnel et aux dirigeants

La relation avec les clients s'organise autour de plusieurs interlocuteurs afin de limiter les effets de départ ou d'absence d'un collaborateur ou d'un dirigeant.

Les principaux dirigeants du Groupe sont actionnaires de la société AKKA Technologies.

Le Groupe a mis en place en 2005 un Plan d'Epargne Entreprise (PEE) ouvert aux salariés présents dans les sociétés françaises adhérentes du Groupe depuis au moins 3 mois, ainsi qu'en 2006 un Fonds Commun de Placement AKKA Technologies ouvert dans des conditions attractives.

Le Groupe a également mis en place, fin 2016 et début 2017, un programme d'actionnariat pour ses 400 principaux managers et hauts potentiels. Cela permet de les fidéliser tout en leur permettant de partager les fruits des succès du Groupe.

4.3 - Risques liés aux opérations de croissance externe

Les opérations de croissance externe sont envisagées lorsque celles-ci présentent un intérêt stratégique pour le Groupe en termes d'implantation géographique ou de complémentarité métier, technologique, client et/ou géographique, dans le respect de notre stratégie des équilibres qui guide la croissance du Groupe depuis son origine. La décision d'investissement est prise après avoir diligenté et analysé l'audit complet de la société cible (opérationnel, financier, fiscal, social, et des affaires).

4.4 - Risque concurrentiel

La présence du Groupe sur les principaux bassins d'activité européens et internationaux et son référencement auprès des donneurs d'ordre industriels majeurs placent le Groupe parmi les leaders du secteur en Europe.

La majorité des grands clients a mis en place une politique de rationalisation de leur recours aux sociétés de Conseil en Technologies ce qui a entrainé la réduction du nombre de partenaires référencés au profit des acteurs les plus importants, comme AKKA Technologies.

Ces clients organisent régulièrement des référencements (tous les 3 ans en moyenne). AKKA a confirmé en 2016 l'ensemble de ses référencements significatifs.

Il pourrait cependant arriver à l'avenir que le Groupe perde un référencement ce qui aurait un impact temporaire sur ses ventes, son taux d'activité et sa rentabilité.

L'organisation du Groupe AKKA Technologies lui confère cependant une réactivité et une souplesse élevée qui lui permettent de s'adapter très rapidement aux évolutions de ses marchés et des demandes de ses clients.

La dispersion géographique et sectorielle des ventes du Groupe et la segmentation de son offre atténuent également ce risque.

La maîtrise des différentes étapes des projets, de la R&D jusqu'à leur industrialisation, son organisation autour de ses centres d'expertise, ses 13 000 experts à travers le monde, sa capacité à innover pour le compte de ses clients et son savoir-faire unique dans les projets clés en main constituent également des atouts concurrentiels indéniables qui expliquent sa résilience passée.

4.5 - Risques juridiques et litiges

Note 4.5.1 - Risques juridiques

La Direction Générale de chaque région, avec le support de son Directeur Financier et de la Direction Juridique Groupe, s'assure du respect par l'entreprise des lois et règlements en vigueur.

Tout contentieux fait l'objet d'une information immédiate à la Direction Générale du Groupe et est traité par la Direction Juridique du Groupe.

En matière de contrats commerciaux, la société a mis en place depuis 2007 une Direction Générale Grands Comptes qui coordonne l'analyse commerciale et juridique des projets.

A ce jour et à la connaissance du Groupe, il n'existe pas de litige non provisionné pouvant avoir une incidence significative pour l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine du Groupe.

Note 4.5.2 - Risques litiges

Il n'existe sur la période des douze derniers mois, aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont le Groupe ait connaissance qui est en suspens ou dont il est menacé) qui pourrait avoir eu, ou ait eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société AKKA Technologies et/ou du Groupe AKKA Technologies.

La procédure de sauvegarde de la société AKKA l&S, ouverte par jugement du Tribunal de Commerce de Paris en date du 13 novembre 2006, est signalée ici uniquement dans la mesure où elle se poursuit, et que la dixième annuité du plan sera assurée conformément aux termes du jugement du 4 septembre 2007 ayant arrêté le plan de sauvegarde. La dixième et dernière annuité s'élève à 8 042 K€ et sera versée au mois de septembre 2017.

Les provisions pour litiges et risques sont notamment composées de provisions pour litiges sociaux (4 975 K€) et de litiges commerciaux (938) K€. Les provisions pour litiges sont détaillées en note 4.12 de l'annexe consolidée (20.3.6).

4.6 - Risque lié au hors bilan

Les principaux engagements du Groupe AKKA Technologies sont les suivants :

| Montants en milliers d'euros | 2016 | 2015 | 2014 |
|---|---------|---------|---------|
| Caution de garantie sur marchés | - | - | - |
| Créances cédées non échues (1) | 136 358 | 123 444 | 109 841 |
| Nantissements, hypothèques et sûretés réelles (2) | 7 662 | 7 662 | 2 578 |
| Avals, cautions et garanties donnés | 56 492 | 60 913 | 43 953 |
| Autres engagements donnés | - | 6 000 | 6 000 |
| Montant total des engagements donnés | 200 512 | 198 019 | 162 372 |
| Instruments de couverture de devises | - | - | - |
| Engagements reçus lors des opérations de croissance externe | 6 700 | 31 700 | 53 800 |
| Montant total des engagements reçus | 6 700 | 31 700 | 53 800 |

⁽¹⁾ Créances cédées non échues : créances clients cédées dans le cadre de contrats d'affacturage (2) Nantissements, hypothèques et sûretés réelles : garantie corporate AKKA Technologies

L'augmentation des créances cédées est en lien avec l'augmentation de l'activité du Groupe.

Les compléments de prix dus par le Groupe dans le cadre d'opérations de croissance externe ne constituent pas des éléments hors-bilan, ces derniers étant enregistrés en dette au passif du bilan pour 14 774 K€.

Le Groupe ne détient pas d'autres engagements hors bilan significatifs selon les normes comptables en vigueur.

L'échéance des engagements donnés se répartit de la manière suivante :

| Montants en milliers d'euros | Total | Moins d'un an | 1 à 5 ans | Plus de 5 ans |
|---|---------|---------------|-----------|---------------|
| Caution de garantie sur marchés | - | - | - | - |
| Créances cédées non échues | 136 358 | 136 358 | - | - |
| Nantissements, hypothèques et sûretés réelles | 7 662 | 7 662 | - | - |
| Avals, cautions et garanties donnés | 56 492 | 1 453 | 7 960 | 47 079 |
| Autres engagements donnés | - | - | - | - |
| Montant total des engagements donnés | 200 512 | 145 473 | 7 960 | 47 079 |

<u>Obligations contractuelles</u>: les dettes à long terme et les obligations en matière de location financement sont données par échéances dans les comptes consolidés du Groupe (cf. paragraphe 20.3 note 4.13).

Les contrats de location simple représentent en 2016 une charge de 3,7% du chiffre d'affaires (41 938 K€) et sont constitués à environ 65% de baux commerciaux dont la valeur n'est pas unitairement significative.

4.7 - Politique d'assurances

Les principales garanties souscrites au sein du Groupe sont les suivantes :

- Responsabilité Civile Exploitation, Professionnelle, Après Livraison,
- Responsabilité Civile Aéronautique et produits spatiaux,
- Responsabilité Civile des Mandataires Sociaux,
- Multirisques Dommages,
- Assistance Rapatriement,
- Flotte automobile,
- Protection Sociale.

Par ailleurs, chaque entité du Groupe souscrit les garanties d'assurance exigées par la législation locale de son pays d'implantation (Responsabilité Civile Faute inexcusable, Employer's Liability, Workers Compensation, ...) et adaptées à ses propres risques (Perte d'exploitation, Responsabilité Civile auto-mission, ...).

La direction juridique d'AKKA Technologies assure la négociation annuelle des contrats et le suivi de la politique d'assurances concernant les risques de nature à engager la responsabilité civile de la société, de ses filiales, et de ses dirigeants.

Les garanties en Responsabilité Civile sont souscrites par AKKA Technologies pour le compte de l'ensemble de ses filiales dans le cadre de programmes d'assurance internationaux. Les filiales du Groupe bénéficient, en fonction des obligations légales locales, d'une garantie au «premier euro», le cas échéant, d'une garantie en « différence de conditions et de limites » des polices locales, intégrées ou non, auxdits programmes d'assurance.

La société MBtech est intégrée dans la politique d'assurance du Groupe tout en conservant des garanties adaptées à ses spécificités.

Le tableau récapitulatif ci-après mentionne les principales polices d'assurances souscrites, à savoir :

| Police d'assurance | Assuré(s) | Franchise | Montant de garantie |
|--|---|-----------|--|
| Responsabilité civile Exploitation | AKKA Technologies et l'ensemble de ses filiales | 5 000 € | 25 000 000 € par sinistre |
| Responsabilité civile professionnelle / Après livraison | AKKA Technologies et l'ensemble de ses fillales | 100 000 € | 25 000 000 € par année et par sinistre |
| Responsabilité civile Produits Aéronautiques et spatiaux | AKKA Technologies et l'ensemble de ses filiales | Néant | 80 000 000 € par sinistre et par année |
| Responsabilité civile des mandataires sociaux | Dirigeants du Groupe AKKA Technologies | Néant | 25 000 000 € |

4.8 - Autres risques

Les autres risques figurant dans le tableau ci-dessous sont traités dans une autre partie du document de référence et sont considérés comme moins matériels :

| Risques | Paragraphe | Note |
|--|--|-------------|
| Risque concurrentiel | 9.1 - Rapport de gestion | Note 2.3.5 |
| Risques environnementaux | 9.1 - Rapport de gestion | Note 2.3.8 |
| Risques de taux | 20.3.6 - Annexe aux comptes consolidés | Note 4.13.1 |
| Risques de liquidité | 20.3.6 - Annexe aux comptes consolidés | Note 4.13.2 |
| Risques de change | 20.3.6 - Annexe aux comptes consolidés | Note 4.13.3 |
| Risques sur placements et contrepartie | 20.3.6 - Annexe aux comptes consolidés | Note 4.13.4 |

5 - INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

5.1 - Histoire et évolution de la société

5.1.1 - Dénomination sociale et nom commercial de l'émetteur

L'émetteur a pour dénomination sociale « AKKA Technologies » et pour nom commercial « AKKA ».

5.1.2 - Lieu et numéro de l'enregistrement de l'émetteur

La société « AKKA Technologies » est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 422 950 865 RCS Paris.

Depuis le 1er janvier 2008, la nomenclature d'activités française étant révisée par l'INSEE, le code NAF de la société est identifié sous le numéro 6420Z.

5.1.3 - Date de constitution et durée de vie de l'émetteur

La société, constituée le 7 mars 1999, a été immatriculée le 20 mai 1999. La durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

5.1.4 - Siège social et forme juridique de l'émetteur, législation régissant ses activités, pays d'origine, adresse et numéro de téléphone de son siège statutaire

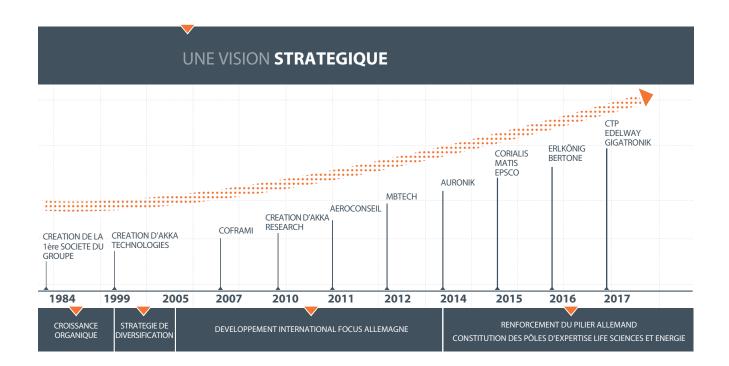
AKKA Technologies, Société Européenne à Conseil d'Administration de droit français, est régie par les dispositions du Livre II du Code de commerce et ses statuts.

L'immatriculation de la société en Société Européenne a été réalisée le 16 avril 2015.

Le siège social est situé à Paris (75008) au 9/11 rue Montalivet depuis le 1er avril 2007. Le numéro de téléphone dudit siège est le 01 56 69 26 59.

5.1.5 - Evènements importants dans le développement des activités de l'émetteur

Le Groupe est passé en plus de 30 ans d'une société française d'ingénierie automobile à leader européen du Conseil en Technologies présent sur tous les secteurs d'activité. Plus de 15 000 ingénieurs (en incluant les acquisitions réalisées début 2017), répartis en Europe, Amérique, Asie et Moyen Orient, sont les garants d'une solide expertise, de solutions projets durables et d'une ambition au service de nos clients.



ACCÉLÉRATION DES ACQUISITIONS CIBLÉES ET CRÉATRICES DE VALEUR:

- Le Groupe a accéléré depuis 2015 sa stratégie d'acquisitions ciblées tout en développant son pilier allemand et en renforçant son positionnement européen. Il a dépassé, en 2016 et pour la 3^e année consécutive, ses objectifs en termes de chiffre d'affaires et de marges. Ses bonnes performances lui permettent d'être en avance sur son plan stratégique 2018 et posent les bases de son développement futur.
- 2017 va marquer une étape clé de notre équilibre européen et de la progression de nos offres stratégiques. Le Groupe anticipe une activité dynamique tirée par le secteur de la mobilité. AKKA Technologies bénéficiera également de l'intégration d'Erlkönig et Gigatronik, acteur clé de l'Internet des Objets en Allemagne, et des deux acquisitions annoncées début février dans les Life Sciences, CTP System et Edelway. Le Groupe dépassera ainsi dès 2017 son objectif de 1,2 Md€ de chiffre d'affaires, initialement fixé pour 2018.
- Dans ce contexte, le Groupe anticipe une croissance organique des ventes de chacune de ses 3 Business Units en 2017, conjuguée à une nouvelle amélioration de ses marges.
- La transformation réalisée en France avec succès, la diversification opérée en Allemagne et le maintien de marges élevées à l'international placent le Groupe dans une situation confortable pour atteindre ses objectifs de résultat opérationnel d'activité* de 100 M€ en 2018 avec une marge opérationnelle d'activité comprise entre 8 et 10%.
- * Résultat opérationnel d'activité calculé avant éléments non récurrents et coûts liés aux stock-options et actions gratuites

5.2 - Investissements

5.2.1 - Principaux investissements réalisés au cours des trois dernières années

| Acquisitions des 3 dernières années | Eléments acquis | Date d'intégration en consolidation | Répartition géographique de l'activité lors de l'acquisition |
|--|-----------------|--|---|
| Auronik | 100% des titres | Décembre 2014 | Allemagne |
| EPSCO | 100% des titres | 2015 | Italie/Slovaquie/UK |
| Matis | 100% des titres | 2015 | France/Belgique/Brésil/Espagne/Pays-Bas/Suisse |
| Corialis | 100% des titres | 2015 | Angola/Congo/Espagne/France |
| Erlkonig | 100% des titres | 2016 | Allemagne/Chine |

Le prix total des acquisitions initiées de 2014 à 2016 s'élève à 93 322 K€ et les compléments de prix correspondant restant à verser se chiffrent à 14 774 K€, dont l'échéance se situe entre 2017 et 2020.

5.2.2 - Principaux investissements en cours et à venir

Le Groupe AKKA Technologies r'ealisant des prestations de services intellectuelles, ses activit'es ne n'ecessitent pas d'investissement lourd en mat'eriel.

Suite au succès de l'intégration de MBtech, AKKA Technologies a repris sa stratégie de conquête qui vise à accélérer le déploiement de sa stratégie de diversification via des acquisitions ciblées dans le cadre de son plan stratégique 2018.

Le Groupe a réalisé 8 acquisitions en moins de 2 ans pour un CA cumulé avoisinant 300 M€. L'acquisition de Gigatronik a été finalisée le vendredi 3 mars 2017. Ces acquisitions ont notamment permis d'accélérer la montée en valeur ajoutée du Groupe tout en développant ses offres technologiques et en accentuant sa diversification géographique et clients dans les Life Sciences.

Elles ont également renforcé l'expertise technologique du Groupe et son positionnement à forte valeur ajoutée dans les segments automobiles de demain : digital, plateformes hybrides, objets connectés, Internet des Objets, navigation autonome et informatique embarquée. Gigatronik permettra également à AKKA Technologies d'accélérer son expansion en Allemagne, auprès des principaux constructeurs et équipementiers automobiles, notamment auprès d'Audi, BMW, Daimler, Ford, Porsche et Volkswagen.

2017 sera consacrée à l'intégration de ces opérations de croissance externe. Ce qui n'empêchera pas le Groupe de rester attentif à d'éventuelles opportunités d'acquisitions dans le cadre de son plan stratégique 2018.

La politique de CAPEX de la société est l'une des plus dynamiques du secteur. Les CAPEX ont représenté 3% du CA en 2016. Ils devraient progressivement revenir à un taux normatif se situant autour de 2,5% de ses ventes.

6 - APERÇU DES ACTIVITÉS

6.1 - Principales activités

6.1.1 - Mission et positionnement

Le Groupe a vu le jour le 1^{er} avril 1984 avec pour objectif d'apporter flexibilité, réactivité et qualité de service à notre premier client, le Groupe Renault. Guidé par la volonté de l'innovation au service de ses clients, le Groupe s'est très vite développé avec pour objectif d'associer un esprit entrepreneurial à une stratégie constante et visionnaire basée sur quatre équilibres : les clients, les zones géographiques, les secteurs d'activité et le financier. L'objectif était de mailler dans un premier temps le territoire français avant de se développer en Allemagne afin d'être référencé par nos clients industriels dans les deux premiers bassins industriels d'Europe, puis de poursuivre notre essor en Europe et à l'international.

Grâce à son offre multi-expertises et au savoir-faire de ses équipes pluridisciplinaires, l'intégralité du cycle de vie d'un produit est maitrisée pour apporter la réponse technologique la plus adaptée aux besoins des clients. La croissance déjà rapide, s'est accélérée depuis notre introduction en Bourse en 2005. Le Groupe a ainsi enregistré un chiffre d'affaires de 1 123 M€ en 2016. Cette progression a été réalisée en combinant croissance organique et acquisitions :

- Coframi en 2007,
- AEROCONSEIL en 2011,
- MBtech, filiale de DAIMLER, en Allemagne en 2012,
- Auronik en 2014,
- EPSCO, MATIS et Corialis en 2015,
- Erlkönig en 2016.

Grâce à la stratégie des équilibres mise en œuvre il y a plus de 15 ans, le Groupe poursuit une croissance pérenne et rentable.

AKKA Technologies a doublé de taille depuis 2011. En 2012, le Groupe est devenu un Groupe international avec des offres globales, un socle européen unique et est en ordre de marche pour accélérer son développement mondial. Depuis 2013, sa mutation se poursuit en déployant son plan de transformation.

AKKA Technologies affiche un résultat opérationnel d'activité de de 77,2 M€ en 2016. Fort de plus de 13 000 collaborateurs et d'une implantation dans une vingtaine de pays, le Groupe est devenu le leader européen du Conseil en Technologies dans le segment de la mobilité (79% de nos ventes en 2016).

6.1.2 - Atouts concurrentiels

Au-delà de son savoir-faire projets, de son organisation autour de ses centres de compétences et de sa recherche permanente d'innovation pour le compte de ses clients, l'expertise et le positionnement global d'AKKA Technologies lui permettent d'intervenir sur l'intégralité du cycle de vie d'un projet, pour assurer proximité, flexibilité et engagement auprès de ses clients.

Ce positionnement unique, AKKA le conforte par une politique d'acquisitions ciblées qui viennent enrichir l'offre du Groupe sur des segments porteurs. Le Groupe a accéléré depuis fin 2014 sa stratégie d'acquisitions ciblées tout en développant son pilier allemand et en renforçant son positionnement européen: AKKA Technologies a notamment développé des savoir-faire uniques dans l'énergie et les Life Sciences. Parallèlement, le Groupe a acquis la marque Bertone ainsi que la société AURONIK, le Groupe ERLKONIG, et plus récemment, le Groupe GIGATRONIK. Positionnées sur les métiers du futur autour de l'informatique temps réel, AKKA mise sur la transversalité pour le reste du Groupe et conforte sa volonté de positionner AKKA en Allemagne et dans le monde. En renforçant son positionnement en Allemagne, AKKA bénéficiera de 2 grands volets de savoir-faire dans les offres au client:

- le savoir-faire sur les plateformes automobiles Hybrides où elle a beaucoup d'expérience,
- et des solutions d'avenir autour de l'infotainment.

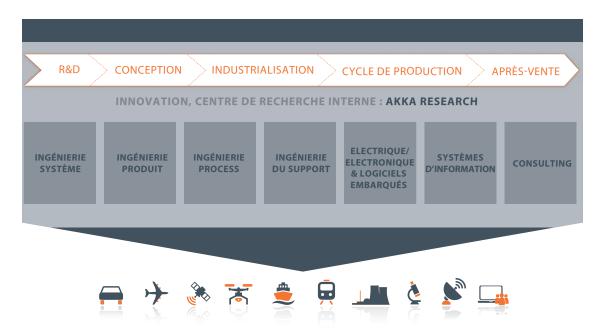
Enfin, le Groupe dispose avec AKKA Research d'un centre transnational de recherche interne, entièrement dédié à l'innovation et à l'anticipation des technologies du futur. Il assure au Groupe une longueur d'avance en termes d'innovation, réelle valeur ajoutée pour les projets de ses clients et les missions de ses ingénieurs, en France comme à l'international. Parmi ses principaux succès, le plus connu est Link&Go, notre concept car électrique, connecté et autonome, véritable plateforme technologique et commerciale du Groupe. D'autres projets ont vu le jour dans d'autres secteurs comme Aircobot, notre robot d'inspection visuelle des avions.

6.1.3 - Une offre adaptée à l'évolution du marché

Une offre Globale

AKKA Technologies est un Groupe International qui accompagne les grands acteurs industriels et tertiaires sur l'ensemble de leurs processus d'innovation et du cycle de vie de leurs produits, de l'étude à la mise en production. Les centres d'excellence d'AKKA Technologies travaillent

dans toute l'Europe sur des workpackages internationaux et offrent une expertise unique dans des métiers clé: Ingénierie Systèmes, Ingénierie Produit, Ingénierie Process, Ingénierie du Support, Logiciels Embarqués et Électroniques, Systèmes d'Information et Management Consulting. Sa capacité à conduire de grands projets transnationaux, véritables enjeux stratégiques pour ses clients, positionne AKKA Technologies comme un leader incontournable de l'Ingénierie du Conseil en Technologies.



INGÉNIERIE SYSTÈMES

Nos équipes assurent la réalisation de systèmes complexes, depuis l'analyse des besoins, les spécifications fonctionnelles, leur architecture, qualification, validation et vérification jusqu'à leur intégration. Tout au long du développement du système, nos ingénieurs appliquent les concepts les plus novateurs, pour apporter une solution économique et performante aux besoins de nos clients tout en satisfaisant l'ensemble des parties prenantes.

LOGICIELS EMBARQUÉS ET ÉLECTRONIQUES

De la conception à l'intégration et la mise en œuvre de solutions technologiques, les équipes interviennent dès la phase amont, afin de valider la faisabilité d'une solution à l'aide de modélisations et de simulations poussées. Elles accompagnent les clients du Groupe dans le développement de systèmes embarqués et électroniques, d'applicatifs de traitement de données scientifiques et de bancs de test. L'expertise d'AKKA dans les systèmes embarqués lui permet également d'intervenir dans la « vie-série » des produits pour des activités de maintenance, d'évolution et de réingénierie.

INGÉNIERIE PRODUIT

Intervenant en phase de conception et de développement d'un produit, nos équipes garantissent un accompagnement à forte valeur ajoutée dans les domaines suivants : études, calcul, simulations, matériaux, essais, qualité. Nous bénéficions d'un retour d'expérience à l'international, par exemple au travers de l'accompagnement de constructeurs automobiles européens en Russie sur des projets de design conception plastique.

INGÉNIERIE PROCESS

Nos consultants interviennent en phase de préparation et de support à l'industrialisation post-conception, et en phase dite de "travaux neufs": construction partielle ou totale d'ateliers ou d'usines et des moyens de production associés. Nos équipes couvrent chaque étape d'un projet d'investissement, de la conception de l'outil de production à sa mise en service, en passant par la supervision de la construction d'installations industrielles, les essais jusqu'au démantèlement.

INGÉNIERIE DU SUPPORT

Nous proposons une approche globale de services documentaires : création de documentation technique, gestion des données techniques, assistance aux méthodes de validation, définition et validation de liasse électrique mais aussi structuration, transformation, visualisation et diffusion de documentation via des outils de gestion documentaire, ainsi que conception de formations adaptées en particulier aux services après-vente. Nos équipes réalisent également des études en sûreté de fonctionnement et en soutien logistique intégré.

Enfin, dans le domaine du transport aérien, nous pouvons faire l'ingénierie de modification d'un avion (étude, gestion de configurations, maîtrise d'œuvre, rédaction des documents et accompagnement aux certifications nécessaires), ainsi qu'un support global aux opérations aériennes après sa livraison aux compagnies aériennes.

SYSTÈMES D'INFORMATION

Nos consultants interviennent dans la création de schémas directeurs de nouveaux systèmes d'information, de communication entre systèmes hétérogènes complexes ou encore d'intégration de nouvelles architectures. Les équipes possèdent des compétences en infogérance et gestion quotidienne des applications logicielles, technologies web ou « n-tiers », informatique décisionnelle, gestion de la relation clients, progiciels de gestion.

MANAGEMENT CONSULTING

Avec ses équipes d'experts en organisation, Casciopé, filiale spécialisée dans le consulting, accompagne les clients sur trois domaines principaux : le conseil en pilotage de grands projets, les projets d'externalisation et le management de la performance. Elle a permis à un industriel automobile de raccourcir le délai de mise sur le marché de ses produits et a réalisé le ré-engineering du processus de Recherche et d'Ingénierie pour la conception et la production de ses composants manufacturés.

6.1.4 - La répartition des donneurs d'ordres d'AKKA Technologies

Le Groupe AKKA Technologies accompagne les grands donneurs d'ordre industriels dans le Monde. Au quotidien, les interlocuteurs du Groupe sont les départements Recherche et Développement, les directions des programmes et les directions techniques.

Les prestations d'AKKA Technologies sont régies par des accords-cadres, conclus avec les donneurs d'ordre industriels, qui définissent les grandes lignes d'intervention du Groupe AKKA Technologies, et qui référencent le Groupe parmi les prestataires officiellement sélectionnés. Chaque projet donne ensuite lieu à une commande établissant les règles d'exercice de la prestation.

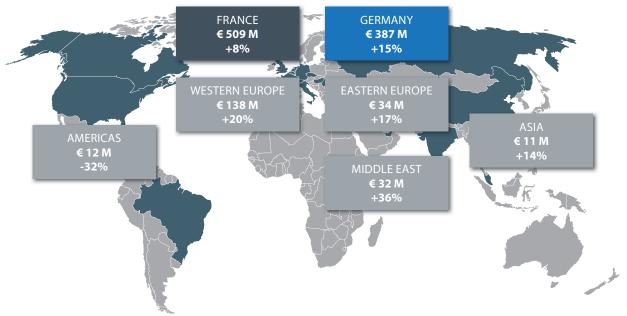
Les activités du Groupe AKKA Technologies sont réparties sur de nombreux clients implantés dans différents pays et dans les principaux domaines d'activité industrielle, limitant ainsi l'exposition du Groupe aux aléas d'une évolution conjoncturelle défavorable.

En outre, la clientèle est constituée de Grands Groupes industriels et tertiaires français et étrangers qui, le plus souvent, travaillent avec AKKA Technologies à travers différents donneurs d'ordre.

En 2016, le premier client du Groupe, DAIMLER, représente 24,4% du chiffre d'affaires (25,7% en 2015). En 2016, les 10 premiers clients du Groupe représentent 62,9% du chiffre d'affaires consolidé (62,0% en 2015 et 67,8% en 2014).

6.1.5 - Un ancrage fort à l'international

La stratégie du Groupe telle qu'exposée lors de son introduction en Bourse en 2005, visait, en termes d'équilibre géographique, à terminer le développement de son maillage régional, afin de se développer en Europe puis à l'international. La forte croissance du Groupe lui a permis d'atteindre dès 2017 ses deux premiers objectifs: Le Groupe est aujourd'hui européen, avec le pilier franco-allemand, et 4 régions où Il dispose de la taille critique: le Benelux, l'Italie, l'Espagne, et la République Tchèque. Sa présence dans une vingtaine de pays constitue le socle de son expansion future à l'international et lui permet d'être proche de ses clients et de les accompagner dans la réalisation de leurs projets globaux.



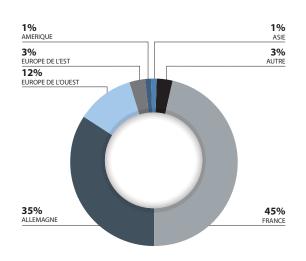
6.1.6 - Certifications et habilitations

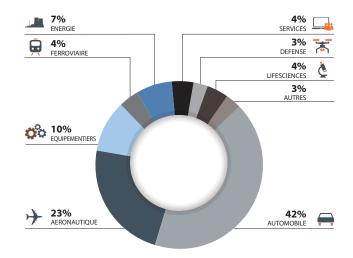
Cf Note 4.3 du paragraphe 16.5 ci-après.

6.2 - Principaux marchés

6.2.1 - Les secteurs d'intervention d'AKKA Technologies

Un positionnement Global





Le Groupe AKKA réalise 79% de son chiffre d'affaires dans le secteur de la mobilité (aéronautique, aérospatial, automobile, équipementiers et ferroviaire), ce qui lui permet d'être le leader européen du Conseil en technologies dans la mobilité. Parallèlement le Groupe a construit des expertises reconnues et uniques dans les secteurs de l'énergie et des life sciences.

L'analyse par secteur géographique est présentée dans la note 3.1 des comptes consolidés en 20.3.6.

6.2.2 - Stratégie

Depuis sa création en 1999, AKKA Technologies s'est développé avec une triple ambition : être force de proposition pour apporter des solutions innovantes, cultiver la passion technologique qui nous anime et être à l'écoute de nos clients pour comprendre leurs problématiques.

Le Groupe poursuit un développement équilibré, avec une croissance offensive, à la fois organique et externe, en déployant sa stratégie à l'international – notamment en Allemagne - et garantit sa pérennité en demeurant plus que jamais au cœur des enjeux technologiques de demain.

Cette stratégie des équilibres assure une croissance régulière et une indépendance vis-à-vis des cycles économiques d'un secteur industriel.

- ▶ L'équilibre de l'offre bâtie autour de deux grands métiers que sont l'Ingénierie et l'Informatique et Systèmes, permet au Groupe d'être présent de façon forte sur l'ensemble du cycle de vie des produits avec une intervention sur chacune des étapes depuis la conception, jusqu'à la vie série.
- ▶ L'équilibre sectoriel permet de ne pas être dépendants d'un seul secteur d'activité et de bénéficier des cycles industriels. Il assure également aux collaborateurs la possibilité d'intervenir dans des secteurs diversifiés.
- ▶ L'équilibre financier vise une rentabilité qui doit assurer le développement du Groupe et sa pérennité.
- ▶ L'équilibre géographique : un des facteurs clés de succès est la proximité avec les clients. L'équilibre géographique en France permet une couverture nationale cohérente avec la taille des bassins industriels et favorise une indépendance par rapport aux retournements économiques.



C'est ce qui a conduit AKKA à se développer en Allemagne, bassin industriel majeur, pour se positionner comme un véritable maillon industriel, partenaire des enjeux de compétitivité et de productivité de ses clients. Le Groupe poursuit son développement et déploie sa stratégie en France, en Allemagne et à l'international (hors Allemagne), en étant au cœur des enjeux technologiques de demain pour répondre aux besoins de ses clients.

6.3 - Positionnement concurrentiel en France et en Europe

AKKA Technologies est le leader européen en Ingénierie Aéronautique et Automobile, avec une capacité unique à délivrer des grands contrats transnationaux autour de ses 21 centres d'excellence franco-allemands. Cela répond à la demande croissante des clients pour des solutions globales.

Le Groupe couvre l'ensemble des phases du cycle de développement des produits, de l'amont à l'aval, avec un savoir-faire reconnu dans les solutions clef en main à forte valeur ajoutée.

Outre sa présence incontournable en France et en Allemagne où il est l'un des leaders, AKKA Technologies est présent dans 20 pays à l'international, où il a connu une croissance rapide et rentable ces dernières années.

Le marché du Conseil en Technologies est dominé par les acteurs européens. La typologie des concurrents du Groupe varie en fonction des pays, des secteurs d'activité et de la nature des projets réalisés.

En France, les principaux concurrents du Groupe peuvent-être classés en 4 catégories distinctes :

- les sociétés de Conseil en Technologies généralistes, comme Altran, Alten, Assystem, EGIS et Segula,
- certaines SSII (Atos, Veritas,...) présentes dans l'informatique scientifique, technique et industrielle,
- les sociétés d'intérim (Ajilon filiale Adecco,...) qui tentent de se développer dans le marché de l'Assistance Technique,
- une multitude de petites sociétés spécialisées jouant sur la proximité et la réactivité mais poussées au regroupement par les industriels.

Le marché allemand est caractérisé par un potentiel plus important. Il est organisé par Land, et avec un environnement concurrentiel constitué de sociétés souvent mono-secteur, peu développées à l'international et non cotées. Parmi les entreprises spécialisées en Conseil en Technologies, les principaux concurrents d'AKKA sont: AVL, Bertrandt, Edag, FEV, IAV, MVI, Altran, Alten, Assystem, ...

Sur les grands contrats transnationaux et globaux, le Groupe rencontre des acteurs différents de ses concurrents français et allemands habituels. Il y est généralement confronté à des grands Groupes d'Ingénierie (Magna Steir...).

Le tableau suivant regroupe les principaux concurrents du Groupe.

| Principales sociétés cotées | Pays | Chiffre d'affaires 2016 (en M€) | Effectifs 2016 |
|-----------------------------|-----------|---------------------------------|----------------|
| ALTRAN | France | 2 120 | 29 106 |
| ALTEN | France | 1 748 | 24 000 |
| AVL (1) | Autriche | 1 270 | 8 050 |
| AKKA TECHNOLOGIES | France | 1 123 | 13 252 |
| HCL (2) | Inde | 1 120 | 19 210 |
| BERTRANDT | Allemagne | 993 | 12 912 |
| ASSYSTEM | France | 956 | 12 422 |
| EDAG | Allemagne | 756 | 8 337 |
| IAV | Allemagne | 734 | 6 700 |
| FERCHAU | Allemagne | 600 | 7 400 |
| RICARDO | UK | 393 | 2 900 |
| SII (2) | France | 316 | 5 266 |
| SEMCON | Suède | 184 | 2 044 |
| SOGECLAIR | France | 137 | 1 400 |

⁽¹⁾ Chiffres 2015/exercice décalé

(2) Estimation

Source : communication financière des sociétés, AKKA

pourcentage complémentaire détenu par AKKA Technologies

- INTERNATIONAL

— MBTech

7 - ORGANIGRAMME

7.1 - Description du Groupe

7.1.1 - Organigramme juridique des principales sociétés au 31 décembre 2016



L'activité des différentes sociétés du Groupe AKKA est décrite au paragraphe 9.1.1 (note 1.2) ci-dessous.

A fin 2016, les filiales et participations du Groupe dont l'impact sur le chiffre d'affaires et le résultat net du Groupe aurait été inférieur à 1% ne sont pas consolidées.

7.1.2 - Organisation du Groupe

AKKA Technologies s'appuie sur une gouvernance, fondée sur trois organes de gestion clés: le Conseil d'Administration, le Comité Exécutif et les directions opérationnelles de ses Business Units: France, Allemagne et International. La forte accélération, ces dernières années, de la diversification de ses activités internationales conduit le Groupe à y étoffer sa gouvernance via notamment la création de directions opérationnelles pour l'Europe de l'Ouest (hors France et Allemagne), l'Europe de l'Est et la zone Asie & Amériques.

7.1.3 - Structure de direction

Devenue nécessaire suite à la croissance significative enregistrée ces dernières années, la Direction du Groupe AKKA Technologies s'appuie sur un « Group Executive Committee » qui permet de répondre à une plus forte efficience opérationnelle par zone géographique. Chaque Business Unit est dotée de l'ensemble des moyens supports et dispose d'une autonomie managériale porteuse de croissance et de synergies intra-groupe.

Les deux organes de direction clés du Groupe sont les suivants :

- Le « Supervisory Board » (Conseil d'Administration) est chargé de la supervision de la gestion de l'entreprise. Il conseille et contrôle le « Group Executive Committee » dans le cours de ses activités, et effectue les fonctions déléguées au comité des rémunérations ainsi qu'au comité d'audit,
- Le « Group Executive Committee » a comme mission d'envisager les options stratégiques. Mené par Maurice RICCI comme Président, il définit et coordonne les actions et interventions au niveau du Groupe. Un groupe de travail au sein du GEC est en charge des performances commerciales du Groupe appuyé par les CEO/CFO des trois Business Units.

7.1.4 - Présentation résumée des membres du Group Executive Committee

Maurice RICCI - 56 ans - CHAIRMAN OF THE BOARD & GROUP CEO

Après une première expérience chez RENAULT AUTOMATION, Maurice RICCI crée la société HYSYS en 1984 qui propose aux industriels une assistance en industrialisation et productique, puis des prestations de conseils afin d'améliorer leur productivité industrielle. D'autres structures verront le jour par la suite afin de compléter l'offre d'HYSYS. Anticipant l'évolution des marchés, il met en place, en 1999, une stratégie de Groupe rassemblant les activités des différentes structures, afin de proposer aux industriels de tous secteurs une offre globale sur l'ensemble du cycle R&D, Produit/Process.

Jean-Franck RICCI - 48 ans - GROUP CEO SALES & DEVELOPMENT

Jean-Franck RICCI a intégré la société HYSYS en 1988 comme Directeur Technique, puis Directeur Général d'AKKA Ingénierie Produit, puis au sein d'AKKA Development il a été en charge du développement international du Groupe. Il est aujourd'hui Directeur Général du Développement Grands Comptes.

Nicolas VALTILLE - 51 ans - GROUP CFO

Nicolas VALTILLE a débuté sa carrière comme contrôleur financier Europe au sein d'un grand Groupe, il a travaillé en environnement en forte croissance, en organisation multi-sites et a procédé à de nombreuses acquisitions en France et en Europe. Il a rejoint le Groupe AKKA Technologies en 2001.

7.2 - Liste des filiales importantes

Se référer à la note 1.5 des comptes consolidés (paragraphe 20.3) décrivant le périmètre de consolidation du Groupe.

8 - PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS

8.1 - Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées et toute charge majeure pesant dessus

Le Groupe AKKA Technologies détient en propre des biens immobiliers à Colomiers (Haute-Garonne), Pilsen (République Tchèque) et Ingolstadt (Allemagne).

Les autres bureaux hébergeant les agences et filiales du Groupe AKKA Technologies sont loués à des tiers sans lien avec les dirigeants du Groupe, à l'exception du siège administratif de Lyon Vaise, de bureaux pris en location à Marignane, à Toulouse et à Sindelfingen-Böblingen le 26 mars 2014.

Le taux d'utilisation des immobilisations corporelles est de 100%.

L'activité historique ne nécessite pas d'équipement lourd. L'arrivée de MBtech a renforcé le poids des investissements au sein du Groupe notamment pour les activités de testing. En dehors des biens immobiliers et des bancs de test, la majeure partie des immobilisations corporelles est constituée de matériel informatique.

Le siège social d'AKKA Technologies est occupé au titre d'un bail commercial conclu avec la Caisse d'Assurance Vieillesse des Pharmaciens (C.A.V.P.).

8.2 - Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation, faite par l'émetteur, de ses immobilisations corporelles

Compte tenu de son activité de prestataire de services, le Groupe n'est pas directement confronté à des contraintes environnementales.

9 - EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT

9.1 - Situation financière – Rapport de Gestion

9.1.1 - Présentation des comptes consolidés du Groupe au cours de l'exercice

Note 1 - Activité du Groupe

Note 1.1 - Activité Globale du Groupe

L'exercice 2016 est très satisfaisant. Au-delà de l'amélioration des performances opérationnelles du Groupe, 2016 a été marqué par le succès de la transformation de la Business Unit France, la forte dynamique du pilier allemand et l'évolution des offres et du positionnement du Groupe marqué vers le digital :

- avec d'une part le renforcement du positionnement d'AKKA Life Sciences comme partenaire privilégié du top 10 mondial des industriels de la santé,
- et, d'autre part, début 2017, l'acquisition de Gigatronik. Conjuguée à celle d'Erlkönig, cette dernière complète notre déploiement en Allemagne, accélère notre diversification clients et renforce notre expertise technologique dans les segments automobiles de demain.

Le chiffre d'affaires d'AKKA Technologies s'élève à 1 122,7 M€ en 2016, en croissance de +12%. Conformément aux objectifs communiqués au marché début 2016, chacune des 3 Business Units (BU) du Groupe affiche une croissance organique soutenue sur l'ensemble de l'année. L'ancrage du Groupe dans la mobilité lui a permis d'accélérer sa croissance organique à +5,5% contre +3,1% en 2015.

Les succès de 2016 préparent ceux du futur. Notre fort dynamisme commercial et l'accélération des recrutements confortent nos objectifs 2018 tout en préparant nos prochaines étapes de développement.

Note 1.2 - Activité des sociétés du Groupe

Note 1.2.1 - Prises de participations au cours de l'exercice

L'acquisition du Groupe allemand Erlkönig dans le Groupe s'intègre dans le cadre de la réorganisation des activités allemandes du Groupe autour de 3 pôles (l'Allemagne du Nord, du Sud-Ouest et du Sud-Est). Créé en 2003, Erlkönig est spécialisé dans les activités à forte valeur ajoutée du process, de la mobilité et de la digitalisation dans le secteur automobile. Fort de plus de 270 collaborateurs de qualité, il a réalisé un chiffre d'affaires de près de 22 M€ en 2015, avec des marges de premier plan.

Il est principalement implanté dans le Nord et le Sud-Est de l'Allemagne. Ses expertises, complémentaires de celles d'Auronik, et sa proximité avec le Groupe Volkswagen, son premier client, permettront d'accélérer la diversification du Groupe AKKA Technologies auprès des constructeurs allemands.

Au 31 décembre 2016, ce Groupe est détenu à 100%.

Note 1.2.2 - Activité des filiales et participations

Le Groupe est structuré autour de trois secteurs opérationnels : la France, l'Allemagne et l'International (hors Allemagne).

1.2.2.1 - Les activités réalisées en France

La France affiche un chiffre d'affaires 2016 de 509,1 M€ en croissance de +8,3%, dont +2,8% en organique. Cette accélération a été obtenue grâce au dynamisme des activités automobiles et le retour à la croissance du ferroviaire. La capacité de diversification du Groupe lui a permis de stabiliser ses ventes dans le secteur de l'aéronautique en dépit du repli de la demande chez Airbus. Le succès de la transformation de la Business Unit France est remarquable. Il s'est traduit par l'augmentation de 70% de son résultat opérationnel d'activité en 2016 à 36,3 M€, soit un taux de marge de 7,1%.

En y incluant les subventions perçues en France, ce taux ressort à 9,9%, en ligne avec les marges normatives du secteur. La bonne dynamique commerciale et l'accélération des recrutements depuis le second semestre 2016 permettent d'anticiper une croissance organique 2017 de la Business Unit supérieure à celle de 2016, avec une nouvelle amélioration de ses marges.

1.2.2.2 - Les activités réalisées en Allemagne

Les ventes de l'Allemagne ont crû de +14,8% à 386,8 M€ en 2016, dont +10,9% en organique. La grande majorité des clients affiche une forte croissance. Le Groupe a enregistré une hausse soutenue de ses ventes avec Daimler et une progression à deux chiffres avec Audi, BMW, Bosch et Porsche. Le résultat opérationnel d'activité de la Business Unit augmente de plus de 15% à 25,2 M€, soit une marge de 6,5%. Nos performances et nos actions préparent le futur.

La régionalisation lancée au second trimestre 2016 autour de trois grands bassins industriels (Allemagne du Nord, du Sud-Ouest et du Sud-Est), associée aux acquisitions d'Auronik, Erlkönig et Gigatronik (début 2017) va renforcer l'agilité de la Business Unit, sa proximité avec les clients et son expertise dans les technologies d'avenir.

A l'instar de la France, la forte dynamique de recrutements et le succès de cette transformation favoriseront la diversification et l'amélioration progressive des marges de la Business Unit.

1.2.2.3 - Les activités Internationales (hors Allemagne)

Les activités internationales (hors Allemagne) enregistrent, en 2016, une progression de leurs ventes de 16,5% dont +2,7% en organique à 226,8 M€. Ce ralentissement temporaire est imputable au déclin des activités Oil&Gas, à une base de comparaison élevée et à l'arrêt des activités déficitaires de Matis. La croissance des activités internationales hors Matis et Oil&Gas s'élève à +8,6% sur l'ensemble de l'année.

Cette forte croissance permet au Groupe de dépasser pour la première fois de son histoire le cap des 3 000 collaborateurs à l'international, et d'y avoir une taille critique dans 4 régions : le Benelux, l'Italie, l'Espagne, et le République Tchèque. Le résultat opérationnel d'activité de la Business Unit s'élève à 25,0 M€. La marge d'activité ressort à 11%, en dépit de l'environnement Oil&Gas défavorable. La poursuite de la diversification du Groupe et la constitution d'un pôle Life Sciences unique constitueront des moteurs de croissance et de progression des marges de la Business Unit à moyen terme.

Note 1.3 - Activité en matière de recherche et développement

Les frais de recherche et développement engagés en 2016 se sont élevés à 52 471 K€ et sont enregistrés en charges de l'exercice, soit 4,7% du chiffre d'affaires (5,2% en 2015).

Note 1.4 - Evolution et perspectives d'avenir du Groupe

- -> Le Groupe a dépassé, en 2016 et pour la 3^e année consécutive, ses objectifs en termes de chiffre d'affaires et de marges. Ses bonnes performances lui permettent d'être en avance sur son plan stratégique 2018 et posent les bases de son développement futur.
- -> 2017 va marquer une étape clé de notre équilibre européen et de la progression de nos offres stratégiques.
- Le Groupe anticipe une activité dynamique tirée par le secteur de la mobilité. AKKA Technologies bénéficiera également de l'intégration d'Erlkönig et Gigatronik, acteur clé de l'internet des objets en Allemagne, et des deux acquisitions annoncées début février dans les Sciences de la Vie, CTP System et Edelway. Le Groupe dépassera ainsi dès 2017 son objectif de 1,2 Md€ de chiffre d'affaires, initialement fixé pour 2018. Dans ce contexte, le Groupe anticipe une croissance organique des ventes de chacune de ses 3 Business Units en 2017, conjuguée à une nouvelle amélioration de ses marges.
- -> La transformation réalisée en France avec succès, la diversification opérée en Allemagne et le maintien de marges élevées à l'international placent le Groupe dans une situation confortable pour atteindre ses objectifs de résultat opérationnel d'activité de 100 M€ en 2018 avec une marge opérationnelle d'activité comprise entre 8 et 10%.

Note 1.5 - Évènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

- -> Accélération dans les Life Sciences: le Groupe a renforcé sa montée en valeur ajoutée tout en développant ses offres technologiques et en accentuant sa diversification géographique et clients dans les Life Sciences. Les acquisitions de CTP SYSTEM et EDELWAY début 2017 vont lui permettre de déployer ses savoir-faire à l'international auprès du top 10 mondial des industriels de la santé dans les domaines du génie des procédés, équipements, installations générales, affaires règlementaires, assurance qualité et gestion de projets.
- -> Montée en compétence dans les technologies du futur: AKKA Technologies a finalisé l'acquisition du Groupe GIGATRONIK le 3 mars 2017. Cette acquisition est soumise à l'approbation des autorités allemandes de la concurrence. Associée aux récentes acquisitions des sociétés Erlkönig, de la marque Bertone, et à celle d'Auronik réalisée fin 2014, elle renforce l'expertise technologique du Groupe et son positionnement à forte valeur ajoutée dans les segments automobiles de demain : plateformes hybrides, objets connectés, Internet des Objets, navigation autonome et informatique embarquée. GIGATRONIK permettra également à AKKA Technologies d'accélérer son expansion en Allemagne, auprès des principaux constructeurs et équipementiers automobiles, notamment auprès d'Audi, BMW, Daimler, Ford, Porsche et Volkswagen.
- -> Mise en place d'un programme de NEU CP (Negociable European Commercial Paper) : AKKA Technologies a mis en place avec succès, au cours du premier trimestre 2017, un programme de 200 M€ de NEU CP. Après la mise en place, au 1er juillet 2016, d'une nouvelle ligne de crédit bancaire de type revolving de 200 M€ et d'une durée de 5 ans à des conditions très attractives, le Groupe continue de montrer son dynamisme et sa créativité. Ces nouveaux financements renforcent sa force de frappe tout en diminuant son coût de financement. Ils lui permettent également d'étendre la maturité de sa dette toute en diversifiant ses sources de financement, via une internationalisation accrue de son pool bancaire et de ses prêteurs. Il donne au Groupe une flexibilité accrue pour poursuivre sa diversification en organique et via des acquisitions ciblées.

Note 2 - Résultats du Groupe

En préambule, nous vous rappelons ci-après les sociétés filiales consolidées sur l'exercice clos le 31 décembre 2016.

| Sociétés | % de contrôle | % d'intérêt | Méthode de consolidation (1) | Pays d'installation |
|---|---------------|-------------|---------------------------------|------------------------|
| AKKA TECHNOLOGIES SE | - | - | SC | France |
| EROCONSEIL PACIFIC SAS | 100% | 100% | IG | Polynésie Française |
| EROCONSEIL SAS | 100% | 100% | IG | France |
| KKA AEROCONSEIL ESPANA SL | 100% | 100% | IG | Espagne |
| KKA BENELUX SA | 100% | 100% | IG | Belgique |
| KKA DEUTSCHLAND GmbH | 100% | 100% | IG | Allemagne |
| IKKA DEVELOPMENT UK (ex-AEROCONSEIL UK LTD) | 100% | 100% | IG | Grande Bretagne |
| KKA TECHNOLOGIES DEVELOPMENT SARL | 100% | 100% | IG | Luxembourg |
| IKKA GROUPE AMERIQUE DU NORD INC | 100% | 100% | IG | Canada |
| KKA GERMANY GmbH | 100% | 100% | IG | Allemagne |
| KKA I&S SAS | 100% | 100% | IG | France |
| IKKA INFORMATIQUE ET SYSTEMES SAS | 100% | 100% | IG | France |
| AKKA INGENIERIE DOCUMENTAIRE SAS | 100% | 100% | IG | France |
| KKA INGENIERIE PROCESS SAS | 100% | 100% | IG | France |
| IKKA INGENIERIE PRODUIT SAS | 100% | 100% | IG | France |
| KKA ITALIA SRL | 100% | 100% | IG | Italie |
| KKA LIFE SCIENCE SAS | 100% | 100% | IG | France |
| KKA MANAGER SARL | 100% | 100% | IG | France |
| KKA MIDDLE EAST DMCC | 100% | 100% | IG | Dubai |
| KKA OCTOGON GmbH | 100% | 100% | IG | Allemagne |
| KKA RESEARCH SAS | 100% | 100% | IG | France |
| KKA ROMSERV SRL | 100% | 100% | IG | Roumanie |
| IKKA SERVICES SAS | 100% | 100% | IG | France |
| IKKA SWITZERLAND SA | 100% | 100% | IG | Suisse |
| TP AUTOMOTIVE TESTING PAPENBURG GmbH | 100% | 65% | IG | Allemagne |
| AURONIK GmbH | 100% | 100% | IG | Allemagne |
| AURONIK Services GmbH | 100% | 100% | IG | Allemagne |
| UTONATIC GmbH | 100% | 100% | IG | Allemagne |
| ASCIOPE SAS | 100% | 100% | IG | France |
| ORIALIS AECWA SL | 51% | 51% | IG | Espagne |
| ORIALIS ANGOLA SL | 100% | 100% | IG | Angola |
| ORIALIS CEMAC SARL | 100% | 100% | IG | France |
| ORIALIS CONGO SA | 70% | 70% | IG | Congo |
| ORIALIS EAST SARL | 75% | 75% | IG | France |
| IKKA ENERGY SAS (ex-CORIALIS ENGINEERS) | 100% | 100% | IG | France |
| ORIALIS IBERICA SL | 100% | 100% | IG | Espagne |
| ORIALIS INGENIEROS SL | 100% | 100% | IG | Espagne |
| KIS FRANCE SAS | 100% | 100% | IG | France |
| KIS SAS | 100% | 100% | IG | France |
| PSCO EUROPE S.r.o. | 100% | 100% | IG | Slovaquie |
| PSCO RESOURCING LIMITED | 100% | 100% | IG | Grande Bretagne |
| PSCO Srl | 100% | 100% | IG | Italie |
| RDIMAT SAS | 99,97% | 99,97% | IG | France |
| RLKONIG MANAGEMENT CONSULTING BEIJING Ltd. | 100% | 100% | IG | Chine |
| RLKONIG GmbH | 100% | 100% | IG | Allemagne |
| RLKONIG HOLDING GmbH | 100% | 100% | IG | Allemagne |
| RLKONIG TECHNOLOGY GmbH | 100% | 100% | IG | Allemagne |
| SEPILOG SAS | 100% | 100% | IG | France |
| MATIS BENELUX SPRL | 100% | 100% | IG | Belgique |
| MATIS DO BRASIL CONSULTORIA E PROJETOS INDUSTRIALS LTDA | 100% | 100% | IG | Brésil |
| NATIS HOLDING SAS | 100% | 100% | IG IC | France |
| NATIS INFORMATIONS TECHNOLOGIES SAS | 100% | 100% | IG | France |
| IATIS INTERNATIONAL SA IATIS NETHERLANDS BV | 100% | 100% | IG | France Page Page |
| | 100% | 100% | IG | Pays-Bas |
| MATIS TECHNOLOGIES - M.T. SA | 100% | 100% | IG | France |
| IB SIM TECHNOLOGY Co. Ltd. | 100% | 65% | IG | Chine |
| IBTECH BOHEMIA s.r.o. | 100% | 65% | IG | République Tchèqu |
| IBTECH CONSULTING GmbH IBTECH EMC GmbH | 100% | 65% | IG IG | Allemagne |
| IBTECH EMC GMDH IBTECH GROUP GmbH & Co. KGaA | 100% | 65% | IG IG | Allemagne Allemagne |
| | 65% | 65% | | J |
| IBTECH HUNGARY ENGINEERING AND CONSULTING LLC | 100% | 65% 65% | IG IG | Hongrie Turquie |
| IBTECH MUHENDISLIK VE DANISMANLIK Limited Sirketi LLC IBTECH NORTH AMERICA Inc. | 100% | | | |
| | 100% | 65% | IG | USA |
| MBTECH VERWALTUNGS - GmbH | 65% | 65% | IG | Allemagne |
| IB-TECHNOLOGY NA LLC. | 100% | 65% | IG | USA |
| MODELISATION ASSISTANCE TECHNIQUE INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE (MATIS) SA | 100% | 100% | IG | France |
| ROCEDA MODELBAU GmbH | 100% | 65% | IG | Allemagne |
| ROJEKTEXPERTISE GmbH | 100% | 100% | IG | Allemagne |
| REAL FUSIO SAS | 100% | 100% | IG | France |
| SYSTEM DESIGN GmbH | 100% | 65% | IG | Allemagne |
| /ELOCITY 368 Ltd (ex-AKKA DEVELOPMENT UK Ltd) | 100% | 100% | IG | Grande Bretagne |

⁽¹⁾ SC = société consolidante; IG = intégration globale

Note 2.1 - Examen des comptes et résultats

Nous vous présentons dans le tableau ci-après une synthèse des principaux indicateurs du compte de résultat consolidé selon les normes IFRS pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2016.

| Montants en milliers d'euros | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 |
|----------------------------------|--------------|--------------|
| Chiffre d'affaires | 1 122 671 | 1 001 687 |
| Résultat opérationnel d'activité | 77 190 | 60 828 |
| Résultat opérationnel courant | 77 059 | 60 751 |
| Résultat opérationnel | 42 785 | 47 906 |
| Résultat avant impôt | 32 458 | 41 385 |
| Résultat net consolidé | 16 908 | 32 570 |
| Résultat net part du Groupe | 12 715 | 26 229 |
| Résultat global consolidé | 14 967 | 34 312 |
| Résultat global part du Groupe | 11 027 | 27 784 |

Nous vous exposons une synthèse de notre bilan consolidé selon les normes IFRS, exprimé en milliers d'euros :

| ACTIF - Montants en milliers d'euros | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 |
|---|--------------|--------------|
| Goodwill | 218 183 | 192 586 |
| Autres actifs non courants | 163 285 | 159 972 |
| Actifs non courants | 381 468 | 352 558 |
| Créances courantes et stocks | 311 056 | 337 656 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 158 958 | 215 120 |
| Actifs courants | 470 013 | 552 776 |
| TOTAL ACTIF | 851 481 | 905 334 |

| PASSIF - Montants en milliers d'euros | 31 déc. | 2016 31 déc. 2015 |
|---------------------------------------|---------|---------------------------|
| Capitaux propres - Part du Groupe | 199 9 | 9 <mark>63</mark> 199 661 |
| Intérêts des minoritaires | 29 5 | 31 25 577 |
| Passifs financiers non courants | 241 3 | 288 300 |
| Autres Passifs non courants | 24 9 | 86 21 330 |
| Passifs financiers courants | 14.7 | 54 21 237 |
| Autres passifs courants | 340 9 | 349 229 |
| TOTAL PASSIF | 851 4 | 905 334 |

Note 2.2 - Analyse de l'évolution des résultats et de la situation financière du Groupe

Note 2.2.1 - Chiffre d'affaires

Au 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe AKKA Technologies augmente de 12,1%. L'accélération de la croissance organique en 2016 a été accompagnée de la poursuite de notre programme d'acquisitions ciblées.

Chiffre d'affaires consolidé par origine géographique :

| | % France | % Allemagne | % International (hors Allemagne) |
|---------------|----------|-------------|----------------------------------|
| Exercice 2016 | 45,3% | 34,5% | 20,2% |
| Exercice 2015 | 47,0% | 33,6% | 19,4% |

Les activités internationales ont accéléré leur développement en 2016. L'international (hors Allemagne) a dépassé en 2016 les 3 000 salariés et 4 régions ont atteint la taille critique.

Le chiffre d'affaires de l'international (yc Allemagne) a progressé de +15,4% dont +7,8% en organique sur l'ensemble de l'année. Cela a représenté 54,6% des ventes du Groupe en 2016 (53,1% en 2015).

La France a également accéléré sa croissance sur l'ensemble de l'année 2016. Cependant, et conformément aux objectifs stratégiques, la croissance encore plus forte de l'international (yc Allemagne) ces dernières années, dilue progressivement le poids de la BU France.

A l'horizon de 2018, la stratégie du Groupe est de s'appuyer sur un pilier franco-allemand (40% du CA chacun) afin de constituer le socle européen.

Note 2.2.2 - Résultat opérationnel d'activité

Le résultat opérationnel d'activité s'élève à 77 190 K€ pour l'année 2016.

En pourcentage du chiffre d'affaires, le résultat opérationnel d'activité représente 6,9% en 2016 contre 6,1% en 2015. Cette performance est principalement liée à la progression de la marge opérationnelle de la BU France de 2,5 point à 7,1% sur l'année.

Note 2.2.3 - Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel est de 42 785 K€ et la charge liée aux actions gratuites et aux stock-options est de 131 K€ en 2016 (77 K€ en 2015).

Il est affecté par une provision sur le crédit d'impôt recherche (« CIR ») de 24 M€. Une décision du Conseil d'Etat a validé, fin 2016, l'application rétroactive du changement de doctrine de l'administration fiscale sur le CIR. Une dépréciation exceptionnelle de 24 M€ a été constatée sur le CIR des années 2010 à 2014 pour tenir compte de ce changement. Cette dépréciation n'a aucun impact sur la trésorerie d'AKKA Technologies, le crédit d'impôt relatif aux exercices concernés n'ayant pas été encaissé par le Groupe. Ce changement de doctrine n'affecte pas les comptes du Groupe pour les années postérieures à 2014, AKKA Technologies s'étant conformé par prudence à la nouvelle doctrine fiscale.

Le succès et le potentiel de ses activités françaises permettront au Groupe de poursuivre ses efforts de R&D dans les prochaines années afin d'accentuer ses savoir-faire et son leadership en terme d'innovation.

Note 2.2.4 - Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net est en légère diminution à 0,8% du chiffre d'affaires (contre 1,0% en 2015).

Note 2.2.5 - Impôt sur les sociétés

La charge d'impôt sur les sociétés s'élève à 15 550 K€ pour 2016, soit un taux égal à 47,9% (vs 21,3% en 2015) du résultat avant impôt. Cette charge d'impôt inclut 6 800 K€ de charge de CVAE.

Le taux effectif d'impôt est en augmentation par rapport à 2015 en raison des effets conjugués de la provision exceptionnelle pour subventions R&D de 24 049 K€ non déductible, et de la charge d'impôts différés de 3 493 K€ liée à la réduction du taux d'IS en France à 28,92% à partir de 2019.

Note 2.2.6 - Résultat net consolidé

Le résultat net consolidé part du Groupe atteint 12 715 K€ en 2016 (contre 26 229 K€ en 2015) et représente 0,65 € par action contre 1,33 € en 2015. Il est affecté par la provision CIR.

Hors provision de 24 049 K€ sur le CIR, le résultat net consolidé part du Groupe s'élève à 36 764 K€, soit 1,87€ par action.

| En milliers d'euros | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 |
|--|--------------|--------------|
| Résultat net part du Groupe | 12 715 | 26 229 |
| Provision CIR | 24 049 | - |
| Résultat net part du Groupe hors provision CIR | 36 764 | 26 229 |

Note 2.2.7 - Résultat global

| ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ en milliers d'euros | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 |
|---|--------------|--------------|
| RESULTAT NET CONSOLIDE | 16 908 | 32 570 |
| Gains et perte actuariels sur engagement de retraite | (1 279) | 1 132 |
| Effet de l'impôt relatif aux éléments non recyclables | 390 | (367) |
| Eléments non recyclables au compte de résultat | (889) | 765 |
| Gains et perte sur instruments financiers de couverture | (599) | (371) |
| Variation des écarts de conversion | (653) | 1 225 |
| Effet de l'impôt relatif aux éléments recyclables | 200 | 124 |
| Eléments recyclables au compte de résultat | (1 052) | 978 |
| RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE | 14 967 | 34 312 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 3 940 | 6 528 |
| Part du Groupe | 11 027 | 27 784 |

Note 2.2.8 - Goodwill

Le goodwill, constitué des écarts d'acquisition et des fonds de commerce, s'élève à 218 183 K€ au 31 décembre 2016 contre 192 586 K€ lors de l'exercice précédent. L'augmentation de ce poste est principalement liée à l'acquisition d'Erlkönig.

Note 2.2.9 - Variation de la trésorerie

| Tableau des flux de trésorerie - en milliers d'euros | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 |
|---|--------------|--------------|
| Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires d'ouverture | 215 120 | 220 079 |
| Flux net de trésorerie lié aux activités opérationnelles | 72 566 | 39 339 |
| Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement | (55 101) | (60 693) |
| Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement | (73 556) | 16 232 |
| Incidence des variations de cours de monnaies étrangères | (71) | 163 |
| Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires de clôture | 158 958 | 215 120 |

Pour rappel, le 1^{er} mars 2013, le Groupe a procédé à une émission obligataire par placement privé. Le montant de cette émission s'élève à 100 M€ avec une maturité de 5 ans et 4 mois (échéance 29 juin 2018) avec un coupon annuel de 4,45%.

Le 30 octobre 2014, le Groupe a poursuivi la structure son financement à moyen terme en plaçant un emprunt de type Shuldscheindarlehen (placement de droit allemand). Ce financement de 140 millions d'euros a une maturité de 5-7 ans. Il comprend une part fixe et une part variable entièrement couverte par un contrat de SWAP.

Le 30 juin 2016, AKKA Technologies a souscrit un nouveau contrat de revolving pour un montant de 200 M€ pour une durée de 5 ans. Le contrat en place depuis le 12 avril 2012 et renégocié en décembre 2014 s'est terminé sur le premier semestre 2016.

Le Groupe bénéficiait ainsi d'une position brute de trésorerie positive de 215 M€ au 31 décembre 2015. Cette trésorerie a diminué en 2016, à 159 M€ au 31 décembre, notamment en raison des investissements importants pour la croissance future (acquisitions et CAPEX) et le remboursement anticipé d'un crédit RCF. Les activités opérationnelles ont dégagé 73 M€ de trésorerie sur l'exercice, ce qui a permis de financer la majeure partie de ces investissements, le solde étant financé par tirage sur les lignes de crédit existantes.

Note 2.2.10 - Capitaux propres

Les capitaux propres s'élèvent au 31 décembre 2016 à 229 495 K€ contre 225 238 K€ au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 1,9%. Au 31 décembre 2016, les capitaux propres représentent 27% du total du bilan.

Les principales variations des capitaux propres sont les suivantes :

- le bénéfice net consolidé de l'exercice 2016 pour 16 908 K€;
- la variation des autres éléments du résultat global pour (1 941) K€;
- l'achat d'un bloc d'actions propres pour (360) K€;
- les dividendes versés aux actionnaires en 2016, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 pour (9 830) K€.

Note 2.2.11 - Endettement

| | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 |
|--|--------------|--------------|
| Endettement financier net/Capitaux propres | 42,3% | 41,9% |
| Endettement financier net/Chiffre d'affaires | 8,7% | 9,4% |
| Coût de l'endettement financier net/Chiffre d'affaires | 0,8% | 1,3% |

Compte tenu des acquisitions réalisées sur la période, la dette nette (y.c dette de sauvegarde) s'éleve à 97 136 K€ au 31 décembre 2016 contre 94 417 K€ au 31 décembre 2015. Le gearing est de 42,3%, vs 41,9% fin 2015. Ce niveau permettra au Groupe de poursuivre en 2017 sa politique d'acquisitions ciblées et accélératrices de diversification de ses activités internationales.

Note 2.2.12 - Couverture de taux

Le Groupe a signé le 30 octobre 2014 une couverture de taux sur le Shuldscheindarlehen afin d'anticiper la hausse des taux d'intérêt de l'Euribor 6 mois. L'instrument financier dérivé est un contrat de SWAP dont les caractéristiques sont les suivantes :

- SWAP à taux fixe de 0,465% sur la part d'emprunt à maturité 5 ans (échéance 30 octobre 2019) pour un montant de 67,0 M€,
- SWAP à taux fixe de 0,710% sur la part d'emprunt à maturité 7 ans (échéance 30 octobre 2021) pour un montant de 13,5 M€.

Cet instrument de couverture répond à la définition du cash flow hedge. Sa juste valeur a été enregistrée pour (599) K€ en autres éléments du résultat global au 31 décembre 2016.

Note 2.3 - Description des principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté

Les facteurs de risques ci-après sont présentés selon le principe de matérialité, conformément à la recommandation de l'AMF. Les risques présentés dans les paragraphes 2.3.6 à 2.3.10 sont considérés comme moins matériels.

Note 2.3.1 - Risques liés à l'activité et aux clients

Les activités du Groupe AKKA Technologies sont réparties sur de nombreux clients implantés dans différents pays et dans les principaux domaines d'activité industrielle, limitant ainsi l'exposition du Groupe aux aléas d'une évolution conjoncturelle défavorable.

En outre, la clientèle est constituée de Grands Groupes industriels et tertiaires français et étrangers qui, le plus souvent, travaillent avec AKKA Technologies à travers différents donneurs d'ordre.

Le travail de diversification client, essentiel dans notre stratégie des équilibres est un enjeu clé du plan stratégique PACT17. Cette diversification a été une réussite ces dernières années avec un poids du top 10 qui a diminué de 5 points en 2 ans. Cette tendance va s'accentuer dans les mois et années à venir au moyen de notre stratégie commerciale combinée à notre stratégie de croissance externe. En effet, Gigatronik permet une diversification client dans l'automobile en Allemagne, et CTP System & Edelway apportent une diversification sectorielle dans les « Life sciences » et atténuent ainsi le poids de la mobilité dans notre activité.

En 2016, le premier client du Groupe, DAIMLER, représente 24,4% du chiffre d'affaires (25,7% en 2015). En 2016, les 10 premiers clients du Groupe représentent 62,9% du chiffre d'affaires consolidé (62,0% en 2015 et 67,8% en 2014).

Note 2.3.2 - Risques liés au personnel et aux dirigeants

La relation avec les clients s'organise autour de plusieurs interlocuteurs afin de limiter les effets de départ ou d'absence d'un collaborateur ou d'un dirigeant.

Les principaux dirigeants du Groupe sont actionnaires de la société AKKA Technologies.

Le Groupe a également mis en place en 2005 un Plan d'Epargne Entreprise (PEE) ouvert aux salariés présents dans les sociétés françaises adhérentes du Groupe depuis au moins 3 mois, ainsi qu'en 2006 un Fonds Commun de Placement AKKA Technologies ouvert dans des conditions attractives.

Enfin, la culture forte du Groupe permet de conforter la fidélité de l'effectif. Le turn-over atteint 17,1% en 2016 (16,5% en 2015).

Note 2.3.3 - Risques liés aux opérations de croissance externe

Les opérations de croissance externe sont envisagées lorsque celles-ci présentent un intérêt stratégique pour le Groupe en termes d'implantation géographique ou de complémentarité métier. La décision d'investissement est prise après avoir diligenté et analysé l'audit complet de la société cible (opérationnel, financier, fiscal, social, et des affaires).

La mise en œuvre de cette stratégie dépend de la capacité de la Société à identifier des cibles attractives, à réaliser ces acquisitions à des conditions satisfaisantes, à les intégrer dans ses opérations et à aboutir à un développement commercial harmonieux, dans le respect de la stratégie des équilibres qui quide la croissance du Groupe depuis son origine.

AKKA Technologies peut avoir à financer ces acquisitions en empruntant ou en recourant à des produits financiers, ce qui pourrait lui faire prendre des risques financiers et lui imposer certaines restrictions ou avoir un impact dilutif pour ses actionnaires.

Par ailleurs, l'acquisition de sociétés, tout comme la conclusion d'autres transactions d'importance, fait généralement peser des coûts complémentaires liés à ces opérations.

L'activité, la situation financière, les résultats, le développement et les perspectives de la Société à moyen et long terme pourraient être significativement affectés par la réalisation de l'un ou plusieurs de ces risques.

Note 2.3.4 - Risques juridiques

La Direction Générale de chaque région, avec le support de son Directeur Financier et de la Direction Juridique Groupe, s'assure du respect par l'entreprise des lois et règlements en vigueur.

Tout contentieux fait l'objet d'une information immédiate à la Direction Générale du Groupe.

La majorité des situations litigieuses avérées ou potentielles est traitée par la Direction Générale et la Direction Administrative et Financière de la société concernée, avec le support de la Direction Juridique, dans les domaines commercial, administratif et celui des assurances.

La Direction Juridique peut avoir recours à des conseils externes en matière contentieuse ou précontentieuse.

En matière de contrats commerciaux, la société a mis en place depuis 2007 une Direction Générale Grands Comptes qui coordonne l'analyse commerciale et juridique des projets. Ainsi, les contrats clients, en particulier ceux engageant plus d'une société du Groupe ou assortis d'une obligation de résultat, sont centralisés par la holding.

A ce jour et à la connaissance du Groupe, il n'existe pas de litige non provisionné pouvant avoir une incidence significative pour l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine du Groupe.

Cf. paragraphe 9 des Comptes consolidés au 31 décembre 2016.

Note 2.3.5 - Risque concurrentiel

La présence du Groupe sur les principaux bassins d'activité européens et internationaux et son référencement auprès des donneurs d'ordre industriels majeurs placent le Groupe parmi les acteurs référents du secteur.

La majorité des grands clients a mis en place une politique de rationalisation de leur recours aux sociétés de Conseil en Technologies ce qui a entrainé la réduction du nombre de partenaires référencés au profit d'acteurs plus importants.

Ces acteurs organisent régulièrement des référencements (tous les 3 ans en moyenne). AKKA a confirmé en 2016 l'ensemble de ses référencements significatifs.

Il pourrait cependant arriver à l'avenir que le Groupe perde un référencement ce qui aurait un impact temporaire sur ses ventes, son taux d'activité et sa rentabilité.

L'organisation du Groupe AKKA Technologies lui confère cependant une réactivité et une souplesse élevées qui lui permettent de s'adapter très rapidement aux évolutions de ses marchés et des demandes de ses clients.

La dispersion géographique et sectorielle des ventes du Groupe et la segmentation de son offre atténuent également ce risque.

La maîtrise des différentes étapes des projets, de la R&D jusqu'à leur industrialisation, son organisation autour de ses centres d'expertise, et son savoir-faire unique dans les projets clés en main constituent également des atouts concurrentiels indéniables qui expliquent sa résilience passée.

Note 2.3.6 - Risque de change

Cf. paragraphe 4.13.3 des Comptes consolidés au 31 décembre 2016.

Note 2.3.7 - Risque sur placements et contrepartie

Cf. paragraphe 4.13.4 des Comptes consolidés au 31 décembre 2016.

Note 2.3.8 - Risques environnementaux

Compte tenu de notre métier, l'activité des sociétés du Groupe n'a pas d'implication en matière d'environnement (cf. note 7 et rapport RSE inclus au document de référence note 9.4).

Note 2.3.9 - Risque de taux

Cf. paragraphe 4.13.1 des Comptes consolidés au 31 décembre 2016.

Note 2.3.10 - Risque de liquidité

Cf. paragraphe 4.13.2 des Comptes consolidés au 31 décembre 2016.

Note 2.4 - Informations sociales

Effectif moyen des sociétés consolidées :

| | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 |
|------------|--------------|--------------|
| Cadres | 9 197 | 8 427 |
| Non cadres | 3 528 | 3 092 |
| TOTAL | 12 725 | 11 519 |

L'effectif fin de période au 31 décembre 2016 est de 13 252 collaborateurs (12 222 au 31 décembre 2015).

9.1.2 - Présentation des Comptes Sociaux d'AKKA Technologies SE au cours de l'exercice

Note 1 - Activité de la Société

Note 1.1 - Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2016, la société a poursuivi son rôle de holding animatrice pour l'ensemble des sociétés du Groupe.

Nous vous présentons dans le tableau ci-après une synthèse des principaux agrégats du compte de résultat pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015.

| Compte de Résultat Montants en milliers d'euros | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 |
|--|--------------|--------------|
| Chiffre d'affaires net | 17 590 | 14 470 |
| Résultat d'exploitation | (4 744) | (4 949) |
| Résultat financier | 11 262 | 14 017 |
| Résultat exceptionnel | (34) | (83) |
| Impôt sur les bénéfices | (2 948) | (259) |
| Bénéfice ou perte | 9 431 | 9 244 |

Nous vous exposons une synthèse de notre bilan, exprimé en milliers d'euros :

| Bilan Actif Montants en milliers d'euros | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 |
|---|--------------|--------------|
| Immobilisations incorporelles et corporelles nettes | 695 | 274 |
| Immobilisations financières nettes | 159 718 | 158 527 |
| Actif immobilisé | 160 413 | 158 801 |
| Créances nettes | 339 624 | 278 543 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 33 014 | 118 339 |
| Actif immobilisé | 372 637 | 396 881 |
| Comptes de régularisation | 1 802 | 2 606 |
| TOTAL ACTIF | 534 852 | 558 288 |

| Bilan Passif Montants en milliers d'euros | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 |
|--|--------------|--------------|
| Capitaux propres | 82 175 | 82 602 |
| Provisions pour risques et charges | 505 | 896 |
| Dettes financières | 445 187 | 464 987 |
| Dettes d'exploitation | 6 960 | 8 852 |
| Dettes diverses | 25 | 951 |
| TOTAL PASSIF | 534 852 | 558 288 |

Note 1.2 - Prises de participations

Durant l'exercice 2016, la société AKKA Technologies n'a pas réalisé d'acquisition significative en direct.

Note 1.3 - Evolution prévisible et perspectives d'avenir

A l'instar des années précédentes, les objectifs pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2017 sont de favoriser l'accélération de la croissance et de l'amélioration de l'efficacité opérationnelle du Groupe. Ce qui impliquera notamment :

- la poursuite de son activité de service et son rôle d'animation auprès de ses filiales ;
- la poursuite de la construction d'une organisation capable de répondre aux besoins d'un Groupe de plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires consolidé;
- le renforcement de la gouvernance du Groupe et de ses principales business unit tout en respectant les valeurs familiales du Groupe ;
- la poursuite de la veille technologique afin de saisir les éventuelles opportunités de croissance externe qui permettront d'accélérer les développements futurs du Groupe.

Note 1.4 - Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Mise en place d'un programme de NEU CP (Negociable European Commercial Paper): AKKA Technologies a mis en place avec succès, au cours du premier trimestre 2017, un programme de 200 M€ de NEU CP. Après la mise en place, au 1er juillet 2016, d'une nouvelle ligne de crédit bancaire de type revolving de 200 M€ et d'une durée de 5 ans à des conditions très attractives, le Groupe continue de montrer son dynamisme et sa créativité. Ces nouveaux financements renforcent sa force de frappe tout en diminuant son coût de financement. Ils lui permettent également d'étendre la maturité de sa dette tout en diversifiant ses sources de financement, via une internationalisation accrue de son pool bancaire et de ses prêteurs. Il donne au Groupe une flexibilité accrue pour poursuivre sa diversification en organique et via des acquisitions ciblées.

Note 1.5 - Information sur les délais de paiement

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, comme suit :

Tableau du solde des dettes fournisseurs au 31 déc. 2016 et au 31 déc. 2015 par dates d'échéance (en K€)

| Fournisseurs Hors Groupe | - 30 | ours | Entre 30 et 60 jours | | + 60 jours | | TOTAL TTC | |
|--------------------------|------|------|----------------------|------|------------|------|-----------|------|
| | 2015 | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 | 2016 |
| Dettes à échoir | 539 | 728 | 30 | - | - | - | 569 | 728 |
| Dettes échues | 82 | 25 | 148 | 73 | 44 | (38) | 274 | 60 |
| Montant Total TTC | 621 | 753 | 179 | 73 | 44 | (38) | 844 | 788 |

| F | - 30 j | jours | Entre 30 et 60 jours | | + 60 jours | | TOTALTTC | |
|---------------------|---------------|-------|----------------------|------|------------|-------|----------|-------|
| Fournisseurs Groupe | 2015 | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 | 2016 |
| Dettes à échoir | 1 413 | 991 | 287 | - | - | - | 1 700 | 991 |
| Dettes échues | 112 | - | 206 | 585 | 2 598 | 1 177 | 2 916 | 1 763 |
| Montant Total TTC | 1 526 | 991 | 492 | 585 | 2 598 | 1 177 | 4 615 | 2 754 |

Note 2 - Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2016.

La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel selon la définition de l'article L. 225-102 du Code de commerce s'élevait au 31 décembre 2016 à 1,0%.

Nous vous rappelons qu'il a été mis en place pour les salariés du Groupe un FCPE dénommé AKKA ACTIONNARIAT et que ce FCPE a souscrit, en mars 2006 à une augmentation de capital qui lui a été réservée pour un montant de 27 901,08 euros.

Note 3 - Autocontrôle

Au 31 décembre 2016, notre Société possédait 618 267 actions en propres, soit 3,04% du capital social :

| | 31 déc. 2015 | Acquisitions | Diminutions | Impact variation du capital (1) | 31 déc. 2016 |
|---|--------------|--------------|-------------|------------------------------------|--------------|
| Actions propres détenues directement par AKKA Technologies | 541 227 | 13 760 | - | 55 498 | 610 485 |
| Actions propres détenues par l'intermédiaire du programme de rachat d'actions | 8 083 | 280 820 | (281 580) | 459 | 7 782 |
| Nombre total d'actions propres | 549 310 | 294 580 | (281 580) | 55 957 | 618 267 |

⁽¹⁾ Impact de l'attribution d'une action pour 10 actions détenues

Note 4 - Options de souscription ou d'achats d'actions

Nous vous informons qu'aucune option de souscription ou d'achats d'actions n'a été attribuée au cours de l'exercice 2016.

Note 5 - Résultats - Affectation

Note 5.1 - Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Pour les comptes sociaux, les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Pour les comptes consolidés, le Groupe fait évoluer, le cas échéant, ses règles et méthodes comptables conformément aux modifications du référentiel IFRS.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent vous est transmis à titre comparatif.

Note 5.2 - Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 9 431 404,32 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

| Bénéfice de l'exercice | 9 431 404,32 euros |
|---|--------------------|
| A la réserve légale | 0 euros |
| Le solde | 9 431 404,32 euros |
| Augmenté du prélèvement sur le compte « autres réserves » | 2 383 531,68 euros |
| A titre de dividendes aux actionnaires | |
| Le compte « autres réserves » s'élevant ainsi à 36 227 219,28 euros Le montant du dividende par action sera de | 0,60 euros |

Cette enveloppe de dividendes tient compte du nombre d'actions auto-détenues au 21 mars 2017. Un ajustement de cette enveloppe interviendra en cas de variation du nombre d'actions auto-détenues et/ou du nombre d'actions composant le capital social entre le 21 mars 2017 et la date du détachement du dividende.

Il est précisé que :

La somme distribuée serait, le cas échéant, éligible à la réfaction de 40% définie par l'article 158-3-2 du Code Général des Impôts pour les actionnaires personnes physiques domiciliées en France.

Le paiement des dividendes serait effectué dans les 45 jours suivant l'Assemblée Générale du 15 juin 2017.

Ce dividende serait versé à toutes les actions existantes au jour de l'Assemblée à l'exception des actions auto-détenues. Toutefois, si lors de la mise en paiement, la société avait acquis de nouvelles actions propres, la somme correspondant aux dividendes non versés à raison de ces actions serait affectée au compte « autres réserves ».

Conformément aux nouvelles dispositions du Code Général des Impôts, il est pris acte que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

Pour l'exercice clos le 31/12/2013, le dividende net par titre était égal à 0,55 euro par action (soit 0,41 euro après prise en compte des mouvements intervenus sur le capital). La totalité de la somme distribuée, soit la somme de 8 945 532 euros était, le cas échéant, éligible à la réfaction de 40% définie par l'article 158-3-2 du Code Général des Impôts pour les actionnaires personnes physiques domiciliées en France.

Pour l'exercice clos le 31/12/2014, le dividende net par titre était égal à 0,50 euro par action (soit 0,41 euro après prise en compte des mouvements intervenus sur le capital). La totalité de la somme distribuée, soit la somme de 8 948 518 euros était, le cas échéant, éligible à la réfaction de 40% définie par l'article 158-3-2 du Code Général des Impôts pour les actionnaires personnes physiques domiciliées en France.

Pour l'exercice clos le 31/12/2015, le dividende net par titre était égal à 0,50 euro par action (soit 0,45 euro après prise en compte des mouvements intervenus sur le capital). La totalité de la somme distribuée, soit la somme de 9 830 278 euros était, le cas échéant, éligible à la réfaction de 40% définie par l'article 158-3-2 du Code Général des Impôts pour les actionnaires personnes physiques domiciliées en France.

Note 5.3 - Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code, qui s'élèvent à un montant global de 37 039 € et qui ont donné lieu à une imposition de 12 345 €.

Note 5.4 - Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

Note 6 - Conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce

Conventions conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016

- Convention de prestations de services d'accompagnement à l'international et de conseil en gouvernance conclue avec la société GLX CONSULTING.
 - Date d'autorisation : Conseil d'Administration du 5 janvier 2016
 - Personne concernée : Monsieur Guy LACROIX

Monsieur Guy LACROIX, administrateur, ayant quitté ses fonctions de PDG de Cofely Inéo GDF Suez le 31 décembre 2015, a conclu à la demande d'AKKA Technologies deux contrats de prestations de conseil d'une durée indéterminée par l'intermédiaire de la société GLX Consulting SAS dont il est le principal actionnaire et dirigeant.

A travers ces deux contrats, dont l'un porte sur des prestations de services d'accompagnement et l'autre sur des prestations de conseil en gouvernance, la société AKKA Technologies dispose de l'expérience que Guy LACROIX a acquise en matière de pilotage de projets complexes au sein d'une entreprise qui comprend 13 000 collaborateurs et qui est un acteur significatif du secteur du génie électrique, électronique, numérique et des systèmes d'information et de communication, autant d'activités proches des expertises proposées par AKKA Technologies.

- Un contrat de prestation d'accompagnement à l'international moyennant une rémunération annuelle de 198 000 € hors-taxes correspondant à une charge de 60 jours de prestation de consultant.
- Un contrat de consultant en gouvernance moyennant une rémunération déterminée sur la base de 3 750 € hors taxes par jour de consultant premium.

Ces contrats ont pris effet le 5 janvier 2016.

Le montant de prestations de services facturées au titre du contrat de prestation d'accompagnement à l'international sur l'exercice 2016 est de 198 000 euros hors taxes.

Le montant de prestations de services facturées au titre du contrat de consultant en gouvernance sur l'exercice 2016 est de 300 000 euros hors taxes.

- Conclusion d'un avenant au bail commercial conclu avec la société ANDROMEDE VALLEY
 - Date d'autorisation : Conseil d'Administration du 16 juin 2016
 - Personnes concernées: Monsieur Maurice RICCI, Monsieur Jean-Franck RICCI, Monsieur Nicolas VALTILLE

En date du 8 juillet 2014, et faisant suite à une autorisation du Conseil d'Administration du 17 juin 2014, la société a conclu aux côtés de sa filiale AKKA SERVICES un bail commercial en l'état futur d'achèvement avec la SCI ANDROMEDE VALLEY pour des locaux situés sur la ZAC « ANDROMEDE » à Blagnac (31700). L'immeuble a été achevé et le bail a pris effet le 9 mai 2016.

Un avenant signé en date du 22 septembre 2016 a ramené le loyer annuel de 2 318 787 euros hors TVA et hors charges à 2 169 456 euros hors TVA et hors charges, pour une surface utile de bureaux inchangée de 11 350 m2, avec effet rétroactif au 9 mai 2016.

Aucune charge n'a été constatée sur l'exercice 2016, le loyer ayant été intégralement pris en charge par la société AKKA SERVICES.

Conventions conclues au cours des exercices précédents et poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016

- Conclusion d'une garantie autonome
 - Date d'autorisation : Conseil d'Administration du 25 février 2014
 - Personnes concernées: Monsieur Maurice RICCI, Monsieur Jean-Franck RICCI, Monsieur Nicolas VALTILLE
 - Date de ratification par l'Assemblée : 9 juin 2015

Garantie de l'exécution des engagements de MBtech Group GmbH &Co KGaA envers la société RALOSA GmbH & Co KG au titre d'un bail en l'état futur d'achèvement pour la location d'un immeuble situé sur l'ancien terrain d'aviation des communes Böblingen/Sindelfingen (Allemagne). Le bail est d'une durée de 20 ans à compter de la première occupation des locaux prévue le 1^{er} octobre 2015. La garantie autonome s'élève à 42 500 000 euros.

La garantie n'a pas été exercée au cours de l'exercice 2016.

- Conclusion d'une convention de prestations de services
 - Date d'autorisation : Conseil d'Administration du 30 août 2012
 - Personne concernée : Monsieur Maurice RICCI
 - Date de ratification par l'Assemblée : 11 juin 2013

Contrat conclu à compter du 15 septembre 2012 entre AKKA Technologies et la société BMC MANAGEMENT AND INVESTMENT pour la réalisation de prestations de services correspondant à des missions commerciales, stratégiques, administratives et relationnelles dans le cadre du déploiement du Groupe en contrepartie du versement d'une redevance annuelle de 642 000 euros, complétée le cas échéant par la facturation de services supplémentaires selon le temps passé.

Le montant de prestations de services facturées au titre de ce contrat sur l'exercice 2016 est de 642 000 euros hors taxes.

Les Commissaires aux Comptes ont été régulièrement avisés de ces opérations et vous en rendront compte dans un rapport spécial.

Note 7 - Informations sociétales et environnementales

Les informations sur la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité ainsi que sur ses engagements sociétaux en faveur du développement durable et en faveur de la lutte contre les discriminations et de la promotion des diversités, listées conformément aux dispositions des articles L. 225-102-1 alinea 5, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce, figurent en note 9.4 du document de référence.

Note 8 - Administration et Contrôle de la Société

Note 8.1 - Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

Monsieur Maurice RICCI, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général

- Représentant d'AKKA Technologies
- Président de la société DUBAIA9 SAS
- Co-gérant d'AKKA MANAGER SARL
- Président de la société MB 2C SAS
- Gérant de la société SCI SAONE VALLEY
- Associé Gérant de la SCI STANDING COURCELLES
- Gérant de la société Flugfeld Valley GmbH
- Gérant d'AKKA Deutschland GmbH
- Président de VALLEY INVESTMENT
- Représentant de VALLEY INVESTMENT
- Président du Conseil d'Administration d'AKKA Italia Srl
- Président du Conseil d'Administration d'AKKA Switzerland SA
- Président d'AKKA GROUPE AMERIQUE DU NORD Inc
- Co-gérant de la société Hysys Consulting Maroc SARL
- Administrateur d'AKKA Technologies Rus LLC
- Gérant de BMC MANAGEMENT AND INVESTMENT
- Administrateur d'AKKA Middle East DMCC
- Administrateur d'AKKA DEVELOPMENT UK
- Gérant de MATIS BENELUX
- Président du Conseil d'Administration de MATIS INTERNATIONAL

Monsieur Jean-Franck RICCI, Administrateur et Directeur Général Délégué

- Dirigeant en France de la personne morale étrangère MATIS INTERNATIONAL
- Administrateur d'AKKA Italia Srl, société de droit italien
- Co-gérant de la société HYSYS Consulting Maroc SARL
- Co-prokurist de la société AKKA Deutschland GmbH
- Vice-Président d'AKKA GROUPE AMERIQUE DU NORD INC
- Administrateur d'AKKA Technologies Rus LLC
- Administrateur d'AKKA GROUP NORTH AMERICA INC
- Administrateur d'AKKA AEROCONSEIL ESPANA SL
- Administrateur d'AKKA Middle East DMCC
- Administrateur d'AKKA DEVELOPMENT UK
- Gérant de MATIS BENELUX

Monsieur Alain TISSERAND, Administrateur

- Co-gérant de la société AMF Investisseurs SARL
- Gérant de la société MATIS SARL
- Gérant de la SCI EMICAT
- Gérant associé de la SCI LIDREAN

Madame Cécile MONNOT, Administrateur

- Gérante de la société IDEACTIVE FORMATION SARL

Monsieur Nicolas VALTILLE, Administrateur et Directeur Général Délégué

- Directeur Général de la société DUBAIA9 SAS
- Co-gérant d'AKKA MANAGER SARL
- Directeur Général de la société ERDIMAT SAS
- Administrateur d'AKKA Middle East DMCC
- Administrateur d'AKKA DEVELOPMENT UK
- Co-prokurist de la société AKKA DEUTSCHLAND GmbH
- Administrateur d'AKKA AEROCONSEIL ESPANA SL
- Administrateur d'AKKA TECHNOLOGIES INDIA
- Gérant d'AKKA TECHNOLOGIES MAROC
- Administrateur d'AKKA GROUP NORTH AMERICA
- Co-gérant d'AKKA TRANS AFRICA
- Gérant de MATIS BENELUX

Mademoiselle Charlotte RICCI, Administrateur

- Présidente SAS ALYS
- Gérante SARL ADELAÏDE

Monsieur Guy LACROIX, Administrateur

- Administrateur d'ENGIE INEO
- Gérant de la société XXL LAVAGE
- Gérant associé de la SCI PORTE DE L'ILE DE France
- Président de la société GLX CONSULTING
- Membre du Conseil de Surveillance de la société DEMETER PARTNERS
- Président du SERCE (Syndicat des entreprises de génie électrique et climatique)

Note 8.2 - Rémunération des dirigeants

Note 8.2.1 - Description des éléments fixes, variables et exceptionnels composant les rémunérations des dirigeants

| Dirigeants | Rémunération fixe - équivalent brut | Rémunération variable - équivalent brut | Rémunération fixe et variable - part organismes sociaux | Jetons de présence | Avantages en nature | Régimes complémentaires de retraite | Coût Total Entreprise 2016 | Coût Total Entreprise 2015 |
|-------------------|--|--|--|--------------------------|---------------------------|---|----------------------------------|----------------------------------|
| Maurice RICCI (1) | 566 | - | 227 | Néant | - | Néant | 793 | 782 |
| Jean-Franck RICCI | 524 | - | 210 | Néant | - | Néant | 734 | 732 |
| Nicolas VALTILLE | 351 | 203 | 222 | Néant | - | Néant | 776 | 744 |
| Cécile MONNOT | 67 | - | 27 | Néant | - | Néant | 94 | 92 |
| Charlotte RICCI | - | - | - | Néant | - | Néant | - | - |
| Guy LACROIX | - | - | - | 40 | - | Néant | 40 | 40 |
| Alain TISSERAND | - | - | - | 40 | - | Néant | 40 | 40 |

⁽¹⁾ Maurice RICCI a été rémunéré pour partie au travers d'un contrat de prestation de services concluentre la société BMC MANAGEMENT AND INVESTMENT et la société AKKA Technologies pour un montant de 642 Ké au titre de l'exercice 2016.

Note 8.2.2 - Indication des engagements de rémunération différée pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux Néant.

Note 8.2.3 - Indication des engagements sur les retraites chapeaux au bénéfice des mandataires sociaux Néant.

Note 8.3 - Tableau sur les délégations en matière d'augmentation de capital

Conformément à l'article L. 225-100 alinéa 7 du Code de commerce, est joint au présent rapport de gestion un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital.

Note 8.4 - Rapport spécial sur les opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce

Vous allez également être informés par votre Conseil d'Administration, dans son rapport spécial établi conformément aux dispositions de l'article

L. 225-184 du Code de commerce, des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce concernant les options de souscription ou d'achat d'actions.

Note 8.5 - Rapport spécial sur les attributions gratuites d'actions en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-5 du Code de commerce

Dans un rapport spécial établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, votre Conseil d'Administration vous donnera toutes informations prévues par les dispositions légales, au regard des actions gratuites.

Note 8.6 - Actionnariat de la société

Note 8.6.1- Évolution du capital

| | Nombre d'actions | Valeur nominale | Montant du capital social |
|---|------------------|-----------------|---------------------------|
| 31 décembre 2015 | 18 434 264 | 1,53 | 28 204 423,92 |
| Attribution 1 action gratuite pour 10 détenues (CA du 30 mars 2016) | 1 843 426 | 1,53 | 2 820 441,78 |
| 31 décembre 2016 | 20 277 690 | 1,53 | 31 024 865,70 |

Note 8.6.2 - Franchissement de seuils au cours de l'exercice

Néant

Note 8.6.3 - Répartition du capital et des droits de vote au 21 mars 2017

| | Actions vote simple | Actions vote double | Actions sans droit de vote | Total Actions | Voix | % total actions |
|----------------|---------------------|------------------------|-------------------------------|---------------|------------|-----------------|
| FAMILLE RICCI | 155 536 | 9 017 605 | - | 9 173 141 | 18 190 746 | 45,2% |
| AUTO-DÉTENTION | - | - | 624 501 | 624 501 | - | 3,1% |
| DIRIGEANTS | - | 467 863 | - | 467 863 | 935 726 | 2,3% |
| SALARIÉS | 15 099 | 200 255 | - | 215 354 | 415 609 | 1,1% |
| Public | 9 713 539 | 83 292 | - | 9 796 831 | 9 880 123 | 48,3% |
| TOTAL | 9 884 174 | 9 769 015 | 624 501 | 20 277 690 | 29 422 204 | 100,0% |

La répartition du capital et des droits de vote n'a pas varié significativement depuis le 31 décembre 2016.

Modifications intervenues dans la répartition du capital et des droits de vote des actionnaires détenant plus de 5% du capital

| | | Situation a | u 31/12/2016 | l6 Situation au 31/12/2015 | | | 2/2015 | Situation au 31/12/2014 | | |
|--------------------------------------|---------------------|--------------|--------------------------------|----------------------------|---------------------|--------------|---------------------------|-------------------------|--------------|---------------------------|
| Titutaire | Nombre d'actions | % capital | Nombre de droits de vote | % de droits de vote | Nombre d'actions | % capital | % de droits de vote | Nombre d'actions | % capital | % de droits de vote |
| MR RICCI MAURICE (1) | 6 060 246 | 29,9% | 12 111 192 | 40,3% | 5 519 316 | 29,9% | 32,6% | 5 381 197 | 32,1% | 35,4% |
| MR RICCI JEAN-FRANCK | 949 884 | 4,7% | 1 795 512 | 6,0% | 913 531 | 5,0% | 7,4% | 903 212 | 5,4% | 7,9% |
| IDEACTIVE EVENTS | 1 017 001 | 5,0% | 2 034 002 | 6,8% | 924 547 | 5,0% | 7,9% | 840 498 | 5,0% | 7,7% |
| FIDELITY MANAGEMENT RESEARCH LLC (2) | 2 509 980 | 12,4% | 2 509 980 | 8,3% | 2 259 061 | 12,3% | 9,6% | 2 137 000 | 12,8% | 9,8% |
| ALLIANZ GLOBAL (3) | 1 944 922 | 9,6% | 1 944 922 | 6,5% | 1 768 111 | 9,6% | 7,5% | 850 601 | 5,1% | 3,9% |

⁽¹⁾ inclus BMC Management and Investment (2) Source : FIDELITY MANAGEMENT RESEARCH LLC

⁽³⁾ Sur la base de la déclaration de franchissement de seuil du 15 avril 2015

Information relative à la mise en œuvre du programme de rachat d'actions (article L 225-211 du Code de commerce)

| AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ | |
|--|---|
| Nombre d'actions propres rachetées | 280 820 |
| Nombre d'actions propres vendues | (281 580) |
| Cours moyen des actions achetées | 29,76 |
| Cours moyen des actions vendues | 29,86 |
| Montant global des frais de négociation | - |
| ACTIONS PROPRES INSCRITES AU NOM DE LA SOCIÉTÉ | |
| Montant en € | 21 141 096 |
| Fraction du capital qu'elles représentent | 3,05% |
| Valeur globale évaluée au cours d'achat | 9 427 600 |
| Valeur nominale | 1,53 € par action |
| Motifs des acquisitions effectuées | Animation du marché secondaire ou de la liquidité de l'action |

Nombre d'actions inscrites au nom de la société à la clôture de l'exercice : 618 267

Note 8.7 - Etat récapitulatif des opérations globales supérieures à 5 000 € réalisées au cours de l'exercice sur les titres de la société par les dirigeants et les personnes mentionnées aux articles L 621-18-2 et R 621-43-1 du Code Monétaire et Financier

Le nombre de déclarations d'opérations pour un montant cumulé supérieur à 5 000 € (et à 20 000 € à compter du 3 juillet 2016) réalisées au cours de l'exercice sur les titres de la société par les dirigeants et les personnes mentionnées aux articles L 621-18-2 et R 621-43-1 du Code Monétaire et Financier s'élève à 21 (hors programme de rachat d'actions) et concerne :

| Date de l'opération | Identité du déclarant | Organe / Personne liée à | Nature de l'opération | Prix unitaire | Nature des titres | Montant en euros |
|---------------------|-----------------------|--|--------------------------|------------------|----------------------|---------------------|
| 7 janvier 2016 | Stéphane DESCOS | Membre du comité exécutif | Cession | 28,0 | Actions | 27 871 |
| 7 janvier 2016 | Stéphane DESCOS | Membre du comité exécutif | Cession | 28,5 | Actions | 28 368 |
| 26 février 2016 | Stéphane DESCOS | Membre du comité exécutif | Cession | 27,5 | Actions | 27 373 |
| 8 mars 2016 | Maurice RICCI | Président Directeur Général | Cession | 28,9 | Actions | 289 000 |
| 10 mars 2016 | Nicolas VALTILLE | Directeur Général Délégué | Cession | 28,9 | Actions | 289 000 |
| 10 mars 2016 | Jean-Franck RICCI | Directeur Général Délégué | Cession | 28,9 | Actions | 1 445 000 |
| 31 mai 2016 | Stéphane DESCOS | Membre du comité exécutif | Cession | 31,5 | Actions | 31 405 |
| 8 juin 2016 | Alain TISSERAND | Administrateur | Cession | 30,9 | Actions | 89 024 |
| 9 juin 2016 | Alain TISSERAND | Administrateur | Cession | 30,8 | Actions | 1 540 |
| 22 septembre 2016 | Stéphane DESCOS | Membre du comité exécutif | Cession | 33,5 | Actions | 33 350 |
| 27 septembre 2016 | Alain TISSERAND | Administrateur | Cession | 33,0 | Actions | 46 134 |
| 28 septembre 2016 | Alain TISSERAND | Administrateur | Cession | 33,2 | Actions | 132 605 |
| 29 septembre 2016 | Alain TISSERAND | Administrateur | Cession | 33,5 | Actions | 212 427 |
| 30 septembre 2016 | Alain TISSERAND | Administrateur | Cession | 33,1 | Actions | 57 000 |
| 3 octobre 2016 | Alain TISSERAND | Administrateur | Cession | 33,4 | Actions | 133 550 |
| 4 octobre 2016 | Alain TISSERAND | Administrateur | Cession | 33,6 | Actions | 154 871 |
| 5 octobre 2016 | Alain TISSERAND | Administrateur | Cession | 33,2 | Actions | 115 838 |
| 6 octobre 2016 | Alain TISSERAND | Administrateur | Cession | 33,2 | Actions | 63 760 |
| 7 octobre 2016 | Alain TISSERAND | Administrateur | Cession | 33,1 | Actions | 50 182 |
| 10 octobre 2016 | Alain TISSERAND | Administrateur | Cession | 33,1 | Actions | 33 283 |
| 7 décembre 2016 | DUBAIA9 | Personne liée à M. RICCI, JF. RICCI et N. VALTILLE | Cession | 33,7 | Actions | 822 322 |

Ces déclarations ont été régulièrement publiées par l'Autorité des Marchés Financiers.

Note 8.8 - Travaux du Conseil et procédures de contrôle interne

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, le rapport du Président du Conseil d'Administration sur les travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne.

Note 8.9 - Informations sur les éléments susceptibles d'avoir une influence en cas d'offre publique

Le Conseil d'Administration a la possibilité, en période d'offre publique, d'émettre et d'attribuer gratuitement aux actionnaires ayant cette qualité

avant l'expiration de la période d'offre publique, des bons de souscription d'actions, conformément aux dispositions de l'article L.233-33 du Code de commerce.

L'article 15 des statuts comprend une clause d'exclusivité de mandat, qui correspond à l'impossibilité de devenir mandataire de la société dès lors qu'un mandat est occupé dans une société concurrente ou que l'administrateur pressenti en est un actionnaire de référence.

9.2 - Résultat opérationnel

9.2.1 - Facteurs importants influant sensiblement sur le revenu d'exploitation

Le résultat d'exploitation dépend principalement du chiffre d'affaires et du taux d'activité du Groupe (nombre de jours facturés ou travaillés dans les centres d'expertise ou sur des projets clé en main divisé par le nombre de jours facturables hors congés payés et RTT) qui est passé de 88,2% en 2015 à 89,6% en 2016.

9.2.2 - Changements importants du chiffre d'affaires net

Se référer au rapport de gestion aux notes 1.2.2.1 à 1.2.2.3 du paragraphe 9.1.

9.2.3 - Stratégie ou facteurs de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur

Non applicable.

9.3 - Rémunérations des dirigeants mandataires sociaux

En complément du tableau sur les rémunérations des dirigeants présenté dans la note 8.2.1 du rapport de gestion figurant au paragraphe 9.1 ci-dessus, nous vous présentons les tableaux des rémunérations des dirigeants mandataires sociaux selon les recommandations AFEP/MEDEF, étant précisé que la Société a choisi de suivre le Code de gouvernance Middlenext.

9.3.1 - Tableau des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

| Maurice RICCI - Président du Conseil d'Administration et Directeur Général Montants en K€ | Année 2015 | Année 2016 |
|--|------------|------------|
| Rémunérations dues au titre de l'exercice - équivalent brut | 561 | 566 |
| Rémunérations dues au titre de l'exercice - part organismes sociaux | 221 | 227 |
| Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice | - | |
| Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice | - | |
| Valorisation des actions gratuites attribuées au cours de l'exercice | - | - |
| COÛT TOTAL ENTREPRISE | 782 | 793 |

| Jean-Franck RICCI - Administrateur et Directeur Général Délégué Montants en K€ | Année 2015 | Année 2016 |
|---|------------|------------|
| Rémunérations dues au titre de l'exercice - équivalent brut | 525 | 524 |
| Rémunérations dues au titre de l'exercice - part organismes sociaux | 207 | 210 |
| Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice | - | |
| Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice | - | |
| Valorisation des actions gratuites attribuées au cours de l'exercice | - | - |
| COÛT TOTAL ENTREPRISE | 732 | 734 |

| Nicolas VALTILLE - Administrateur et Directeur Général Délégué Montants en K€ | Année 2015 | Année 2016 |
|--|------------|------------|
| Rémunérations dues au titre de l'exercice - équivalent brut | 534 | 554 |
| Rémunérations dues au titre de l'exercice - part organismes sociaux | 210 | 222 |
| Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice | - | |
| Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice | - | |
| Valorisation des actions gratuites attribuées au cours de l'exercice | - | |
| COÛT TOTAL ENTREPRISE | 744 | 776 |

9.3.2 - Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

| Maurice RICCI - Président du Conseil d'Administration et Directeur Général | Anné | e 2015 | Année 2016 | |
|--|--------------|-----------------|--------------|-----------------|
| Montants en K€ | Montants dus | Montants versés | Montants dus | Montants versés |
| - rémunération fixe - équivalent brut | 561 | 561 | 566 | 566 |
| - rémunération variable - équivalent brut | - | - | - | - |
| - rémunération fixe et variable - part organismes sociaux | 221 | 221 | 227 | 227 |
| - rémunération exceptionnelle | - | - | - | - |
| - jetons de présence | - | - | - | - |
| - avantages en nature | - | - | - | - |
| COÛT TOTAL ENTREPRISE | 782 | 782 | 793 | 793 |

| Jean-Franck RICCI - Administrateur et Directeur Général Délégué | Anné | Année 2015 | | Année 2016 | |
|---|--------------|-----------------|--------------|-----------------|--|
| Montants en K€ | Montants dus | Montants versés | Montants dus | Montants versés | |
| - rémunération fixe - équivalent brut | 525 | 525 | 524 | 524 | |
| - rémunération variable - équivalent brut | - | - | - | - | |
| - rémunération fixe et variable - part organismes sociaux | 207 | 207 | 210 | 210 | |
| - rémunération exceptionnelle | - | - | - | - | |
| - jetons de présence | - | - | - | - | |
| - avantages en nature | - | - | - | - | |
| COÛT TOTAL ENTREPRISE | 732 | 732 | 734 | 734 | |

| Nicolas VALTILLE - Administrateur et Directeur Général Délégué | Anné | e 2015 | Année 2016 | |
|--|--------------|-----------------|--------------|-----------------|
| Montants en K€ | Montants dus | Montants versés | Montants dus | Montants versés |
| - rémunération fixe - équivalent brut | 352 | 352 | 351 | 351 |
| - rémunération variable - équivalent brut | 181 | 181 | 203 | 203 |
| - rémunération fixe et variable - part organismes sociaux | 210 | 210 | 222 | 222 |
| - rémunération exceptionnelle | - | - | - | - |
| - jetons de présence | - | - | - | - |
| - avantages en nature | - | - | - | - |
| COÛT TOTAL ENTREPRISE | 744 | 744 | 776 | 776 |

Les rémunérations reçues par Jean-Franck RICCI et par Nicolas VALTILLE rémunèrent leur mandat de Directeur Général Délégué.

9.3.3 - Jetons de présence

Aux termes de sa cinquième résolution, l'Assemblée Générale des actionnaires du 16 juin 2016 a décidé l'allocation d'une enveloppe annuelle de 100 000 euros de jetons de présence afin de rémunérer les administrateurs au titre de l'exercice en cours. Le Conseil a utilisé cette enveloppe en 2016 à hauteur de 80 000 euros (CA du 15 décembre 2016).

9.3.4 - Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

Non applicable.

9.3.5 - Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Non applicable.

9.3.6 - Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux 10 premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers

Non applicable.

- 9.3.7 Actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social
- 9.3.7.1 Actions de performances attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Non applicable.

9.3.7.2 - Actions gratuites ne correspondant pas à des actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Non applicable.

- 9.3.8 Actions devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social
- 9.3.8.1 Actions de performances devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social

Non applicable.

9.3.8.2 - Actions gratuites ne correspondant pas à des actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social

Non applicable.

9.3.9 - Autres informations relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux

| Nom | Fonction | Date de début de mandat | Date de fin de mandat |
|-------------------|-----------------------------|-------------------------|--|
| Maurice RICCI | Président Directeur Général | 17-févr-1999 | Assemblée Générale statuant sur les comptes sociaux 2016 |
| Jean-Franck RICCI | Directeur Général Délégué | 07-mars-2001 | Assemblée Générale statuant sur les comptes sociaux 2018 |
| Nicolas VALTILLE | Directeur Général Délégué | 30-août-2012 | Assemblée Générale statuant sur les comptes sociaux 2017 |

Il n'y a aucun contrat de travail, régime de retraite supplémentaire, indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions, indemnités relatives à une clause de non concurrence.

9.4 - Responsabilité sociale de l'entreprise

Le rapport RSE 2016 d'AKKA Technologies, a pour objectif de répondre aux nouvelles obligations réglementaires en matière de communication d'informations sociales et environnementales issues de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (loi dite « Grenelle 2 ») codifiée à l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, elle-même complétée par le décret n°2010-557 du 24 avril 2012 codifié notamment à l'article R. 225-105-1 du Code de commerce. Ce rapport a pour but de présenter aux parties prenantes du Groupe sa contribution en matière de Développement Durable.

SOMMAIRE

| 9.4.1 - STRATÉGIE & PROFIL | 43 |
|--|----|
| MOT DU DIRIGEANT | |
| UN ADN GUIDÉ PAR LA PASSION DES TECHNOLOGIES | |
| DES CHROMOSOMES SPÉCIFIQUES ET COMPLÉMENTAIRES | |
| STRATÉGIE BUSINESS PÉRENNE | |
| L'INNOVATION COMME MARQUEUR DE NOTRE ADN | |
| 9.4.2 - PÉRIMÈTRE & PILOTAGE | 50 |
| PÉRIMÈTRE DE REPORTING ET MÉTHODOLOGIE | |
| PILOTAGE DE LA RSE | |
| DIALOGUER AVEC NOS PARTIES PRENANTES POUR AVANCER ENSEMBLE | |
| 9.4.3 - ENJEUX SOCIAUX : L'HOMME AU CŒUR DU DISPOSITIF | 53 |
| FAVORISER LE DIALOGUE SOCIAL | |
| ATTIRER LES MEILLEURS TALENTS ET FAIRE RAYONNER NOTRE MARQUE EMPLOYEUR | |
| ASSURER LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS | |
| DÉVELOPPER L'EMPLOYABILITÉ DE NOS COLLABORATEURS | |
| PROMOUVOIR UNE POLITIQUE GLOBALE EN FAVEUR DE LA DIVERSITÉ | |
| ENCOURAGER LA MOBILITÉ | |
| 9.4.4 - ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX : UNE CROISSANCE RESPONSABLE | 66 |
| O 4 5 ENJETY COCIÉTATY . L'ÉTHIQUE DEC AFFAIREC | 60 |
| 9.4.5 - ENJEUX SOCIÉTAUX : L'ÉTHIQUE DES AFFAIRES | 68 |
| 9.4.6 - INDICATEURS DE PERFORMANCE | 70 |
| TABLEAU DE CORRESPONDANCE | |
| TABLEAU DES INDICATEURS | |

MOT DU DIRIGEANT

« UN POSITIONNEMENT DIFFÉRENCIANT, UN ADN GUIDÉ PAR LA PASSION DES TECHNOLOGIES ET UNE VISION CLAIRE DE NOS ENJEUX STRATÉGIQUES »

epuis maintenant plus de 30 ans, notre Groupe est un acteur reconnu sur le marché de l'ingénierie. De par sa croissance, sa stratégie inchangée et sa capacité à anticiper les ruptures technologiques, AKKA a su atteindre une dimension internationale et devenir un partenaire de référence pour ses clients. Ce positionnement unique, AKKA l'a construit et entretenu tout au long de l'histoire du Groupe dans une dynamique pérenne grâce à la mise en œuvre de notre stratégie des équilibres. Il se traduit par une offre globale à forte valeur ajoutée que nous continuons de faire évoluer au travers d'acquisitions stratégiques, d'un centre de recherche interne novateur ou encore de la place unique que nous accordons aux Hommes et Femmes du Groupe.

Après plus de 30 ans, nous avons construit les bases solides d'une entreprise innovante, performante, et soucieuse de répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux par l'innovation et la technologie.

AKKA Technologies contribue ainsi au développement durable et aux nouveaux enjeux de demain en intégrant dans ses solutions innovantes les économies d'énergie, la sécurité des biens et des personnes, l'utilisation de nouveaux matériaux, le BigData et bien d'autres enjeux clés... Bien au-delà d'une simple vision réglementaire, les 13 000 talents du Groupe présent dans 20 pays sont conscients de leur rôle déterminant dans l'application de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise et de l'opportunité qu'elle représente pour les projets technologiques de nos clients. Par une démarche de progrès continue et engagée, nous souhaitons poursuivre nos efforts, avec notamment une visibilité accrue sur l'engagement sociétal, la réduction de notre empreinte environnementale et la dynamique sociale du Groupe et de nos filiales.

Vous découvrirez dans ce rapport comment le Groupe intègre la RSE dans son fonctionnement et ses activités, mais aussi dans certains des projets de ses clients. De nombreux progrès ont été faits ces dernières années depuis la signature du Global Compact en 2010. Cette année, nous avons notamment intégré de nouvelles filiales dans le périmètre de reporting extra-financier.

Aujourd'hui, la Responsabilité Sociétale est en constante progression et occupe une place de plus en plus importante dans notre organisation. Elle mobilise et **implique les Hommes et les Femmes du Groupe**, ce qui nous rend confiants dans notre capacité à créer un avenir durable.

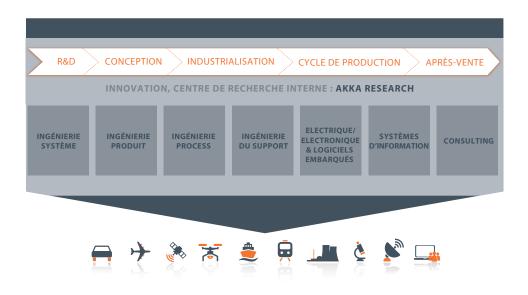


Maurice RICCI
Chairman of the Board and Group CEO

UN ADN GUIDÉ PAR LA PASSION DES TECHNOLOGIES

AKKA Technologies, Groupe Européen d'Ingénierie et de Conseil en Technologies, accompagne les grands comptes industriels et tertiaires sur les différentes étapes de leurs projets, de la R&D et l'étude, à l'industrialisation.

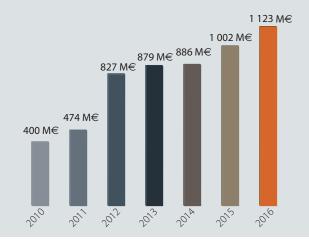
Par la maîtrise de métiers complémentaires, et une diversification organisée, le Groupe apporte une réelle valeur ajoutée à ses clients tous secteurs confondus: aéronautique, automobile, spatial/défense, cyber-sécurité, électronique Grand Public, télécommunications, chimie, pharmacie, sidérurgie, énergie, ferroviaire, naval, tertiaire...



« LE MEILLEUR MOYEN DE PRÉVOIR L'AVENIR, C'EST DE L'INVENTER. TRANSMETTONS LA PASSION DES TECHNOLOGIES. »

Maurice RICCIChairman of the Board and Group CEO

ÉVOLUTION DU CA GROUPE (EN M€)



44 | AKKA TECHNOLOGIES
DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2016

EFFECTIFS

EFFECTIFS GROUPE

13 252

EFFECTIFS FRANCE

6349

EFFECTIFS ALLEMAGNE

2928



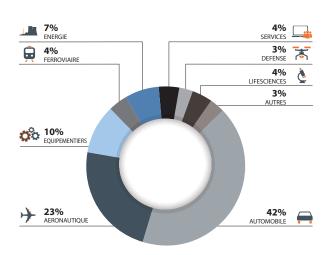
Leader en Allemagne et en France dans les secteurs de l'Automobile et de l'Aéronautique, AKKA Technologies intervient dans le monde entier et sur des projets à la pointe de la technologie grâce à la mobilité de ses équipes et à un positionnement international. Employeur de référence, le Groupe compte plus de 13 000 collaborateurs et est présent dans 20 pays.

NOS 10 CLIENTS PRINCIPAUX

AIRBUS GROUP • ALSTOM • BMW • DAIMLER • GSK • RENAULT • SAFRAN • THALES • VOLKSWAGEN • VOLVO

RÉPARTITION DU CA 2016PAR BU

RÉPARTITION DU CA 2016PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ



45 | AKKA TECHNOLOGIES DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2016

DES CHROMOSOMES SPÉCIFIQUES ET COMPLÉMENTAIRES



En tant qu'entreprise familiale, AKKA Technologies est imprégnée de la pensée de son fondateur et Président. Le Groupe a vu le jour le 1^{er} avril 1984 avec pour objectif d'apporter flexibilité, réactivité et qualité de service à notre premier client, le Groupe Renault. Guidé par la volonté de l'innovation au service de ses clients, le Groupe s'est très vite développé avec pour objectif d'associer l'esprit entrepreneurial à une stratégie constante et visionnaire.

Cette stratégie est basée sur quatre équilibres: les clients, les zones géographiques, les secteurs d'activité et le financier. Grâce à son offre multi-expertises et au savoir-faire de ses équipes pluridisciplinaires, l'intégralité du cycle de vie d'un produit est maitrisée pour apporter la réponse technologique la plus adaptée aux besoins des clients.

Depuis la création du Groupe, trois valeurs ont été notre socle et le ciment du projet d'entreprise :

- Ambition : apporter le meilleur à nos clients ;
- Respect: notamment de l'ensemble des collaborateurs, mais aussi des clients et des communautés dans lesquelles nous sommes implantés;
- **Courage** : celui de prendre des risques mais aussi d'aller jusqu'au bout de nos idées.

La dynamique managériale vise à faire adhérer l'ensemble des collaborateurs autour de ces valeurs collectives. Mais l'idée sous-jacente demeure toujours la même : vivre et faire vivre l'innovation au quotidien tout en se plaçant dans une dynamique d'appartenance forte et de pérennité de l'entreprise.

Au fil des années et des acquisitions, le Groupe a grandi et a évolué. Désormais organisé en Business Units, le Groupe développe l'autonomie managériale. Celle-ci est porteuse de croissance, de responsabilité pour chaque équipe de direction et de synergies intragroupe.

GOUVERNANCE

Entreprise internationale, AKKA Technologies s'appuie sur une gouvernance fondée sur trois organes de gestion clés: le Conseil d'Administration, le Comité Exécutif et les Directions Opérationnelles de ses Business Units: France, Allemagne et International.

Ces dernières années, la forte accélération de la diversification des activités internationales conduit le Groupe à étoffer sa gouvernance via notamment la création de directions opérationnelles pour l'Europe de l'Ouest (hors France et Allemagne), l'Europe de l'Est et la zone Asie & Amériques.

A noter que la RSE fait l'objet d'une revue de direction annuelle au travers de la relecture du rapport extra financier intégré dans le document de référence.

Pour plus de détails sur la gouvernance de l'entreprise, vous pouvez vous reporter aux chapitres 14 et 16 du document de référence.

STRATÉGIE BUSINESS PÉRENNE

Etre présent sur l'ensemble des secteurs d'activités industriels garantit la pérennité des expertises métiers du Groupe. La connaissance approfondie de ces secteurs ainsi que la capitalisation des savoir-faire au sein de nos 21 centres de compétences permet à AKKA Technologies d'apporter à ses clients des solutions innovantes, créatives et durables.

Le développement durable intégré dans nos offres et projets

La satisfaction de nos clients est au cœur de nos préoccupations. Incité par leur cahier des charges nous visons toujours à développer des solutions innovantes alliant économie, environnement et social. Nous agissons selon des normes éthiques avec nos partenaires et collaborateurs, nous sommes un acteur d'excellence pour construire le monde de demain.

Ainsi, AKKA Technologies propose, par exemple, à ses clients des solutions technologiques permettant :

- d'être un acteur fort de la mobilité durable dans l'automobile, mais aussi dans l'aérien :
- d'être acteur dans le développement d'une ville intelligente et connectée;
- d'améliorer les performances économiques des opérations d'entretien par la maintenance prédictive.

L'importance stratégique des projets qui nous sont confiés par nos clients et notre engagement de confidentialité ne nous permettent pas d'entrer dans le détail sur l'intégration du développement durable dans les missions réalisées par le Groupe.

Une diffusion des compétences, une appropriation des expertises

Dans un monde en perpétuelle évolution où les technologies changent rapidement, il est stratégique de faire connaître les expertises et les métiers à tous les collaborateurs du Groupe. C'est ainsi que le Groupe a développé depuis 2 ans le projet Marketplace visant à faire connaître à tous nos managers en relation avec des clients l'éventail complet de nos compétences pour qu'ils puissent en être les ambassadeurs. Ce projet initié à l'occasion d'un séminaire en 2014 a été suivi jusqu'en 2016 de sessions qui ont permis de former plus de 250 managers sur plus de 30 offres majeures. En 2017, tous les managers auront accès à un kit de présentations encore plus détaillé de supports avant-vente, couvrant toutes les compétences du Groupe. Ces supports sont classés soit par marché (Aéronautique,...) si ces supports sont spécifiques, soit assemblés sous forme de présentations de compétences transverses.

C'est enfin le process d'approche client lui-même qui va évoluer sous l'égide de la nouvelle Direction commerciale transverse au Groupe. Cette approche sera présentée sous forme de MOOC (Massive Online Open Courses) mis en œuvre par AKKA Institute pour scénariser la présentation d'offres. Le kit de présentations sera accessible via le nouveau CRM Groupe et supporté par des outils et méthodes marketing modernes.



Illustration de notre présence multisectorielle





« NOUS OBSERVONS UNE AUGMENTATION DE LA DEMANDE DES CLIENTS, CES SERVICES S'INTÈGRENT TRÈS BIEN DANS NOTRE PORTEFEUILLE » Tous les produits et composants techniques sont soumis aux influences environnementales les plus variées, déterminant le mode de fonctionnement et la durée de vie. Eau, sel et soleil – ça vous évoque les vacances ? Pour certains, c'est le début de la liste des influences environnementales auxquelles les composants et les produits techniques sont soumis au cours de leur vie utile.

Des fluctuations rapides de température, des amplitudes de températures trop hautes ou trop basses, le rayonnement ultraviolet, le sel, la poussière, le brouillard ou encore la pluie acide – tous ces phénomènes ont des incidences sur les composants et peuvent même provoquer des limitations fonctionnelles ou des pannes.

Selon la devise « Faites rentrer l'environnement dans le laboratoire », une équipe d'ingénieurs en mécanique de MBtech en Allemagne s'est consacrée depuis l'été 2016 au domaine des « Essais sur Véhicule Complet ». L'objectif est d'augmenter la durabilité et la fiabilité fonctionnelle des véhicules et par conséquent de renforcer l'image du produit.

« Nous observons une augmentation de la demande des clients, ces services s'intègrent très bien dans notre portefeuille »

L'offre dans le domaine de la simulation environnementale comprend les contrôles techniques, les chambres climatiques, les contrôles de corrosion dans des atmosphères artificielles, les chambres à brouillards salins, les tests de brouillard salin pulvérisé, les essais de modification de corrosion, les tests à l'eau condensée, les contrôles comme les simulations solaires, les tests de choc de température et de projection d'eau. L'objectif est de valider les produits utilisés dans des conditions environnementales spécifiques, ainsi que de garantir un développement des produits économiquement durable.

L'automobile n'est pas l'unique clientèle visée. Les OEM, le bâtiment, la branche énergie, les constructions navales, la construction aéronautique et spatiale et l'industrie électronique font aussi partie du public cible.

L'INNOVATION COMME MARQUEUR DE NOTRE ADN

Depuis sa création, l'innovation est l'axe stratégique majeur d'AKKA Technologies. Il s'agit pour le Groupe de mettre en avant ses savoir-faire uniques, concrétisés en solutions novatrices, développées pour ses clients. Pour cela, le Groupe a créé AKKA Research, un centre de recherche interne. Il est l'expression concrète de l'engagement du Groupe AKKA à apporter des solutions innovantes répondant aux enjeux sociétaux et environnementaux futurs et actuels.

Le Groupe met un point d'honneur à concevoir des solutions technologiques collaboratives ayant un impact positif sur l'environnement. Véritable plate-forme collaborative, AKKA Research s'appuie en interne sur plus de 13 000 collaborateurs qui mutualisent leurs connaissances et leur savoir-faire. En externe, il s'appuie sur des partenariats avec les clients, les acteurs de la recherche publique et privée et les grandes écoles. C'est cette combinaison de talents qui lui permet de concevoir et de développer des solutions en rupture avec les technologies actuelles.

« L'INNOVATION CHEZ AKKA EST UN LIEN ÉVIDENT ENTRE LES SECTEURS, LES CULTURES ET LES HOMMES. IL EST NOTRE ADN, NOTRE SAVOIR-FAIRE PORTÉ PAR NOS INGÉNIEURS. »

Christele Wawrzyniak

Responsable Innovation AKKA Research

Depuis plusieurs années, le Groupe prouve son implication dans une approche novatrice de la mobilité durable :

En février 2013, AKKA Technologies présente au grand public la Link&Go, concept-car électrique autonome du futur. Projet emblématique du Groupe, le véhicule sans chauffeur ne cesse d'évoluer pour repousser toujours plus loin les enjeux technologiques de la ville intelligente de demain. Des innovations telles que la Link&Go démontrent notre capacité à penser en rupture. Cette année, notre force d'innovation a été au-delà de nos frontières puisqu'elle a été reconnue dernièrement au World Government Summit à Dubaï et les Ministres de l'Economie de la Chine, la Belgique et le Canada. D'ailleurs, la Link&Go a récemment été exposée virtuellement par notre partenaire Dassault Systèmes au CES Las Vegas pour comprendre son rôle dans la ville de demain. Aujourd'hui, AKKA ne considère plus seulement la Link&Go comme un véhicule autonome, mais le Groupe l'intègre dans un environnement intelligent et connecté. La nouvelle mobilité est au centre des enjeux du Groupe: elle permettra à terme de réduire l'impact sur l'environnement et de garantir un niveau de sécurité optimum.

En juillet 2014, AKKA Technologies coordonne le projet Air-COBOT : le premier robot d'inspection visuelle des avions, Air-COBOT (Aircraft enhanced Inspection by smaRt & Collaborative rOBOT). Ce robot tout terrain et autonome a pour principal enjeu de contrôler les défauts techniques des avions au sol afin de répondre aux normes de mainte-

nance et d'environnement et de sécurité des avions, des aéroports et des passagers. Elaboré en consortium, Air-COBOT est étudié pour effectuer au quotidien 70% des inspections visuelles réglementaires nécessaires à la maintenance, la réparation et la vérification de l'appareil. Il travaille en collaboration avec les personnels des compagnies. En 2015, AKKA Technologies a exposé son prototype pour la première fois au Salon du Bourget. En 2017, il est prévu des démonstrations dynamiques des savoir-faire du robot.

En mars 2015, le Groupe a annoncé travailler avec Stelia sur le développement d'une structure composite ultra légère pour siège d'avion PLUME S3L. Ce projet répond aux enjeux du changement climatique, à la nécessité pour le secteur aéronautique de réduire ses émissions de GES et son exposition aux fluctuations du prix des énergies fossiles. Ainsi, PLUME vise à réduire significativement le poids des avions tout en conservant un niveau de sécurité maximum. Les équipes d'AKKA Technologies ont remporté ce projet grâce à leur expertise aéronautique mondialement reconnue, mais aussi grâce à leur approche innovante des enjeux environnementaux. Cette année, le projet PLUME entre dans une phase décisive, puisque de nombreux projets d'allégement de matière sont à l'étude.

Cet esprit d'innovation fait partie de notre stratégie globale et de nos préoccupations quotidiennes. Il est le moteur de notre développement et notre essence. Pour plus d'information sur notre stratégie d'innovation, veuillez-vous reporter au chapitre 11 du document de référence.







Projet PLUME



Projet Link&Go

PÉRIMÈTRE DE REPORTING ET MÉTHODOLOGIE

L'établissement du présent rapport RSE couvrant l'année civile 2016 a été réalisé conformément aux demandes de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce (loi dite « Grenelle 2 »).

Compte tenu de son orientation à l'international, le Groupe prend en compte les principes et recommandations du Global Reporting Initiative

En tant que signataire du UN Global Compact, le Groupe présente également ici sa communication sur le progrès pour l'année 2016.

Périmètre de reporting extra financier

Le rapport RSE est élaboré en cohérence avec le reporting financier et les données quantitatives sont issues du système d'information interne. Les données sont reportées en référence aux périmètres suivants :

- <u>Groupe</u>: Le périmètre dit « Groupe / Groupe AKKA / Groupe AKKA Technologies / AKKA Technologies » intègre les données consolidées du Goupe AKKA Technologies;
- <u>France</u>: Le périmètre dit « France » intègre les données RSE relevant des entités AEROCONSEIL, AKKA I&S, AKKA Informatique & Systèmes, AKKA Ingénierie Documentaire, AKKA Ingénierie Process, AKKA Ingénierie Produit, AKKA Life Sciences, AKKA Research, AKKA Services, Casciopé, EKIS France, Real Fusio, Matis Informations Technologies, Matis Technologies M.T. et Modélisation Assistance Technique Informatique Scientifique (entités Matis : nouveau en 2016);
- <u>Allemagne</u>: Le périmètre dit « Allemagne » intègre les données RSE relevant des entités MBtech Verwaltungs, MBtech Group et ses filiales MBtech Consulting, Proceda Modelbau, MBtech EMC et ATP (filiales : nouveau en 2016).

Remarques préalables

- Le nombre d'entités intégrées dans le reporting RSE poursuit la progression souhaitée, - à terme, le Groupe vise à uniformiser les périmètres extra financier et financier au titre de la consolidation.

Pour l'instant, les informations relatives à la BU International ne sont consolidées que pour les indicateurs relatifs aux effectifs, mouvements des effectifs et rémunérations ainsi que pour certaines informations qualitatives.

L'objectif pour 2017 est d'intégrer de nouvelles filiales, notamment celles de la BU International ayant des impacts ou des activités significatives.

- Dans la mesure du possible et afin de montrer le changement dans le temps de certains indicateurs RSE et mettre en évidence les évolutions positives ou celles demandant une vigilance particulière, les indicateurs sont présentés pour la période 2015 2016 (à périmètre iso ou à périmètre courant en fonction de la pertinence).
- Le périmètre du rapport concerne uniquement les données de fonctionnement et n'intègre que partiellement les indicateurs relatifs aux projets confiés.

Définition des indicateurs

Le Groupe AKKA Technologies intervient dans de nombreux pays où la législation et les cultures ne sont pas identiques. Ainsi, certains indicateurs relevant du reporting extra-financier français ont fait l'objet d'un arbitrage quant à leur définition. Le Groupe a ainsi établi son propre référentiel de reporting RSE.

Les informations présentées ci-après ont fait l'objet d'un rapport établi par un organisme tiers indépendant (cf. chapitre Indicateurs de performance).

Les informations présentées sont établies en cohérence avec la nature des activités d'AKKA Technologies et les impacts sociaux, environnementaux et sociétaux qui y sont associés. Ainsi, les informations suivantes requises par la loi sont moins pertinentes au regard de l'activité de service du Groupe AKKA Technologies exercée principalement dans des bureaux :

- Elimination du travail forcé ou obligatoire à l'abolition effective du travail des enfants ;
- Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement ;
- Mesures de prévention de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement ;
- Prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité;
- Lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- Consommation d'eau et approvisionnement en fonction des contraintes locales
- Utilisation des sols ;
- Adaptation aux conséquences du changement climatique.

Par ailleurs, compte tenu de leurs liens avec les projets menés par le Groupe pour le compte de ses clients, les thématiques suivantes ne peuvent être développées. Le Groupe a cependant conscience de l'impact que ses projets peuvent avoir sur l'environnement.

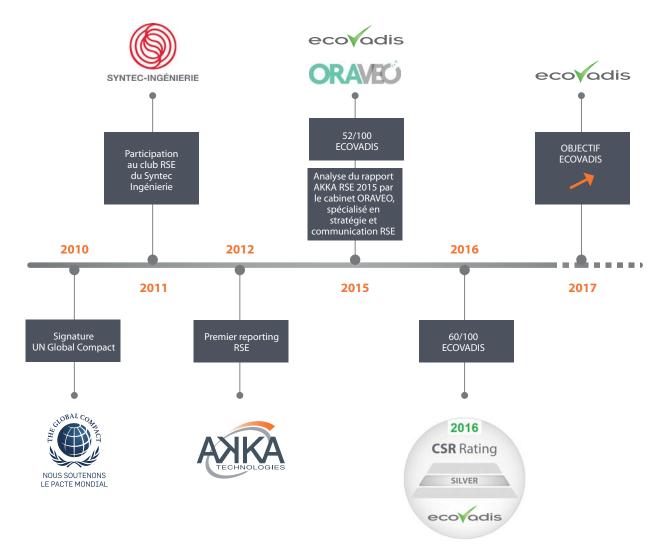
- Consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation ;
- Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité ;
- Mesures prises en faveur de la santé et la sécurité du consommateur.

Le Groupe reconnaît ici disposer d'une possibilité d'influence auprès de ses clients afin qu'ils prennent en compte le développement durable dans leur cahier des charges, mais il est aussi conscient du libre arbitre de ses donneurs d'ordres et respecte par principe la totalité des clauses sur lesquelles il est interrogé.

PILOTAGE DE LA RSE

 $La \, Responsabilit\'e \, Soci\'etale \, de \, l'Entre prise \, occupe \, une \, place \, de \, plus \, en \, plus \, importante \, dans \, l'organisation \, AKKA \, et \, dans \, la \, r\'ealisation \, de \, ses \, projets.$

Depuis quelques années, notre volonté de progresser se traduit par une implication accrue dans des démarches en lien avec l'engagement social, environnemental et sociétal :



Project Management RSE

L'élaboration du rapport RSE 2016 a été pilotée par le Contrôle Interne Groupe en étroite collaboration avec les nombreuses fonctions transverses contribuant : Ressources Humaines, Qualité, Sécurité, Environnement, Achats, Consolidation, Communication....

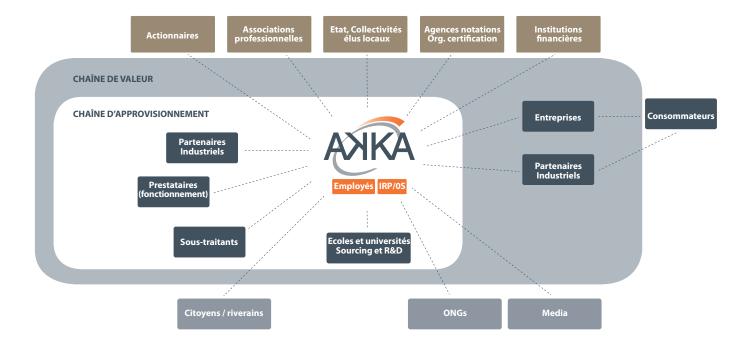
Sur chaque périmètre du reporting, le Comité RSE s'est appuyé sur des KPI Leaders en charge de collecter, analyser et remonter les indicateurs clés. Le comité a ainsi établi un référentiel interne et des fiches indicateurs afin de faciliter la compréhension mutuelle et rendre cohérente la collecte des informations.



DIALOGUER AVEC NOS PARTIES PRENANTES POUR AVANCER ENSEMBLE

Courant 2016 et dans la continuité du guide RSE spécifique au secteur de l'ingénierie, AKKA Technologies a travaillé à identifier ses parties prenantes.

Pour chacune de ses parties prenantes, le Groupe AKKA s'efforce d'apporter un discours clair, honnête et transparent et de développer des outils d'information, de consultation ou de dialogue. Des temps forts, comme les salons, représentent également des espaces de dialogue.



Tchat vidéo

Paolo Del Noce, CEO France, et Didier Baichère, DRH France, ont répondu aux nombreuses questions des collaborateurs AKKA France sur des sujets aussi divers que l'organisation du Groupe AKKA, les marchés, les rémunérations, le bien-être au travail,

Les collaborateurs pouvaient poser des questions en avance ou en direct et étaient invités à s'exprimer librement. Les échanges pouvaient être visionnés dans des salles de réunion mises à disposition ou directement sur les PC.

Plus de 1 600 collaborateurs ont assisté à ce tchat qui a été vu en replay 677 fois.

La Direction AKKA France souhaite maintenir ce moyen de dialogue, une prochaine session est programmée pour septembre 2017.



En ligne avec la volonté de faire progresser notre démarche et notre volonté d'ouverture et de dialogue avec nos parties prenantes, une adresse mail dédiée à la RSE a été mise en place : CSR@akka.eu

N'hésitez pas à nous faire part de votre avis sur nos actions ou de vos attentes sur la démarche RSE du Groupe AKKA Technologies.

ENJEUX SOCIAUX : L'HOMME AU CŒUR DU DISPOSITIF

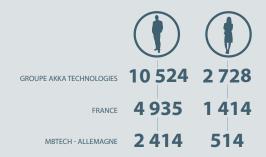
En tant que société d'ingénierie, AKKA Technologies place l'Homme au cœur de son dispositif, car il est sa principale richesse. A travers le projet On Track lancé en 2014, le Groupe a identifié des enjeux sociaux et y répond à travers une politique RH forte et ambitieuse, qui sera développée dans les paragraphes ci-dessous.

| ENJEUX | ACTIONS BY AKKA |
|--|--|
| Favoriser le dialogue social | Bilan des accords Des collaborateurs impliqués dans la stratégie du Groupe |
| Attirer les talents et faire rayonner notre marque employeur | Politique école Challenge AKKA |
| Assurer la Santé / Sécurité et le bien être des collaborateurs | Prévention et sensibilisation Qualité de vie au travail Sport et santé Aménagement des espaces de travail |
| Développer l'employabilité de nos collaborateurs | La formation comme axe essentiel Des outils de formation novateurs Accompagnement managérial |
| Promouvoir une politique globale en faveur de la diversité | Accord Handicap Sous-traitance responsable |
| Encourager la Mobilité | Une politique de mobilité internationale efficace Un Système d'Information RH novateur |



Logo AKKA composé des Hommes et des Femmes du Groupe AKKA

REPARTITION PAR GENRE

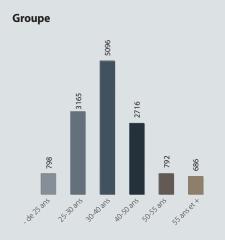


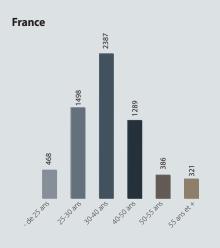
La politique de recrutement du Groupe AKKA est basée sur un principe d'égalité. Nos critères d'embauche sont en premier lieu les compétences et les qualités personnelles, ce qui nous permet de construire des équipes d'hommes et de femmes performantes.

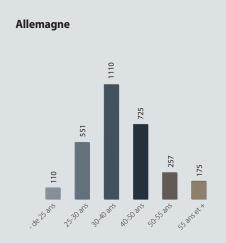
MOUVEMENT DES EFFECTIFS



REPARTITION PAR AGE







FAVORISER LE DIALOGUE SOCIAL

Les différentes entités d'AKKA Technologies appliquent et respectent les législations locales dans les pays, les accords des branches professionnelles des pays concernés (SYNTEC en France) et les dispositions des accords collectifs lorsqu'ils sont signés au niveau du Groupe (par pays) ou par entité juridique.



« EN FRANCE, AKKA TECHNOLOGIES AMÉLIORE LES CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL ET RENFORCE LE DIALOGUE SOCIAL AU TRAVERS DE 11 ACCORDS SIGNÉS EN 2016 »

Patrick Houry - DRH Groupe

Bilan des accords

L'année 2016 a été riche en matière de dialogue social, en France notamment. Ainsi, considérant que l'instauration de relations sociales constructives repose en partie sur la mise en place de moyens en faveur de la représentation des salariés, considérant également les évolutions législatives et sociétales, la Direction du Groupe d'AKKA Technologies a négocié et signé un accord majoritaire de Groupe (hors périmètre Matis), sur l'exercice du droit syndical. Cet accord outre les moyens qu'il donne aux représentants du personnel, cadre le fonctionnement des instances, ce notamment dans la perspective de la mise en place de l'Unité Economique et Sociale (UES).

- **Protocole d'Accord Préélectoral**: Parmi les accords majeurs et structurants, il est à noter après de nombreux mois de négociations, la signature d'un Protocole d'Accord Préélectoral visant à organiser des élections professionnelles de Comités d'Etablissement et de Délégués du Personnel au sein d'une Unité Economique et Sociale.

C'est donc l'aboutissement de plusieurs années de discussions qui a conduit à organiser, pour la 1ère fois en France, entre novembre et décembre 2016, des élections professionnelles concernant plus de 5 000 personnes.

- Gestion de l'Emploi et des Parcours Professionnels (GEPP): Par ailleurs, toujours au niveau du Groupe en France, un nouvel accord de Gestion de l'Emploi et des Parcours Professionnels (GEPP) a été conclu pour une durée de 3 ans.

Les objectifs de cet accord sont notamment :

- d'anticiper les évolutions de nos métiers et des compétences, en ciblant particulièrement les compétences clés à renforcer ou à acquérir;
- d'accroître la connaissance des collaborateurs AKKA sur les métiers, ainsi que sur les évolutions possibles (au niveau régional, national, international) au sein du Groupe, avec la mise en œuvre de parcours d'évolution professionnelle;
- de mettre en œuvre les moyens d'actions et mesures d'accompagnement nécessaires à la gestion et anticipation de ces évolutions, notamment via des actions de formation et d'accompagnement de la mobilité géographique et professionnelle: prime de diplôme, prise en charge des certifications MOOC, prime d'installation mobilité, jour de déménagement...



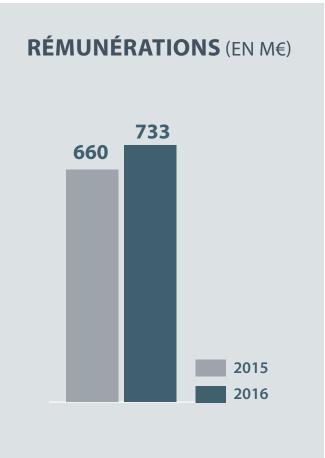
- Accord Handicap: L'accord triennal précédent se terminait le 31 décembre 2016, avec un objectif largement atteint, puisqu'en 2016, le Groupe a recruté 25 personnes en CDI pour un objectif fixé à 30 sur 3 ans. D'un point du vu plus large, l'objectif était de 60 embauches tout type de contrat confondu sur 3 ans et AKKA en a recruté 71.

La négociation d'un nouvel accord favorisant l'emploi des personnes porteuses de Handicap a donc été lancée et devrait aboutir début 2017. De son côté MATIS a conclu début 2016 un accord triennal sur ce sujet.

- Contrat de Génération: La mise en œuvre de l'accord sur les contrats de génération s'est poursuivie et la négociation d'un nouvel accord sera entreprise tout début 2017, l'accord précédent expirant le 31 décembre 2016. Matis a également conclu un accord triennal sur les contrats de génération qui a été déposé tout début 2016.
- Rémunération: Au titre de la rémunération collective, le Groupe en France a également signé plusieurs avenants (participation, Plan d'Epargne Groupe). Ce dernier avenant a permis l'abondement par le Groupe (hors Matis), de sommes versées par les salariés pour 2016 mais également 2017.

En Allemagne, le Comité Economique MBtech se réunit une fois par mois et l'équivalent du CHSCT en France s'est réuni chaque trimestre en 2016 (hors MBtech Consulting et Proceda). Le dispositif allemand comprend plusieurs instances locales équivalentes au Comité d'Entreprise en France. Si besoin, elles se réunissent toutes les semaines.

Le Comité Economique doit être informé et consulté sur certains sujets, notamment ceux ayant un impact sur les conditions de travail. La consultation doit prendre la forme d'un avis positif avant que l'entreprise soit en capacité de mettre en œuvre les démarches envisagées.



9.4.3 - ENJEUX SOCIAUX



Tour des Agences 2016 - Toulouse

Des collaborateurs impliqués dans la Stratégie du Groupe

Chaque année, la Direction AKKA France met en place des conditions de dialogue direct avec ses équipes. Le Tour des Agences 2016 a rassemblé plus de 2 600 collaborateurs autour d'une vingtaine de dates

et sur de nombreux sites locaux. Au-delà d'être informés de la stratégie du Groupe, de ses projets dimensionnant et des challenges à venir, les collaborateurs ont été encouragé à prendre la parole pour approfondir l'échange.







6 000 collaborateurs conviés



TCHAT VIDEO

1 600 collaborateurs en direct

ATTIRER LES MEILLEURS TALENTS ET FAIRE RAYONNER NOTRE MARQUE EMPLOYEUR

Cultiver et partager la passion des technologies, c'est ce à quoi s'attache le Groupe AKKA Technologies depuis sa création. Notre ambition est simple : permettre à tous nos collaborateurs d'exprimer leur talent et de valoriser leur savoir-faire.

Comment?

- En permettant de travailler sur des projets complexes de taille considérable qu'ils soient locaux ou internationaux au travers de notre présence multisectorielle, notre maîtrise de la totalité du cycle en V d'un produit et de notre positionnement résolument international.
- En offrant un environnement de travail enrichissant et stimulant grâce à nos propres "Design Centers" dans lesquels travaillent plus de la moitié de nos ingénieurs.
- En intégrant une équipe dans laquelle les talents peuvent échanger, apprendre ou transmettre en fonction de leur expérience.
- En permettant de participer à des projets innovants en rupture avec le marché actuel et développer la créativité au sein de notre centre de recherche interne. AKKA Research.

Ainsi, la politique école du Groupe AKKA souhaite être au plus près des étudiants mais aussi de la direction des écoles, pour intervenir via plusieurs types d'actions:

- RH, en accompagnant les étudiants sur la construction de leur CV ou pour les aider à leur futur entretien d'embauche etc...
- Technologique, en réalisant des chaires, des cours sur les innovations de demain ou des cas pratiques de problématique technique etc...
- Sponsoring étudiants, en aidant financièrement et technologiquement les associations à concevoir leur projet technique et sportif comme l'association PV3E de l'ESTACA qui participe au Shell Eco Marathon, l'ISAE SUPAERO Robotik qui participe à la coupe de France de Robotique, le club fusées de l'ENSEIRB-MATMECA qui participe au C'Space, ou encore le TOSS, géré par le BDS de Supélec, tournoi omnisports, qui réunit plus 3 000 étudiants sur le campus de Centrale Supélec sur un week-end!

























Quelques unes de nos écoles partenaires en France et en Allemagne



Challenge AKKA 2016 à Serre Chevalier

Challenge AKKA

Evénement phare de notre Groupe, le Challenge AKKA fait partie de notre histoire. Durant un week-end au ski, nous offrons aux étudiants des échanges conviviaux avec l'ensemble des acteurs du Groupe et avec la direction particulièrement impliquée qui explique notre vision d'entreprise et les projets futurs.

Le Challenge AKKA est un événement convivial et sportif, où les étudiants peuvent échanger de manière privilégiée avec nos dirigeants, managers, consultants, mais aussi nos équipes recrutement. Une occasion rêvée de partir à la découverte de notre Groupe, de nos expertises et métiers ou encore de nos secteurs d'activité en échangeant avec nos ambassadeurs.

Un week-end pour échanger sur leur avenir professionnel et les débouchés... Des opportunités de carrière proposées en exclusivité suivant les attentes métier, secteurs...

Passion des technologies, esprit d'équipe, respect, ambition, goût de la performance... autant de valeurs chères au Groupe et dont le Challenge AKKA est le reflet.

ASSURER LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS



Une politique santé prévention environnement a été concrétisée en 2010 par Maurice Ricci et reconduite par les membres du Comité de Direction France en janvier 2015. L'objectif étant de tendre vers l'absence d'accident.

AKKA Technologies met en œuvre un système de management de la santé / sécurité axé sur la prévention des risques, dans le strict respect de la règlementation et des obligations contractuelles des clients. C'est à ce titre qu'en France, AKKA Ingénierie Process est certifié MASE pour 3 ans sur 2 agences (Lezennes et Lyon). Les entités AKKA Ingénierie Process et EKIS ont passé l'audit radioprotection de suivi n°2 d'usage pour leurs activités sous rayonnements ionisants en installations nucléaires. En Allemagne, un projet de déploiement d'une certification ISO 45001 est en cours d'étude.

AKKA Technologies a mis en œuvre un dispositif pour animer sa politique de prévention des risques avec 7 personnes en France et 3 personnes en Allemagne. Toutes les actions sont pilotées par ces responsables prévention et des relais locaux sont présents sur certains sites (occupational safety officer), 70 relais sécurité en Allemagne par exemple.

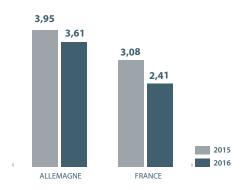
Prévention et sensibilisation

Par ailleurs, les services Prévention des Risques mettent en place un programme de formation spécifique à la sécurité pour l'ensemble des collaborateurs ; plus de 800 personnes ont été formées à la sécurité en 2016 en France soit une augmentation de 3%. En Allemagne, des sessions de formations spécifiques au risque électrique sur le haut voltage, mises en place en 2015, ont été reconduites en 2016 pour les salariés intervenant sur les bancs de tests, en partenariat avec l'académie de formation MBtech.

Chaque année, des collaborateurs capables d'intervenir immédiatement après tout accident sont formés en interne via nos moniteurs Sauveteurs Secouristes au Travail (SST) ou en externe. Ainsi, en 2016, AKKA compte plus de 320 SST (170 en France et 150 en Allemagne). Des défibrillateurs sont installés dans certaines agences et des formations ont été déployées pour les interventions en cas d'urgence (formation incendie).

Un dispositif de communication interne visant à informer les collaborateurs des risques et des mesures de prévention a été mis en place au sein du Groupe. Une semaine de la Santé / Sécurité est organisée en Allemagne avec le partenariat et l'intervention de nutritionnistes, sportifs, médecins du travail pour sensibiliser les salariés sur le bien-être au travail. En France, le Service Prévention des Risques a poursuivi ses actions sur la risque routier ainsi que sur l'ergonomie et la prévention des troubles musculo squelettiques par des sensibilisations et l'intervention de la médecine du travail et des ergonomes spécialisés.

TAUX D'ABSENTÉISME (EN %)



| | Nombre de maladies professionnelles reconnues dans l'année | | Nombre d'accidents du travail avec arrêt | | Taux de fréquence | | Taux de gravité | |
|------|---|-----------|---|-----------|-------------------|-----------|-----------------|-----------|
| | France | Allemagne | France | Allemagne | France | Allemagne | France | Allemagne |
| 2015 | - | - | 18 | 14 | 2,33 | 3,10 | 0,028 | 0,025 |
| 2016 | 1 | - | 24 | 31 | 2,33 | 4,86 | 0,04 | 0,06 |

9.4.3 - ENJEUX SOCIAUX



Le site d'Andromède inaugurée en 2016

Qualité de vie au travail

Conformément aux engagements pris notamment dans l'accord sur les Risques Psycho sociaux signé en octobre 2012, et à ses engagements renouvelés en 2015, la Direction du Groupe AKKA Technologies (hors MATIS) a confié au cabinet ELEAS, la réalisation d'un diagnostic portant sur la Qualité de Vie au Travail – 150 personnes ont ainsi été interrogées et le résultat du diagnostic a été restitué au cours du 2nd semestre 2016, auprès des membres de CHSCT et des membres du Comité de Direction.

La restitution du diagnostic, les préconisations du cabinet et une première proposition de plan d'actions seront présentés ensuite début 2017, auprès de la commission de suivi des Risques Psycho Sociaux. La Direction souhaite travailler concrètement avec cette dernière pour finaliser la constitution de groupes de travail, devant aboutir à la détermination de plans d'actions concrets et opérationnels.

Sport et santé

Afin d'encourager les salariés allemands à se maintenir en bonne santé, des sessions d'entrainement à la course à pied sont organisées de ma-



nière hebdomadaire sur certaines agences. L'Allemagne favorise aussi la participation de ses employés à des courses locales. A Papenburg, un abonnement à un centre de fitness est offert aux salariés réalisant des tests d'endurance en conduite sur piste afin de réduire la monotonie de leur poste de travail.

En France, dans la continuité, et dans la lignée de l'engagement d'AKKA dans le mode sportif en externe (sport automobile, challenge de ski...), AKKA propose un cap nouveau pour favoriser les rencontres entre collaborateurs au sein des agences et encourager la pratique sportive.

Aménagement des espaces de travail

En parallèle, AKKA met un accent particulier à améliorer régulièrement les conditions de travail de ses salariés. AKKA a ouvert deux sites majeurs cette année, Andromède à Blagnac et Flugfeld à Sindelfingen. Ces deux sites ont été étudiés et aménagés pour favoriser les synergies et les échanges, permettre une collaboration étroite et rapide sur les projets mais aussi améliorer l'environnement et les conditions de travail des salariés.

Nous sommes convaincus que prendre du plaisir à travailler ensemble est un facteur essentiel du succès d'AKKA Technologies aujourd'hui et pour demain.

AKKA'ttitude

L'AKKA'ttitude, c'est proposer un environnement de travail qui favorise le bien-être et tient compte de la bonne santé des équipes. Sport et innovation font partie intégrante de l'ADN d'AKKA Technologies. A ce titre, l'AKKAttitude se devait d'innover. A la fois high-tech et fun, AKKA propose un défi connecté dont la finalité sera de collecter des fonds au profit d'une œuvre caritative, mais également la possibilité de pratiquer du sport ou de participer à des afterworks. Grand sportif ou non, c'est avant tout la convivialité et l'esprit d'équipe que AKKA souhaite mettre en avant.

DÉVELOPPER L'EMPLOYABILITÉ DE NOS COLLABORATEURS

La formation comme un axe essentiel

La formation est pour le Groupe AKKA Technologies un outil de reconnaissance des compétences et des performances individuelles, permettant à chacun de se réaliser et d'être acteur de son parcours de progression professionnel. Elle permet donc d'anticiper et d'accompagner l'évolution de nos métiers, participe à l'accroissement constant des compétences professionnelles de nos collaborateurs, et, facilite la compréhension et l'implication quotidienne de chacun dans notre projet d'entreprise. De plus, révéler nos talents, dans le cadre de nouveaux projets, d'une mobilité, ou d'une progression de carrière est essentiel pour le Groupe.

AKKA Technologies est ainsi convaincu que la réussite de son projet d'entreprise passe avant tout par une dynamique humaine et managériale forte où chacun peut révéler ses talents dans des challenges motivants, et être acteur de son parcours d'évolution :

Des outils de formation novateurs

Deux dispositifs internes AKKA Research et AKKA Institute sont au cœur du dispositif de formation et de développement des potentiels de nos collaborateurs en matière d'innovation au service de nos clients :

AKKA RESEARCH

AKKA Research a pour vocation :

- de proposer des briques technologiques de rupture pour et avec nos clients partenaires
- de favoriser les transferts technologiques entre les secteurs
- de favoriser les échanges entre les collaborateurs sur des sujets innovants et les faire monter en compétences
- d'assurer une veille technologique et provoquer l'émergence de nouvelles idées chez nos collaborateurs en animant des séances de créativité
- de valoriser les collaborateurs inventeurs et les projets technologiques

AKKA Institute – MBtech Academy

Créé en 2007, AKKA Institute est l'université interne du Groupe. En Allemagne, une structure équivalente existe : MBtech Academy.

Ces instituts de formation répondent à plusieurs objectifs :

- accompagner le nouveau consultant dès son intégration ;
- promouvoir les parcours d'évolution et faciliter la mobilité sectorielle et géographique de ses collaborateurs ;
- apporter un support aux évolutions techniques métiers et hiérarchiques des consultants ;
- apporter un soutien technologique et méthodologique à tous les intervenants;
- favoriser le déploiement du modèle de développement du Groupe ;

- démultiplier et uniformiser les bonnes pratiques du Groupe auprès des équipes managériales;
- en lien avec le Groupe, AKKA Institute propose à ces collaborateurs des dispositifs de formation et d'accompagnement répondant à des partis pris pédagogiques forts.

Focus Formation Start

Réussir, apprendre, se dépasser, gérer à la fois l'évolution dans l'entreprise et le « Capital Employabilité » de nos collaborateurs : tels sont les enjeux du Groupe. Population précieuse et stratégique pour la croissance du Groupe, AKKA mise sur la formation et la préparation de ses Business Managers accentuant leur autonomie, et responsabilité. Pour les aider, AKKA Technologies a conçu des parcours de formation et d'accompagnement spécialement dédiés aux challenges que les équipes commerciales rencontreront. Sous 12 modules, la Formation START permet ainsi aux Jeunes Business managers d'acquérir la vision stratégique du Groupe :

- S'approprier les fondamentaux du métier de manager ;
- Découvrir l'environnement et les clients ;
- Assimiler le business model AKKA Technologies et apprendre le métier de Business Manager;
- S'approprier les offres du Groupe;
- Se familiariser au management de son équipe de consultants.

« LES FEEDBACKS M'ONT PERMIS DE VOIR CE QU'IL ME MANQUAIT DANS MON QUES-TIONNEMENT AVEC LES CLIENTS, ÇA M'A ÉTÉ TRÈS UTILE. REVOIR LES MÉTHODES VUES EN START M'A BEAUCOUP AIDÉ »

Damien Durant - Junior Business Manager

Focus sur E-learninstitute

L'innovation doit aussi profiter à nos collaborateurs! AKKA Institute a donc élargi son offre et lancé un parcours de formation complet via le E-learning. Son objectif? Créer un environnement plus attractif, plus interactif, pour former nos collaborateurs à certains sujets fondamentaux, leur fournir les clés de leur réussite en tenant compte des contraintes liées à notre métier comme l'éloignement géographique ou la disponibilité de nos consultants. Une nouvelle plateforme sera ouverte en 2017.



Accompagnement managérial

La pérennisation du parcours d'intégration est mise en place pour les nouveaux collaborateurs. Ainsi, chaque nouvel embauché se voit remettre un « Welcome Package », est accompagné par un parrain/marraine intégration et, convié à des points individuels et collectifs qu'il peut retrouver, en France, sur une « feuille de route » intégration. De plus en Allemagne, chaque nouvel employé assiste à une formation de deux jours ayant pour objectif de faciliter son arrivée dans l'entreprise, de se préparer à être en contact avec les clients, et, de renforcer son sentiment d'appartenance à l'entreprise.

- En complément des parcours de formations déjà mis en œuvre pour nos business managers, un **programme de formation qualifiant** a été mis en œuvre en France (pilote en 2016) et en Allemagne, appuyé par divers formats d'apprentissage tels que des ateliers de groupe basés sur la méthodologie Agile pour des sujets d'apprentissage spécifiques.
- Des formations spécifiques ont été mises en œuvre en France et en Allemagne à destination des managers, afin de les former sur l'entretien annuel d'évaluation, axé sur le dialogue et sur la motivation des collaborateurs.
- En Allemagne, dans la continuité de notre projet « OnTrack », un entretien à 360° à été mis en œuvre pour les managers, assorti d'un feedback structuré à l'issu de cet entretien. Cette démarche a été accompagnée d'une formation en retour, ce qui a permis aux managers de conduire des ateliers d'amélioration avec leur équipe, axés sur la collaboration et la communication.
- Expérimentation de nouvelles modalités de formation: dans un environnement de plus en plus mobile et connecté, le Groupe encourage ses collaborateurs, depuis le début de l'année 2016, en complément de la formation classique, à se former par l'intermédiaire de MOOCs. Ils sont accessibles à tous les collaborateurs dotés d'une connexion internet, qui veulent développer leurs compétences par le biais de solutions complémentaires et innovantes. Participer à un MOOC demande de l'autodiscipline et une bonne dose de motivation, mais il permet

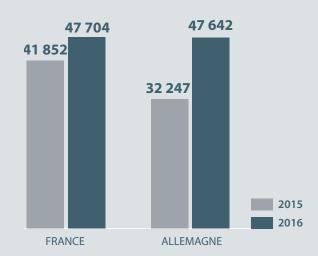
« MA MARRAINE M'A BEAUCOUP APPORTÉ DURANT LA PRISE DE POSTE. ELLE A ÉTÉ DE TRÈS BONS CONSEILS ET M'A AIDÉ DANS LE SUIVI DE LA RÉALISATION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS GRÂCE À LA FEUILLE DE ROUTE. C'EST RASSURANT D'AVOIR UN APPUI. »

Maxime d'Ornano - Nouveau collaborateur France

aussi, contrairement à un programme de formation classique, d'être complètement autonome sur la gestion de son temps. Dans ce cadre, une sélection de MOOCs, identifiée par le département Formation du Groupe, est proposée chaque mois par l'intermédiaire de flash infos et également disponible sur la page d'accueil Anais. De plus, une communauté « Formation 2.0 » est active sur Yammer (Réseau social interne du Groupe) afin de relayer l'information de façon dynamique et de pouvoir échanger directement avec les collaborateurs. Enfin, le coût de la certification de ces formations, lorsqu'elles sont en cohérence avec les métiers du Groupe, peut être pris en charge sur simple demande au Département Formation.

• Prime de diplôme: Afin d'accompagner les collaborateurs dans leurs initiatives personnelles favorisant leur employabilité, le Groupe accorde une prime à tous les collaborateurs ayant obtenu un diplôme dans des spécialités des métiers du Groupe (hors métiers en décroissance) et qui n'aurait pas fait l'objet d'une prise en charge totale ou partielle par l'employeur (sont notamment exclus les formations dans le cadre du CPF, CIF, période de professionnalisation ...).

EFFORT DE FORMATION (EN HEURES)



En France comme en Allemagne, le nombre d'heures de formation professionnelle dispensées en 2016 est en hausse significative par rapport à 2015.

En effet, l'extension du périmètre RSE, la croissance générale des effectifs et l'intégration (pour l'Allemagne) des sessions d'intégration « Welcome Days » expliquent cette évolution.

Environ 3/4 de l'effort de formation a été destiné à l'acquisition de nouvelles compétences métiers, ainsi qu'aux technologies et solutions appliqués à nos secteurs d'activité. L'effort restant a été consacré au développement professionnel général des collaborateurs, dont les formations de langues étrangères, - un élément clé au sein de notre Groupe international.

Grace à cette politique volontariste, nos collaborateurs sont généralement formés au moins une fois tous les trois ans ce qui nous permet d'anticiper au mieux les évolutions technologiques. « J'AITROUVÉ UNE NOUVELLE ASSURANCE POUR GÉRER LE MANAGEMENT DE MON ÉQUIPE ; EN EFFET, LE FAIT DE REPRENDRE UNE ÉQUIPE EXISTANTE QUI DOUBLE LA TAILLE DE MON PÉRIMÈTRE INITIAL NÉCESSITAIT QUE JE SOIS AIDÉ »

Pierre Petit - Business Manager

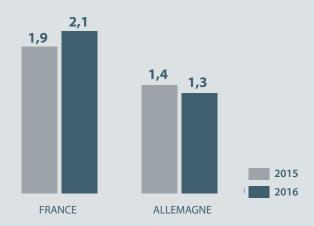


AKKA Awards : Reconnaître le talent de nos collaborateurs !

C'est au travers de nos collaborateurs motivés et soucieux d'offrir des solutions innovantes à nos clients, que nous libérons le potentiel technologique de notre Groupe, dans chacun des pays dans lequel nous sommes présent. C'est pourquoi, depuis maintenant 4 ans, le Groupe AKKA organise les AKKA AWARDS. Ce jeu concours interne, ouvert à tous les salariés du Groupe, a pour vocation de récompenser le travail, le talent et l'investissement au quotidien de ses collaborateurs. Pour participer, les collaborateurs déposent en ligne un projet qu'ils ont réalisé seul ou en équipe, en interne ou chez un client. Ce jeu-concours repose sur l'ADN de notre Groupe : l'Innovation. En 2016, les projets candidats venaient de France, Belgique, Allemagne, République Tchèque, Chine, Italie, Espagne et Royaume-Uni.

PROMOUVOIR UNE POLITIQUE GLOBALE EN FAVEUR DE LA DIVERSITÉ

TAUX D'EMPLOI HANDICAP (EN %)



AKKA Technologies a renouvelé en 2016 son engagement en faveur de la diversité :

- Signature de la « Charte de la Diversité » (France)
- Une personne dédiée aux sujets de la diversité (France)
- Membre de l'association AFMD (Association Française des Managers de la Diversité)

Le premier accord Handicap a été signé par AKKA en 2014, valable sur une période de trois ans et articulé autour de quatre axes principaux :

- Recrutement : Nomination d'un recruteur dédié au niveau France et partenariats avec des acteurs locaux spécialisés pour assurer une intégration fluide. Sur les trois dernières années AKKA France a recruté 71 personnes en situation de handicap (par rapport à un objectif de 60 fixé dans l'accord signé). Par ailleurs, pour 2017, nous nous sommes donné un objectif de 50 recrutements « issus de la diversité », dont 25 personnes par le biais de Mozaik RH. Mozaïk RH est, en France, le premier cabinet de recrutement et de conseil en ressources humaines spécialisé dans la promotion de la diversité. Depuis sa création en 2007, Mozaïk RH a collaboré avec plus de 150 entreprises et généré plus de 11 000 entretiens avec des candidats, débouchant sur 4 000 recrutements de jeunes diplômés et profils expérimentés.
- Intégration et maintien dans l'emploi : Grace à une équipe de trois personnes déployée au niveau régional, des dispositifs sont mis en place pour faciliter l'intégration : poste de travail adapté, formations, aide aux frais médicaux, jours d'absence autorisés... Afin de faciliter la qualité de vie au quotidien, MATIS offre à ses collaborateurs éligibles des Chèques Emploi Service (CESU) pour financer des prestations de services domestiques (ménage, garde enfants, ...).
- Communication et sensibilisation: Au travers de nombreuses actions, AKKA cherche à accroître la prise de conscience des collaborateurs et des managers. Une application « HandiKap by AKKA » a été développée pour faire connaitre des typologies de handicap. La participation à des évènements externes comme le Free Handi'se Trophy permet également de sensibiliser les salariés et de faire bouger les lignes:

- **Sous-traitance responsable** : AKKA cherche à favoriser la collaboration avec le secteur protégé (voir chapitre Enjeux Sociétaux : éthique des Affaires pour plus de détail).

FREE HANDI'SE TROPHY 2016

« C'est avant tout un rassemblement de plusieurs personnes au grand cœur, nous sommes dans des conditions sportives très épuisantes certes, mais à l'issue de cette expérience vous ne retenez que le meilleur, l'équipe du Free Handi'se Trophy, les bénévoles ainsi que les participants des autres entreprises. Cette course c'est l'occasion de montrer qu'une personne en situation de handicap a la possibilité de travailler et d'avancer main dans la main de son binôme « valide ».

L'ambiance est festive et nous permet de nous rapprocher les uns des autres car nous vivons tous les mêmes sensations, avec les bons côtés et les moins confortables. »

S. Bourlon - membre de la team AKKA'Skou 2016



L'équipe AKKA'Skou 2016 : Guillaume, Stéphane, Yves et Florian

ENCOURAGER LA MOBILITÉ

La stratégie RH du Groupe AKKA Technologies vise à développer les meilleurs talents sur le marché afin de donner un nouvel élan à la croissance du Groupe. La proposition de valeur du Groupe AKKA Technologies est basée sur notre conviction que les employés peuvent exprimer leur potentiel, s'épanouir et grandir au sein d'un Groupe international.

Une politique de mobilité internationale efficace

L'objectif de la politique de mobilité internationale du Groupe est de mettre en place des règles communes permettant la gestion de nos transferts de compétences à l'international en lien avec nos besoins business. Cette politique a été rédigée dans le but d'harmoniser les pratiques des différentes entités du Groupe AKKA. Elle est applicable pour tous les employés et l'ensemble de ses localisations. Elle a été conçue pour encourager la flexibilité de l'organisation et permettre d'offrir des conditions favorables aux employés en mission à l'étranger ou en localisation. Cette année, diverses actions ont été menées :

- Consolidation d'une Communauté Mobilité avec le 4^{éme} séminaire mobilité en novembre 2016 ;
- Mise en place du processus de suivi de ses collaborateurs en mobilité, entretien annuel de mobilité et mise en application des compétences acquises ;
- Mise en place du programme de communication « AKKA Move » ;
- Déploiement d'une newsletter interne mensuelle, faisant un focus sur chaque pays ;
- Mise en place d'une application mobile liée à la mobilité (informations sur les filiales, offres d'emploi en interne avec la possibilité de postuler via l'application), déploiement de l'application au 2nd semestre 2017.







Un Système d'Information RH novateur

Le Groupe a déployé courant 2014 un Système d'Information RH (Ingenium de TalentSoft) pour l'ensemble de ses entités françaises.

Une place centrale est laissée au collaborateur, lequel peut alimenter un espace personnel (documents, mini-CV, diplôme,...), accéder à des informations utiles (référentiel métiers, lien vers les offres internes, vers la plateforme de contribution OnTrack,...), et s'exprimer sur les différents aspects de son emploi et de ses perspectives lors de la préparation annuelle de son entretien professionnel. Les déclarations des souhaits de mobilité sont également simplifiés (souhaits de mobilité géographique en France ou à l'international exprimés à tout moment dans l'année/ souhaits de mobilité professionnelle exprimés lors des entretiens individuels)

Il a été enrichi en 2015 par un bilan d'intégration, permettant aux nouveaux collaborateurs de faire un retour sur leur intégration au sein du Groupe (afin de dégager des pistes d'amélioration sur ce process). En 2016, nous avons déployé la solution Talentsoft en Allemagne comme outil de recrutement et de mobilité.

En France, cette même année, nous avons mis en œuvre le module de Talent Management de la solution, afin de supporter les People Review pour l'ensemble de nos collaborateurs en France. Les enjeux principaux sont d'objectiver les pratiques de gestion des collaborateurs pour une rétention des ressources, en cohérence avec les besoins du Groupe et la fidélisation des ressources identifiées comme «essentielles », mais également de disposer d'un suivi historisé d'année en année de nos talents.

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX: UNE CROISSANCE RESPONSABLE

Plus de 60 sites couvrent l'ensemble des deux périmètres français et allemand. Les activités présentes sur les sites sont majoritairement des activités de bureau (hors bancs de tests liés à nos projets automobile en Allemagne) qui ont des impacts principalement liés au fonctionnement de l'entreprise (énergie, déplacement, déchets).

Les sites sont situés en zone urbaines ou péri urbaines (aucun des sites n'est situé dans une aire protégée). Toutefois, ces nombreuses implantations et la nécessité de disposer d'infrastructures et d'équipements informatiques / électriques importants sur certaines agences ont des conséquences environnementales.

Le Groupe s'est engagé dans une minimisation de ses impacts sur l'environnement depuis 2012 en France par la certification ISO 14001 de son siège administratif de Lyon renouvelé en 2015. L'Allemagne à son tour, déploie depuis septembre 2016 cette démarche ISO 14001 sur son site de Böblingen avec l'objectif d'être certifié fin 2017.

Les établissements du Groupe en France et en Allemagne s'engagent à améliorer de manière continue leurs pratiques et à prévenir les pollutions par la mise en place d'actions concrètes adaptées à leur métier. Les collaborateurs sont régulièrement informés des impacts environnementaux et sensibilisés à l'éco attitude dans leurs pratiques quotidiennes :

- Semaine du développement durable avec dégustation de produit équitable;
- Concours photo lors de la semaine de la mobilité;
- Journée vélo : se rendre au travail à vélo, bénéficier d'une réparation gratuite et apprendre à le réparer ;
- Sensibilisation au tri et recyclage tris des déchets via la charte de tri.



Réduire nos émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)

Compte tenu de son développement à l'international, AKKA Technologies a déployé des outils informatiques favorisant la communication et l'échange, mais permettant également de réduire les déplacements et les émissions de GES liées.

Le Groupe poursuit donc l'équipement de visioconférence sur ses principaux sites. En 2016, 40 salles de réunion sont équipées de moyens de visioconférence, 27 salles équipées de la technologie Cisco et 13 salles équipées de la technologie Skype.

Pour compléter ces salles, l'utilisateur peut depuis son PC se joindre à une conférence audio / Vidéo :

- Avec l'outil "Cisco Jabber", qui permet aux PC de se connecter aux salles équipées de systèmes de visioconférence, avec la possibilité de 32 connections en simultané dans l'ensemble du Groupe. En 2016, nous avons compté quelque 750 utilisateurs (100 en Allemagne, 150 sur les sites internationaux, 500 en France);
- L'outil Microsoft Skype for Business est aussi en forte croissance dans le Groupe. En 2016, 1 500 collaborateurs ont utilisé cette solution. Cet outil de communication facilite les contacts en interne et avec des sociétés externes. Notre objectif pour 2017, atteindre les 2 500 utilisateurs.

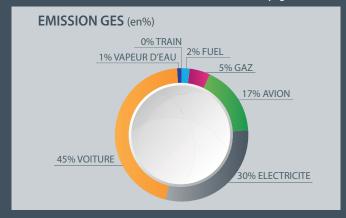
Afin d'appuyer cette volonté de réduction de nos émissions de GES, les directions Achats France et Allemagne, en charge des déplacements, ont déployé une politique voyages permettant d'améliorer le suivi et de limiter les voyages professionnels. Un des objectifs de cette politique est de privilégier les aspects environnementaux et de n'autoriser les

déplacements qu'en cas d'impossibilité d'utiliser des moyens alternatifs de vidéo-conférence ou de conférence téléphonique.

Le nombre de voyages en avion, sur le périmètre France, a augmenté en suivant l'évolution internationale du Groupe.

En parallèle, la réduction de l'impact des déplacements est également favorisée par l'établissement d'une car policy annuelle basée sur un choix de véhicules de services et de fonction en tenant compte de leurs émissions de GES.

En France et en Allemagne en 2016, les émissions de GES s'élèvent à 18 610 Teq CO2. Les postes d'émissions de GES principaux au sein du Groupe sont l'utilisation des voitures (en location et en leasing), viennent ensuite l'électricité de nos bâtiments et les voyages en avion.



Réduire notre consommation d'énergie

AKKA a déployé depuis 2015 des actions afin de maîtriser et réduire sa consommation d'énergie. Cela s'est notamment concrétisé en 2016 par l'aménagement de 2 sites neufs en France et en Allemagne (Andromède implanté dans la ZAC éco quartier de Blagnac et Flugfeld sur la commune de Sindelfingen) tous deux bâtiments HQE construction (Haute qualité Environnementale). Le site de Flugfeld est par exemple équipé, pour sa partie « ateliers » d'un système de chauffage passif.

Par notamment cette gestion responsable de nos bâtiments (nouveau site BBC, rationalisation des surfaces, optimisation énergétique), la consommation d'électricité par m² a été réduite en France de 14% entre 2015 et 2016.

En parallèle, AKKA poursuit sa stratégie de virtualisation afin de réduire son parc de serveurs et atteint en France pour AKKA et en Allemagne pour MBtech 90 % en serveur virtuel et 10 % en serveurs physiques. Pour MATIS: nous atteignons 60% de virtuel et 40 % de serveurs physiques.

En 2016, la consommation énergétique des bâtiments d'AKKA Technologies en France est de 5,5 GWh.

En Allemagne, l'énergie provient de différentes sources (électricité, fuel, gaz naturel, ...) et alimente diverses activités (bureautiques, ateliers et bancs de test). La consommation annuelle 2016 d'énergie pour les sites MBtech s'élève à 18,4 GWh.



Sensibilisation de nos collaborateurs

Réduire les déchets de bureau

Le Groupe poursuit également son engagement environnemental par sa politique de tri et recyclage des déchets qui se concrétise à travers les actions suivantes :

- Déploiement d'un système d'impression par badge permettant de sécuriser les impressions tout en diminuant notre consommation de papier. En 2016, 4 sites sont concernés avec 20 imprimantes multifonctions. En 2017, nous aurons 7 Sites déployés, avec 60 imprimantes multifonctions.
- Récupération et recyclage de 100% des équipements électriques et électroniques : un contrat national passé avec Reisswolf en Allemagne prévoit la collecte centralisée du papier et des équipements informatiques. En 2016, 10 tonnes ont été recyclées en France via l'ESAT AfB et Véolia Triade Electronique et 2 tonnes en Allemagne ;
- Lancement d'un appel d'offre sur la France pour déployer en 2017 le tri sélectif des déchets (papier, carton, plastique, métal) sur les principales agences françaises.

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DE NOS BÂTIMENTS

Amélioration de la climatisation de notre DataCenter sur le site d'Andromède par un système d'urbanisation :



- Climatisation par le faux plancher ;
- Allée chaude / allée froide ;
- Fermeture des baies dans un Cold Corridor, pour forcer le flux d'air froid à traverser les équipements ;
- Système freecooling qui consiste à utiliser directement l'air extérieur pour refroidir le circuit de refroidissement afin de limiter la consommation énergétique.

Le principe de fonctionnement du couloir thermique permet de créer une frontière physique entre l'air froid aspiré et l'air chaud rejeté par les matériels.

Ainsi, nous améliorons l'efficacité de refroidissement tout en réalisant des économies énergétiques en accroissant le rendement de la climatisation.

Dans les cas d'un confinement d'une allée froide, les portes latérales et le toit retiennent l'air froid, lequel est entièrement utilisé pour refroidir les serveurs. Nous réduisons le volume d'air à refroidir et évitons un retour d'air chaud sur l'avant des baies. Cela a pour conséquence une réduction de la consommation électrique et permet un plus fort potentiel de capacité d'hébergement afin de mieux préparer l'avenir.

ENJEUX SOCIÉTAUX : L'ÉTHIQUE DES AFFAIRES

Depuis 2010, le Groupe AKKA Technologies confirme son engagement à soutenir et à promouvoir le Pacte Mondial des Nations Unies et ses 10 principes.

Si le reporting RSE ne couvre pas encore toutes les entités du Groupe, les principes d'éthique du Pacte Mondial font partie intégrante du Code de Conduite AKKA, applicable à l'ensemble de nos collaborateurs.

Afin de promouvoir en interne le respect mutuel et la qualité des relations humaines au travail, le code éthique du Groupe est disponible sur l'Intranet.

Une relation fournisseurs éthique

Le Code de Conduite d'AKKA précise également des préceptes essentiels de la relation avec les partenaires du Groupe : la lutte contre la corruption et la concurrence loyale.

Nous tenons à ce que les principes de déontologie du Groupe soient formellement partagés avec nos prestataires externes. Ainsi, le Code a été envoyé début 2016 à l'ensemble des fournisseurs français de soustraitance et achats industriels. En ce qui concerne les prestataires du périmètre Allemagne, le Code fait partie intégrante du cadre juridique gérant la relation entre les parties.

Il convient de noter qu'en 2016, le Groupe ne fait l'objet d'aucune plainte de corruption, de conflit d'intérêts ou de non compliance avec la législation.

Une sous-traitance responsable

En tant que société d'ingénierie, AKKA sous-traite principalement des prestations de services (sous-traitances métier et services de fonctionnement).

363 K€ HT

MONTANT DES SERVICES CONFIÉS AUX ENTREPRISES FRANÇAISES ADAPTÉES EN 2016

Si l'importance de la sous-traitance reste relativement stable au niveau Groupe (12% en 2016 vs. 11,3% en 2015), la collaboration avec les Entreprises Adaptées et les ESAT (Etablissement et Services d'Aide par le Travail) français est en évolution continue :

- Le processus de référencement des fournisseurs encourage les prestataires externes à favoriser la cotraitance avec le secteur protégé;
- L'essentiel de l'entretien des espaces verts et des prestations de conciergerie est assuré par des entreprises adaptées ;
- Depuis 2016, la collaboration avec le secteur adapté s'est étendue à la sous-traitance métier avec l'intégration de nouveaux fournisseurs dans les domaines de la bureautique et de l'informatique.

Les critères RSE font partie intégrante du processus d'évaluation des fournisseurs et gagne en importance pour 2017. Ainsi, dans le cadre de référencement et renouvellement de contrats, il sera demandé aux fournisseurs des justificatifs associés à leur engagement social et environnemental.

« NOUS RÉALISONS DES PRESTATIONS DE SOUS-TRAITANCE EN INGÉNIERIE SYSTÈMES AÉRONAUTIQUES POUR AKKA DEPUIS 2016. POUR NOS EMPLOYÉS, CETTE COLLABORATION REPRÉSENTE POUR CERTAINS UNE RÉINSERTION DANS LE MONDE DU TRAVAIL ET POUR TOUS UNE MONTÉE EN COMPÉTENCE ET UN ÉPANOUISSEMENT PROFESSIONNEL, ET CELA DANS UN ENVIRONNEMENT BIENVEILLANT. L'EXTENSION DU PÉRIMÈTRE PRÉVU POUR 2017 TÉMOIGNE DE LA QUALITÉ ET DE LA CONFIANCE QUI CARACTÉRISENT NOTRE RELATION »

Catherine Huard Lefin - Directeur EA Bureau Gestion Conseil 31

Ancrage local

Au-delà de son engagement d'employeur, le Groupe AKKA Technologies soutient des organismes locaux et nationaux qui véhiculent ses valeurs, Courage, Respect et Ambition dans le domaine médical, le sport, l'insertion professionnelle.

Insertion professionnelle et actions sociales



Association Nos Quartiers ont des Talents : parrainage collectif afin de favoriser l'emploi des jeunes diplômés issus de quartiers défavorisés.



Association Ressort : recherche d'emploi de cadres, de chômeurs de longue durée et de jeunes diplômés.



Association sportive Lyon-Duchère: contribuer à la cohésion sociale d'un quartier populaire. Agir en faveur de la jeunesse sur le développement de projets éducatifs et citoyens, au-delà de sa mission sportive.

Médical et humanitaire



Association Vaincre la Mucoviscidose : le Groupe a développé un logiciel de gestion médicale des patients.



Association "1 maillot pour la vie": organisme qui apporte un soutien moral, du rêve et de l'espoir aux enfants hospitalisés en rencontrant des sportifs de haut niveau.



Students Challenge 2012: Raid humanitaire étudiant au Maroc.

Focus sur les Apprentis d'Auteuil



AKKA Technologies accompagne Apprentis d'Auteuil depuis plusieurs années et a soutenu cette année le développement de l'auto-école sociale de l'Association pour la Mobilité et l'Emploi des Jeunes, à Caluire près de Lyon. La société a aussi participé au financement de l'association partenaire d'Apprentis d'Auteuil «Savoirs pour Réussir» qui propose des ateliers pour lutter contre l'illettrisme, permettant plus particulièrement d'aider 150 jeunes d'un CFA de Savoie et Haute-Savoie. AKKA a également participé à un parcours pour 10 jeunes pour leur permettre de réaliser le parcours professionnel : savoir adapter l'apprentissage du permis pour plus de réussite! En 2017, AKKA Technologies a prévu de poursuivre le partenariat.

Focus sur le Sponsoring

Chaque année, AKKA France soutient ses collaborateurs dans leurs projets personnels. En 2016, 9 projets ont retenus notre attention. « Florian M. organise un Tournoi et concours de Volley-Ball dans le cadre du Téléthon. L'idée était de réunir un maximum de personnes, licenciées ou non auprès d'une fédération, pour réaliser des défis autour du Volley, ainsi que des matchs, avec l'envie de tenir le plus longtemps possible durant le week-end du Téléthon le 2 et 3 décembre. Toutes les recettes recueillies par la buvette mise en place, et la participation demandée à l'entrée ont intégralement reversée au Téléthon ». Stanislas LARNIER de l'agence de Toulouse soutient l'Association « Les Bouchons d'Amour » : AKKA France mettra dans ses différentes agences des emplacements pour récolter les bouchons pour « Les Bouchons d'Amour » . L'association récupère les bouchons pour : acheter du matériel pour sportifs handicapés, améliorer les conditions de vie des personnes souffrant d'un handicap, aider des opérations humanitaires de façon ponctuelle.

Un engagement sociétal au bénéfice partagé!

9.4.6 - INDICATEURS DE PERFORMANCE

TABLEAU DE CORRESPONDANCE

| | GRENELLE 2 - Article 225 | GRI | ISO 26000 | Pacte mondial | Réponse AKKA |
|----------|---|-------------------------|--------------|------------------|--|
| NFOR | RMATIONS SOCIALES | | | | |
| | Effectif total | | | | DDD shamitus 0.4.1 |
| 1 | Répartition par zone géographique Répartition par genre | LA1 | | | DDR chapitre 9.4.1 |
| | Répartition par groupe d'âge | | | | DDR chapitre 9.4.3 |
| 2 | Mouvements des effectifs / Embauches / Départs | LA2 | 6.4.4 | | DDR chapitre 9.4.1 |
| 3 | Rémunération | LA3 | | | DDR chapitres 9.4.1 et 9.4.3 |
| 4 | Organisation du temps de travail | LA7 | | | DDR chapitre 9.4.3 |
| 31 | Absentéisme | | | | DDR chapitre 9.4.3 |
| 5 | Organisation du dialogue social | LA4 | 6.4.3/5 | 3 | DDR chapitre 9.4.3 |
| 6 7 | Bilan des accords collectifs Conditions de santé et de sécurité au travail | LA5 LA4 | | | |
| | Bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en | | | | DDR chapitre 9.4.3 |
| 8 | matière de santé & sécurité au travail | LA9 | 6.4.6 | 4 et 5 | |
| 32 | Accidents du travail | LA7 | | | DDR chapitre 9.4.3 |
| | Nombre de maladies professionnelles | LA7 | | | DDR chapitre 9.4.3 |
| 9 | Objectifs et stratégie en terme de formation | LA11 | 6.4.7 | | DDR chapitre 9.4.3 |
| 10 | Nombre totale d'heures de formation | LA10 | | | DDR chapitre 9.4.3 |
| 11 | Mesures prises en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes | LA14 | | | DDR chapitre 9.4.3 |
| 12 | Mesures prises en faveur des personnes handicapées | LA13 | | 6 | DDR chapitre 9.4.3 |
| 13 | Politique de lutte contre les discriminations | LA13 | | 2 | DDR chapitre 9.4.3 |
| 33 | Respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective | HR5/LA4/LA5 | | 3 | DDR chapitre 9.4.3 |
| 34 | Elimination des discriminations en matière d'emploi et de profession | HR4/LA13/LA14 | 6.3.10 | 6 4 | DDR chapitre 9.4.3 |
| 35 36 | Elimination du travail forcé ou obligatoire Abolition effective du travail des enfants | HR 6/7 H6 | | 5 | Thématique non développée, cf. 9.4.2 Thématique non développée, cf. 9.4.2 |
| | MATIONS ENVIRONNEMENTALES | по | | 3 | mematique non developpee, ci. 9.4. |
| | Organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, | Approche | 6.5.1/2 | 7.0-+0 | DDD -l |
| 14 | le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement | managériale | 6.5.1/2 | 7, 8 et 9 | DDR chapitre 9.4.4 |
| 15 | Actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement | | | | DDR chapitre 9.4.4 |
| 16 | Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions | EN30 | | | DDR chapitre 9.4.4 |
| 37 | Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours | EN28/EC2 | | | Thématique non développée, cf. 9.4.2 |
| 17 | Mesures de prévention de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement | EN22/EN23/EN24 | | | Thématique non développée, cf. 9.4.2 |
| 18 | Les mesures de prévention, de recyclage, de réutilisation, d'autres formes de valorisation et d'élimination des déchets | EN22 | 6.5.3 | | DDR chapitre 9.4.4 |
| 19 | Prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité | EN25 | | | Thématique non développée, cf. 9.4. |
| 20 | Lutte contre le gaspillage alimentaire | EN25 | | _ | Thématique non développée, cf. 9.4.2 |
| 21 | Consommation d'eau et approvisionnement en fonction des contraintes locale | EN8/EN9/EN21 | | | Thématique non développée, cf. 9.4.2 |
| 22 | Consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation | EN1 | | | Thématique non développée, cf. 9.4. |
| 23 | Consommation d'énergie | EN3/EN4 | 6.5.4 | | DDR chapitre 9.4.4 |
| | Mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables | EN5/EN6/EN7 | | | DDR chapitre 9.4.4 |
| 38 | Utilisation des sols | - | | | Thématique non développée, cf. 9.4. |
| 24 | Postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générés du fait de l'activité de la société, notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit | EN16/EN17/EN19/ EN20 | 6.5.5 | - | DDR chapitre 9.4.4 |
| 25 | Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité | EN11-EN15/EN25 | 6.5.6 | | Thématique non développée, cf. 9.4. |
| 39 | Adaptation aux conséquences du changement climatique | EN18/EC2 | 6.5.5 | | Thématique non développée, cf. 9.4. |
| NFOR | MATIONS SOCIETALES | | | | |
| 26 | En matière d'emploi ou de développement régional | EC8/EC9 | 6.8.5 | | DDR chapitres 9.4.3 |
| 27 | Impact territorial, économique et social de l'activité sur les populations riveraines ou locales | EC1/EC6 | 6.8 | | DDR chapitre 9.4.5 |
| 28 | Conditions de dialogues avec ces personnes ou organisations (associations d'insertion, établissement d'enseignements, associations, riverains,) | 4.14 à 4.17 | 5.3.3 | | DDR chapitre 9.4.5 |
| 29 | Partenariats & mécénats | EC14.11- 4.13 | 6.8.9 | | DDR chapitre 9.4.5 |
| 30 | Prise en compte dans la Politique Achat des enjeux sociaux et environnementaux | EC6/HR2/HR5-HR7 | | | DDR chapitre 9.4.5 |
| 40 | Importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale | 3.6 et 4.14 | 6.6.6 | 1, 2 et 9 | DDR chapitre 9.4.5 |
| 41 | Actions engagées pour prévenir la corruption | SO2- SO4/SO7/SO8 | 6.6.3 | 10 | DDR chapitre 9.4.5 |
| | | PR1/PR2 | 6.7.4 | 1 et 2 | Thématique non développée, cf. 9.4. |
| 42 | Mesures prises en faveur de la santé et la sécurité du consommateur | | | | |

9.4.6 - INDICATEURS DE PERFORMANCE

TABLEAU DES INDICATEURS

| | INDICATEURS (GRENELLE 2 - Art 225) | Unités 2016 | | | | 2015 | | | |
|----|---|---------------------|---------|--------|-----------|---------|--------|-----------|--|
| | INFORMATIONS SOCIALES | | Groupe | France | Allemagne | Groupe | France | Allemagne | |
| | Effectif total | Nombre | 13 252 | 6 349 | 2 928 | 12 222 | ND | ND | |
| | Dánadiki an man nama | % hommes | 79% | ND | ND | 79% | ND | ND | |
| | Répartition par genre | % femmes | 21% | ND | ND | 21% | ND | ND | |
| | | < 25 ans | 798 | 468 | 110 | 631 | ND | ND | |
| 1 | | entre 25 et 30 ans | 3 165 | 1 498 | 551 | 2 746 | ND | ND | |
| | D (| entre 30 et 40 ans | 5 096 | 2 387 | 1 110 | 4 915 | ND | ND | |
| | Répartition par tranche d'âge | entre 40 et 50 ans | 2 716 | 1 289 | 725 | 2 576 | ND | ND | |
| | | entre 50 et 55 ans | 792 | 386 | 257 | 755 | ND | ND | |
| | | > 55 ans | 686 | 321 | 175 | 599 | ND | ND | |
| 2 | Mouvements des effectifs / Embauches | Nombre | 4 231 | 2 071 | 652 | 2 775 | ND | ND | |
| 2 | Mouvements des effectifs / Départs | Nombre | 3 279 | 1 778 | 465 | 2 624 | ND | ND | |
| 3 | Rémunération | K Euros | 733 000 | ND | ND | 660 000 | ND | ND | |
| 31 | Absentéisme | % | ND | 2,41% | 3,61% | ND | 3,08% | 3,95% | |
| | Accidents avec arrêt de travail | Nombre | ND | 24 | 31 | ND | 18 | 14 | |
| 32 | Taux de fréquence | | ND | 2,33 | 4,86 | ND | 2,33 | 3,10 | |
| 32 | Taux de gravité | | ND | 0,04 | 0,06 | ND | 0,03 | 0,03 | |
| | Nombre de maladies professionnelles | Nombre | ND | 1 | - | ND | ND | ND | |
| 10 | Formation / Effort | Heures | ND | 47 704 | 47 642 | ND | 41 852 | 32 247 | |
| 22 | Effectif en situation de handicap | % | ND | 2,01% | 1,30% | ND | 1,90% | 1,40% | |
| | INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES | | | | | | | | |
| 23 | Consommation d'énergie (bâtiments) | GWh | ND | 5,5 | 18,4 | ND | ND | ND | |
| 24 | Emission Gaz à effet de Serre (GES) | Teq CO ₂ | ND | ND | 18 610 | ND | ND | ND | |
| | INFORMATIONS SOCIÉTALES | | | | | | | | |
| 40 | Sous-traitance / CA | % | 12,0% | ND | ND | 11,3% | ND | ND | |
| 40 | Montant services confiés aux Entreprises Adaptées | K Euros | ND | 363 | ND | ND | ND | ND | |

9.4.6 - INDICATEURS DE PERFORMANCE

Absentéisme

Les types d'absences prises en compte dans le taux d'absentéisme sont les arrêts pour maladie et pour accident de travail.

Le taux est calculé en divisant le nombre de jours d'absences par le nombre de jours travaillés théorique sur la période.

Nombre de jours d'absences sur la période = arrêts maladies + arrêts liés à des maladies professionnelles + arrêts dus à un accident du trajet + arrêts dus à un accident du travail. L'indicateur n'inclut pas les absences pour congés de type RTT, CP, maternité/paternité.

Accidents de travail

Taux de fréquence, Tf1 = (nb des accidents avec arrêt/heures travaillées) \times 1 000 000

Taux de gravité, Tg = (nb des journées perdues suite à accident du travail/heures travaillées) x 1 000

Heures travaillées :

Somme des heures travaillées pour l'ensemble des collaborateurs, dans sa définition contractuelle et/ou données sociales du terme (congés payés et RTT exclus).

Jours perdus:

La comptabilisation des jours perdus pour accident du travail est réalisée en jours calendaires.

Effectifs, mouvements d'effectifs

Effectifs au 31/12/N.

Tous les types de contrats sont pris en compte dans les effectifs (CDI, CDD, CDI de mission, contrats de professionnalisation, contrats d'apprentissage), sauf les exclusions suivantes :

- contrats suspendus (congés parentaux et sabbatiques essentiellement)
- · contrats stagiaires

Les mouvements intragroupes ne sont pas reportés dans les mouvements d'effectifs.

Emissions GES

Les émissions de gaz à effet de serre reportées couvrent les principales émissions directes et indirectes de scopes 1, 2 et 3 générées du fait de l'activité d'AKKA.

Ces émissions sont liées majoritairement à la consommation de combustibles fossiles (gaz naturel, fioul domestiques, carburants pour les véhicules) ainsi qu'aux déplacements (avion, train et véhicules de location) et à la consommation d'électricité. Les autres postes d'émissions n'ont pas été jugés significatifs et n'ont pas été quantifiés.

Les facteurs d'émissions utilisés sont ceux fournis par le centre de ressources sur les bilans de gaz à effet de serre de l'ADEME.



9.4.6 - INDICATEURS DE PERFORMANCE

Formation

Tous les types de formation internes et externes sont pris en compte pour tous les types de contrats, au regard des critères légaux d'imputabilité de la formation pour chaque pays concerné.

Exclusions France et Allemagne:

- Absences: Les absences totales à une formation prévue ne sont pas comptabilisées dans les effectifs formés. (Les frais d'annulation sont pris en compte dans les coûts le cas échéant)
- Contrats de Professionnalisation (et équivalent en Allemagne): Ne sont comptabilisées que les heures effectives de présence au sein de l'organisme de formation (le temps entreprise n'étant pas pris en compte)
- Formations sécurité (SST, habilitations électriques, chimiques, nucléaires,...) et autres formations ne répondant pas aux critères habituels d'imputabilité

Autres exclusions France:

- Congés Individuels de Formation (CIF)
- D'éventuels formations pour stagiaires et pour collaborateurs en contrat d'apprentissage

Autres exclusions Allemagne:

- Coaching
- On-the-Job training

Handicap

Effectifs en situation d'handicap.

Pour la France, les données rapportées sont conformes à la Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés (DOETH).

Exclusions:

Stagiaires.

Rémunération

Charges de personnel avant déduction des subventions (dont CICE).



10 - TRÉSORERIE ET CAPITAUX

10.1 - Informations sur les capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres consolidés est présenté au paragraphe 20.3.5 du présent document de référence. Ces derniers augmentent de 4 257 K€ sur l'exercice 2016, principalement du fait des éléments suivants :

- le résultat net de l'exercice 2016 pour +16 908 K€;
- la variation des autres éléments du résultat global pour (1 941) K€;
- les dividendes versés aux actionnaires en 2016, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 pour (9 830) K€;
- le rachat des actions propres pour (360) K€.

10.2 - Source et montant des flux de trésorerie

| Variation de trésorerie en milliers d'euros | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 |
|--|--------------|--------------|
| Trésorerie nette d'ouverture | 215 120 | 220 079 |
| Flux net de trésorerie lié aux activités opérationnelles | 72 566 | 39 339 |
| Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement | (55 101) | (60 693) |
| Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement | (73 556) | 16 232 |
| Incidence des variations de cours de monnaies étrangères | (71) | 163 |
| Trésorerie nette de clôture | 158 958 | 215 120 |

Flux net de trésorerie généré par l'activité :

La capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts s'établit à 66 410 K€ sur l'exercice. Le besoin en fonds de roulement augmente de 19 337 K€ sur l'exercice et l'impôt décaissé en 2016 est de (13 182) K€.

La capacité d'autofinancement génère de ce fait un impact positif sur la trésorerie de l'année de 72 566 K€.

Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements :

Les principaux flux d'investissement sont liés :

- au coût des entrées de périmètre. Il s'élève à (20 471) K€,
- aux acquisitions d'immobilisations pour (33 563) K€.

Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement :

En 2016, le montant des souscriptions de nouveaux emprunts et les remboursements d'emprunts existants diminuent la trésorerie du Groupe de 55 056 K€. AKKA Technologies a par ailleurs versé (9 830) K€ au titre des dividendes à ses actionnaires en juillet 2016.

10.3 - Information sur les conditions d'emprunt et la structure de financement du Groupe

10.3.1 - Politique de financement

Actifs immobilisés : opérations de croissance externe

La structure financière saine et solide du Groupe lui offre une réelle flexibilité dans ses choix de financement. A l'origine financées par recours à l'endettement, les acquisitions de petites tailles sont aujourd'hui financées sur fonds propres pour l'intégralité de leur valeur tandis que les acquisitions plus significatives font l'objet d'un financement partagé entre financement sur fonds propres et financement bancaire sur le moyen terme.

- > Le 1er mars 2013, le Groupe a réalisé une émission obligataire de 100 M€ sur le marché du placement privé européen. Non dilutive pour les actionnaires et sans incidence sur l'endettement net du Groupe, cette initiative, s'inscrit dans le cadre du changement de taille d'AKKA Technologies.
- > Le 30 octobre 2014, le Groupe a placé avec succès un emprunt de type Schuldschein (placement privé de droit allemand) dont le montage et l'arrangement ont été confiés à BayernLB et HSBC. La forte demande des investisseurs allemands et asiatiques a conduit le Groupe à doubler le montant du placement initial et à le porter à 140 M€. AKKA Technologies conforte son positionnement de pionnier du secteur du Conseil en Technologies en étant le premier à émettre un Schuldschein. La forte sursouscription des investisseurs allemands et asiatiques reflète leur confiance dans la stratégie du Groupe et sa nouvelle dimension internationale.

L'emprunt Schuldschein se caractérise par 2 tranches de maturité 5 et 7 ans, avec un mix taux d'intérêt fixes et variables, et un coût de financement moyen autour de 2%. Cette opération, non dilutive pour les actionnaires et sans incidence sur l'endettement net du Groupe, vient renforcer sa flexibilité financière et diversifier ses sources de financement. Elle permet également d'allonger la maturité moyenne de sa dette tout en profitant de conditions de marché très attractives.

- > Le 30 juin 2016, le Groupe a souscrit un nouveau contrat de revolving pour un montant de 200 M€ pour une durée de 5 ans. Le contrat en place depuis le 12 avril 2012 et renégocié en décembre 2014 s'est terminé sur le premier semestre 2016.
- > AKKA Technologies a mis en place avec succès, au cours du premier trimestre 2017, un programme de 200 M€ de NEU CP : le Groupe continue de montrer son dynamisme et sa créativité, et renforce sa force de frappe tout en diminuant son coût de financement.

Actifs immobilisés : financement des locaux

Les locaux situés à Colomiers ont fait l'objet de contrats de crédit-bail retraités dans les comptes consolidés, qui ont entièrement été finalisés en décembre 2014.

Les bâtiments et le terrain de MBtech Bohemia (à Pilsen et Prague en République Tchèque) ont été financés par un emprunt entièrement remboursé depuis.

Actifs Immobilisés: financement des autres immobilisations

Non applicable.

Financement du Besoin en Fonds de roulement (BFR)

Le besoin en fonds de roulement des principales sociétés françaises et allemandes du Groupe est financé par des contrats d'affacturage ou par des cessions de créances professionnelles (bordereaux Dailly).

10.3.2 - Synthèse des emprunts

Un détail des conditions d'emprunt (incluant des covenants) et de la structure de financement au 31 décembre 2016 est donné dans l'annexe aux comptes consolidés (cf. chapitre 20.3 ci-après).

10.4 - Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ou pouvant influer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations du Groupe

Non applicable.

10.5 - Informations concernant les sources de financement attendues pour réaliser les investissements prévus

En dehors des opérations éventuelles de croissance externe qui feront l'objet d'une analyse au cas par cas des modes de financement, le Groupe dispose des capacités de financement pour ses programmes d'investissement.

11 - RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

Afin de concrétiser les ruptures technologiques de nos clients, le Groupe a créé AKKA Research, son centre de recherche interne en 2010, qui fait intervenir près de 500 « innovation leaders » par an, et qui mène des activités de Recherche et Développement pour le compte de ses clients.

Ses missions sont:

- inventer les briques technologiques à mettre en œuvre dans le cadre de projets internes ou de projets collaboratifs,
- développer les expertises de nos collaborateurs en phase avec les enjeux futurs de nos clients.

Piloté par une équipe de Direction de programmes qui est en lien étroit avec les équipes opérationnelles du Groupe, 4 axes d'innovation majeurs sont développés en cohérence avec la stratégie globale du Groupe et avec les besoins de nos clients :

- la mobilité innovante (que ce soit terrestre, aérien ou maritime, que cela concerne des services à bord ou encore la communication au sein de la ville intelligente);
- le traitement des données (Big Data, Cloud computing etc..);
- l'industrie du futur (nouveaux procédés de fabrication, robotique, automatisation, traitement d'images etc...);
- les nouveaux outils de l'ingénieur : outils développés dans le cadre des projets R&D (génération automatique de codes, base de données concernant la fabrication additive etc...).

En cohérence avec la stratégie du Groupe, AKKA Research fait partie d'un écosystème de partenaires R&D nationaux et internationaux, composés d'Universités, de laboratoires de recherche et de sociétés privées dont certaines sont nos clients. Il anime également des projets d'innovation avec de nombreuses écoles d'ingénieurs (Centrale Paris, Centrale Lille, UTBM, ISAE etc...). Il a accueilli en 2016, 10 stagiaires et 2 apprentis. Une thèse CIFRE, supportée par l'ANRT (Association Nationale de la Recherche et de la Technologie), est actuellement en cours. De nouvelles demandes sont en cours d'instruction. Enfin, le Groupe renforce également ses compétences par le recrutement de jeunes docteurs dans les secteurs phares tels que la mobilité et le traitement d'images.

Six projets collaboratifs en partenariat sont actuellement en cours et 2 nouveaux ont été gagnés cette année et qui commenceront en 2017. Parmi eux, le projet Autopilot (AUTOmated driving Progressed by the Internet Of Things) vise à développer de nouveaux services appliqués aux véhicules autonomes (covoiturage autonome, stationnement automatisé, cartes numériques dynamiques améliorées etc.). Les véhicules autonomes seront testés, en conditions réelles, sur quatre sites pilotes permanents de grande envergure en Finlande, en France, aux Pays-Bas et en Italie, dont les résultats d'essais permettront des évaluations multicritères (techniques, retour utilisateurs, business, réglementation) de l'impact des IoT sur le degré de conduite autonome.

Aujourd'hui, l'innovation est un élément déterminant pour la croissance du Groupe et pour les entreprises françaises. Il y a de nombreux savoirfaire en France et les entreprises ont une véritable capacité d'innovation, nécessaire à leur croissance. Si elles manquent parfois d'outils pour le faire, il faut les accompagner dans ce sens.

Pour AKKA, l'innovation est constitutive de notre ADN, du savoir-faire technologique de nos ingénieurs. C'est aussi un tremplin pour notre politique de développement à l'international. Nos clients peuvent ainsi constater que nous pouvons concevoir des solutions en ruptures en créant notamment une voiture électrique, autonome et connectée. Des innovations telles que la Link&Go démontrent notre capacité à penser en rupture.

Cette année, notre force d'innovation va au-delà de nos frontières puisqu'elle a été reconnue dernièrement au World Government Summit à Dubaï et par les Ministre de l'Economie de la Chine, la Belgique et le Canada. D'ailleurs, la Link&Go a récemment été exposée virtuellement par notre partenaire Dassault Systèmes au CES Las Vegas pour comprendre son rôle dans la ville de demain, mais également en France, en septembre 2016 lors des Journées de la Mobilité Durable sur le site du CEA/Minatech à Grenoble avec une démonstration du prototype Link&GO en mode autonome ou bien encore lors de la pose de la première pierre du Musée du Futur qui devrait ouvrir ses portes à Dubaï en décembre 2018.

Enfin, dans le cadre de la propriété intellectuelle, le Groupe AKKA Technologies a actuellement 17 brevets en vigueur sur une trentaine déposée et a déposé cette année 3 enveloppes Soleau. Cinq brevets ont été déposés par des clients grâce aux missions effectuées par les ingénieurs d'AKKA Technologies.

Les frais de recherche engagés dans le Groupe en 2016 s'élèvent à 52 471 K€ (52 108 K€ en 2015).

12 - INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

12.1 - Principales tendances ayant affecté la production depuis la fin du dernier exercice

> 2016

- Le Groupe a dépassé, en 2016 et pour la 3e année consécutive, ses objectifs en termes de chiffre d'affaires et de marges.
- Ses bonnes performances lui permettent d'être en avance sur son plan stratégique 2018 et posent les bases de son développement futur.

> 2017

- 2017 va marquer une étape clé de notre équilibre européen et de la progression de nos offres stratégiques.
- Le Groupe anticipe une activité dynamique tirée par le secteur de la mobilité. AKKA Technologies bénéficiera également de l'intégration d'Erlkönig et GIGATRONIK, acteur clé de l'internet des objets en Allemagne, et des deux acquisitions annoncées début février dans les Life Sciences, CTP System et Edelway. Le Groupe dépassera ainsi dès 2017 son objectif de 1,2 Md€ de chiffre d'affaires, initialement fixé pour 2018.
- Dans ce contexte, le Groupe anticipe une croissance organique des ventes de chacune de ses 3 Business Units en 2017, conjuguée à une nouvelle amélioration de ses marges.

> 2018

- La transformation réalisée en France avec succès, la diversification opérée en Allemagne et le maintien de marges élevées à l'international placent le Groupe dans une situation confortable pour atteindre ses objectifs de résultat opérationnel d'activité de 100 M€ en 2018 avec une marge opérationnelle d'activité comprise entre 8 et 10%.

12.2 - Engagement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives du Groupe

Non applicable.

12.3 - Publications intervenues depuis la clôture de l'exercice

Communiqué de presse

Paris, le 2 février 2017

AKKA TECHNOLOGIES – CHIFFRE D'AFFAIRES 2016
Chiffre d'affaires 2016 de 1 122,7 M€ en progression de +12,1%
Accélération de la croissance organique à +5,5%
Renforcement du pilier allemand du Groupe à +10,9% en organique
Succès de la transformation de la France confirmé

ACTIVITÉ 2016

- > Le chiffre d'affaires d'AKKA Technologies s'élève à 1 122,7 M€ pour l'ensemble de l'année 2016, en croissance de +12,1%.
- > Conformément aux objectifs communiqués au marché début 2016, chacune des 3 Business Units (BU) du Groupe affiche une croissance organique positive sur l'ensemble de l'année :
 - Accélèration de la croissance du Groupe: +5,5% en organique contre +3,1% en 2015. Les acquisitions ciblées réalisées en 2015 et 2016 ont renforcé ses savoir-faire technologiques dans l'automobile et accéléré sa diversification dans les autres secteurs;
 - Croissance des effectifs: le Groupe comptait, au 31 décembre 2016, 13 252 collaborateurs (vs 12 222 fin 2015) dont 6 349 en France, 3 760 en Allemagne et 3 143 à l'international;
 - France: succès du plan de transformation lancé en 2015, matérialisé par l'accélération de la croissance organique et la forte amélioration des marges opérationnelles;
 - Allemagne: forte dynamique commerciale tirée par la croissance de ventes auprès des clients historiques et l'accélération de la diversification auprès des autres constructeurs automobiles et sous-traitants;
 - International : croissance organique solide portée par une progression soutenue dans le secteur de la mobilité et tempérée par le repli des activités dans le secteur de l'énergie.
- > **Activité du 4º trimestre 2016 :** AKKA Technologies affiche un chiffre d'affaires de 299,5 M€, en hausse de +4,9% en publié et de +1,4% en organique. Le ralentissement de la croissance organique au 4º trimestre est temporaire : il est imputable à une base de comparaison élevée (+6,3% au T4 2015) et à l'arrêt de certaines activités déficitaires de Matis, en France et à l'international (croissance organique de +3,4% hors Matis et activités Oil&Gas). La croissance organique en Allemagne est restée soutenue au T4 à +6,3%.

| Chiffre d'Affaires (En Millions d'Euros) | 2016 | 2015 | Croissance % | Croissance % organique * |
|---|---------|---------|--------------|-----------------------------|
| France | 509,1 | 470,1 | +8,3% | +2,8% |
| Allemagne | 386,8 | 336,9 | +14,8% | +10,9% |
| International (hors Allemagne) | 226,8 | 194,7 | +16,5% | +2,7% |
| Total Groupe | 1 122,7 | 1 001,7 | +12,1% | +5,5% |

^{*} croissance à périmètre et taux de change constants

ACTIVITÉ 2016 PAR RÉGION

- > La Business Unit France a enregistré une accélération de sa croissance organique en 2016. La France affiche un chiffre d'affaires 2016 de 509,1 M€ en croissance de +8,3% dont +2,8% en organique. Dans un marché porté par la progression du secteur automobile et par le retour à la croissance du secteur ferroviaire, le Groupe bénéficie de son positionnement sur le secteur de la mobilité et de sa capacité à y gagner des parts de marché. Au 4º trimestre, le chiffre d'affaires s'élève à 133,0 M€, en léger repli de -1,1% par rapport au T4 2015, du fait d'une base de comparaison exigeante dopée par des ventes ponctuelles de matériel (+5,3% au T4 2015) et de l'impact de l'abandon de certaines activités non rentables de Matis (croissance organique de +5,2% hors Matis et ventes de matériel). La bonne dynamique commerciale et l'accélération des recrutements depuis le second semestre 2016 permettent d'anticiper une croissance organique 2017 supérieure à celle de 2016.
- > Les ventes de l'Allemagne ont crû de +14,8% à 386,8 M€ en 2016, dont +10,9% en organique. La grande majorité des clients historiques, comme les plus récents, affiche une forte croissance. Le Groupe a enregistré une croissance à deux chiffres de ses ventes avec Audi, BMW, Bosch et Porsche. Au quatrième trimestre 2016, le chiffre d'affaires de la Business Unit ressort à 108,3 M€ en progression de +16,9% dont +6,3% en organique. La régionalisation lancée au second trimestre autour de trois grands bassins industriels (Allemagne du Nord, du Sud-Ouest et du Sud-Est), ainsi que les acquisitions d'Auronik, Erlkönig et Gigatronik⁽¹⁾ vont renforcer l'agilité de la Business Unit, sa proximité avec les clients et son expertise dans les technologies d'avenir. Ce qui accélérera la diversification et l'amélioration progressive de ses marges.
- > Les activités internationales (hors Allemagne) enregistrent, en 2016, une progression de leurs ventes de 16,5% dont +2,7% en organique à 226,8 M€. Au T4 2016, le chiffre d'affaires ressort à 58,2 M€, pratiquement stable par rapport au T4 2015. Ce ralentissement temporaire est imputable au déclin des activités Oil&Gas, à une base de comparaison élevée (+9,6% en croissance organique au T4 2015) et l'arrêt des activités déficitaires de Matis. La croissance des activités internationales hors Matis et Oil&Gas s'élève à +7,3% au T4 et à +8,6% sur l'ensemble de l'année. La Belgique est stable en organique en 2016 (+0,2%). La République Tchèque (+13%), l'Espagne (+15%), le Royaume-Uni (+67%) ainsi que la Roumanie (+27%) affichent des croissances organiques à deux chiffres. La poursuite du déploiement du business model du Groupe sur les sociétés récemment acquises et l'accélération des recrutements anticipée au premier semestre 2017 devraient générer une croissance des activités internationales en 2017.
- > Au total, les activités hors de France ont progressé de +15,4% sur l'année, dont +7,9% en organique. Elles représentent 55% des ventes totales du Groupe en 2016.

ATTERISSAGE 2016 ET PERSPECTIVES

> 2016

- Le Groupe a dépassé, pour la 3^e année consécutive, ses objectifs en termes de chiffre d'affaires et de marges. AKKA Technologies prévoit ainsi pour 2016 une marge opérationnelle d'activité en ligne avec les attentes du consensus, et supérieure à la marge de 6,1% enregistrée en 2015.
- Une décision du Conseil d'Etat a validé, fin 2016, l'application rétroactive du changement de doctrine de l'administration fiscale sur le crédit d'impôt recherche (« CIR »). Une dépréciation exceptionnelle de 24 M€ sera constatée sur le CIR des années 2010 à 2014 pour tenir compte de ce changement. Cette dépréciation n'a aucun impact sur la trésorerie d'AKKA Technologies, le crédit d'impôt relatif aux exercices concernés n'ayant pas été encaissé par le Groupe. Ce changement de doctrine n'affecte pas les comptes du Groupe pour les années postérieures à 2014, AKKA Technologies s'étant conformé par prudence à la nouvelle doctrine fiscale.
- Le succès et le potentiel de ses activités françaises permettront au Groupe de poursuivre ses efforts de R&D dans les prochaines années afin d'accentuer ses savoir-faire et son leadership en terme d'innovation.

> 2017 et 2018

- En 2017, le Groupe anticipe une activité dynamique tirée par le secteur de la mobilité. AKKA Technologies béneficiera des négociations en cours pour l'achat de Gigatronik, acteur clé de l'internet des objets en Allemagne, et des deux acquisitions annoncées ce jour CTP System et Edelway dans les Sciences de la Vie. Le Groupe espère ainsi dépasser dès 2017 le cap de 1,2 Md€ de chiffre d'affaires, initialement fixé pour 2018.
- La transformation réalisée en France, la diversification opérée en Allemagne et le maintien de marges élevées à l'international placent le Groupe dans une situation confortable pour atteindre ses objectifs de résultat opérationnel d'activité (°) de 100 M€ en 2018 avec une marge opérationnelle d'activité comprise entre 8 et 10%.

⁽¹⁾ En cours de négociations exclusives

^(°) Résultat opérationnel d'activité calculé avant éléments non récurrents et coûts liés aux stock-options et actions gratuites

Prochains événements :

Publication des résultats annuels 2016 : mardi 21 mars 2017 Publication du chiffre d'affaires du 1er trimestre 2017 : jeudi 4 mai 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE - Résultats 2016

Croissance soutenue de l'activité à +12% Résultat opérationnel d'activité en hausse de +27% Renforcement des expertises technologiques dans l'automobile du futur

Réuni le 21 mars 2017, le Conseil d'Administration du Groupe AKKA Technologies a arrêté les comptes de l'exercice 2016. Les comptes ont été audités et le rapport de certification a été émis sans réserve en date du même jour.

Maurice Ricci, Président Directeur Général du Groupe, a déclaré : « Je suis très satisfait de l'exercice 2016. Nous y avons amélioré les performances opérationnelles du Groupe. Surtout 2016 a été marqué par le succès de la transformation de la Business Unit France, la forte dynamique du pilier allemand et l'évolution des offres et du positionnement du Groupe vers le digital. Ainsi, nous avons d'une part renforcé le positionnement d'AKKA Life Sciences comme partenaire privilégié du top 10 mondial des industriels de la santé, et, d'autre part, finalisé l'acquisition de GIGATRONIK. Conjugué au rachat d'Erlkönig, GIGATRONIK complète notre déploiement en Allemagne, accélère notre diversification clients et renforce notre expertise technologique dans les segments automobiles de demain.

Les succès de 2016 préparent ceux du futur. Notre fort dynamisme commercial et l'accélération des recrutements confortent nos objectifs 2018 et préparent nos prochaines étapes de développement. »

| En Millions d'Euros | 2016 | 2015 | Variation (%) |
|--|---------|---------|---------------|
| Chiffre d'affaires | 1 122,7 | 1 001,7 | +12% |
| Résultat opérationnel d'activité * | 77,2 | 60,8 | +27% |
| En % du CA | 6,9% | 6,1% | - |
| Résultat Net | 16,9 | 32,6 | -48% |
| Résultat net retraité, hors impact de la provision sur le crédit impôt-recherche | 40,9 | 32,6 | +26% |
| En % du CA | 3,6% | 3,3% | - |
| Cash-flows opérationnels | 72,5 | 39,3 | +84% |
| En % du CA | 6,5% | 3,9% | - |

^{*} Le résultat opérationnel d'activité est calculé avant éléments non récurrents et coûts liés aux stock-options et actions gratuites

RESULTATS 2016

CHIFFRES CLEFS

- > Le chiffre d'affaires d'AKKA Technologies s'élève à 1 122,7 M€ en 2016, en croissance de +12%. Conformément aux objectifs communiqués au marché début 2016, chacune des 3 Business Units (BU) du Groupe affiche une croissance organique soutenue sur l'ensemble de l'année. L'ancrage du Groupe dans la mobilité lui a permis d'accélérer sa croissance organique à +5,5% contre +3,1% en 2015. Les acquisitions ciblées réalisées ont renforcé ses savoir-faire technologiques dans l'automobile et accéléré sa diversification dans les Life Sciences.
- > Le résultat opérationnel d'activité des 3 Business Units du Groupe bondit de 28% en 2016, à 86,4 M€ (67,7 M€ en 2015). Cette performance très satisfaisante a été obtenue grâce au succès de la transformation de la France, au redressement rapide de Matis, à l'amélioration des performances de l'Allemagne et à la qualité des marges de l'international, supérieures à 10%. Le résultat opérationnel d'activité croît de 27% à 77,2 M€. Le taux de marge s'élève à 6,9% vs 6,1% en 2015.
- > Le résultat opérationnel ressort à 42,8 M€. Il est impacté par des charges non récurrentes, essentiellement liées à la provision de 24 M€ sur le crédit impôt-recherche (« CIR »). Cette dernière n'affectera pas les performances opérationnelles du Groupe sur les années futures et n'a pas d'impact sur sa trésorerie. D'ailleurs, les cash-flows opérationnels ont quasiment doublé sur l'exercice.
- > Le résultat net consolidé ressort à 16,9 M€. Hors provision de 24 M€ sur le CIR, le résultat net consolidé progresse de 26% à 40,9 M€.
- > Les flux de trésorerie opérationnels s'élèvent, en 2016, à 72,5 M€, en hausse de 84% par rapport à l'exercice précédent. Cette bonne performance a permis de financer les acquisitions et les investissements de l'année, et confirme la capacité du Groupe à autofinancer sa croissance.
- > La dette nette bénéficie de la forte génération de cash. Elle s'élève à 97 M€ au 31 décembre 2016. Le Groupe dispose d'un bilan sain, avec un gearing maîtrisé à 42% et une trésorerie disponible de 159 M€. Sa forte capacité de génération de cash, son revolving credit facility de 200 M€, et la récente mise en place d'un programme de NEU CP, confèrent au Groupe la capacité de poursuivre sa politique d'acquisitions ciblées.

> Le Groupe a mené sur 2016 une politique de recrutement active afin d'accompagner son ambition de croissance : il comptait, au 31 décembre 2016, 13 252 collaborateurs (vs 12 222 fin 2015) dont 6 349 en France, 3 760 en Allemagne et 3 143 à l'international.

RÉSULTATS 2016 PAR RÉGION

- > La France affiche un chiffre d'affaires 2016 de 509,1 M€ en croissance de +8,3%, dont +2,8% en organique. Cette accélération a été obtenue grâce au dynamisme des activités automobiles et le retour à la croissance du ferroviaire. La capacité de diversification du Groupe lui a permis de stabiliser ses ventes dans le secteur de l'aéronautique en dépit du repli de la demande chez Airbus. Le succès de la transformation de la Business Unit France s'est traduit par l'augmentation de 70% de son résultat opérationnel d'activité en 2016 à 36,3 M€, soit un taux de marge de 7,1%. En y incluant les subventions perçues en France, ce taux ressort à 9,9%, en ligne avec les marges normatives du secteur. La bonne dynamique commerciale et l'accélération des recrutements depuis le second semestre 2016 permettent d'anticiper une croissance organique 2017 de la Business Unit supérieure à celle de 2016, avec une nouvelle amélioration de ses marges.
- > Les ventes de l'Allemagne ont crû de +14,8% à 386,8 M€ en 2016, dont +10,9% en organique. La grande majorité des clients affiche une forte croissance. Le Groupe a enregistré une hausse soutenue de ses ventes avec Daimler et une progression à deux chiffres avec Audi, BMW, Bosch et Porsche. Le résultat opérationnel d'activité de la Business Unit augmente de plus de 15% à 25,2 M€, soit une marge de 6,5%. Nos performances et nos actions préparent le futur. La régionalisation lancée au second trimestre 2016 autour de trois grands bassins industriels (Allemagne du nord, du sud-ouest et du sud-est), associée aux acquisitions d'Auronik, Erlkönig et GIGATRONIK vont renforcer l'agilité de la Business Unit, sa proximité avec les clients et son expertise dans les technologies d'avenir. À l'instar de la France, la forte dynamique de recrutements et le succès de cette transformation favoriseront la diversification et l'amélioration progressive des marges de la Business Unit.
- > Les activités internationales (hors Allemagne) enregistrent, en 2016, une progression de leurs ventes de 16,5% dont +2,7% en organique à 226,8 M€. Ce ralentissement temporaire est imputable au déclin des activités Oil&Gas, à une base de comparaison élevée et à l'arrêt des activités déficitaires de Matis. La croissance des activités internationales hors Matis et Oil&Gas s'élève à +8,6% sur l'ensemble de l'année. Cette forte croissance permet au Groupe de dépasser pour la première fois de son histoire le cap des 3 000 collaborateurs à l'international, et d'y atteindre une taille critique dans 4 régions : le Benelux, l'Italie, l'Espagne, et la République Tchèque. Le résultat opérationnel d'activité de la Business Unit s'élève à 25,0 M€. La marge d'activité ressort à 11%, en dépit de l'environnement Oil&Gas défavorable. La poursuite de la diversification du Groupe et la constitution d'un pôle Life Sciences unique constitueront un des moteurs de la croissance et de la progression des marges de la Business Unit à moyen terme.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE 2016 ET DEBUT 2017

Accélération des acquisitions ciblées et créatrices de valeur

> Le Groupe a accéléré depuis 2015 sa stratégie d'acquisitions ciblées tout en développant son pilier allemand et en renforçant son positionnement européen.

Montée en compétence dans les technologies du futur: AKKA Technologies a finalisé l'acquisition du Groupe GIGATRONIK le 3 mars. Cette acquisition est soumise à l'approbation des autorités allemandes de la concurrence. Associée aux récentes acquisitions des sociétés Erlkönig, de la marque Bertone, et à celle d'Auronik réalisée fin 2014, GIGATRONIK renforce l'expertise technologique du Groupe et son positionnement à forte valeur ajoutée dans les segments automobiles de demain: plateformes hybrides, objets connectés, Internet des Objets, navigation autonome et informatique embarquée. GIGATRONIK permettra également à AKKA Technologies d'accélérer son expansion en Allemagne, auprès des principaux constructeurs et équipementiers automobiles, notamment auprès d'Audi, BMW, Daimler, Ford, Porsche et Volkswagen.

Accélération dans les Life Sciences: le Groupe a renforcé sa montée en valeur ajoutée tout en développant ses offres technologiques et en accentuant sa diversification géographique et clients dans les Life Sciences. Les acquisitions de CTP System et Edelway vont lui permettre de déployer ses savoir-faire à l'international auprès du top 10 mondial des industriels de la santé dans les domaines du génie des procédés, équipements, installations générales, affaires règlementaires, assurance qualité et gestion de projets.

FINANCEMENTS

> Mise en place d'un programme de NEU CP⁽¹⁾: AKKA Technologies a mis en place avec succès, au cours du premier trimestre 2017, un programme de 200 M€ de NEU CP. Après la mise en place, au 1^{er} juillet 2016, d'une nouvelle ligne de crédit bancaire de type revolving de 200 M€ et d'une durée de 5 ans à des conditions très attractives, le Groupe continue de montrer son dynamisme et sa créativité. Ces nouveaux financements renforcent sa force de frappe tout en diminuant son coût de financement. Ils lui permettent également d'étendre la maturité de sa dette tout en diversifiant ses sources de financement, via une internationalisation accrue de son pool bancaire et de ses prêteurs. Il donne au Groupe une flexibilité accrue pour poursuivre sa diversification en organique et via des acquisitions ciblées.

Augmentation de l'attractivité du Groupe

> **Certification Top Employers:** AKKA Technologies a reçu, début 2017 et pour la seconde année consécutive, la certification Top Employers France, distinguant les meilleures entreprises du monde en matière de pratiques RH. Cette distinction est décernée chaque année par Top Employers Institute à l'issue d'une évaluation indépendante des politiques et pratiques de gestion des ressources humaines. Elle récompense le Groupe pour sa capacité à proposer un environnement de travail de qualité à ses équipes, à favoriser le développement des talents à tous les échelons, et à

améliorer sa politique en faveur de ses collaborateurs. Au-delà de la reconnaissance d'une politique de Ressources Humaines saine et percutante, cette distinction est une illustration concrète des valeurs qui guident le Groupe depuis plus de 30 ans.

> **Certification ISO/IEC:** AKKA Technologies a obtenu en France la certification ISO/IEC 27001. Cette certification internationale atteste des bonnes pratiques et procédures du Groupe dans les domaines de la sécurité des systèmes d'information internes et pour le compte de ses clients, dans le domaine de la cyber sécurité et de la protection de leurs informations.

DIVIDENDES 2016 ET PERSPECTIVES

> 2016

- Le Groupe a dépassé, en 2016 et pour la 3e année consécutive, ses objectifs en termes de chiffre d'affaires et de marges.
- Ses bonnes performances lui permettent d'être en avance sur son plan stratégique 2018 et posent les bases de son développement futur.
- Dans ce contexte, le Conseil d'Administration d'AKKA Technologies, réuni en date du 21 mars 2017, a décidé de proposer à l'Assemblée Générale des actionnaires du 15 juin prochain le versement d'un dividende de 0,60 € par action (en progression de 20% par rapport au dividende versé en 2016 au titre de 2015).

> 2017

- 2017 va marquer une étape clé de notre équilibre européen et de la progression de nos offres stratégiques.
- Le Groupe anticipe une activité dynamique tirée par le secteur de la mobilité. AKKA Technologies bénéficiera également de l'intégration d'Erlkönig et GIGATRONIK, acteur clé de l'Internet des Objets en Allemagne, et des deux acquisitions annoncées début février dans les Life Sciences, CTP System et Edelway. Le Groupe dépassera ainsi dès 2017 son objectif de 1,2 Md€ de chiffre d'affaires, initialement fixé pour 2018.
- Dans ce contexte, le Groupe anticipe une croissance organique des ventes de chacune de ses 3 Business Units en 2017, conjuguée à une nouvelle amélioration de ses marges.

> 2018

- La transformation réalisée en France avec succès, la diversification opérée en Allemagne et le maintien de marges élevées à l'international placent le Groupe dans une situation confortable pour atteindre ses objectifs de résultat opérationnel d'activité^(*) de 100 M€ en 2018 avec une marge opérationnelle d'activité comprise entre 8 et 10%.

Prochains événements : Publication du chiffre d'affaires 1^{er} trimestre 2017 : jeudi 4 mai 2017 Publication du chiffre d'affaires 1^{er} semestre 2017 : jeudi 27 juillet 2017 Publication du résultat 1^{er} semestre 2017 : mercredi 27 septembre 2017

⁽¹⁾ Negociable European Commercial Paper

^(°) Résultat opérationnel d'activité calculé avant éléments non récurrents et coûts liés aux stock-options et actions gratuites

13 - PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE

Non applicable.

14 - ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE

14.1 - Organes d'administration et de direction

Cf. Rapport de gestion au paragraphe 9.1 (note 8.1) du présent document de référence. Les administrateurs présentés ci-après viennent compléter la présentation résumée des membres du Comité de Direction au paragraphe 7.1.4.

Alain TISSERAND - Administrateur - 62 ans

Fort d'une expérience de plus de 30 ans dans le domaine du Conseil et de l'Ingénierie, et ancien dirigeant d'un des principaux bureaux d'études français, Alain TISSERAND accompagne le Groupe AKKA Technologies depuis 2002. Il contribue depuis son arrivée à la forte évolution du Groupe, notamment dans le secteur aéronautique.

Cécile MONNOT - Administrateur - 54 ans

Après un début de carrière chez Rhône Poulenc en contrôle de gestion, Cécile MONNOT a rejoint AKKA Technologies en 1995. Elle a d'abord assuré la fonction de Directeur Administratif et Financier d'une filiale, avant de prendre en charge le contrôle de gestion du Groupe en 2004 jusqu'en 2011. Depuis 2012, elle est en charge de la société IDEACTIVE Formation.

Guy LACROIX - Administrateur - 66 ans

Diplômé de L'ESME et de l'INSEAD, Guy Lacroix intègre en 1977, en tant qu'Ingénieur d'Affaires, le groupe SEEE (Société d'Études et d'Entreprises électriques) il exerce des fonctions évolutives et en devient Directeur. En 1996, il est nommé Administrateur Directeur Général.

En 2001, il est appelé à créer INEO au sein du groupe SUEZ devenu successivement GDF-SUEZ et aujourd'hui: ENGIE.

Nommé Président Directeur Général d'INEO en 2001, il assure cette fonction, ainsi que les fonctions suivantes jusqu'à fin 2015 :

- Directeur General Délégué de la Branche Energie Services du groupe GDF -SUEZ devenu ENGIE
- En charge de la BU FSIM qui regroupait les sociétés INEO, AXIMA, ENDEL et FSA

Guy LACROIX a rejoint l'équipe de Direction Générale du Groupe AKKA en juin 2016.

Sa vision des affaires:

- une dynamique entrepreneuriale d'innovation continue en relation avec ses clients,
- une stimulation des équipes managériales pour anticiper les transformations de l'environnement, l'évolution des métiers, l'ouverture au numérique et la complexité des marchés.

Charlotte RICCI - Administrateur - 27 ans

Charlotte RICCI est administrateur du Groupe depuis le 5 juin 2012.

14.2 - Conflit d'intérêt au niveau des organes d'administration et de direction

Il n'existe pas à la connaissance du Groupe de conflit d'intérêt entre les intérêts privés des membres des organes d'administration et leurs devoirs à l'égard de la société.

A la connaissance de la société AKKA Technologies et au cours des cinq dernières années, aucun membre du Conseil d'Administration n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude, n'a participé en qualité de dirigeant à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation de nature frauduleuse, n'a fait l'objet d'une incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire, n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

15 - RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

15.1 - Montant de la rémunération et avantages en nature alloués aux membres des organes d'administration et de direction

Cette information est donnée dans le rapport de gestion figurant au paragraphe 9.1.2 (note 8.2.1), et au paragraphe 9.3.1 du présent document de référence.

15.2 - Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins de versement de pension, de retraites ou d'autres avantages

Retraites

Aucun montant n'a été provisionné au titre des pensions de retraite pour les membres des organes d'administration et de direction du Groupe dans les comptes au 31 décembre 2016.

Options de souscriptions et actions gratuites attribuées aux mandataires sociaux

Cf. note 8.2.2 du rapport de gestion figurant au paragraphe 9.1.2 du présent document de référence.

Informations sur les conventions réglementées conclues entre la société et un de ses mandataires sociaux, un actionnaire détenant plus de 10% du capital, la société la contrôlant

Une convention de prestations de services a été conclue à compter du 15 septembre 2012 entre la société AKKA Technologies et la société BMC MANAGEMENT AND INVESTMENT.

La conclusion d'une garantie autonome a été autorisée lors du Conseil d'Administration du 25 Février 2014 par laquelle la société AKKA Technologies garantit l'exécution des engagements de MBtech Group GmbH & Co KGaA envers la société RALOSA GmbH & Co KG au titre d'un bail en l'état futur d'achèvement.

Un contrat de bail en l'état futur d'achèvement a été conclu le 26 mars 2014 entre les sociétés AKKA Services et AKKA Technologies (co-preneurs) d'une part, et la société ANDROMEDE VALLEY SCI (bailleur) d'autre part pour la location d'un immeuble situé à Blagnac (31700).

Une convention de prestations de services d'accompagnement à l'international et de conseil en gouvernance a été conclue avec la société GLX CONSULTING. Cette convention a été autorisée lors du Conseil d'Administration du 5 Janvier 2016.

Ces conventions sont mentionnées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes figurant au paragraphe 20.5.5 du présent document de référence.

Intérêt des dirigeants dans le capital de l'émetteur, dans celui d'une société qui en détient le contrôle, dans celui d'une filiale de l'émetteur ou chez un client ou un fournisseur significatif de l'émetteur

Comme détaillé dans le paragraphe 18.1, le groupe familial RICCI et les autres dirigeants du Groupe détiennent directement 4 886 599 actions de la société AKKA Technologies au 21 mars 2017. Par ailleurs, Maurice RICCI et Jean-Franck RICCI, tous deux administrateurs, possèdent 100% des titres de la société IDEACTIVE EVENTS actionnaire d'AKKA Technologies à hauteur de 1 017 001 actions. Maurice RICCI détient également 100% des titres de la société BMC Management and Investment actionnaire d'AKKA Technologies à hauteur de 3 695 424 actions.

Informations sur les opérations qui ne présentent pas le caractère d'opérations courantes

Néant.

Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur des organes d'administration et de direction

Néant.

16 - FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Direction Générale de la société (article 20 des statuts)

La Direction Générale de la société est assurée par le Président du Conseil d'Administration (cf. décision du Conseil d'Administration du 24 juin 2002).

16.1 - Date d'expiration des mandats actuels

Cf. Rapport du Président du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise et sur le contrôle interne au paragraphe 16.5 (note 1.1), ci-après.

16.2 - Contrat de service liant les membres des organes d'administration

Par contrat conclu entre la société AKKA Technologies et la société BMC MANAGEMENT AND INVESTMENT le 10 Septembre 2012, cette dernière, dont le gérant est Monsieur Maurice RICCI apporte son savoir-faire et son expertise dans le cadre du déploiement du Groupe. Le montant des prestations facturées en 2016 est de 642 000 € HT.

Par une convention conclue entre la société AKKA Technologies et la société GLX CONSULTING, autorisée le 5 Janvier 2016, Monsieur Guy LACROIX (gérant de GLX CONSULTING) assure des prestations de services d'accompagnement à l'international et de conseil en gouvernance. Le montant des prestations facturées en 2016 au titre du contrat d'accompagnement à l'international est de 198 000 € HT. Le montant des prestations facturées en 2016 au titre du contrat de consultant en gouvernance est de 300 000 € HT.

16.3 - Informations sur le comité d'audit et le comité des rémunérations

Cf Rapport du Président du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise et sur le contrôle interne au paragraphe 16.5 ci-après (note 1.4).

16.4 - Conformité au gouvernement d'entreprise en vigueur

Cf Rapport du Président du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise et sur le contrôle interne au paragraphe 16.5 ci-après.

16.5 - Rapport du Président du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise et sur le contrôle interne

En application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, je vous rends compte aux termes du présent rapport :

- de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, de l'étendue des pouvoirs du Président-Directeur Général, des références faites à un code de gouvernement d'entreprise et des modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale;
- des principes et règles arrêtés pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux ;
- du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques mis en place par la Société.

Ce rapport a été approuvé par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 21 mars 2017, conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code du commerce.

AKKA Technologies se réfère (Délibération du Conseil d'Administration du 29 janvier 2010) au code de gouvernement d'entreprise établi par MiddleNext (le « Code de gouvernement MiddleNext »), dont une mise à jour a été publiée en septembre 2016, dans le cadre de la mise en œuvre de sa gouvernance. Ce code est disponible sur le site MiddleNext (www.middlenext.com).

Le Code de gouvernement MiddleNext contient 19 recommandations ainsi que des points de vigilance pour une gouvernance raisonnable. Ces points de vigilance rappellent les principales questions que le Conseil d'Administration doit se poser pour assurer le bon fonctionnement de la gouvernance. Le Conseil a déclaré avoir pris connaissance des éléments présentés dans la rubrique « points de vigilance » du Code de gouvernement MiddleNext.

Dans la suite du rapport, je vous informe sur la mise en œuvre des 19 recommandations du Code de gouvernement MiddleNext au sein d'AKKA Technologies.

1 - PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1 - Composition du Conseil (recommandations R3, R8 et R9 du Code de gouvernement Middlenext, relatives à la composition du Conseil, au choix des administrateurs et à la durée des mandats des membres du Conseil)

La société AKKA Technologies est dirigée par un Conseil d'Administration composé de sept membres en début d'exercice. Il n'y a pas eu d'évolution des membres du Conseil en cours d'exercice 2016.

| Administrateurs | Fonction | Date de nomination / Renouvellement | Durée |
|-------------------|---|---|--|
| Maurice RICCI | Président Directeur Général | Acte constitutif du 12 février 1999 AG du 28 février 2005 AG du 24 juin 2008 AG du 14 juin 2011 AG du 17 juin 2014 | Jusqu'à l'AG statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2016 |
| Alain TISSERAND | Administrateur | AG du 28 juin 2007 AG du 22 juin 2010 AG du 11 juin 2013 AG du 16 juin 2016 | Jusqu'à l'AG statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2018 |
| Jean-Franck RICCI | Administrateur et Directeur Général Délégué | AG du 7 mars 2001 AG du 28 juin 2007 AG du 22 juin 2010 AG du 11 juin 2013 (ADM) CA du 11 juin 2013 (DGD) AG du 16 juin 2016 (ADM) CA du 16 juin 2016 (DGD) | Jusqu'à l'AG statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2018 |
| Cécile MONNOT | Administrateur | AG du 7 mars 2001 AG du 28 février 2005 AG du 24 juin 2008 AG du 14 juin 2011 AG du 17 juin 2014 | Jusqu'à l'AG statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2016 |
| Charlotte RICCI | Administrateur | AG du 5 juin 2012 AG du 9 Juin 2015 | Jusqu'à l'AG statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2017 |
| Nicolas VALTILLE | Administrateur et Directeur Général Délégué | AG du 5 juin 2012 (Adm) CA du 30 août 2012 (DGD) AG du 9 juin 2015 (Adm) CA du 9 Juin 2015 (DGD) | Jusqu'à l'AG statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2017 |
| Guy LACROIX | Administrateur | AG du 5 juin 2012 AG du 9 Juin 2015 | Jusqu'à l'AG statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2017 |

AG : Assemblée Générale / CA : Conseil d'Administration

Selon la recommandation **R3 du Code de gouvernement MiddleNext sur la présence de membres indépendants**, le Conseil doit accueillir au cours de l'exercice 2 membres indépendants.

Le règlement intérieur du Conseil d'Administration précise les critères d'indépendance qu'il utilise : l'indépendance d'un membre du Conseil se caractérise par l'absence de relation financière, contractuelle ou familiale significative susceptible d'altérer l'indépendance du jugement, qui reprend les critères définis par le code de gouvernement MiddleNext.

Ainsi, pour être qualifié d'indépendant, un membre du Conseil d'Administration devra :

- ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la Société ou d'une société du Groupe et ne pas l'avoir été au cours des cinq dernières années ;
- ne pas être client, fournisseur ou banquier significatif de la Société ou de son Groupe ou pour lequel la Société ou son Groupe représente une part significative de l'activité au cours des deux dernières années ;
- ne pas être actionnaire de référence de la Société ou détenir un droit de vote significatif;
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence ;
- ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des six dernières années.

Il appartient au Conseil d'examiner au cas par cas la situation de chacun de ses membres au regard des critères énoncés ci-dessus. Sous réserve d'en justifier sa position, le Conseil peut considérer qu'un de ses membres est indépendant alors qu'il ne remplit pas tous ces critères ; à l'inverse il peut également considérer qu'un de ses membres remplissant tous ces critères n'est pas indépendant.

Depuis le 30 Septembre 2014, le Conseil d'Administration comprenait 2 administrateurs indépendants : Monsieur Guy LACROIX et Monsieur Alain TISSERAND.

Depuis le 5 janvier 2016, AKKA Technologies bénéficie de prestations de conseil de la société GLX Consulting, dirigée par Monsieur Guy LACROIX, faisant perdre à ce dernier la qualité d'administrateur indépendant. La Société s'est donc mise à la recherche d'au moins un nouvel administrateur indépendant.

Deux nouveaux membres ont été pressentis. Il s'agit de Madame Muriel BARNEOUD et de Madame Valérie MAGLOIRE. Ces deux candidates satisfont à l'ensemble des critères d'indépendance. Leurs candidatures seront soumises à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale Annuelle devant se tenir en juin 2017.

Conformément à la recommandation **R8 du Code de gouvernement MiddleNext sur le choix des administrateurs**, une information sur l'expérience et la compétence de chaque administrateur est communiquée dans le rapport annuel et à l'Assemblée Générale lors de la nomination ou lors du renouvellement du mandat de chaque administrateur. La nomination de chaque administrateur fait l'objet d'une résolution distincte.

La recommandation **R9 du Code de gouvernement MiddleNext sur la durée des mandats des membres du Conseil** ne fixe pas de durée pour les mandats des membres du Conseil d'Administration, mais recommande que le Conseil d'Administration veille à ce que la durée des mandats soit adaptée aux spécificités de l'entreprise, dans les limites fixées par la loi. Le mandat de membre du Conseil d'Administration de la Société est fixé à 3 ans et ce conformément à la loi. Au regard de l'activité de la Société, cette durée permet une compréhension des différents métiers et un suivi de la stratégie.

1.2 - Déontologie des membres du Conseil

Conformément aux recommandations R1 et R2 du Code de gouvernement MiddleNext sur la déontologie des membres du Conseil et sur les conflits d'intérêt, chaque administrateur est sensibilisé aux responsabilités qui lui incombent au titre de ses fonctions lors de sa nomination. Le règlement intérieur du Conseil d'Administration précise par ailleurs les obligations déontologiques des administrateurs. Ce règlement, adopté par le Conseil d'Administration réuni le 22 novembre 2012 et dont la dernière mise à jour date du 19 janvier 2017, est remis à tout nouvel administrateur.

Chaque membre du Conseil d'Administration doit ainsi :

- observer les règles de déontologie relatives aux obligations résultant de son mandat et se conformer aux règles légales de cumul des mandats,
 à la prévention des manquements d'initiés, à l'amélioration de la transparence des marchés, aux déclarations des opérations réalisées sur les actions et titres de créance de la société,
- informer le Conseil en cas de conflit d'intérêt survenant après l'obtention de son mandat,
- se rendre disponible, consacrer le temps et l'attention nécessaire à ses fonctions et de manière générale faire preuve, autant que possible, d'assiduité aux réunions du Conseil et d'Assemblée Générale,
- s'assurer qu'il possède toutes les informations nécessaires sur l'ordre du jour des réunions du Conseil avant de prendre toute décision,
- et respecter le secret professionnel, ainsi qu'un devoir de loyauté, d'éthique et de confidentialité.

1.3 - Mission du Conseil

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social de la Société, le Conseil d'Administration se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société.

Conformément aux dispositions légales et règlementaires applicables, le Conseil délibère sur toutes les opérations ayant ou pouvant avoir un effet sur le capital social ou les capitaux propres de la Société, telles que notamment : augmentation ou réduction de capital, émission d'obligations, programme de rachat d'actions, attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions.

1.4 - Comités spécialisés

En conformité avec la recommandation **R6 du Code de gouvernement MiddleNext sur la mise en place de comités et conformément à l'article L. 823-20 4° du Code de commerce**, le Conseil d'Administration assume les fonctions de comité d'audit afin de permettre à l'ensemble des administrateurs de contribuer au suivi de l'élaboration de l'information financière et de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et ce, compte tenu de la responsabilité des membres du Conseil.

A ce titre, le Conseil d'Administration remplit les fonctions suivantes :

- examen des comptes,
- suivi de l'audit interne,
- sélection des commissaires aux comptes.

Le Président Directeur Général et les Directeurs Généraux Délégués exerçant des fonctions de direction s'abstiennent d'assister aux réunions du Conseil sous forme de comité d'audit. La présidence de la réunion est alors confiée à un autre administrateur. Cependant, le Président Directeur Général et les Directeurs Généraux Délégués peuvent être invités à participer à une partie de la réunion en fonction de la nature des sujets et des précisions et informations qu'ils peuvent utilement apporter afin d'enrichir les débats.

Le Conseil d'Administration exerce également les fonctions de Comité des nominations et de Comité des rémunérations :

- désignation des mandataires sociaux,
- définition de la politique de rémunération, d'attribution d'actions gratuites et d'options de souscription ou d'achat d'actions.

Compte tenu de la taille du Groupe et de la structure de l'actionnariat de la société, il n'a pas été, au jour des présentes, mis en place d'autre comité spécialisé.

1.5 - Règlement intérieur

Conformément à la recommandation R7 du Code de gouvernement MiddleNext sur la mise en place d'un règlement intérieur du Conseil, un règlement intérieur a été mis en place lors de la réunion du 22 novembre 2012, puis a été mis à jour lors de la réunion du 19 janvier 2017. Ce règlement comprend les chapitres suivants :

- Composition du Conseil d'Administration
- Missions et compétences du Conseil d'Administration
- Fonctionnement du Conseil d'Administration
- Information des Administrateurs
- Déontologie des Administrateurs
- Rémunération des Administrateurs
- Comité d'audit et des comptes et comité ad hoc
- Assurance Responsabilité Civile des Mandataires Sociaux (RCMS)
- Entrée en vigueur, force obligatoire

Le règlement incorpore les principes du Code de gouvernement Middlenext.

1.6 - Fréquence des réunions

La recommandation **R5 du Code de gouvernement MiddleNext sur les réunions du Conseil et des comités** recommande un minimum de 4 réunions annuelles et que chacune fasse l'objet d'un procès-verbal.

Au cours de l'exercice 2016, le Conseil d'Administration a délibéré sur toutes les questions majeures de la vie du Groupe. Il s'est réuni 6 fois sous la présidence de Monsieur Maurice RICCI.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration établis à l'issue de chaque réunion sont communiqués ou tenus à la disposition de tous les administrateurs et consignés dans les registres sociaux tenus à cet effet et conservés dans les locaux de la Société.

1.7 - Convocations des administrateurs

Conformément à l'article 17 des statuts, les administrateurs ont été convoqués à l'avance par différents moyens et notamment par lettre simple, courrier électronique ou même verbalement. Conformément à l'article L. 823-17 du Code de commerce, les commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions du Conseil qui ont examiné et arrêté les comptes semestriels et annuels.

1.8 - Information des administrateurs

Conformément à la recommandation **R4 du Code de gouvernement MiddleNext sur l'information des administrateurs**, tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur ont été communiqués au moins 2 jours avant les réunions du Conseil d'Administration. Cependant, les sujets particulièrement sensibles et urgents ont pu être débattus sans communication préalable ou avec communication préalable rapprochée de la date de la séance.

En outre, les administrateurs sont régulièrement informés entre les réunions de tout évènement et information susceptibles d'avoir un impact sur les engagements de la société, sa situation financière et sa situation de trésorerie, lorsque l'actualité de la société le justifie.

1.9 - Tenue des réunions

Les réunions du Conseil d'Administration se déroulent au siège social ou dans les locaux de la société situés à Lyon. Le taux moyen de participation des membres aux sessions du Conseil d'Administration de l'exercice 2016 a été de 71,4%.

1.10 - Evaluation des travaux du Conseil (recommandation R11 sur la mise en place d'une évaluation des travaux du Conseil)

La recommandation **R11 du Code de gouvernement MiddleNext précise qu'une fois par an**, le Président du Conseil invite les membres à s'exprimer sur le fonctionnement du Conseil et sur la préparation de ses travaux. Cette évaluation a eu lieu lors de la réunion du 21 mars 2017. Cette évaluation s'est déroulée sur la base d'un questionnaire détaillé. Il ressort des débats qui ont accompagné l'analyse de chacune des réponses aux questions qu'aucune évolution défavorable n'a été constatée par rapport à la précédente évaluation positive du 30 mars 2016. Le Président a pris acte de cette évaluation et a précisé qu'il invitera les membres du Conseil à s'exprimer de nouveau l'année prochaine.

1.11 - Revue des points de vigilance

Conformément à la nouvelle recommandation **R19 du Code de gouvernement MiddleNext sur la revue des points de vigilance**, la Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 21 mars 2017 a pris connaissance des points de vigilance et fera en sorte de les revoir régulièrement.

2 - POUVOIRS DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL ET DES DIRECTEURS GENERAUX DELEGUES

Aucune limitation spécifique n'a été apportée aux pouvoirs du Président Directeur Général et aux pouvoirs des Directeurs Généraux Délégués à l'exception des limites statutaires et légales.

Conformément à la nouvelle recommandation **R14 du Code de gouvernement Middlenext relative à la préparation de la succession des dirigeants**, le Conseil d'Administration inscrira à l'ordre du jour d'une prochaine réunion le sujet de la succession afin de vérifier que la problématique a été abordée.

3 - POLITIQUE DE REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

3.1 - Cumul contrat de travail / mandat social

En ce qui concerne la recommandation R15 du Code de gouvernement MiddleNext, relative au cumul contrat de travail et mandat social, il est précisé que les mandats sociaux de Président Directeur Général et de Directeur Général Délégué ne se cumulent pas avec un contrat de travail.

3.2 - Rémunération des mandataires sociaux

En ce qui concerne les rémunérations des mandataires sociaux, la société se conforme à la recommandation R13 du Code de gouvernement MiddleNext. Ainsi les principes de détermination de ces rémunérations répondent aux critères d'exhaustivité, d'équilibre, de benchmark, de cohérence, de lisibilité, de mesure et de transparence.

Les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux sont fixés en vertu des principes et des règles suivantes :

- une rémunération fixe comprenant le cas échéant un avantage en nature correspondant à une voiture de fonction,
- une rémunération variable, peut être accordée à certains mandataires sociaux, en fonction d'indicateurs de performance, lesquels sont liés aux résultats de l'entreprise par rapport aux objectifs internes. La part variable est déterminée à 50% en fonction des résultats économiques et financiers, appréciés au regard du chiffre d'affaires, du résultat opérationnel et du résultat net, et pour 50% en considération de la performance individuelle assise sur des critères qualitatifs.

L'ensemble des rémunérations versées aux dirigeants de la société est récapitulée au sein du rapport de gestion annuel figurant dans le paragraphe 9.1 du document de référence.

Conformément à la recommandation R18 du Code de gouvernement MiddleNext sur les options de souscription ou d'achat d'actions et l'attribution d'actions gratuites, une information est donnée sur les actions gratuites et les options de souscription ou d'achat d'actions : la société n'en a pas attribué à ses dirigeants en 2016.

3.3 - Rémunération différée

Les mandataires sociaux ne bénéficient d'aucune rémunération différée, indemnité de départ ou engagement de retraite, visés aux **recommandations R16 et R17 du Code de gouvernement MiddleNext**.

3.4 - Jetons de présence

Conformément à la **recommandation R10 du Code de gouvernement MiddleNext sur la rémunération des administrateurs**, une information est donnée sur les jetons de présence : Aux termes de sa cinquième résolution, l'Assemblée Générale des actionnaires du 16 juin 2016 a décidé l'allocation d'une enveloppe annuelle de 100 000 euros de jetons de présence afin de rémunérer les administrateurs au titre de l'exercice en cours. Le Conseil a utilisé cette enveloppe en 2016 à hauteur de 80 000 euros (CA du 15 décembre 2016).

4 - LA RELATION AVEC LES ACTIONNAIRES

Conformément à la **recommandation R12 du Code de gouvernement MiddleNext sur la relation avec les actionnaires**, des moments d'échange avec les actionnaires significatifs sont organisés de façon à instaurer les conditions d'un dialogue fécond. En préalable à l'Assemblée Générale, les dirigeants ou les personnes chargées de la communication financière veillent à rencontrer les actionnaires significatifs qui le souhaitent.

5 - LE DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Le dispositif mis en œuvre par AKKA Technologies se base sur le « Cadre de référence sur les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne pour les valeurs moyennes et petites » publié par l'AMF le 22 juillet 2010.

Le dispositif est placé sous la responsabilité du Contrôle & Audit Interne, fonction Groupe transverse et indépendante des entités opérationnelles.

5.1 - Objectifs du dispositif contrôle interne

L'objectif principal du contrôle interne est de contribuer à l'efficacité des opérations et à l'utilisation efficiente des ressources.

Le contrôle interne vise à répondre aux risques auxquels sont exposées les entités du Groupe AKKA, l'objectif étant de fournir une assurance raisonnable quant à la maîtrise des risques résultant de l'activité de l'entreprise, y compris les risques de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier.

En terme de référentiel, le dispositif s'appuie sur le cadre du COSO (Committee Of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission) pour fournir une garantie raisonnable quant aux points suivants:

- La conformité aux lois et aux réglementations,
- La bonne application des instructions et orientations fixées par la Direction Générale,
- Le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs,
- La fiabilité des informations financières.

Le système de contrôle interne est appliqué à l'ensemble du Groupe AKKA Technologies : maison mère et filiales dont la plupart sont regroupées au sein de trois Business Units. Chaque Business Unit est pilotée par une équipe de direction couvrant l'ensemble des fonctions opérationnelles et de support.

5.2 - Recensement des risques

Un recensement des risques résultant de l'activité de l'entreprise est effectué périodiquement au sein des différentes entités du Groupe. Cette démarche vise à identifier et analyser les facteurs pouvant menacer l'atteinte des objectifs du Groupe et/ou la préservation de ses actifs.

L'analyse met à contribution le management des entités ainsi que les responsables des principaux processus opérationnels et de support. L'implication des managers permet de sensibiliser le terrain aux enjeux du contrôle interne et de déployer plus généralement les Best Practices. Le dispositif de contrôle interne exposé ci-après vise à répondre par des procédures adéquates aux risques recensés.

5.3 - Référentiel de contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne du Groupe AKKA Technologies est constitué de plusieurs documents de référence applicables sur l'ensemble des entités du Groupe.

La mise en œuvre du référentiel est placée sous la responsabilité des directions de chacune des Business Units.

AKKA Group Internal Control Standards

Le Groupe a mis en place des « Standards de Contrôle Interne du Groupe AKKA » dont l'objectif est de préciser les règles de management.

Les Standards rappellent les principes de base du contrôle interne :

- Organisation adaptée aux enjeux
- Séparation des tâches (SoD)
- Maîtrise des délégations de pouvoir et de signature

Pour chaque processus opérationnel et de support, les Standards indiquent les règles de gestion à respecter et les procédures à formaliser, cf. 5.4 Processus et acteurs du contrôle interne.

AKKA Code de Conduite

Le Code de Conduite reprend les valeurs du Groupe, les principes de conduite éthique, l'obligation de se conformer aux lois et règlementations et les règles à respecter en termes de lutte contre la corruption et le conflit d'intérêts.

Ce Code est applicable à toutes les entités et à tous les collaborateurs du Groupe. Il est traduit dans les trois langues de travail (anglais, français, allemand) et accessible sur l'Intranet.

Système de Management de la Qualité

Le Système de Management de la Qualité regroupe l'ensemble des procédures opérationnelles applicables aux différents périmètres du Groupe. Les systèmes Qualité sont certifiés selon des normes génériques (ISO 9001, ...) et/ou spécifiques à l'activité (EN 9001, IRIS, ...).

5.4 - Processus et acteurs du contrôle interne

Cf. 5.3, les fonctions support Groupe et Corporate ont défini pour chaque grand processus des Standards visant à maîtriser les risques perçus.

Ventes & Gestion Projet

Chaque entité du Groupe doit respecter des règles de contractualisation et de gestion de projets :

- Analyse avant-vente permettant d'identifier et couvrir les risques techniques et financiers ;
- Respect des prix de transfert intragroupe ;
- Suivi des commandes permettant de limiter les risques d'une production non facturable ;
- Processus de facturation permettant d'optimiser la trésorerie et minimiser les encours.

Dans le but d'encadrer les risques commerciaux et juridiques des opérations, le Comité Exécutif du Groupe valide les contrats client et les offres commerciales les plus importants.

Au niveau de chaque Business Unit, les droits d'engagement sur les contrats client sont encadrés par des règles de délégation formalisées.

Achata

La sélection des fournisseurs se fait sur la base d'appels d'offres et selon des critères objectifs visant à garantir la qualité et la compétitivité des biens et services achetés.

La politique d'achat du Groupe consiste à généraliser autant que possible le principe de référencement de fournisseurs par catégorie d'achats permettant de bénéficier de conditions tarifaires négociées et de conditions générales d'achats renforcées.

Compte tenu de son lien direct avec la qualité des biens et prestations livrés aux clients, l'achat de sous-traitance fait l'objet d'une surveillance accrue.

Ressources Humaines

Le recrutement, la gestion des ressources humaines, la paie et les relations avec les partenaires sociaux sont confiés aux entités locales. A ce titre, l'équipe de direction de la Business Unit est responsable du respect des lois et règlementations de chaque pays d'implantation. Les procédures particulièrement sensibles (recrutement, paie, gestion des frais, départs) doivent être formalisées et tout conflit social potentiel ou avéré doit faire l'objet de reporting auprès du Groupe.

Finance

Les Standards définis par la fonction finance Groupe visent à aligner les opérations financières et de réduire au maximum le risque de pratiques frauduleuses :

- Certains sujets sont pilotés directement au niveau Groupe : communication financière, flux financiers intragroupe, ...
- Concernant les tâches gérées au niveau local, des règles de fonctionnement ont été définies par les fonctions Corporate Finance et Group Controlling : Principes comptables, banques et moyens de paiement, procédure et planning budgétaire, ...
- Un reporting mensuel des comptes statutaires et de management auprès du Groupe assure une visibilité continue.

Juridique

Avec le support de la direction Juridique Groupe, chaque Business Unit s'assure du respect des lois et règlements en vigueur sur son périmètre. Les filiales peuvent avoir recours à des conseils externes, notamment en matière contentieuse et d'opérations spécifiques après agrément de ces derniers par le Groupe.

La couverture des principaux risques de responsabilité civile et de produit est centralisée au niveau Groupe.

Un reporting juridique mensuel permet de suivre au niveau Groupe les litiges avérés ou les risques potentiels et de mettre en œuvre une action coordonnée si nécessaire.

IT

La gestion au niveau Groupe des standards et des systèmes informatiques garantit la cohérence globale ainsi que le maintien d'une disponibilité constante des outils informatiques de l'entreprise.

Les principaux contrats fournisseur (hardware, software et services) sont également validés par la direction IT avant signature.

Un dispositif de sauvegarde et archivage permet de garantir la pérennité des données ainsi qu'une accessibilité immédiate.

Sécurité Système d'Information

La fonction Sécurité Systèmes d'Information Groupe œuvre pour assurer la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité des informations. Le système s'appuie notamment sur un processus strict de gestion des accès aux applications de gestion.

Des règles communes de protection des employés et des d'informations confidentielles sont définies dans la Politique de Sécurité Groupe.

Communication

Dans un souci de préservation de l'image d'AKKA Technologies, les actes de communication majeurs et/ou stratégiques sont validés par le Comité Exécutif du Groupe.

Qualité / Safety / Environnement

Chaque Business Unit est en charge de définir un système de management de Qualité, Safety et Environnement adapté aux exigences des clients et conforme aux lois et règlementations applicables.

5.5 - Elaboration et contrôle de l'information comptable et financière

Budget

Un budget est établi chaque année par les entités du Groupe et consolidé au niveau de chacune des Business Units. Ce budget fait ensuite l'objet d'une approbation par la Direction Générale et d'une consolidation au niveau du Groupe.

Sur cette base, la direction du Groupe émet une note d'objectifs internes à l'intention des directions des Business Units.

Contrôle de Gestion

L'organisation du contrôle de gestion mise en place au sein du Groupe vise à réduire les risques de dérive et de faible rentabilité sur les affaires et, plus globalement, le risque de dérive de la performance réelle par rapport au budget.

Le Groupe est doté d'une fonction Group Controlling qui analyse les performances de chaque Business Unit et consolide les résultats mensuels. Les écarts de performance par rapport aux objectifs internes sont identifiés afin de permettre à la direction de prendre rapidement des mesures correctives.

Chaque entité au sein des Business Units dispose par ailleurs d'un ou plusieurs contrôleurs de gestion en charge du suivi et de l'évaluation financière des affaires et notamment du suivi des marges et d'une facturation réactive.

Comptes comptables

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon les normes comptables internationales (IFRS) à partir des données comptables élaborées sous la responsabilité des dirigeants de chaque Business Unit.

Sauf législation spécifique applicable dans certains pays qui donnerait lieu à des retraitements pour l'établissement des comptes consolidés, les méthodes comptables et le plan comptable sont homogènes pour l'ensemble des sociétés du Groupe.

Les retraitements propres aux normes IFRS font l'objet d'un traitement centralisé par l'équipe de consolidation, en particulier les tests de dépréciation des actifs non amortissables préconisés par la norme IAS 36.

Le suivi des engagements hors bilan est centralisé. L'état de synthèse des engagements hors bilan est actualisé au minimum deux fois par an pour les clôtures annuelles et semestrielles. Les engagements hors bilan sont détaillés dans les comptes consolidés.

Par ailleurs, les filiales significatives sont dotées d'au moins un commissaire aux comptes qui procède à la certification des comptes annuels au 31 décembre et à la revue limitée des comptes au 30 juin pour les besoins de l'établissement des comptes consolidés du Groupe.

Afin de limiter le risque d'erreur en termes de communication financière, le Groupe a mis en place un processus interne de relecture et de validation de tous les projets de communication financière.

5.6 - Evaluation du dispositif contrôle interne

La pertinence et l'efficacité du dispositif de contrôle interne est évaluée de manière continue au travers des audits internes.

Sur 2016, onze audits internes ont été menés au niveau du Groupe. Sur la base des rapports d'audits et des axes d'amélioration détectés, des plans d'actions correctives et préventives ont été définis avec les entités auditées.

Lors de chaque intervention, les auditeurs vérifient également la mise en œuvre des recommandations émises lors des audits précédents.

L'audit interne rend compte des résultats observés au Conseil d'Administration au moins une fois par an.

Sur la base des analyses de risques menées fin 2016, les principaux axes de travail identifiés pour l'année 2017 sont les suivants :

- Accompagnement à l'intégration des entités nouvellement acquises ;
- Sensibilisation aux risques de fraude et contrôle accentué des processus sensibles ;
- Optimisation du processus « Ventes & Gestion Projets », au centre de la performance opérationnelle ;
- Accompagnement à la démarche de sécurisation des Systèmes d'Information (ISO27001);
- Amélioration continue de la gouvernance du Groupe en cohérence avec les principes du Code de Gouvernement d'Entreprise MiddleNext.

Fait à Lyon, le 21 mars 2017 Le Président du Conseil d'Administration Monsieur Maurice RICCI

16.6 - Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le Rapport du Président du Conseil d'Administration, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société AKKA Technologies et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient:

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Villeurbanne et Lyon, le 21 mars 2017 Les Commissaires aux Comptes

ORFIS Baker TillyBruno GENEVOIS

Deloitte & AssociésPatrice CHOOUET

17 - SALARIÉS

17.1 - Nombre de salariés

17.1.1 - Evolution des effectifs

| | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 | 31 déc. 2014 |
|------------|--------------|--------------|--------------|
| Cadres | 9 197 | 8 427 | 7 687 |
| Non cadres | 3 528 | 3 092 | 2 928 |
| TOTAL | 12 725 | 11 519 | 10 615 |

| Effectif Moyen | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 | 31 déc. 2014 |
|---------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Effectifs non facturables | 1 535 | 1 398 | 1 223 |
| Effectifs facturables | 11 190 | 10 121 | 9 392 |
| TOTAL | 12 725 | 11 519 | 10 615 |

L'effectif moyen de l'année 2016 est de 12 725 collaborateurs, en hausse de 10,5% par rapport à l'effectif moyen de 2015. Le turn-over atteint 17,1% en 2016 (16,5% en 2015).

Les effectifs consolidés du Groupe au 31 décembre 2016 sont de 13 252 salariés en hausse de 8,4% par rapport à l'effectif à fin 2015.

17.1.2 - Culture d'entreprise et sentiment d'appartenance

De la création en 1984 de notre première société à aujourd'hui, le parcours du Groupe a été guidé par la même détermination :

- Conduire une politique de développement et de montée en puissance d'AKKA Technologies et de ses filiales pour sécuriser notre existence,
- Privilégier la diversification de nos activités dans les secteurs industriels et des services : aéronautique, automobile, ferroviaire, défense, spatial, SI, Télécoms, tertiaire,
- Faire de notre passion des technologies notre élément de différenciation en offrant des savoir-faire créatifs, dans le monde de l'Ingénierie et du Conseil en Technologies.

Aujourd'hui, le Groupe AKKA Technologies poursuit la vision fondamentale du Groupe: « Etre le partenaire privilégié des grands donneurs d'ordre pour leur apporter, partout dans le monde, des solutions technologiques innovantes, sur toute la chaîne de conception d'un produit ou d'un service ».

La volonté d'AKKA Technologies n'est pas de devenir le plus gros mais bien le meilleur partenaire pour ses clients sur l'ensemble des secteurs et des métiers sur lesquels il intervient. Pour cela, le haut niveau de savoir-faire technique allié à la dimension internationale et à une réelle capacité d'innovation sont nos meilleurs atouts.

Avec plus de 30 ans d'expérience, le Groupe est aujourd'hui un Groupe international, reconnu pour l'excellence des femmes et des hommes qui le composent. Ces dernières années, nous avons conduit une politique de croissance externe soutenue. Notre priorité aujourd'hui est de mettre de la cohérence dans toutes nos décisions et nos actions. C'est à ce titre, que le Groupe a lancé depuis 2013 le projet, « On track ».

« On track » c'est la volonté de partager, plus encore, le respect et la confiance entre nous, pour bâtir le futur d'un Groupe compétitif, agile, adapté à un monde en mutation, un ensemble innovant où chacun peut trouver son propre chemin d'évolution et d'équilibre.

<u>Un positionnement différent et unique</u> :

Depuis sa création, le Groupe s'appuie sur des valeurs fortes pour assurer son développement : Respect, Ambition, Courage. Ces trois dénominations sont l'ADN du Groupe. Cet ADN repose d'abord sur des valeurs qui doivent avant tout être partagées. Elles prônent l'écoute, le respect de la différence, le courage des convictions, et doivent guider une saine ambition. Ces valeurs permettent d'appréhender et de dépasser les différences culturelles pour se comprendre. Elles sont indispensables au projet d'entreprise que le Groupe souhaite mener à bien, notamment au niveau de sa volonté de développement à l'international.

La culture du Groupe se traduit en termes de proximité, d'évolution (garantie par la formation et la promotion interne), d'implication (participation des collaborateurs au challenge AKKA, soirée recrutement, cooptation,...) et de partage.

Afin que ses valeurs prennent corps dans la vie du Groupe, AKKA Technologies s'attache à développer un sentiment d'appartenance fort en vue de fidéliser ses équipes et d'attirer de futurs collaborateurs aux talents prometteurs.

17.1.3 - Politique de recrutement

Aujourd'hui, le Groupe AKKA Technologies compte plus de 13 000 personnes et a recruté plus de 4 000 collaborateurs à travers le Monde.

Avec une vision innovante du recrutement adaptée à chaque type de profil, la politique de recrutement du Groupe porte en priorité et de manière volontariste sur l'embauche de jeunes diplômés BAC + 5 issus d'écoles d'ingénieurs, de commerce ou d'universités. Le plan de communication, qui intègre l'ensemble des actions effectuées pour augmenter le sourcing des CV, sélectionne les meilleures candidatures, propose aux entités des dossiers ciblés correspondant à leurs besoins et facilitant les recrutements de débutants. Ce plan a pour objectif d'améliorer la visibilité et l'attractivité de la marque employeur, par des actions concrètes :

- des relations écoles dynamiques, destinées à favoriser le recrutement de diplômés d'écoles cibles et de stagiaires de pré-embauche. AKKA Technologies compte aujourd'hui une trentaine d'écoles partenaires à travers le monde.
- des opérations de communication efficace : Challenge ski, AKKAjobs'day, jeu AKKAPolis en France, Challenge Karting en Allemagne, Engineering day en Belgique, ...

17.1.4 - Actions de communication

La politique de communication du Groupe répond à un enjeu majeur de mise en valeur de l'image d'AKKA auprès de nos clients. La multiplication des actions de communication témoigne de son dynamisme et de son rayonnement. Ainsi, plusieurs supports ont été développés tels que les plaquettes institutionnelles ou sectorielles, les fiches offres, les sites web...

Fort de son image de spécialistes internationaux, AKKA Technologies est aussi présent à de nombreux salons professionnels en France et à l'étranger (Le Bourget, Mondial de l'Auto à Paris, Challenge Bibendum en Chine, Aircraft Interiors, Innotrans, Dubai Airshow, salon international ITS,...). Les relations publiques et les relations presse sont enfin un troisième axe majeur mis en place dans le cadre de la communication externe.

En 2016, plusieurs chantiers ont ainsi été ouverts ou poursuivis :

- Communication Externe, avec comme principal axe de communication: AKKA, acteur majeur de l'innovation. Des innovations telles que la Link&Go démontrent notre capacité à penser en rupture. Aujourd'hui, notre force d'innovation va au-delà de nos frontières puisqu'elle a été reconnue dernièrement au World Government Summit à Dubaï et par les Ministres de l'Economie de la Belgique et du Canada. D'ailleurs, dans la poursuite de notre partenariat avec Dassault Systèmes, la Link&Go a récemment été exposée virtuellement au CES Las Vegas pour comprendre son rôle dans la ville de demain.

Cet esprit d'innovation fait partie de notre stratégie globale et de nos préoccupations quotidiennes. Il est le moteur de notre développement et notre essence. Cela nous permet également de nous différencier vis à vis de nos concurrents car lorsque nous développons ce genre de concept, nous nous démarquons comme étant la seule société de Conseil en Ingénierie à avoir créé une voiture autonome porteuse d'une véritable révolution sociale.

- Communication Interne: en 2016, le curseur a été placé sur la proximité et les échanges entre la Direction et les collaborateurs. Un tchat vidéo France a été organisé, ainsi qu'un Tour des Agences. La nouvelle édition des AKKA Awards a également été lancée, valorisant les projets de ses ingénieurs à travers la remise de trophées et de prix. Le Journal Interne du Groupe Panorama poursuit son objectif d'être un axe de communication international, commun à l'ensemble du Groupe.

17.1.5 - Politique de formation

La formation est pour le Groupe AKKA Technologies un outil de reconnaissance des compétences et des performances individuelles, permettant à chacun de se réaliser et d'être acteur de son parcours de progression professionnel.

Elle permet donc d'anticiper et d'accompagner l'évolution de nos métiers, participe à l'accroissement constant des compétences professionnelles de nos collaborateurs, et, facilite la compréhension et l'implication quotidienne de chacun dans notre projet d'entreprise.

De plus, révéler nos talents, dans le cadre de nouveaux projets, d'une mobilité, ou d'une progression de carrière est essentiel pour le Groupe. AKKA Technologies est ainsi convaincu que la réussite de son projet d'entreprise passe avant tout par une dynamique humaine et managériale forte où chacun peut révéler ses talents dans des challenges motivants, et être acteur de son parcours d'évolution.

La formation a notamment pour vocation :

- d'accompagner nos collaborateurs dès leur intégration avec la mise en œuvre d'un parcours individualisé, tutoré par un parrain/marraine intégration, et, des points individuels et collectifs durant toute cette période de découverte ;
- d'apporter un support aux évolutions des compétences technologiques et métiers de nos collaborateurs ;
- de développer les compétences de nos collaborateurs, et révéler leurs talents, dans le cadre de nouveaux projets, d'une mobilité, ou d'une progression de carrière en France et à l'international.

17.2 - Participations et stock-options des organes d'administration et de direction

Cf. note 8.2.2 du rapport de gestion présenté dans le paragraphe 9.1 du présent document de référence.

17.3 - Accords prévoyant une participation des salariés au capital du Groupe

17.3.1 - Actions gratuites

Le plan d'actions gratuites 2015 en cours d'acquisition concerne 14 300 actions. Il s'inscrit dans le régime de faveur prévu par la Loi de Finance pour l'année 2004. Une période d'acquisition de deux ans s'ouvre à compter de la date d'attribution. A l'issue de cette période, les actions sont définitivement acquises par le salarié, mais il doit les conserver pendant encore au moins deux ans avant de pouvoir les céder.

Un plan d'attribution d'actions de performance a été arrêté en juin 2016 et porte sur 520 000 actions au total, l'attribution cible totale représentant 250 000 actions de performance. Il s'inscrit dans le régime de faveur assoupli par la loi Macron du 6 août 2015. Il prévoit une période d'acquisition à compter de la date d'attribution jusqu'au 1^{er} avril 2019 et ne comprend pas de période de conservation. L'acquisition définitive est soumise à différentes conditions, dont des conditions de performance, appréciées en 2017 et 2018.

17.3.2 - FCPE et PEE

Le Groupe AKKA Technologies a mis en place en 2005 un Plan d'Epargne Entreprise (PEE) ouvert aux salariés présents dans les sociétés françaises adhérentes du Groupe depuis au moins 3 mois.

Il n'y a pas eu d'abondement en 2014 et 2015. L'abondement pour 2016 s'élève à 134 K€.

18 - PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1 - Répartition du capital

Actionnariat de la société en date du 21 mars 2017

| | Quantité de titres | % | Droits de vote | % |
|--------------------------------------|--------------------|--------|----------------|--------|
| FAMILLE RICCI | 9 173 141 | 45,2% | 18 190 746 | 61,8% |
| Dont M. RICCI Maurice (1) | 6 060 246 | 29,9% | 12 111 192 | 41,2% |
| Dont M. RICCI Jean-Franck | 949 884 | 4,7% | 1 795 512 | 6,1% |
| Dont IDEACTIVE EVENTS | 1 017 001 | 5,0% | 2 034 002 | 6,9% |
| AUTO-DETENTION | 624 501 | 3,1% | - | - |
| DIRIGEANTS | 467 863 | 2,3% | 935 726 | 3,2% |
| SALARIES | 215 354 | 1,1% | 415 609 | 1,4% |
| FIDELITY MANAGEMENT RESEARCH LLC (2) | 2 509 980 | 12,4% | 2 509 980 | 8,5% |
| ALLIANZ GLOBAL (3) | 1 944 922 | 9,6% | 1 944 922 | 6,6% |
| Autres public | 5 341 929 | 26,3% | 5 425 221 | 18,4% |
| TOTAL | 20 277 690 | 100,0% | 29 422 204 | 100,0% |

⁽¹⁾ Inclus BMC Management and Investment

Le rapport de gestion présenté au paragraphe 9.1 (note 8.6.3) du présent document de référence détaille la variation de l'actionnariat du Groupe sur les 3 dernières années.

Au 21 mars 2017, le groupe familial RICCI détient 9 173 141 actions de la société AKKA Technologies (soit 45,2% des actions du capital social et 61,8% des droits de vote) dont :

- 4 418 736 directement.
- 3 695 424 indirectement par l'intermédiaire de la société BMC Management et Investment contrôlée par Maurice RICCI,
- 1 017 001 indirectement par l'intermédiaire de la société IDEACTIVE EVENTS dont Maurice RICCI et Jean-Franck RICCI possèdent 100% des titres,
- 41 980 indirectement par l'intermédiaire de la société DUBAIA 9.

En 2016, la Société a été informée du franchissement du seuil statutaire de 2,5% en capital par la société MONETA ASSET MANAGEMENT : à la hausse en date du 29 août 2016 puis à la baisse en date du 18 novembre 2016.

Il n'y a pas eu d'autre mouvement significatif en 2016 jusqu'à la date de dépôt du présent document.

Pacte d'actionnaires

A la date d'enregistrement du document de référence, il n'existe pas de pacte d'actionnaires relatif à la société AKKA Technologies.

18.2 - Existence de droits de vote différents

La mise en place d'un droit de vote double attribué à toutes les actions entièrement libérées et justifiant d'une inscription nominative depuis trois ans au moins au nom du même actionnaire au 31 décembre de l'année écoulée, a été décidée par l'Assemblée Générale Mixte du 23 juin 2003. L'Assemblée Générale Mixte du 28 février 2005 a porté de trois à quatre ans le délai minimum d'inscription au nominatif permettant d'acquérir ce droit de vote double.

Elle donne en outre le droit au vote et à la représentation dans les Assemblées Générales, ainsi que le droit d'être informé sur la marche de la société et d'obtenir communication de certains documents sociaux aux époques et dans les conditions prévues par la loi et les statuts.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double sera accordé, dès leur émission, aux actions nouvelles attribuées à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour les quelles il bénéficie déjà de ce droit de vote double.

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double. Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai de quatre ans.

⁽²⁾ Source: FIDELITY MANAGEMENT RESEARCH LLC

⁽³⁾ Source : Allianz

Les actionnaires auront la faculté de renoncer individuellement, temporairement ou définitivement à leur droit de vote double. Cette renonciation ne sera opposable à la société et aux autres actionnaires qu'à la condition d'être notifiée à la société par lettre recommandée avec accusé de réception trois jours ouvrables au moins avant la tenue de l'Assemblée pour laquelle l'actionnaire entend renoncer à son droit de vote double.

Ces dispositions statutaires relatives au droit de vote double sont conformes aux dispositions de l'article L.225-123 du Code du commerce dans sa rédaction issue de la Loi n° 2014-384 du 29 mars 2014.

18.3 - Détention ou contrôle du Groupe, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle

La société AKKA Technologies est contrôlée par le groupe familial RICCI. Il n'existe pas de mesure particulière prise en vue de s'assurer que le contrôle n'est pas exercé de manière abusive.

18.4 - Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle

A la connaissance de la société AKKA Technologies, il n'a été conclu aucun accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner le changement de contrôle de la société.

19 - OPÉRATION AVEC DES APPARENTÉS

Le détail des opérations avec des apparentés est présenté dans les rapports spéciaux des commissaires aux comptes figurant dans le paragraphe 20.5.5 et dans les comptes consolidés dans le paragraphe 20.3.6 (note 8.1 et 8.2).

20 - INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

20.1 - Informations financières historiques

En application de l'article 28 du règlement (CE) n°809/2004, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document :

- Les comptes consolidés et annuels 2015 et les rapports des commissaires aux comptes correspondant, figurant dans le document de référence 2015 déposé le 21 avril 2016 sous le numéro D16-0383.
- Les comptes consolidés et annuels 2014 et les rapports des commissaires aux comptes correspondant, figurant dans le document de référence 2014 déposé le 24 avril 2015 sous le numéro D15-0398.

20.2 - Informations financières pro forma

Non applicable.

20.3 - Etats financiers consolidés 2016

20.3.1 - Compte de résultat consolidé de l'exercice 2016

| COMPTE DE RESULTAT en milliers d'euros | Annexe note n° | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 |
|---|----------------|--------------|--------------|
| Chiffres d'affaires | 3.1 | 1 122 671 | 1 001 687 |
| Charges externes | 3.2 | (315 343) | (284 169) |
| Impôts et taxes | | (8 234) | (8 022) |
| Charges de personnel | 3.3 | (706 858) | (635 768) |
| Amortissements & Provisions nets | 3.4 | (18 323) | (14 281) |
| Autres charges courantes | | (3 577) | (2 903) |
| Autres produits courants | | 6 855 | 4 308 |
| Résultat des entités mises en équivalence | 4.4 | - | (25) |
| RÉSULTAT OPÉRATIONNEL D'ACTIVITÉ | | 77 190 | 60 828 |
| Actions gratuites et Stock Options | | (131) | (77) |
| RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT | | 77 059 | 60 751 |
| Autres produits et charges non courants | 3.5 | (34 274) | (12 845) |
| RÉSULTAT OPÉRATIONNEL | | 42 785 | 47 906 |
| Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie | 3.6 | 2 165 | 2 803 |
| Coût endettement financier brut | 3.6 | (11 613) | (12 617) |
| COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET | | (9 449) | (9 814) |
| Autres produits et charges financiers | 3.6 | (878) | 3 293 |
| RÉSULTAT AVANT IMPÔT | | 32 458 | 41 385 |
| Charges d'impôt | 3.7 | (15 550) | (8 816) |
| RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ | | 16 908 | 32 570 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | | (4 193) | (6 340) |
| RÉSULTAT NET PART DU GROUPE | | 12 715 | 26 229 |
| Résultat par action | | 0,65 € | 1,33 € |
| Résultat dilué par action | | 0,65 € | 1,33 € |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation | | 19 659 423 | 19 727 288 |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires majoré des actions potentielles dilutives | | 19 673 723 | 19 740 288 |

20.3.2 - Etat du résultat global consolidé de l'exercice 2016

| ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE en milliers d'euros | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 |
|---|--------------|--------------|
| RESULTAT NET CONSOLIDE | 16 908 | 32 570 |
| Gains et perte actuariels sur engagement de retraite | (1 279) | 1 132 |
| Effet de l'impôt relatif aux éléments non recyclables | 390 | (367) |
| Eléments non recyclables au compte de résultat | (889) | 765 |
| Gains et perte sur instruments financiers de couverture | (599) | (371) |
| Variation des écarts de conversion | (653) | 1 225 |
| Effet de l'impôt relatif aux éléments recyclables | 200 | 124 |
| Eléments recyclables au compte de résultat | (1 052) | 978 |
| RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE | 14 967 | 34 312 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 3 940 | 6 528 |
| Part du Groupe | 11 027 | 27 784 |

20.3.3- Bilan consolidé de l'exercice 2016

| ACTIF en milliers d'euros | Annexe note n° | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 |
|---|----------------|--------------|--------------|
| Goodwill | 4.1 | 218 183 | 192 586 |
| Immobilisations Incorporelles | 4.3 | 17 140 | 10 542 |
| Immobilisations Corporelles | 4.3 | 55 520 | 46 170 |
| Actifs financiers non courants | 4.5 | 27 769 | 24 829 |
| Titres des entreprises associées et coentreprises | 4.4 | - | - |
| Autres actifs longs en terme nets | 4.6 | 27 737 | 43 717 |
| Impôts différés - actif | 3.7.3 | 35 120 | 34 715 |
| Actifs Non Courants | | 381 468 | 352 558 |
| Stock et en-cours | | 4 742 | 4 276 |
| Clients et comptes rattachés | 4.7 | 197 310 | 210 975 |
| Autres créances | 4.8 | 4.8 109 004 | 122 405 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 4.10 et 5.1 | 158 958 | 215 120 |
| Actifs courants | | 470 013 | 552 776 |
| TOTAL ACTIF | | 851 481 | 905 335 |

| PASSIF en milliers d'euros | Annexe note n° | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 |
|---|----------------|--------------|--------------|
| Capital | 4.11 | 31 025 | 28 204 |
| Primes liées au capital | 4.11 | | 2 068 |
| Réserves de consolidation | | 156 223 | 143 160 |
| Résultat net part du groupe | | 12 715 | 26 229 |
| Capitaux propres part du groupe | | 199 963 | 199 661 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | | 29 531 | 25 577 |
| Capitaux propres | | 229 495 | 225 238 |
| Provisions non courantes | 4.12 | 23 119 | 20 263 |
| Passifs financiers non courants | 4.13 | 241 340 | 281 215 |
| Dette de sauvegarde > 1 an | 4.14 | | 7 085 |
| Impôts différés - passif | 3.7.3 | 1 867 | 1 067 |
| Passifs non courants | | 266 326 | 309 630 |
| Provisions courantes | 4.12 | 8 821 | 18 946 |
| Passifs financiers courants | 4.13 | 7 009 | 13 195 |
| Dette de sauvegarde < 1 an | 4.14 | 7 745 | 8 042 |
| Fournisseurs | | 80 539 | 83 438 |
| Etat - impôts sur les bénéfices | | 3 686 | 4 850 |
| Dettes fiscales et sociales hors IS | 4.15 | 195 146 | 180 619 |
| Autres dettes | 4.16 | 52 715 | 61 375 |
| Passifs courants | | 355 661 | 370 466 |
| TOTAL PASSIF | | 851 481 | 905 335 |

20.3.4 - Tableau des flux de trésorerie consolidés de l'exercice 2016

| TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE en milliers d'euros | Section | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 |
|--|--------------|--------------|--------------|
| Résultat net consolidé | | 16 908 | 32 570 |
| Réintégration des charges (+) ou élimination des produits (-) liés aux amortissements et des pertes de valeur (hors BFR) | 3.4 | 31 948 | 11 946 |
| Élimination du résultat des Mises en équivalence | 4.4 | - | 25 |
| Dividendes perçus par des sociétés Mises en équivalence | 4.4 | - | - |
| Réintégration des charges (+) ou élimination des produits (-) d'impôt | 3.7.2 | 15 603 | 9 607 |
| Réintégration des charges (+) ou élimination des produits (-) calculés lié aux normes IFRS (1) | | (1 137) | 188 |
| Réintégration des charges (+) ou élimination des produits (-) de cessions nettes | | (6 361) | (4 379) |
| Réintégration des charges (+) ou élimination des produits (-) liés à l'endettement financier net | 3.6 | 9 449 | 9 814 |
| Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt | | 66 410 | 59 769 |
| Impôt versé | | (13 182) | (8 108) |
| Variation du Besoin en Fonds de Roulement | 5.2 | 19 337 | (12 323) |
| Flux net de trésorerie lié aux activités opérationnelles | | 72 566 | 39 339 |
| Acquisitions d'immobilisations | 4.3 | (33 563) | (22 169) |
| Cessions d'immobilisations | | 2 781 | 1 124 |
| Variation des immobilisations financières | | (3 848) | (3 534) |
| Produits des activités cédées | | - | - |
| Incidence des variations de périmètre | 5.3 | (20 471) | (36 114) |
| Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement | | (55 101) | (60 693) |
| Dividendes versés aux actionnaires de la société mère | 5.4 | (9 830) | (8 949) |
| Augmentations de capital en numéraire | 4.11 | - | - |
| Achat de titres d'autocontrôle | | (360) | (205) |
| Encaissements liés aux nouveaux emprunts | 4.13 et 4.14 | 2 908 | 42 659 |
| Remboursement d'emprunts | 4.13 et 4.14 | (57 963) | (9 295) |
| Intérêts financiers nets reçus | | 2 165 | 2 803 |
| Intérêts financiers nets payés | | (10 474) | (10 781) |
| Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement | | (73 556) | 16 232 |
| Incidence des variations de cours de monnaies étrangères | | (71) | 163 |
| VARIATION DE TRÉSORERIE | | (56 162) | (4 959) |
| Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires d'ouverture | 5.1 | 215 120 | 220 079 |
| Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires de clôture | 5.1 | 158 958 | 215 120 |
| VARIATION DE TRÉSORERIE | | (56 162) | (4 959) |

⁽¹⁾ Les charges calculées en IFRS sont constituées de la valorisation des stocks-options et des actions gratuites (IFRS 2) ainsi que l'activation des frais d'émission d'emprunt.

20.3.5 - Variation des capitaux propres consolidés de l'exercice 2016

| G640 Part du pas le conversion G400 180 621 180 12 | | Ĭ | Nombre d'actions | us | | | | | 1 | Capitaux | Participations | Anc i ide |
|---|--|-------------------------|------------------------------|-------------------|---------|---------|-------------------------|---------------------------|------------------|------------------------------|----------------------------------|------------------------------------|
| 16756 955 491016 16.265 940 25.638 43.66 126.423 24.562 (440) 180.621 180.12 1. | Montants en milliers d'euros | Composant le capital | Actions auto- détenues | En circulation | Capital | Primes | Réserves consolidées | Résultat de l'exercice | de conversion | propres part du groupe | ne donnant pas le contrôle | capitatix propres consolidés |
| Hante 1 675 695 | Capitaux propres au 1e janvier 2015 | 16 756 955 | 491 016 | 16 265 940 | 25 638 | 4 636 | 126 423 | 24 562 | (640) | 180 621 | 18 012 | 198 633 |
| Harrier 1675 695 | Résultat de l'exercice | | | | , | | | 26 229 | | 26 229 | 6 340 | 32 570 |
| Harrier 1675 695 1 675 685 (256) 1 670 685 (256) 1 675 685 (2 | Autres éléments du résultat global | , | 1 | | ı | 1 | 400 | , | 1 155 | 1 555 | 188 | 1 743 |
| Active 1675 695 | Résultat global consolidé | | | | | | 400 | 26 229 | 1 155 | 27 784 | 6 528 | 34312 |
| options 1614 (205) (1504) (1504) (1504) (171) (171) 872 options 1614 1 614 1 614 1 513 (24 562) (8949) 18434 264 549 314 (49914) (2) 164 77 162 162 162 162 162 162 162 163 162 163 162 163 162 162 163 162 164 162 162 162 162 | Variation de capital de l'entreprise consolidante | 1 675 695 | | 1 675 695 | 2 566 | (2 566) | , | , | , | , | | |
| options 1614 - - 15613 (24562) - 171 872 options 1614 - 1614 - 15613 (24562) - (8949) - 18434264 549 914 (49914) - (2) 164 - 77 - 162 - 162 - 162 - 162 - 162 - 162 - 162 - 162 - 162 - 162 - 162 - 162 - 162 - 162 - | Rachat d'actions propres | , | 8 380 | (8 380) | , | , | (205) | , | , | (205) | | (205) |
| options 1614 - - 15613 (24562) - (8949) - options 1614 - 1614 - 77 - 77 - 77 - 49914 (49914) - (49914) - (2) 164 - 77 - 162 - 77 - - 162 - 77 - - 162 - 77 - - 162 - 162 - 162 - 162 - 165 - 165 - 165 - 165 - 165 - 165 - 165 - 165 - 165 - 165 - - 165 - <td>Variation du périmètre de consolidation</td> <td>,</td> <td>,</td> <td></td> <td>,</td> <td>,</td> <td>171</td> <td></td> <td>,</td> <td>171</td> <td>872</td> <td>1 043</td> | Variation du périmètre de consolidation | , | , | | , | , | 171 | | , | 171 | 872 | 1 043 |
| options 1614 - 1614 - 77 - 77 - 77 - 77 - 77 - 77 - 77 - 77 - 77 - 77 - 77 - 77 - 77 - 78 49 914 - 164 914 - 164 - 164 - 162 162 162 - 162 165 165 165 165 165 165 165 165 165 165 165 165 165 165 165 165 165 165 167 167 165 167 167 163 167 163 <td>Dividendes</td> <td></td> <td>,</td> <td>,</td> <td>ı</td> <td>ı</td> <td>15 613</td> <td>(24 562)</td> <td>1</td> <td>(8 949)</td> <td></td> <td>(8 949)</td> | Dividendes | | , | , | ı | ı | 15 613 | (24 562) | 1 | (8 949) | | (8 949) |
| 18434264 549310 17884955 28 204 2 068 142 644 2 6229 515 199 661 25 577 18434264 549310 17884955 28 204 2 068 142 644 2 6229 515 199 661 25 577 18434264 549310 17884955 28 204 2 068 142 644 2 6229 515 199 661 25 577 | Impact des actions gratuites et des stocks options | 1 614 | 1 | 1614 | ı | 1 | 77 | , | , | 77 | | 77 |
| 18434 264 549 310 17884 955 28 204 2 068 142 644 26 229 515 199 661 25 577 | Autres variations | , | 49 914 | (49 914) | , | (2) | 164 | , | , | 162 | 165 | 327 |
| 18 434 264 549 310 17 884 955 28 204 2 068 142 644 2 6229 515 199 661 25 577 18 434 264 549 310 17 884 955 28 204 2 068 142 644 2 6229 515 199 661 25 577 19 18 434 264 549 31 025 2 8 2 04 2 068 142 644 2 6229 515 199 661 25 577 19 18 434 26 | Capitaux propres au 31 décembre 2015 | | 549 310 | 17 884 955 | 28 204 | 2 068 | 142 644 | 26 229 | 515 | 199 661 | 25 577 | 225 238 |
| 18434 264 549 310 17884 955 28 204 2068 142 644 26 229 515 199 661 25 577 1 - - - - - - 12 715 - 10 715 - 199 661 25 577 1 - - - - - - 10 715 - 10 715 - 10 715 - 10 715 - 10 715 - 10 715 - 10 715 - 10 715 - 10 715 - 10 715 - 10 715 - | | | | | | | | | | | | |
| Hante I 843 426 | Capitaux propres au 1e janvier 2016 | 18 434 264 | 549 310 | 17 884 955 | 28 204 | 2 068 | 142 644 | 26 229 | 515 | 199 661 | 25 577 | 225 238 |
| Hante 1843 426 - 1 843 426 2821 (2068) (753) - 6 (602) (1688) (553) Hante 1843 426 - 1 843 426 2821 (2068) (753) - 6 (602) (1007) (360) (360) Hante 1843 426 - 1 843 426 2821 (2068) (753) - 6 (602) (1007) (360) - 6 (753) Hante 1843 426 - 1 843 426 2821 (2068) (753) - 6 (753) - 7 (754) | Résultat de l'exercice | , | | | , | , | | 12 715 | , | 12 715 | 4 193 | 16 908 |
| lande 1 843 426 - < | Autres éléments du résultat global (1) | | 1 | | | , | (1 086) | | (602) | (1 688) | (253) | (1 941) |
| lante 1843426 - 1843426 2821 (2068) (753) - | Résultat global consolidé | | - | | • | • | (1 086) | 12715 | (602) | 11 027 | 3 940 | 14967 |
| 1 | Variation de capital de l'entreprise consolidante | 1 843 426 | 1 | 1 843 426 | 2 821 | (2 068) | (753) | | | | | |
| Control Cont | Rachat d'actions propres | , | 24 354 | (24 354) | , | 1 | (360) | , | , | (360) | , | (360) |
| options - </td <td>Variation du périmètre de consolidation</td> <td>,</td> <td>1</td> <td></td> <td>ı</td> <td>1</td> <td>(277)</td> <td>,</td> <td>,</td> <td>(277)</td> <td>143</td> <td>(134)</td> | Variation du périmètre de consolidation | , | 1 | | ı | 1 | (277) | , | , | (277) | 143 | (134) |
| options - </td <td>Incidences des réevaluations</td> <td>•</td> <td>,</td> <td></td> <td>,</td> <td>,</td> <td>,</td> <td></td> <td>,</td> <td>,</td> <td></td> <td>,</td> | Incidences des réevaluations | • | , | | , | , | , | | , | , | | , |
| options - </td <td>Dividendes (2)</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>16 399</td> <td>(26 229)</td> <td>,</td> <td>(9830)</td> <td></td> <td>(0886)</td> | Dividendes (2) | | | | | | 16 399 | (26 229) | , | (9830) | | (0886) |
| options - - - 131 - - 131 - 131 - - 131 - | Changements de méthodes | , | | | ı | 1 | 1 | , | 1 | | , | , |
| - 44 603 (44 603) - (388) - (388) (130) 20 277 690 618 267 19 659 424 31 025 - 156 309 12 715 (87) 199 964 29 530 | Impact des actions gratuites et des stocks options | , | 1 | | , | 1 | 131 | , | , | 131 | , | 131 |
| 20 277 690 618 267 19 659 424 31 025 - 156 309 12715 (87) 199 964 29 530 | Autres variations | 1 | 44 603 | (44 603) | | 1 | (388) | | 1 | (388) | (130) | (518) |
| | Capitaux propres au 31 décembre 2016 | 20 277 690 | 618 267 | 19659424 | 31 025 | | 156 309 | 12715 | (87) | 199 964 | 29 530 | 229 495 |

⁽²⁾ Le montant des dividendes de l'exercice 2016 à verser en 2017 est présenté dans la note 5,3.

20.3.6 - Annexe aux comptes consolidés de l'exercice 2016

La présente annexe comporte les éléments d'informations complémentaires au bilan consolidé dont le total s'établit à 851 481 K€ et au compte de résultat consolidé qui se solde par un résultat global part du Groupe de 11 027 K€.

Ces éléments d'informations ne sont présentés que lorsqu'ils ont une importance significative.

Sauf indication contraire, toutes les données chiffrées sont exprimées en milliers d'euros.

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du Groupe AKKA Technologies réuni le 21 mars 2017.

Activité de la société :

AKKA Technologies, Groupe européen d'Ingénierie et de Conseil en Technologies, accompagne les grands comptes industriels et tertiaires sur les différentes étapes de leurs projets, de la R&D et l'étude, à l'industrialisation.

AKKA Technologies, par la maîtrise de métiers complémentaires, apporte une réelle valeur ajoutée aux industriels de tous secteurs confondus : aéronautique, automobile, spatial/défense, électronique Grand Public, télécommunications, chimie, pharmacie, sidérurgie, énergie, ferroviaire, naval, tertiaire...

Leader en Allemagne et en France dans les secteurs de l'Automobile et de l'Aéronautique, et grâce à la mobilité de ses équipes et à un positionnement international, AKKA Technologies intervient dans le monde entier, sur des projets à la pointe de la technologie.

Le Groupe AKKA Technologies compte plus de 13 000 collaborateurs et est présent dans une vingtaine de pays dont l'Allemagne, la Belgique, le Canada, la Chine, les E.A.U, l'Espagne, la France, la Hongrie, l'Italie, l'Inde, le Maroc, les Pays-Bas, la République Tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Russie, la Suisse, la Tunisie, la Turquie et les U.S.A.

Le siège de la société est situé au 9-11 rue Montalivet, 75008 Paris.

AKKA Technologies est cotée sur l'Eurolist by EuronextTM Paris – Compartiment B – Code ISIN : FR0004180537. Indices CAC®Small, CAC®Mid et Small, CAC®All-Tradable, CAC®All-Share.

Evènements et transactions significatifs intervenus au cours de l'exercice 2016 :

- > Renforcement dans l'expertise en design automobile : AKKA Techologies regroupe l'ensemble de ses activités design sous la marque Carozzeria Bertone qu'il a acquise au cours du second trimestre. Depuis sa création en 1912 par Giovanni Bertone, l'illustre designer italien a dessiné de nombreux modèles pour les plus grands constructeurs automobiles comme Alfa Romeo, Ferrari, Lamborghini, Maserati, ou BAIC. Cette acquisition s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'élargissement de l'offre du Groupe AKKA Technologies sur certaines niches porteuses à forte valeur ajoutée. Son objectif est d'accélérer la diversification du Groupe dans les pays émergents sous l'égide d'une marque reconnue et unique.
- > Le 30 juin 2016, AKKA Technologies a souscrit un **nouveau contrat de revolving** pour un montant de 200 M€ pour une durée de 5 ans. Ce contrat remplace celui qui, mis en place depuis le 12 avril 2012, puis renégocié en décembre 2014, s'est terminé sur le premier semestre 2016.
- > La société allemande Erlkönig a rejoint le Groupe (note1.6.1): l'arrivée de la société allemande Erlkönig dans le Groupe s'intègre dans le cadre de la réorganisation des activités allemandes du Groupe autour de 3 pôles (l'Allemagne du Nord, du Sud-Ouest et du Sud-Est). Créée en 2003, Erlkönig est spécialisée dans les activités à forte valeur ajoutée du process, de la mobilité et le la digitalisation dans le secteur automobile. Forte de plus de 270 collaborateurs de qualité, elle a réalisé un chiffre d'affaire de près de 22 M€ en 2015, avec des marges de premier plan. Elle est principalement implantée dans le Nord et le Sud-Est de l'Allemagne. Ses expertises, complémentaires de celles d'Auronik, et sa proximité avec le Groupe Volkswagen, son premier client, permettront d'accélérer la diversification du Groupe AKKA Technologies auprès des constructeurs allemands.
- > Une décision du Conseil d'Etat a validé, fin 2016, l'application rétroactive du changement de doctrine de l'administration fiscale sur le crédit d'impôt recherche (« CIR »). Une provision exceptionnelle de 24 M€ a été constatée au 31 décembre 2016 sur le CIR des années 2010 à 2014 pour tenir compte de ce changement. Cette dépréciation, enregistrée comme charge non courante, n'a aucun impact sur la trésorerie d'AKKA Technologies, le crédit d'impôt relatif aux exercices concernés n'ayant pas été encaissé par le Groupe. Ce changement de doctrine n'affecte pas les comptes du Groupe pour les années postérieures à 2014, AKKA Technologies s'étant conformé par prudence à la nouvelle doctrine fiscale.

Rappel des évènements et transactions significatifs intervenus au cours de l'exercice 2015 :

> Acquisition d'EPSCO au 1er semestre : cette société est essentiellement présente en Italie dans les process. Elle a enregistré un chiffre d'affaires de 18 M€ en 2014 avec des marges de premier plan. Cette croissance externe permet d'accélérer la diversification de l'activité du Groupe AKKA Technologies en Italie et d'atteindre la taille critique sur ce marché. Cette acquisition permet également au Groupe d'accélérer sa diversification dans le secteur de l'énergie.

- > Acquisition de CORIALIS sur le 2nd semestre 2015 : cette société, créée en 2002, a enregistré un chiffre d'affaires proche de 30 M€ en 2014, avec des marges de premier plan. Elle réalise l'essentiel de ses ventes à l'international, au Moyen Orient et en Afrique. Son acquisition est complémentaire de celle d'Epsco. Elle s'intègre dans la stratégie du Groupe qui vise à augmenter la part de ses activités à forte valeur ajoutée, tout en accélérant son développement dans le segment des process et du commissioning, et dans le secteur de l'énergie.
- > Acquisition de MATIS sur le 2nd semestre 2015 : cette société française de Conseil en Technologies, fondée en 1994, compte 1 millier de collaborateurs. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 82 M€ en 2014, dont 65% en France et 35% à l'international. Matis présente une forte complémentarité sectorielle, géographique et clients avec le Groupe AKKA, avec un positionnement différenciant en Assistance à Maitrise d'Ouvrage et Process à forte valeur ajoutée.

Note 1 - Périmètre et méthodes de consolidation

Note 1.1 - Référentiel

Les comptes consolidés du Groupe AKKA Technologies sont établis conformément aux normes et interprétations IFRS publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union Européenne à la date de clôture.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index fr.htm.

Notes 1.1.1 - Normes, amendements et interprétations applicables à compter du 1^{er} janvier 2016

Les normes, amendements et interprétations applicables de manière obligatoire à compter du 1 et janvier 2016 concernent principalement :

- amélioration annuelles des IFRS cycles 2010-2012 et 2012-2014;
- amendements à IAS 1 « Présentation des états financiers » initiatives relatives aux informations à fournir ;
- amendements à IAS 16 et IAS 38 : Clarification sur les modes d'amortissement acceptables ;
- amendements à IAS 19 Régimes à prestations définies : cotisations des membres du personnel ;
- amendements à IFRS 11 : Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune.

Ces nouvelles normes sont non-applicables ou sans impact significatif sur la situation financière et la performance du Groupe.

Notes 1.1.2 - Normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB mais non encore applicables au 31 décembre 2016

Le Groupe n'a appliqué de façon anticipée aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2016 :

- IFRS 9 « Instruments financiers »;
- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires obtenus de contrats conclus avec des clients » ;
- IFRS 16 « Contrats de location »;
- Amendements à IAS 7 « Initiative concernant les informations à fournir » ;
- Amendements à IAS 12 « Comptabilisation d'impôts différés actifs au titre de pertes non réalisées » ;
- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise » ;
- Amendements à IFRS 2 « Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions » ;
- Améliorations annuelles, cycle 2014-2016;
- IFRIC 22 « Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée ».

Une analyse des impacts et des conséquences pratiques de l'application de ces normes est en cours. Plus spécifiquement concernant l'IFRS 15, les premières analyses effectuées n'ont pas permis d'identifier de typologies de contrats avec impacts potentiellement significatifs pour le Groupe.

Note 1.2 - Estimations de la direction

La préparation des comptes consolidés en normes IFRS nécessite de recourir à des estimations et de formuler des hypothèses ayant un impact sur les états financiers. Ces dernières sont prises en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent. Les résultats réels peuvent de ce fait s'avérer différents des estimations initialement formulées.

Les comptes consolidés de l'exercice ont été établis en tenant compte du contexte macroéconomique actuel et sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture. Les effets de cette situation ont été pris en compte, le cas échéant, notamment dans la valorisation des actifs tels que les créances clients. En ce qui concerne les actifs à plus long terme, tels que les actifs incorporels (goodwill), il a été pris pour hypothèse que ce contexte serait limité dans le temps. La valeur de ces actifs est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction du Groupe dans un contexte de visibilité réduite en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie.

Le recours à des estimations affecte en particulier les données suivantes :

- les hypothèses retenues pour les tests de dépréciation des actifs (notes 2.10 et 4.2),
- le calcul des impôts différés actifs (notes 2.5 et 3.7.3),
- l'évaluation du résultat à l'avancement des affaires (notes 2.1 et 3.1),
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraites (notes 2.15 et 4.12),
- l'estimation des projets éligibles au titre des crédits d'impôt recherche (notes 2.20 et 3.3).

Note 1.3 - Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement, un contrôle exclusif, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

L'analyse du contrôle exclusif est effectuée selon les critères définis par la norme IFRS 10 (pouvoir sur les activités pertinentes, exposition à des rendements variables et capacité d'utiliser son pouvoir pour influer sur les rendements). Ce contrôle majoritaire est présumé exister dans les sociétés dans lesquelles le Groupe détient directement ou indirectement au moins 50% des droits de vote. Pour apprécier ce contrôle, sont pris en compte les droits de vote potentiels immédiatement exerçables, y compris ceux détenus par une autre entité.

L'analyse des partenariats effectuée selon les critères définis par la norme IFRS 11 n'a conduit à identifier que des co-entreprises, et pas d'activités conjointes. Les co-entreprises sont consolidées par mise en équivalence.

Au 31 décembre 2016, comme à fin 2015, aucune société n'est mise en équivalence.

Note 1.4 - Date d'arrêté des comptes

Tous les comptes des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation sont arrêtés au 31 décembre 2016.

Note 1.5 - Périmètre de consolidation

| Sociétés | % de contrôle | % d'intérêt | Méthode de consolidation (1) | Pays d'installation |
|---|---------------|-------------|---------------------------------|---------------------|
| AKKA TECHNOLOGIES SE | - | - | SC | France |
| EROCONSEIL PACIFIC SAS | 100% | 100% | IG | Polynésie Française |
| EROCONSEIL SAS | 100% | 100% | IG | France |
| KKA AEROCONSEIL ESPANA SL | 100% | 100% | IG | Espagne |
| KKA BENELUX SA | 100% | 100% | IG | Belgique |
| KKA DEUTSCHLAND GmbH | 100% | 100% | IG | Allemagne |
| KKA DEVELOPMENT UK (ex-AEROCONSEIL UK LTD) | 100% | 100% | IG | Grande Bretagne |
| KKA TECHNOLOGIES DEVELOPMENT SARL | 100% | 100% | IG | Luxembourg |
| KKA GROUPE AMERIQUE DU NORD INC | 100% | 100% | IG | Canada |
| KKA GERMANY GmbH | 100% | 100% | IG | Allemagne |
| KKA I&S SAS | 100% | 100% | IG | France |
| KKA INFORMATIQUE ET SYSTEMES SAS | 100% | 100% | IG | France |
| KKA INGENIERIE DOCUMENTAIRE SAS | 100% | 100% | IG | France |
| KKA INGENIERIE PROCESS SAS | 100% | 100% | IG | France |
| KKA INGENIERIE PRODUIT SAS | 100% | 100% | IG | France |
| KKA ITALIA SRL | 100% | 100% | IG | Italie |
| KKA LIFE SCIENCE SAS | 100% | 100% | IG | France |
| KKA MANAGER SARL | 100% | 100% | IG | France |
| KKA MIDDLE EAST DMCC | 100% | 100% | IG | Dubai |
| KKA OCTOGON GmbH | 100% | 100% | IG | Allemagne |
| KKA RESEARCH SAS | 100% | 100% | IG | France |
| KKA ROMSERV SRL | 100% | 100% | IG | Roumanie |
| KKA SERVICES SAS | 100% | 100% | IG | France |
| KKA SWITZERLAND SA | 100% | 100% | IG | Suisse |
| TP AUTOMOTIVE TESTING PAPENBURG GmbH | 100% | 65% | IG | Allemagne |
| URONIK GmbH | 100% | 100% | IG | Allemagne |
| URONIK Services GmbH | 100% | 100% | IG | Allemagne |
| UTONATIC GmbH | 100% | 100% | IG | Allemagne |
| ASCIOPE SAS | 100% | 100% | IG | France |
| ORIALIS AECWA SL | 51% | 51% | IG | Espagne |
| ORIALIS ANGOLA SL | 100% | 100% | IG | Angola |
| ORIALIS CEMAC SARL | 100% | 100% | IG | France |
| ORIALIS CONGO SA | 70% | 70% | IG | Congo |
| ORIALIS EAST SARL | 75% | 75% | IG | France |
| KKA ENERGY SAS (ex-CORIALIS ENGINEERS) | 100% | 100% | IG | France |
| ORIALIS IBERICA SL | 100% | 100% | IG | Espagne |
| ORIALIS INGENIEROS SL | 100% | 100% | IG | Espagne |
| KIS FRANCE SAS | 100% | 100% | IG | France |
| KIS SAS | 100% | 100% | IG | France |
| PSCO EUROPE S.r.o. | 100% | 100% | IG | Slovaquie |
| PSCO RESOURCING LIMITED | 100% | 100% | IG | Grande Bretagne |
| PSCO Srl | 100% | 100% | IG | Italie |
| RDIMAT SAS | 99,97% | 99,97% | IG | France |
| RLKONIG MANAGEMENT CONSULTING BEIJING Ltd. | 100% | 100% | IG | Chine |
| RLKONIG GmbH | 100% | 100% | IG | Allemagne |
| RLKONIG HOLDING GmbH | 100% | 100% | IG | Allemagne |
| RLKONIG TECHNOLOGY GmbH | 100% | 100% | IG | Allemagne |
| EPILOG SAS | 100% | 100% | IG | France |
| IATIS BENELUX SPRL | 100% | 100% | IG | Belgique |
| IATIS DO BRASIL CONSULTORIA E PROJETOS INDUSTRIALS LTDA | 100% | 100% | IG | Brésil |
| NATIS HOLDING SAS | 100% | 100% | IG | France |
| ATIS INFORMATIONS TECHNOLOGIES SAS | 100% | 100% | IG | France |
| IATIS INTERNATIONAL SA | 100% | 100% | IG | France |
| IATIS NETHERLANDS BV | 100% | 100% | IG | Pays-Bas |
| IATIS TECHNOLOGIES - M.T. SA | 100% | 100% | IG | France |
| IB SIM TECHNOLOGY Co. Ltd. | 100% | 65% | IG | Chine |
| IBTECH BOHEMIA s.r.o. | 100% | 65% | IG | République Tchèqu |
| BTECH CONSULTING GmbH | 100% | 65% | IG | Allemagne |
| BTECH EMC GmbH | 100% | 65% | IG | Allemagne |
| BTECH GROUP GmbH & Co. KGaA | 65% | 65% | IG | Allemagne |
| BTECH HUNGARY ENGINEERING AND CONSULTING LLC | 100% | 65% | IG | Hongrie |
| BTECH MUHENDISLIK VE DANISMANLIK Limited Sirketi LLC | 100% | 65% | IG | Turquie |
| BTECH NORTH AMERICA Inc. | 100% | 65% | IG | USA |
| IBTECH VERWALTUNGS - GmbH | 65% | 65% | IG | Allemagne |
| B-TECHNOLOGY NA LLC. | 100% | 65% | IG | USA |
| ODELISATION ASSISTANCE TECHNIQUE INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE (MATIS) SA | 100% | 100% | IG | France |
| ROCEDA MODELBAU GmbH | 100% | 65% | IG | Allemagne |
| ROJEKTEXPERTISE GmbH | 100% | 100% | IG | Allemagne |
| EAL FUSIO SAS | 100% | 100% | IG | France |
| YSTEM DESIGN GmbH | 100% | 65% | IG | Allemagne |
| ELOCITY 368 Ltd (ex-AKKA DEVELOPMENT UK Ltd) | 100% | 100% | IG | Grande Bretagne |

⁽¹⁾ SC = société consolidante ; IG = intégration globale

Note 1.6 - Comparabilité des comptes

Note 1.6.1 - Entrées de périmètre de l'exercice 2016

Créé en 2003, le Groupe Erlkönig est intégré au 1er juillet 2016. Ses principales entités sont les suivantes :

- Erlkönig GmbH
- Erlkönig Technology GmbH
- Projektexpertise GmbH
- Autonatic GmbH
- Erlkönig Management Consulting Beijing Ltd
- Erlkönig Holding GmbH

Au 31 décembre 2016, ces sociétés sont détenues à 100%.

Note 1.6.2 - Entrées de périmètre de l'exercice 2015

- Le 1er avril 2015, AKKA Development a acquis le Groupe EPSCO S.r.l situé à Milan. Cette société compte 2 filiales à la date d'acquisition :
 - EPSCO Resourcing Ltd
 - EPSCO Europe s.r.o.
- AKKA Technologies a acquis le 30 juillet 2015 le Groupe Matis dont les principales entités sont les suivantes :
 - Modélisation Assistance Technique Informatique Scientifique (MATIS) SA
 - MATIS Technologies MT
 - MATIS Benelux
 - MATIS Netherlands
 - MATIS Suisse
 - MATIS Hispania
- AKKA Development a acquis le 27 octobre 2015 le Groupe Corialis dont les principales entités sont les suivantes :
 - Corialis East SARL
 - Corialis Engineers SAS
 - Corialis Iberica SL
 - Corialis Ingenieros SL

Au 31 décembre 2015, ces sociétés étaient détenues à 100%.

Note 1.6.3 - Prix d'acquisition des sociétés entrées dans le périmètre en 2015 et en 2016

Les prix d'acquisition décaissés en 2016 s'élèvent à 18 741 K€ contre 49 485 K€ en 2015. 14 774 K€ restent à décaisser sur les acquisitions postérieurement à 2016. Le détail du goodwill et des earn-out est donné dans la note 4.1.

Note 1.6.4 - Variation de pourcentage de détention

Il n'y a eu aucune variation significative de pourcentage de détention sur l'exercice 2016.

Note 1.6.5 - Sortie de périmètre

Il n'y a eu aucune sortie de périmètre sur l'exercice 2016.

Note 1.6.6 - Autres évènements affectant le périmètre de consolidation

En 2016, aucun autre événement significatif ne vient affecter notre périmètre de consolidation.

Note 1.6.7 - Informations proforma

En l'absence d'impact significatif des acquisitions aucune information proforma n'est communiquée sur les exercices présentés.

Note 1.7 - Conversion des états financiers des filiales

La monnaie fonctionnelle du Groupe est l'euro.

Les états financiers des filiales ont été convertis en euros en utilisant le taux de clôture pour les postes de bilan autres que les capitaux propres, le taux moyen de l'exercice pour le compte de résultat et le taux historique pour les composantes de capitaux propres autre que le résultat.

Les différences résultant de la conversion des états financiers des filiales sont enregistrées dans une rubrique distincte du tableau des variations

des capitaux propres, « écarts de conversion ». Les mouvements de l'exercice sont présentés sur une ligne distincte, dans les autres éléments du résultat global.

Note 1.8 - Opérations intra-groupe

Les transactions entre les sociétés du Groupe (achats, ventes, dividendes, créances, dettes, provisions, résultats de cession interne,...) sont éliminées globalement pour les sociétés faisant l'objet d'une intégration globale.

Note 2 - Principes et méthodes comptables

Note 2.1 - Méthode de comptabilisation des résultats sur contrats

Le chiffre d'affaires et la marge sont constatés en fonction de l'avancement technique individuel de chacune des affaires. Les prestations sont évaluées sur la base des travaux réalisés en tenant compte d'une estimation du reste à faire pour achever le contrat.

Lorsque la production réalisée est supérieure à la facturation émise, la différence est enregistrée en « factures à établir » à l'actif du bilan sous la rubrique « clients et comptes rattachés ». A l'inverse, lorsque la facturation est supérieure à la production réalisée, la différence est enregistrée en « produits constatés d'avance » au passif du bilan sous la rubrique « autres dettes ».

Pour les affaires au forfait, lorsque la production réalisée augmentée du reste à faire pour achever le contrat est supérieure au montant total du chiffre d'affaires du contrat, l'excédent est enregistré en « provision pour perte à terminaison » au passif du bilan dans la rubrique « provisions courantes ».

Sur certaines affaires au forfait, lorsque le client demande de réaliser des travaux non inclus dans la commande initiale, si la société est certaine de percevoir un produit, des factures à établir sont enregistrées sur la base de la production réalisée, à condition que le client reconnaisse que des travaux ont été faits en dehors des prestations objets du contrat. L'estimation de ce produit étant incertaine, l'enregistrement du chiffre d'affaires est effectué sur la base du prix de revient.

Note 2.2 - Frais de recherche et développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges.

Les frais de développement ne doivent être comptabilisés à l'actif selon la norme IAS 38 que si et seulement si, les projets remplissent les conditions suivantes :

- le projet est clairement identifié et les coûts du projet peuvent être évalués de façon fiable,
- la faisabilité technique du projet est démontrée,
- le Groupe a l'intention de mener son projet à son terme et d'utiliser ou de vendre les solutions qui en résulteront,
- les ressources financières et techniques pour achever le développement et pour utiliser ou vendre l'actif sont disponibles,
- il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe.

Note 2.3 - Paiements fondés sur des actions

La norme IFRS 2 définit les modalités d'évaluation et de comptabilisation des paiements fondés sur des actions. Les plans d'attribution de bons de souscription d'actions et d'actions gratuites sont considérés comme des avantages attribués par le Groupe aux bénéficiaires. A ce titre, l'avantage est évalué sur la base de la juste valeur, à la date d'attribution, des instruments de capitaux propres attribués. Il donne lieu à la constatation d'une charge étalée sur la période d'acquisition des droits en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres, en tenant compte des probabilités de départ.

Conformément à l'option prise dans le cadre de la transition aux normes IFRS, le retraitement s'applique uniquement, et dans leur totalité, aux contrats de paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres attribués après le 7 novembre 2002 et acquis après le 1^{er} janvier 2005.

A l'échéance de la période d'acquisition, le montant des avantages cumulés comptabilisé est maintenu en capitaux propres pour la partie des droits effectivement acquis, que les options soient effectivement exercées ou non.

La juste valeur des plans d'attribution de bons de souscription d'actions est déterminée en utilisant le modèle d'évaluation Black & Scholes.

Les actions gratuites attribuées sont soumises à certaines restrictions quant à leur cession ou leur transfert et à des conditions de présence du salarié dans le Groupe à l'issue de la période d'acquisition. La juste valeur de l'avantage attribué tient compte de différents paramètres tels que le turn-over du Groupe et l'incessibilité des actions pendant la période d'acquisition.

Note 2.4 - Autres produits et charges non courants

La rubrique « autres produits et charges non courants » est constituée des produits et charges inhabituels de par leur fréquence et leurs montants non significatifs au regard des activités du Groupe. (Cf. 3.5)

Note 2.5 - Charge d'impôt

Note 2.5.1 - Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt exigible représente les montants payés ou restant à payer aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et taux en vigueur dans les différents pays.

Des impôts différés sont constatés sur les différences entre les valeurs comptables des éléments d'actif et passif et leurs valeurs fiscales conformément à la norme IAS 12, à l'exception des différences liées aux goodwill et aux participations dans les filiales. Ils résultent donc essentiellement des éléments suivants :

- décalage dans le temps entre la comptabilisation et la déductibilité fiscale de certaines charges,
- retraitement des provisions à caractère fiscal,
- ajustements passés entre les comptes établis en principes locaux et les comptes établis en normes IFRS (ex: retraitement des biens faisant l'objet d'un contrat de crédit-bail immobilier ou mobilier).

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont calculés sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les modifications des taux et des bases d'impôts différés sont constatées en résultat lorsqu'elles affectent un élément comptabilisé en résultat, en autres éléments du résultat global ou en réserves selon le mode de comptabilisation de l'élément à la source de l'impôt.

Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que lorsque leur recouvrement est probable. Pour apprécier sa capacité à récupérer ces impôts différés actifs, le Groupe prend en compte les éléments suivants :

- les prévisions de résultats futurs telles que déterminées à partir des budgets pluriannuels utilisés pour les tests de dépréciation des goodwill. Les prévisions sont prises en compte sur une durée de 5 ans, qui correspond à la durée des prévisions disponibles ;
- la probabilité d'utilisation des déficits fiscaux nés antérieurement et postérieurement aux intégrations fiscales ;
- les particularités des traitements des déficits dans les fiscalités locales.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

Note 2.5.2 - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux, qui, selon l'analyse du Groupe, présente des caractéristiques répondant à la définition d'un impôt sur le résultat tel qu'énoncée par IAS 12.2 («impôts dus sur la base des bénéfices imposables»), est comptabilisée sur la ligne « charge d'impôt » du compte de résultat.

Note 2.6 - Résultat par action

Conformément à la norme IAS 33, le résultat par action de base est calculé en divisant le « résultat net part du Groupe » par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, en déduisant les actions d'autocontrôle.

Le résultat par action dilué est calculé en divisant le « résultat net part du Groupe », corrigé du coût financier des instruments dilutifs, par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation après conversion en actions ordinaires des instruments dilutifs en circulation donnant droit à un accès différé au capital de la société AKKA Technologies.

Note 2.7 - Goodwill

Les goodwill antérieurs au passage des comptes du Groupe en normes internationales ont été figés au 1^{er} janvier 2004 dans le cadre de la transition aux normes IFRS. Les amortissements cumulés avaient été imputés sur leur valeur brute à cette date.

La norme IFRS 3 révisée sur les regroupements d'entreprise a été appliquée de manière prospective, pour les regroupements d'entreprise intervenus à compter du 1er janvier 2010.

Les principes présentés ci-dessous sont ceux définis par la norme IFRS 3 révisée.

Lors de la prise de contrôle d'une nouvelle société, les actifs et passifs identifiables de la filiale acquise sont inscrits au bilan consolidé pour leur juste valeur à cette date. Ces actifs et passifs suivent les règles propres aux postes du bilan auxquels ils sont affectés.

L'écart résiduel entre le coût d'acquisition des titres et la part d'intérêt dans la juste valeur nette des actifs et passifs éventuels est porté à l'actif sous la rubrique « goodwill ». L'analyse de l'affectation du prix d'acquisition n'est finalisée qu'à l'issue d'une période de 12 mois après la date d'acquisition.

Le coût d'acquisition correspond au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie et des ajustements de prix valorisés à la juste valeur, hors frais d'acquisition de titres. Les frais d'acquisition sont constatés en charge de l'exercice.

Le Groupe évalue les intérêts minoritaires lors d'une prise de contrôle, soit à leur juste valeur (méthode du goodwill complet), soit sur la base de leur quote-part dans l'actif net de la société acquise (méthode du goodwill partiel). L'option est prise pour chaque acquisition.

L'impact des rachats d'intérêts minoritaires postérieurement à une prise de contrôle est constaté directement en réserves consolidées. Le traitement est identique en cas de cession sans perte de contrôle.

Pour les acquisitions réalisées à compter du 1^{er} janvier 2010, conformément à la norme IFRS 3 révisée, les variations de compléments de prix sont constatées en résultat après la date d'acquisition.

Lorsque l'impact est significatif, les compléments de prix (earn-out) sont actualisés. L'impact de la désactualisation est constaté en résultat.

Le goodwill négatif (badwill) est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les goodwill sont rattachés à une unité génératrice de trésorerie ou un regroupement d'UGT en fonction des synergies attendues par le Groupe. En pratique, les goodwill sont alloués à des zones géographiques, comme présenté en note 4.1.

Les goodwill ne sont pas amortis. Ils font l'objet de tests de dépréciation selon les modalités définies en note 2.10, dès qu'il existe un indice de perte de valeur, et au minimum une fois par an.

Note 2.8 - Immobilisations incorporelles et corporelles

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des immobilisations est la méthode du coût historique. Le Groupe n'a pas opté pour la réévaluation des actifs immobilisés hors opérations de regroupement d'entreprises.

Parmi les immobilisations corporelles, seuls les terrains sont des immobilisations à durée de vie indéfinie.

En application de la norme IAS 16, les bâtiments ont fait l'objet d'une approche par composants.

Les bâtiments ont été affectés en quatre composants homogènes sur la base des estimations et des devis de l'époque :

- gros-œuvre,
- façade et étanchéité,
- installations générales et techniques,
- agencements.

Les amortissements pratiqués sont déterminés généralement selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation du bien. Le mode d'amortissement accéléré peut néanmoins être utilisé lorsqu'il apparaît plus pertinent au regard des conditions d'utilisation des matériels concernés.

Les principales durées d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations incorporelles et corporelles sont les suivantes :

| | Nombre d'années |
|---|-----------------|
| Logiciels | de 1 à 3 ans |
| Logiciels liés à l'exploitation (V.U. inférieure à 23 K€) | 2 ans |
| Logiciels liés à l'exploitation (V.U. supérieure à 23 K€) | 3 ans |
| Gros-œuvre | 50 ans |
| Façades et étanchéité | 30 ans |
| Installations générales et techniques | de 4 à 20 ans |
| Agencements | 10 ans |
| Installations techniques, matériels et outillages industriels | 4 ans |
| Installations générales, agencements et aménagements | de 4 à 10 ans |
| Matériel de transport | 4 ans |
| Matériel de bureau | 4 ans |
| Matériel informatique | 3 ans |
| Mobilier | 7 ans |

La mise en œuvre de la norme IAS 23 « intérêts d'emprunts » n'a pas conduit à activer d'intérêts, en l'absence d'actifs éligibles significatifs.

Note 2.9 - Contrats de location

Note 2.9.1 - Contrats de location-financement

Sont considérés comme étant des contrats de location financement :

- les contrats qui transfèrent la propriété du bien au terme du contrat,
- les contrats comportant une option de rachat à un prix préférentiel,
- les baux couvrant la majeure partie de la durée d'utilisation du bien,
- les contrats dont la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location est égale à la quasi-totalité de la juste valeur de l'actif loué,
- les contrats relatifs à des actifs très spécifiques.

Par ailleurs, les situations suivantes peuvent individuellement ou conjointement conduire à classer un contrat en tant que contrat de location financement :

- si le preneur peut résilier le contrat de location, les pertes subies par le bailleur relatives à la résiliation sont à la charge du preneur;
- les profits ou les pertes résultant de la variation de la juste valeur de la valeur résiduelle sont à la charge du preneur ;
- le preneur a la faculté de poursuivre la location pour une deuxième période moyennant un loyer sensiblement inférieur au prix du marché.

Les contrats de location-financement sont comptabilisés en actifs immobilisés et en dettes financières. La charge de loyer est ventilée en charges d'intérêts et en amortissements. Le Groupe intervient en tant que preneur.

Note 2.9.2 - Contrats de location simple

Les loyers au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

Note 2.10 - Pertes de valeur des actifs immobilisés non financiers

De manière périodique, une fois par an (pour les goodwill et les autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie), et, à chaque fois qu'un indice de perte de valeur est identifié (pour les autres actifs immobilisés non financiers), il est pratiqué un test de dépréciation (impairment test) visant à s'assurer que la valeur recouvrable des actifs immobilisés non financiers est au moins égale à la valeur comptable. Le cas échéant une perte de valeur est comptablisée pour ramener la valeur comptable de ces actifs à leur valeur recouvrable.

Comme le préconise la norme IAS 36, la valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette (juste valeur diminuée des coûts de cession) de l'actif et sa valeur d'utilité qui correspond à la valeur actualisée des flux futurs estimés des UGT ou regroupements d'UGT. Les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) sont définies comme étant les plus petits groupes identifiables d'actifs générant des entrées indépendantes de trésorerie (cf. note 2.7 de l'annexe).

Les tests de dépréciations sont effectués par UGT ou par regroupement d'UGT sur la base d'une projection sur 5 ans des flux nets de trésorerie liés à l'activité (cash-flows d'exploitation, flux liés au BFR et aux investissements) augmentés le cas échéant des subventions R&D correspondantes. Cette projection est déterminée à l'aide des données budgétaires de l'UGT ou du regroupement d'UGT et en tenant compte de l'expérience passée et des perspectives futures. Au-delà de cet horizon, le Groupe calcule une valeur terminale de l'UGT correspondant à l'actualisation des flux nets de trésorerie liés à l'activité à l'infini.

Le taux d'actualisation est déterminé, conformément aux normes IFRS, sans tenir compte du niveau d'endettement. Le taux retenu est un taux après impôts et est appliqué à des flux après impôts. Son utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôt à des flux de trésorerie non fiscalisés, comme le requiert la norme IAS 36. Le taux d'actualisation est calculé en prenant en compte un taux sans risque, une prime de risques liée au marché actions et un béta sectoriel. Compte tenu de l'implantation des UGT ou regroupements d'UGT présentant un goodwill, une prime de risque pays a été prise en compte.

Les flux de trésorerie prévisionnels ne prennent pas en compte les flux liés aux investissements de croissance et les flux liés aux restructurations non engagées.

Les pertes de valeur constatées sur une UGT ou un regroupement d'UGT sont imputées en priorité sur le goodwill. Les dépréciations constatées sur le goodwill des sociétés intégrées globalement sont irréversibles.

Les flux de trésorerie prévisionnels ne prennent pas en compte les flux liés aux investissements de croissance et les flux liés aux restructurations non engagées.

Les pertes de valeur constatées sur une UGT ou un regroupement d'UGT sont imputées en priorité sur le goodwill. Les dépréciations constatées sur le goodwill des sociétés intégrées globalement sont irréversibles.

Note 2.11 - Clients, comptes rattachés et autres créances

Les créances clients et les autres créances sont des actifs courants évalués initialement à la juste valeur, qui correspond en général à leur valeur nominale, sauf si l'effet d'actualisation est significatif.

A chaque arrêté, les créances sont évaluées à la juste valeur en constatant le cas échéant des pertes de valeur pour tenir compte des risques éventuels de non-recouvrement.

Une perte de valeur est comptabilisée en présence d'indications objectives que le Groupe ne sera pas en mesure d'encaisser toutes les sommes dues selon les conditions de la transaction originale. Les faillites, les processus légaux de protection contre les créanciers, les cas d'insolvabilité notoire ou de disparition du débiteur, les retards de paiement importants sont autant d'indicateurs qu'une créance commerciale doit faire l'objet d'une dépréciation.

Note 2.12 - Affacturage et autres outils de financement

Le financement du besoin en fonds de roulement des principales sociétés françaises et allemandes est réalisé principalement par des cessions de créances (affacturage, Dailly,...). L'analyse de la décomptabilisation des créances cédées s'effectue sur la base de l'arbre de décision fourni par la norme IAS 39.

Les conditions dont bénéficie le Groupe nous conduisent à enregistrer les disponibilités acquises grâce à ces cessions sur la ligne « trésorerie et équivalents de trésorerie », les retenues de garanties sur la ligne « actifs financiers » et les créances cédées sont décomptabilisées à l'actif du bilan. Une information sur le montant des créances clients cédées et décomptabilisées est donnée en note 4.7.

Ce mode d'enregistrement provient en particulier des critères suivants :

- lors de la cession, les droits sur les flux de trésorerie de l'actif n'ont pas expiré,
- les droits à recevoir les flux de trésorerie de l'actif sont transférés au cessionnaire,
- les risques et avantages sont substantiellement transférés au cessionnaire,
- le contrôle de l'actif n'est pas conservé par le Groupe.

Note 2.13 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

Cette rubrique comprend les comptes courants bancaires (soldes débiteurs et créditeurs), les montants mis à notre disposition par le factor mais non utilisés ainsi que des équivalents de trésorerie.

Les placements à court terme (équivalents de trésorerie) sont évalués et comptabilisés à la juste valeur par référence au dernier cours de l'exercice. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Note 2.14 - Opérations en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont enregistrées pour leur contrevaleur à la date de l'opération. Les dettes et les créances figurent au bilan pour leur contrevaleur au cours de fin d'exercice. Les écarts de change correspondants sont enregistrés au compte de résultat.

Note 2.15 - Avantages du personnel

Note 2.15.1 - Avantages postérieurs à l'emploi (cf note 4.12)

Les avantages du personnel postérieurs à l'emploi sont constitués d'engagements au titre de l'indemnité de départ à la retraite et font l'objet d'une provision en passifs non courants.

Le calcul du montant des engagements prend en compte :

- les droits acquis, charges comprises, par chaque salarié selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière,
- la table de mortalité,
- le taux de turn-over,
- un taux de croissance des salaires de 1% en France (3% en 2015) et 3% en Allemagne (3% en 2015).

Ce calcul a fait l'objet d'une actualisation au taux de 1,31% en 2016, contre 2,03% en 2015 (iBoxx AA10+).

Le coût des services rendus et le coût financier sont constatés en résultat. Les écarts actuariels sont constatés en autres éléments du résultat global, ils ne sont pas recyclés en résultat.

Il n'y a pas de coût des services passés différé ni de changement de régime intervenu sur l'exercice.

Le Groupe n'externalise pas le financement des engagements.

Note 2.15.2 - Compte personnel de formation

En France, à compter du 1^{er} janvier 2015 le CPF remplace le DIF. Les salariés ayant plus d'un an d'ancienneté peuvent bénéficier de droits de formation à hauteur de :

- 24 heures par personne et par an pendant 5 ans,
- 12 h par an ensuite à concurrence de 150h.

Les formations peuvent être prises, ou non, sur le temps de travail. Le solde de DIF acquis avant la mise en place de ce nouveau système est repris dans le CPF.

Note 2.16 - Provisions

Les obligations à l'égard des tiers résultant de faits générateurs passés, qu'elles soient légales, réglementaires, contractuelles ou implicites font l'objet d'une provision dès lors que le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'évènements passés, existant indépendamment d'actions futures du Groupe, et qu'il est probable qu'elles donneront lieu à une sortie de ressources.

Les actifs éventuels sont mentionnés en annexe, lorsque leur réalisation est probable et que le montant est significatif. Les passifs éventuels sont mentionnés en annexe, lorsque leur montant est significatif.

Une revue régulière des éléments constitutifs de ces provisions (litiges commerciaux, litiges prud'homaux, restructuration...) est effectuée pour permettre les réajustements considérés comme justifiés.

Lorsque l'effet est significatif, les provisions font l'objet d'une actualisation.

Note 2.17 - Passifs financiers

Les passifs financiers comprennent les emprunts auprès des établissements de crédit (banques et organismes de location-financement ainsi que les emprunts obligataires). Les passifs financiers sont enregistrés au coût amorti calculé sur la base du taux d'intérêt effectif.

La part à moins d'un an est classée dans le poste « passifs financiers courants », la part à plus d'un an est classée dans le poste « passifs financiers non courants ».

Note 2.18 - Instruments dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers pour couvrir son exposition aux risques de variation des taux d'intérêts. Ces dérivés sont initialement évalués à leur juste valeur à la date de mise en place et sont ensuite réévalués à leur juste valeur à chaque date de clôture. Conformément à la norme IAS 39, l'enregistrement des variations de juste valeur dépend de la désignation comptable du dérivé en tant qu'instrument de couverture dans une opération de couverture de juste valeur ou de flux de trésorerie.

La couverture de juste valeur (fair value hedge) est destinée à la couverture de l'exposition aux variations de juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'une partie identifiée de cet actif ou passif ou à un engagement d'acquérir ou de vendre un actif à un prix déterminé, qui est attribuable à un risque particulier et qui affectera le résultat présenté. Tout profit ou perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture est comptabilisé au compte de résultat.

Il n'existe pas ce type de contrat dans le Groupe sur les exercices présentés.

La couverture de flux de trésorerie (cash flow hedge) est destinée à la couverture de l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque particulier associé à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction prévue et qui affectera le résultat. Les variations de juste valeur à la clôture de l'exercice sont décomposées entre la partie efficace enregistrée en « autres éléments du résultat global » et la partie non efficace imputée dans le compte de résultat de la période.

La partie efficace est constatée en résultat de la période aux échéances de l'instrument de couverture. Si l'instrument de couverture arrive à expiration, est vendu, résilié ou exercé, le profit ou la perte initialement comptabilisé en autres éléments du résultat global doit être maintenu séparément en autres éléments du résultat global tant que la transaction prévue ne s'est pas produite. Si l'on ne s'attend plus à ce que l'engagement ou la transaction se produise, tout l'impact comptabilisé précédemment en autres éléments du résultat global est transféré au compte de résultat.

Note 2.19 - Dette de sauvegarde

La société AKKA I&S, acquise par le Groupe AKKA Technologies en 2007, possède une dette de sauvegarde dont le remboursement est échelonné sur 10 ans sans intérêts.

Compte tenu des importants montants en jeu, la dette de sauvegarde est identifiée sur deux lignes spécifiques du bilan (court terme et long terme), et son montant est actualisé, conformément aux normes IFRS, en tenant compte de l'échéancier de remboursement.

Note 2.20 - Subventions

Conformément à la norme IAS 20, les subventions (dont les crédits d'impôt recherche et compétitivité emploi) sont présentées en déduction de la charge à laquelle elles sont relatives.

Le montant comptabilisé au 31 décembre 2016 est calculé en fonction des dépenses éligibles.

Note 2.21 - Autres informations relatives aux actifs et aux passifs financiers

Les titres d'autocontrôle et les impacts liés (résultat de cession, dépréciation, le cas échéant) sont présentés en diminution des réserves consolidées.

Les actifs et passifs financiers sont présentés dans plusieurs rubriques du bilan (actifs financiers non courants, clients, autres actifs courants, fournisseurs, autres dettes courantes, dettes financières, trésorerie et équivalents de trésorerie).

Les instruments financiers sont affectés à cinq catégories qui ne correspondent pas à des rubriques identifiées du bilan, sachant que l'affectation détermine les règles de comptabilisation et d'évaluation.

Les cinq catégories sont les suivantes :

- > Actifs détenus jusqu'à l'échéance : non applicable dans le Groupe sur les exercices présentés,
- > Actifs et passifs financiers en juste valeur par le résultat : cette rubrique comprend essentiellement les équivalents de trésorerie. Les variations de juste valeur des éléments affectés à cette rubrique sont constatées dans le compte de résultat à chaque clôture,
- > Prêts, créances et dettes: les éléments rentrant dans cette rubrique sont comptabilisés et évalués, selon le cas, «au coût» ou «au coût amorti»,
 - Les actifs et passifs comptabilisés «au coût» concernent principalement les créances clients et les dettes fournisseurs ainsi que les actifs financiers non courants (exemple : dépôts et cautionnements). Ces éléments sont comptabilisés à l'origine à la juste valeur qui correspond dans le Groupe à leur valeur nominale (échéances courtes). En cas de perte de valeur, ces éléments font l'objet d'une dépréciation,
- Les actifs et passifs comptabilisés «au coût amorti» concernent essentiellement les dettes financières. Le coût amorti de ces éléments correspond à la valeur initiale de l'actif ou du passif diminuée des remboursements en principal, ajustée le cas échéant selon la méthode du taux d'intérêt effectif et corrigée d'une éventuelle dépréciation,

> Actifs destinés à la vente : ils ne concernent que les titres non consolidés, évalués au coût, avec réalisation de tests de dépréciations, > Instruments dérivés : voir la note 2.18.

Conformément à la norme IFRS 13, applicable à compter de 2013, les instruments financiers sont présentés en 3 catégories (cf. note 4.17), selon une hiérarchie de méthodes de détermination de la juste valeur :

- Niveau 1 : juste valeur calculée par référence à des prix cotés non ajustés sur un marché actif pour des actifs ou passifs identiques ;
- Niveau 2 : juste valeur calculée par référence à des données observables sur un marché actif pour des actifs ou passifs similaires, soit directement (prix côtés de niveau 1 ajustés), soit indirectement (données dérivées de prix) ;
- Niveau 3 : juste valeur calculée par référence à des données non observables sur un marché.

Note 3 - Notes relatives au compte de résultat

Note 3.1 - Informations sectorielles

L'information sectorielle est présentée conformément à la norme IFRS 8 depuis le 1^{er} janvier 2009. Les informations données dans la ventilation sectorielle sont fondées sur le reporting interne utilisé par le principal décideur opérationnel (Group Executive Committee) pour l'évaluation de la performance des différents secteurs.

Le Groupe a identifié à fin décembre 2016 trois secteurs au sens de la norme IFRS 8 sur l'information sectorielle, représentatifs de zones géographiques : la France, l'Allemagne et l'International (hors Allemagne).

A l'exception de la France et de l'Allemagne, aucun pays n'atteint le seuil de 10% (en termes de chiffre d'affaires, de résultat et d'actifs) décrits dans la norme IFRS 8.

| Décembre 2016 - En K€ | France | Allemagne | International (hors Allemagne) | Autres | TOTAL |
|---|-----------|-----------|-----------------------------------|---------|-------------|
| COMPTE DE RÉSULTAT | | | | | |
| Chiffre d'affaires externe | 509 086 | 386 793 | 226 809 | (16) | 1 122 671 |
| % du chiffre d'affaires | 45,3% | 34,5% | 20,2% | 0,0% | 100,0% |
| Ventes intersecteurs | 13 462 | 2 217 | 18 056 | 22 784 | 56 519 |
| Chiffre d'affaires | 522 548 | 389 010 | 244 865 | 22 768 | 1 179 190 |
| Produits et charges opérationnels | (472 786) | (361 636) | (201 831) | (9 229) | (1 045 482) |
| Résultat Opérationnel d'activité (3) | 36 300 | 25 157 | 24 978 | (9 245) | 77 190 |
| Autres produits et charges non courants | - | - | - | - | (34 274) |
| Coût de l'endettement financier net | - | - | - | - | (9 449) |
| Autres produits et charges financiers | - | - | - | - | (878) |
| Charges d'impôts | - | - | - | - | (15 550) |
| Résultat net | - | - | - | - | 16 908 |

| Décembre 2015 - En K€ | France | Allemagne | International (hors Allemagne) | Autres | TOTAL |
|---|-----------|-----------|-----------------------------------|---------|-----------|
| COMPTE DE RÉSULTAT | | | | | |
| Chiffre d'affaires externe | 470 097 | 336 916 | 194 652 | 22 | 1 001 687 |
| % du chiffre d'affaires | 46,9% | 33,6% | 19,4% | 0,0% | 100,0% |
| Ventes intersecteurs | 10 729 | 4 065 | 15 297 | 20 250 | 50 341 |
| Chiffre d'affaires | 480 826 | 340 981 | 209 949 | 20 272 | 1 052 028 |
| Produits et charges opérationnels | (448 690) | (315 047) | (170 272) | (6 851) | (940 859) |
| Résultat Opérationnel d'activité (3) | 21 407 | 21 869 | 24 380 | (6 829) | 60 828 |
| Autres produits et charges non courants | - | - | - | - | (12 845) |
| Coût de l'endettement financier net | - | - | - | - | (9 814) |
| Autres produits et charges financiers | - | - | - | - | 3 293 |
| Charges d'impôts | - | - | - | - | (8 816) |
| Résultat net | - | - | - | - | 32 570 |

| Décembre 2016 - En K€ | France | Allemagne | International (hors Allemagne) | Autres | TOTAL |
|-----------------------------------|---------|-----------|-----------------------------------|---------|---------|
| BILAN | | | | | |
| Actifs sectoriels (1) | 120 862 | 108 194 | 61 048 | 28 475 | 318 579 |
| Passifs financiers sectoriels (2) | 7 915 | - | 5 264 | 242 916 | 256 094 |

| Décembre 2015 - En K€ | France | Allemagne | International (hors Allemagne) | Autres | TOTAL |
|-----------------------------------|---------|-----------|-----------------------------------|---------|---------|
| BILAN | | | | | |
| Actifs sectoriels (1) | 126 365 | 74 573 | 48 778 | 43 376 | 293 092 |
| Passifs financiers sectoriels (2) | 15 690 | - | 11 005 | 282 843 | 309 538 |

⁽¹⁾ Goodwill, immobilisation incorporelles et corporelles, autres actifs non courants

Le principal client de chaque secteur opérationnel représente respectivement 23,9% du CA sur la France, 66,2% sur l'Allemagne et 10,9% sur l'international (hors Allemagne). Les cinq principaux clients de chaque secteur opérationnel représentent respectivement 54,2% du CA sur la France, 88,4% sur l'Allemagne et 30,2% du CA sur l'international (hors Allemagne).

Note 3.2 - Charges externes

| Montants en milliers d'euros | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 |
|------------------------------|--------------|--------------|
| Sous-traitance | (134 113) | (112 858) |
| Autres charges externes | (181 230) | (171 311) |
| Charges externes | (315 343) | (284 169) |

Note 3.3 - Personnel

Note 3.3.1 - Effectif moyen des sociétés consolidées

| | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 |
|------------|--------------|--------------|
| Cadres | 9 197 | 8 427 |
| Non cadres | 3 528 | 3 092 |
| TOTAL | 12 725 | 11 519 |

| | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 |
|---------------------------|--------------|--------------|
| Effectifs non facturables | 1 535 | 1 398 |
| Effectifs facturables | 11 190 | 10 121 |
| TOTAL | 12 725 | 11 519 |

L'effectif fin de période au 31 décembre 2016 est de 13 252 collaborateurs (12 222 au 31 décembre 2015).

Note 3.3.2 - Charges de personnel

| Montants en milliers d'euros | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 |
|------------------------------|--------------|--------------|
| Salaires & Traitements | (541 506) | (486 236) |
| Charges sociales | (164 307) | (149 538) |
| Participation | (1 043) | 6 |
| Charges de personnel | (706 856) | (635 768) |

Les subventions sont enregistrées en déduction des charges de personnel pour un montant de 26 662 K€ au 31 décembre 2016 (y compris le crédit d'impôt compétitivité emploi) contre 24 498 K€ au 31 décembre 2015.

⁽²⁾ Passifs financiers incluant la dette de sauvegarde

⁽³⁾ Ou Marge Opérationnelle d'Activité (MOA)

Note 3.4 - Amortissements et provisions

| Montants en milliers d'euros | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 |
|--|--------------|--------------|
| Amortissements et dépréciations d'immobilisations nets | (15 978) | (15 987) |
| Dépréciations d'actifs circulants nettes | (2 158) | (854) |
| Provisions pour risques et charges | (190) | 2 561 |
| Amortissements et provisions nets | (18 325) | (14 281) |

Note 3.5 - Autres produits et charges non courants

Les autres produits et charges non courants sont principalement constitués des coûts de transformation et des coûts non récurrents liés aux intégrations des sociétés récemment acquises.

Les coûts de transformation s'inscrivent dans le cadre de la finalisation du projet de transformation de la BU France initié en 2015 et de la transformation de la BU Allemande lancée au 3ème trimestre 2016. Ils portent principalement sur le reprofilage de l'offre et des structures du Groupe, l'industrialisation de ses savoir-faire et de ses process de gestion des grands projets, l'adaptation de ses coûts de structure, l'adaptation des compétences et profils aux nouveaux challenges du Groupe. Ils intègrent également les coûts non récurrents liés aux intégrations des sociétés acquises en 2015 et 2016 et ont pour vocation à assoir et accélérer le développement du Groupe tout en améliorant ses marges opérationnelles, dans le cadre de son plan stratégique 2018.

Par ailleurs, une décision du Conseil d'Etat a validé, fin 2016, l'application rétroactive du changement de doctrine de l'administration fiscale sur le crédit d'impôt recherche. Une dépréciation exceptionnelle de 24 M€ a été constatée sur le CIR des années 2010 à 2014 pour tenir compte de ce changement. Cette dépréciation n'a aucun impact sur la trésorerie d'AKKA Technologies, le crédit d'impôt relatif aux exercices concernés n'ayant pas été encaissé par le Groupe. Ce changement de doctrine n'affecte pas les comptes du Groupe pour les années postérieures à 2014, AKKA Technologies s'étant conformé par prudence à la nouvelle doctrine fiscale.

Note 3.6 - Résultat financier

Note 3.6.1 - Coût de l'endettement financier net

| Montants en milliers d'euros | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 |
|---|-------------------|-------------------|
| Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie | 2 165 | 2 803 |
| Charges d'intérêts Désactualisation dette de sauvegarde | (10 954) (659) | (11 649) (968) |
| Coût de l'endettement financier brut | (11 613) | (12 617) |
| COÛT DE L'ENDETTEMENT NET | (9 449) | (9 814) |

Note 3.6.2 - Autres produits et charges financiers

| Montants en milliers d'euros | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 |
|---------------------------------------|--------------|--------------|
| Autres produits et charges financiers | (878) | 3 293 |

Les autres produits financiers incluaient principalement en 2015 le résultat de cession de la filiales APS, anciennement mise en équivalence.

Note 3.7 - Impôt sur les bénéfices

Note 3.7.1 - Ventilation de la charge d'impôt

| Montants en milliers d'euros | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 |
|------------------------------|--------------|--------------|
| Impôt exigible | (7 525) | (4 550) |
| CVAE | (6 800) | (5 550) |
| Impôt différé | (1 225) | 1 284 |
| Total IS | (15 550) | (8 816) |

Note 3.7.2 - Preuve d'impôt

| Montants en milliers d'euros | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 |
|--|--------------|--------------|
| Résultat net consolidé | 16 908 | 32 570 |
| Charge d'impôt | 15 550 | 8 816 |
| Résultat consolidé avant IS | 32 458 | 41 386 |
| Taux d'impôts applicable à l'entreprise consolidante | 33,33% | 33,33% |
| Charge d'impôt théorique | (10 818) | (13 795) |
| Incidence des différences permanentes | 3 268 | 9 808 |
| Incidence des déficits reportables non reconnues ou ayant fait antérieurement l'objet d'une limitation (1) | (1 622) | 204 |
| CVAE | (6 800) | (5 550) |
| Impact différentiel de taux des sociétés étrangères | 1 983 | 2 015 |
| Autres différences | (1 560) | (1 498) |
| Charge d'impôt comptabilisée | (15 550) | (8 816) |

⁽¹⁾ Incluant l'effet de la réévaluation des impôts différés au taux de 28,92% à partir de 2019 conformément au vote de la loi de finances pour 2017, soit une charge de 3,5 M sur la période.

Note 3.7.3 - Nature des impôts différés

| Montants en milliers d'euros | 31 déc. 2016 | Variation | 31 déc. 2015 | Variation | Variations périmètre | 1 ^{er} janv. 2015 |
|---|--------------|-----------|--------------|-----------|-------------------------|----------------------------|
| Retraitements des crédits-bails | (231) | - | (231) | (2) | - | (229) |
| Impôts différés sur les provisions de comptes courant | 4 | - | 4 | - | 29 | (25) |
| Impôts différés liés à la fiscalité locale | 7 279 | 802 | 6 477 | (498) | 46 | 6 929 |
| Impôts différés sur les déficits fiscaux | 32 020 | 261 | 31 759 | 4 192 | 8 099 | 19 468 |
| Retraitements IFRS | (5 050) | (1 551) | (3 499) | (506) | 1 467 | (4 460) |
| Autres retraitements | (769) | 93 | (862) | (172) | 284 | (974) |
| Impôts différés nets | 33 253 | (395) | 33 648 | 3 014 | 9 925 | 20 709 |
| Dont impôt différé actif | 35 120 | 405 | 34 715 | 2 983 | 9 925 | 21 807 |
| Dont impôt différé passif | (1 867) | (800) | (1 067) | (3) | - | (1 064) |
| Impôts différés nets | 33 253 | (395) | 33 648 | 2 980 | 9 925 | 20 743 |

Comme indiqué dans la note 2.5, lorsque la probabilité de les imputer sur les bénéfices fiscaux futurs est faible, les impôts différés actifs des filiales françaises et internationales ne sont pas constatés.

Note 4 - Notes relatives au bilan

Note 4.1 - Goodwill

Découpage des UGT

| Montants en milliers d'euros | Unité génératrice de trésorerie | | 31 déc. 2016 | Variations de périmètre | Autres variations | Reclass. | 31 déc. 2015 |
|-----------------------------------|------------------------------------|--------------------------|------------------|----------------------------|----------------------|------------|-----------------|
| AKKA Octogon GmbH | AKKA Germany | - | 2 168 | - | - | - | 2 168 |
| AKKA Germany GmbH | AKKA Germany | - | 3 274 | - | 438 | - | 2 836 |
| Auronik GmbH | AKKA Germany | - | 16 435 | - | - | - | 16 435 |
| MBTECH GROUP GmbH & Co. KGaA | MBtech | - | 16 420 | - | - | - | 16 420 |
| Aeroconseil SAS | AKKA France | - | 3 147 | - | - | - | 3 147 |
| AKKA Ingénierie Documentaire SAS | AKKA France | - | 5 347 | - | - | - | 5 347 |
| AKKA Informatique et Systèmes SAS | AKKA France | - | 16 163 | - | - | - | 16 163 |
| AKKA I&S SAS | AKKA France | - | 27 129 | - | - | - | 27 129 |
| AKKA Life Sciences SAS | AKKA France | - | 277 | - | 277 | - | - |
| AKKA Ingénierie Process SAS | AKKA France | - | 3 128 | - | - | - | 3 128 |
| AKKA Ingénierie Produit SAS | AKKA France | - | 19 738 | - | - | - | 19 738 |
| Ekis France SAS | AKKA France | - | 8 438 | - | - | - | 8 438 |
| Matis SA | AKKA France | - | 23 786 | 400 | - | (8 696) | 32 082 |
| Real Fusio SAS | AKKA France | - | 388 | - | - | - | 388 |
| AKKA Benelux SA | AKKA Benelux | - | 8 148 | - | - | - | 8 148 |
| Matis Benelux Sprl | AKKA Benelux | - | 5 719 | - | - | 5 719 | - |
| Matis Netherlands BV | AKKA Benelux | - | 250 | - | - | 250 | - |
| AKKA Italia Srl | AKKA Italy | - | 580 | - | - | - | 580 |
| AKKA Romserv Srl | AKKA Romania | - | 104 | - | - | - | 105 |
| AKKA Aeroconseil Espana | AKKA Spain | - | 2 727 | - | - | 2 727 | - |
| AKKA Switzerland SA | AKKA Switzerland | - | 2 342 | - | 10 | - | 2 332 |
| AKKA Energy SAS | AKKA Energy | - | 16 104 | - | - | - | 16 104 |
| Epsco Srl | AKKA Energy | - | 11 898 | - | - | - | 11 898 |
| Erlkönig Holding GmbH | Erlkönig | En cours | 24 472 | 24 472 | - | - | - |
| Montant du Goodwill | | | 218 183 | 24 872 | 724 | - | 192 586 |
| | AKKA Germany | sous-total | 21 877 | - | 438 | - | 21 439 |
| | AKKA France | sous-total | 107 541 | 400 | 277 | (8 696) | 115 560 |
| | AKKA Benelux AKKA Energy | sous-total sous-total | 14 117 28 002 | - | - | 5 969 - | 8 148 28 002 |
| | AKKA Energy | sous-total | 28 002 | - | - | - | 28 002 |

Les années 2015 et 2016 ont été marquées par les acquisitions suivantes :

- Groupe Erlkönig : le goodwill de Erlkönig a été enregistré pour un montant de 24 472 K€. Le Groupe a opté pour la méthode du goodwill complet.
- Groupe Matis : le goodwill de Matis a été modifié dans le cadre de l'ajustement de la juste valeur des actifs et passifs dans le délai de 12 mois pour un montant de 400 K€.
- Groupe Corialis: le goodwill de Corialis avait été enregistré pour un montant de 16 104 K€ en 2015.

Le goodwill du Groupe Matis a fait l'objet de réallocation suite aux opérations de fusion entre les sociétés AKKA et Matis en Belgique, en Espagne et en Suisse réalisées fin 2016 et début 2017.

Conformément aux normes IFRS, le Groupe AKKA Technologies dispose d'un délai d'un an pour évaluer les actifs et passifs acquis à leur juste valeur ainsi que le goodwill, déterminé par différence entre le prix d'acquisition et la quote-part du Groupe dans la juste valeur de ces actifs et passifs.

Le montant du goodwill relatif à des compléments de prix s'élève à 14 774 K€ avec en contrepartie une dette envers les vendeurs enregistrée sur la ligne « Autres dettes » du bilan pour le même montant.

Note 4.2 - Dépréciation des actifs

Des tests de dépréciation ont été pratiqués au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2016, le crédit impôt recherche étant intégré aux flux de trésorerie des trois prochains exercices. Ces tests sont faits sur la base des flux de trésorerie prévisionnels après impôts actualisés, en utilisant en 2016 un coût moyen pondéré du capital pour l'ensemble des unités génératrices de trésorerie de 8,86% hors prime de risque pays (contre 8,52% en 2015).

Avec la prime de risque pays le coût moyen pondéré du capital utilisé est de 8,36% en Allemagne et en Suisse, de 8,86% en France, de 8,98% en Belgique, de 10,3% en Italie et en Espagne, de 10,61% en Roumanie et de 9,58% sur AKKA Energy (contre des taux 2015 de 8,04% en Allemagne, 8,52% en France, 8,63% en Belgique, 9,89% en Italie et en Espagne et 10,19% en Roumanie).

La valeur terminale de l'UGT ou du regroupement d'UGT correspond à l'actualisation des flux nets de trésorerie liés à l'activité à l'infini en retenant un taux de croissance de 1,5%. En 2015, le taux retenu était également de 1,5%.

Le Groupe AKKA Technologies a été divisé en 17 UGT au 31 décembre 2016.

Seules 10 UGT ou regroupements d'UGT possèdent des actifs non amortissables (12 en 2015). Les tests de dépréciation n'ont mis en évidence aucune dépréciation à enregistrer dans les comptes au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015.

Les tests de dépréciation n'ont mis en évidence aucune dépréciation à enregistrer dans les comptes au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015.

Les tests de sensibilité dans une fourchette de +/- 1 point sur respectivement le taux d'actualisation et le taux de croissance à l'infini n'ont pas permis d'identifier de risques de dépréciation. Le Groupe a également effectué ses tests en utilisant le taux d'actualisation de l'année dernière compte tenu de la volatilité de ce dernier sur l'exercice. Le Groupe n'a pas identifié de scénarii probables qui conduiraient à constater des dépréciations.

Les opérations d'acquisition sont assorties de clauses de garanties d'actifs et de passifs couvertes par des cautions. Les engagements reçus par le Groupe à ce titre s'élèvent à 6 700 K€ en 2016 contre 31 700 K€ en 2015.

Note 4.3 - Immobilisations incorporelles et corporelles

| Montants en milliers d'euros | Immobilisations incorporelles brutes | Amortissements Immobilisations incorporelles | TOTAL |
|------------------------------|---|---|---------|
| 1er janvier 2015 | 38 589 | (29 031) | 9 558 |
| Variations de périmètre | 1 856 | (1 332) | 524 |
| Acquisitions | 5 624 | - | 5 624 |
| Cessions | (1 670) | 1 089 | (581) |
| Amortissements | - | (4 610) | (4 610) |
| Ecarts de conversion | 39 | (30) | 9 |
| Autres variations | 96 | (79) | 17 |
| 31 décembre 2015 | 44 535 | (33 993) | 10 542 |
| Variations de périmètre | 1 154 | (1 099) | 55 |
| Acquisitions | 10 651 | - | 10 651 |
| Cessions | (42) | 32 | (10) |
| Amortissements | - | (4 089) | (4 089) |
| Ecarts de conversion | (17) | 16 | (1) |
| Autres variations | (201) | 193 | (8) |
| 31 décembre 2016 | 56 080 | (38 940) | 17 140 |

| Montants en milliers d'euros | Immobilisations corporelles brutes | Amortissements Immobilisations corporelles | TOTAL |
|------------------------------|---------------------------------------|---|----------|
| 1er janvier 2015 | 138 096 | (92 795) | 45 301 |
| Variations de périmètre | 2 541 | (1 508) | 1 033 |
| Acquisitions | 11 353 | - | 11 353 |
| Cessions | (2 853) | 2 528 | (325) |
| Amortissements | - | (11 383) | (11 383) |
| Ecarts de conversion | 438 | (235) | 204 |
| Autres variations | 3 | (16) | (13) |
| 31 décembre 2015 | 149 577 | (103 407) | 46 170 |
| Variations de périmètre | 877 | (501) | 376 |
| Acquisitions | 22 020 | - | 22 020 |
| Cessions | (6 520) | 5 762 | (758) |
| Amortissements | - | (12 262) | (12 262) |
| Ecarts de conversion | (49) | 29 | (19) |
| Autres variations | 137 | (144) | (7) |
| 31 décembre 2016 | 166 043 | (110 523) | 55 520 |

Les investissements en immobilisations incorporelles comprennent notamment des acquisitions de licences, droits ainsi que le développement d'un nouvel ERP en France.

Les variations des immobilisations corporelles correspondent principalement aux nouveaux bâtiments en Allemagne : agrandissement des bâtiments et du hall, améliorations apportées dans ces bâtiments.

Note 4.4 - Titres mis en équivalence

Il n'y a pas de titres mis en équivalence à fin décembre 2016.

Note 4.5 - Actifs financiers non courants

Montants bruts:

| Montants en milliers d'euros | Actifs disponibles à la vente | Autres actifs financiers | Total actifs financiers |
|------------------------------|----------------------------------|-----------------------------|----------------------------|
| 1er janvier 2015 | 2 559 | 19 676 | 22 235 |
| Variations de périmètre | 688 | 2 374 | 3 062 |
| Hausse | 2 160 | 3 508 | 5 668 |
| Baisse | (1 421) | (1 834) | (3 255) |
| 31 décembre 2015 | 3 986 | 23 723 | 27 709 |
| Variations de périmètre | 4 | 51 | 55 |
| Hausse | 225 | 4 473 | 4 698 |
| Baisse | (688) | (853) | (1 541) |
| 31 décembre 2016 | 3 527 | 27 394 | 30 921 |

Les autres actifs financiers sont principalement constitués de retenues de garanties effectuées par le factor (9 344 K€ en 2016 et 8 053 K€ en 2015), de la participation à l'effort construction et de dépôts et cautionnements.

Les actifs financiers non courants sont provisionnés à hauteur de 2 958 K€ au 31 décembre 2015 et de 3 228 K€ au 31 décembre 2016.

Note 4.6 - Autres actifs non courants

Ce poste comprend des créances sur subventions R&D pour un montant net de 26 303 K€ en 2016, contre 42 311 K€ en 2015. Les variations de ce poste sont principalement liées à des reclassements IFRS d'autres créances en actifs courants.

Note 4.7 - Créances clients et comptes rattachés

| Montants en milliers d'euros | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 |
|------------------------------|--------------|--------------|
| En-cours clients | 109 310 | 117 284 |
| Factures à établir | 99 996 | 105 796 |
| Créances clients brutes | 209 307 | 223 081 |
| Provisions | (11 996) | (12 105) |
| Créances clients nettes | 197 310 | 210 975 |

Les créances non échues transférées au factor et décomptabilisées s'élèvent à 136 358 K€ au 31 décembre 2016 contre 123 444 K€ en 2015. Elles représentent le montant total des créances cédées non échues au factor et non encore réglées par le client et sont enregistrées au crédit du compte client.

La ventilation des créances clients nettes telle que demandée par la norme IFRS 7 se présente ainsi :

| Montants en milliers d'euros | Total | Non échu et échu depuis - de 6 mois | Echu 6 à 12 mois | Echu Plus d'un an |
|------------------------------|---------|--|---------------------|----------------------|
| 31 décembre 2016 | 197 310 | 183 830 | 10 157 | 3 323 |
| 31 décembre 2015 | 210 976 | 207 158 | 3 054 | 764 |

Note 4.8 - Autres créances

Les autres créances nettes s'élèvent à 109 004 K€ au 31 décembre 2016. Ce poste concerne principalement des créances sur le Trésor pour 75 385 K€. Ce montant prend en compte la dépréciation exceptionnelle de 24 049 K€ sur le CIR des années 2010 à 2014.

En 2015, les autres créances nettes s'élevaient à 122 405 K€. Elles concernaient principalement des créances sur le Trésor pour 83 309 K€.

En 2016 comme en 2015, suite à l'analyse de l'échéancier des autres créances, la part supérieure à un an a été reclassée en « autres actifs non courants » (cf. note 4.6). Au vu des taux très faibles, aucune actualisation n'a été réalisée en 2016.

Note 4.9 - Provisions sur actifs courants

| Montants en milliers d'euros | Stocks | Créances clients | Autres créances | Total |
|--|--------|------------------|-----------------|---------|
| 1er janvier 2015 | 958 | 8 221 | 5 000 | 14 178 |
| Variations de périmètre | - | 2 074 | 337 | 2 411 |
| Dotations inclues dans les amortissements et provisions nets | - | 4 236 | 107 | 4 343 |
| Reprises inclues dans les amortissements et provisions nets | (609) | (2 382) | (502) | (3 493) |
| Autres | - | (71) | 1 | (70) |
| Écarts de change | 5 | 30 | - | 34 |
| 31 décembre 2015 | 354 | 12 105 | 4 943 | 17 403 |
| Variations de périmètre | - | 182 | - | 182 |
| Dotations inclues dans les amortissements et provisions nets | - | 6 215 | 600 | 6 815 |
| Reprises inclues dans les amortissements et provisions nets | (30) | (6 472) | - | (6 501) |
| Autres | - | (13) | - | (13) |
| Écarts de change | - | (22) | - | (22) |
| 31 décembre 2016 | 324 | 11 996 | 5 543 | 17 864 |

Note 4.10 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste se décompose en disponibilités à hauteur de 152 706 K€ en 2016 contre 117 130 K€ en 2015 et en équivalents de trésorerie pour un montant net de 6 252 K€ en 2016 contre 97 990 K€ en 2015.

Les disponibilités comprennent des fonds mis à disposition par le factor mais non utilisés pour 41 600 K€ au 31 décembre 2016 et 32 350 K€ au 31 décembre 2015.

Le prix d'achat des équivalents de trésorerie figurant dans les comptes au 31 décembre 2016 s'élève à 6 252 K€ contre 97 990 K€ au 31 décembre 2015.

Note 4.11 - Capital social et prime d'émission

Au 31 décembre 2016, le capital social d'AKKA Technologies est composé de 20 277 690 actions de 1,53 € soit 31 025 K€ et la prime d'émission est nulle. Ces éléments ont varié de la manière suivante sur les exercices 2015 et 2016 :

| | Nombre d'actions | Valeur nominale | Montant du capital social | Prime d'émission | Commentaire |
|-------------------------|---------------------|--------------------|---------------------------------|---------------------|---|
| 31 décembre 2014 | 16 756 955 | 1,53 | 25 638 | 4 635 | |
| Augmentation de capital | 1 675 695 | 1,53 | 2 565 | (2 565) | Attribution 1 action gratuite pour 10 détenues (CA du 31 mars 2015) |
| Augmentation de capital | 1 614 | 1,53 | 2 | (1) | Emission actions gratuites (CA du 15 septembre 2015) |
| 31 décembre 2015 | 18 434 264 | 1,53 | 28 205 | 2 068 | |
| Augmentation de capital | 1 843 426 | 1,53 | 2 820 | (2 068) | Attribution 1 action gratuite pour 10 détenues (CA du 30 mars 2016) |
| 31 décembre 2016 | 20 277 690 | 1,53 | 31 025 | - | |

Au 31 décembre 2016 comme au 31 décembre 2015, tous les instruments potentiellement dilutifs ont été intégrés dans le calcul du résultat dilué par action.

Droits de vote :

| | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 |
|--------------------------------|--------------|--------------|
| Actions à droit de vote simple | 9 870 270 | 12 247 200 |
| Actions à droit de vote double | 9 789 153 | 5 637 754 |
| Actions autodétenues (1) | 618 267 | 549 310 |
| Nombre total d'actions | 20 277 690 | 18 434 264 |

(1) Actions sans droits de vote

Instruments potentiellement dilutifs:

Les instruments émis par la société AKKA Technologies, ayant un effet potentiellement dilutif, en cours au 31 décembre 2016 sont les suivants :

| | Nombre d'actions |
|---|------------------|
| Actions gratuites attribuées le 1 ^{er} juin 2015 | 13 000 |
| Attribution 1 action gratuite pour 10 détenues (CA du 30 mars 2016) | 1 300 |
| Total instruments dilutifs | 14 300 |

Ces instruments financiers représentent 0,07% du nombre total d'actions en circulation à fin 2016 contre 0,07% à fin 2015.

Les plans d'actions gratuites en cours d'acquisition sont retracés dans le tableau suivant :

| Emetteur | AKKA Technologies |
|--|--------------------------------------|
| Année | 2015 |
| Type de plan | Attribution gratuite d'actions |
| Décision du Conseil d'Administration | 01/06/2015 |
| Nombre d'actions attribuées | 16 000 |
| Modalités de règlement | titres AKKA |
| Période d'acquisition des droits | 2 ans |
| Conditions de performance | Pour certains attributaires |
| Conditions en cas de départ du Groupe | perte |
| Cours du titre lors de l'attribution (EUR) | 29,97 |
| Actions perdues au 31.12.16 | 3 000 |
| Actions restantes au 31.12.16 | 14 300 |
| Date de cession | 2 ans après l'attribution définitive |
| Juste valeur (% du cours du titre à l'attribution) | 99,3% |

Les durées d'acquisition des actions gratuites attribuées le 1er juin 2015 sont les suivantes :

- 14 300 actions ont une durée d'acquisition de 2 ans.

La société n'est soumise à aucune obligation spécifique d'ordre réglementaire ou contractuel en matière de capital social. Le Groupe n'a pas de politique de gestion spécifique en matière de capital. L'arbitrage entre un financement par endettement et par augmentation de capital est réalisé en fonction des opérations réalisées. Les capitaux propres suivis par le Groupe intègrent les mêmes composantes que les capitaux propres consolidés.

Résultat par action :

| | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 |
|---|--------------|--------------|
| Résultat net part du groupe (en K€) | 12 715 | 26 229 |
| Effets dilutifs (en €) | - | - |
| Résultat dilué (en K€) | 12 715 | 26 229 |
| Nombre d'actions en circulation au 1er janvier | 18 434 264 | 16 756 955 |
| Effet de prorata temportis sur le nombre moyen pondéré d'actions relatif à l'émission d'actions gratuites | - | 522 |
| Effet de prorata temportis sur le nombre moyen pondéré d'actions relatif à l'émission des 1 pour 10 | 1 843 426 | 3 519 121 |
| Impact des actions autodétenues | (618 267) | (549 310) |
| Nombre moyen pondéré d'actions au 31 décembre | 19 659 423 | 19 727 288 |
| Impact des actions gratuites dilutives au 31 décembre | 14 300 | 13 000 |
| Nombre moyen pondéré d'actions au 31 décembre après dilution | 19 673 723 | 19 740 288 |
| Résultat par action (en €) | 0,65 | 1,33 |
| Résultat dilué par action (en €) | 0,65 | 1,33 |

Note 4.12 - Provisions courantes et non courantes

| Montants en milliers d'euros | Courant | | | Non Courant | | |
|------------------------------------|---------------------------|--------|--------------|--------------|--|--|
| Échéance | 31 déc. 2016 31 déc. 2015 | | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 | | |
| Provisions pour litiges et risques | 8 409 | 18 537 | 5 770 | 5 021 | | |
| Provisions pour pensions | - | - | 15 841 | 13 650 | | |
| Provisions pour impôts | - | - | 1 068 | 1 022 | | |
| Provisions pour autre charges | 412 | 409 | 440 | 570 | | |
| Total | 8 821 | 18 946 | 23 119 | 20 263 | | |

Variation des Provisions

| Montants en milliers d'euros | Litiges et risques | Pensions | Impôts | Autres provisions | TOTAL |
|--------------------------------------|--------------------|----------|--------|-------------------|----------|
| 1er janvier 2015 | 23 137 | 13 510 | 977 | 1 501 | 39 125 |
| Variations de périmètre | 4 463 | 328 | - | - | 4 791 |
| Dotations | 3 414 | 1 222 | 45 | 194 | 4 875 |
| Reprises de provisions utilisées | (5 990) | (240) | - | (21) | (6 251) |
| Reprises de provisions non utilisées | (1 528) | (29) | - | (695) | (2 252) |
| Écarts de change | 17 | - | - | - | 17 |
| Écarts actuariels | - | (1 141) | - | - | (1 141) |
| Reclassements et autres | 45 | - | - | - | 45 |
| 31 décembre 2015 | 23 559 | 13 650 | 1 022 | 979 | 39 210 |
| Variations de périmètre | - | - | - | - | - |
| Dotations | 4 704 | 1 711 | 46 | 174 | 6 635 |
| Reprises de provisions utilisées | (13 640) | (756) | - | (301) | (14 697) |
| Reprises de provisions non utilisées | (320) | (44) | - | - | (364) |
| Écarts de change | (4) | - | - | - | (4) |
| Écarts actuariels | - | 1 279 | - | - | 1 279 |
| Reclassements et autres | (119) | - | - | - | (119) |
| 31 décembre 2016 | 14 180 | 15 840 | 1 068 | 852 | 31 940 |

Les provisions pour litiges et risques sont notamment composées de provisions pour litiges sociaux (4 975) K€, et de litiges commerciaux (938) K€.

L'analyse de sensibilité a été établie sur la base du solde au 31 décembre 2016 des indemnités de départ à la retraite. Le Groupe a choisi de présenter une analyse de sensibilité au taux d'actualisation en tenant compte d'une variation de la courbe des taux de plus ou moins 0,5 points par rapport au taux en vigueur à la date de la clôture. La hausse de 0,5 points aurait un impact de (935) K€ sur l'engagement de retraite. La baisse de 0,5 points aurait un impact de 1 123 K€ sur l'engagement de retraite.

Note 4.13 - Passifs financiers courants et non courants

Les passifs financiers courants et non courants ci-dessous sont hors dette de sauvegarde présentée en § 4.14 et hors dettes liées à des opérations de croissance externes présentées en § 4.16.

| Montants en milliers d'euros | Total pas | Total passifs financiers | | | |
|------------------------------|--------------|--------------------------|--|--|--|
| Échéance | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 | | | |
| Courant (moins d'un an) | 7 009 | 13 195 | | | |
| 1 à 5 ans | 241 340 | 281 215 | | | |
| Plus de 5 ans | - | - | | | |
| Total | 248 349 | 294 410 | | | |

La variation des passifs financiers s'analyse de la manière suivante :

| Montants en milliers d'euros 2016 | 31 déc. 2016 | Variations de périmètre | Augmentations | Ecart de conversion | Variation de la juste valeur | Diminutions et reclassements | 1 ^{er} janv. 2016 |
|--|--------------|-------------------------------|---------------|---------------------------|------------------------------------|------------------------------------|----------------------------|
| Emprunts auprès des établissements de crédit | 146 441 | - | 2 250 | (126) | 599 | (49 042) | 192 760 |
| Retraitement des contrats de crédit-bail | - | - | - | - | - | - | - |
| Emprunts obligataires | 101 742 | - | - | - | - | 315 | 101 427 |
| Dettes financières diverses | 166 | - | - | - | - | (56) | 222 |
| Découverts bancaires | - | - | - | - | - | - | - |
| Passifs financiers | 248 349 | - | 2 250 | (126) | 599 | (48 783) | 294 409 |
| Equivalents de trésorerie | (6 252) | - | - | - | - | 91 738 | (97 990) |
| Trésorerie | (152 706) | - | - | - | - | (35 576) | (117 130) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | (158 958) | - | - | - | - | 56 162 | (215 120) |
| Endettement net (-trésorerie nette) hors dette de sauvegarde | 89 391 | - | 2 250 | (126) | 599 | 7 379 | 79 289 |

| Montants en milliers d'euros 2015 | 31 déc. 2015 | Variations de périmètre | Augmentations | Ecart de conversion | Variation de la juste valeur | Diminutions et reclassements | 1er janv. 2015 |
|--|--------------|-------------------------------|---------------|---------------------------|------------------------------------|------------------------------------|----------------|
| Emprunts auprès des établissements de crédit | 192 760 | 8 024 | 42 545 | 111 | 369 | (316) | 142 028 |
| Retraitement des contrats de crédit-bail | - | - | - | - | - | (71) | 71 |
| Emprunts obligataires | 101 427 | - | - | - | - | 299 | 101 127 |
| Dettes financières diverses | 222 | 25 | 114 | - | - | (252) | 335 |
| Découverts bancaires | - | - | - | - | - | (46) | 46 |
| Passifs financiers | 294 409 | 8 049 | 42 659 | 111 | 369 | (386) | 243 607 |
| Equivalents de trésorerie | (97 990) | - | - | - | - | 41 328 | (139 318) |
| Trésorerie | (117 130) | - | - | - | - | (36 369) | (80 761) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | (215 120) | - | - | - | - | 4 959 | (220 079) |
| Endettement net (-trésorerie nette) hors dette de sauvegarde | 79 289 | 8 049 | 42 659 | 111 | 369 | 4 573 | 23 528 |

Pour rappel, le 1er mars 2013, le Groupe a procédé à une émission obligataire par placement privé. Le montant de cette émission s'élève à 100 M€ avec une maturité de 5 ans et 4 mois (échéance 29 juin 2018) avec un coupon annuel de 4,45%.

Le 30 octobre 2014, le Groupe a poursuivi la structure son financement à moyen terme en plaçant un emprunt de type Shuldscheindarlehen (placement de droit allemand). Ce financement de 140 millions d'euros a une maturité de 5-7 ans. Il comprend une part fixe et une part variable entièrement couverte par un contrat de SWAP.

Le 30 juin 2016, AKKA Technologies a souscrit un nouveau contrat de revolving pour un montant de 200 M€ pour une durée de 5 ans. Le contrat en place depuis le 12 avril 2012 et renégocié en décembre 2014 s'est terminé sur le premier semestre 2016.

Les nantissements et garanties s'élèvent au 31 décembre 2016 à 64 154 K€ contre 74 574 K€ en décembre 2015. Ils correspondent principalement à :

- Garantie autonome de MBtech d'un montant de 42 500 K€, au titre d'un bail en l'état futur d'achèvement.
- Une garantie de se substituer au vendeur de la société EPSCO dans le cadre de garanties données.
- Caution solidaire sur les loyers de Matis.

Les opérations d'acquisition sont assorties de clauses de garanties d'actifs et de passifs couvertes par des cautions. Les engagements reçus par le Groupe à ce titre s'élèvent à 6 700 K€ au 31 décembre 2016 contre 31 700 K€ en 2015. Les engagements reçus suite aux acquisitions d'Auronik et Corialis sont arrivés à échéance en 2016.

Au 31 décembre 2016, les « covenants » négociés avec les banques du Groupe sont les suivants :

- Leverage Ratio : Dette Financière Nette Consolidée / EBITDA consolidé < 3,5x au 30 juin et au 31 décembre de chaque exercice.
- Gearing Ratio: Dette Financière Nette Consolidée / Capitaux propres < 1,5x au 30 juin et au 31 décembre de chaque exercice.

Au 31 décembre 2016, ces deux ratios sont respectés par le Groupe.

Note 4.13.1 - Risque de taux

- >Le Groupe a signé le 30 octobre 2014 une couverture de taux sur le Shuldscheindarlehen afin d'anticiper la hausse des taux d'intérêt de l'Euribor 6 mois. L'instrument financier dérivé est un contrat de SWAP dont les caractéristiques sont les suivantes :
 - SWAP à taux fixe de 0,465% sur la part d'emprunt à maturité 5 ans (échéance 30 octobre 2019) pour un montant de 67,0 M€.
 - SWAP à taux fixe de 0,710% sur la part d'emprunt à maturité 7 ans (échéance 30 octobre 2021) pour un montant de 13,5 M€.

Cet instrument de couverture répond à la définition du cash flow hedge. Sa juste valeur a été enregistrée pour (599) K€ en autres éléments du résultat global au 31 décembre 2016.

L'endettement brut consolidé hors dette de sauvegarde au 31 décembre 2016 représente 248 349 K€ dont 7 009 K€ à moins d'un an. Les dettes bancaires sont souscrites à taux variable.

| Caractéristique des emprunts contractés (montants en milliers d'euros) | Société portant l'emprunt | Montant initial (emprunts > 400 K€) | Devise | Montant global des emprunts au 31 déc. 2016 | Échéances |
|---|------------------------------|---|--------|---|-----------|
| Emission obligataire | AKKA Technologies | 100 000 | Euros | 100 000 | juin-2018 |
| Emprunt SSD | AKKA Technologies | 119 000 | Euros | 119 000 | oct2019 |
| Emprunt SSD | AKKA Technologies | 21 000 | Euros | 21 000 | oct2021 |
| Autres emprunts non significatifs | - | - | Euros | 8 349 | - |
| TOTAL DETTES FINANCIÈRES AU 31 DÉCEMBRE 20 | 016 | | | 248 349 | |

L'analyse de sensibilité a été établie sur la base du solde au 31 décembre 2016 des passifs financiers portant intérêts et contractés à taux variable compte tenu des instruments de couverture mis en place sur l'emprunt obligataire. Les tests ont été réalisés en tenant compte d'une variation de la courbe des taux d'intérêts de plus ou moins 1% par rapport au taux en vigueur à la date de la clôture. Cette variation aurait un impact non significatif sur le résultat.

Note 4.13.2 - Risque de liquidité

L'endettement net du Groupe se présente de la manière suivante :

| Montants en milliers d'euros | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 | 31 déc. 2014 |
|---|--------------|--------------|--------------|
| Passifs financiers non courants | 241 340 | 281 215 | 239 124 |
| Dettes de sauvegarde non courante | - | 7 085 | 14 158 |
| Passifs financiers courants | 7 009 | 13 195 | 4 483 |
| Dettes de sauvegarde courante | 7 745 | 8 042 | 8 042 |
| Dettes brutes consolidées | 256 094 | 309 537 | 265 807 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | (158 958) | (215 120) | (220 079) |
| Dettes financières nettes consolidées | 97 136 | 94 417 | 45 728 |

Le Groupe AKKA Technologies affiche au 31 décembre 2016 une trésorerie brute disponible de 158 958 K€ qui comprend 152 706 K€ de disponibilités et 6 252 K€ d'équivalents de trésorerie.

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Les actifs courants étant largement supérieurs aux passifs courants au 31 décembre 2016, aucune information détaillée n'est communiquée sur les échéances inférieures à un an.

Note 4.13.3 - Risque de change

En dehors de la zone euro, le Groupe possède des activités en Grande-Bretagne, en Suisse, en Roumanie, en Turquie, en République Tchèque, en Chine, à Dubaï, au Brésil, aux Etats-Unis et au Canada. Ces activités représentent environ 7,6% du chiffre d'affaires du Groupe en 2016 contre 8,1% en 2015.

Les flux d'achats et de ventes en monnaie locale sont proches de l'équilibre hors activités en République Tchèque où la facturation s'effectue en euros et les charges sont supportées en devise locale.

Les investissements souscrits dans une monnaie différente de l'euro représentent 6,7% des investissements consolidés en 2016 contre 6,9% en 2015.

AKKA Technologies a mis en place les couvertures nécessaires pour couvrir les risques de change.

Note 4.13.4 - Risque sur placements et contrepartie

Les équivalents de trésorerie figurant dans les comptes au 31 décembre 2016 représentent 0,7% du montant total des actifs consolidés (contre 10,8% en 2015) et sont constitués de SICAV monétaires et de comptes à terme en euros sans risque.

Il n'existe pas de risque de contrepartie, les placements ne sont faits qu'auprès d'établissements financiers de 1er rang.

Du fait de l'activité de prestation de services et du contrat d'affacturage, la politique de gestion de la trésorerie du Groupe AKKA Technologies n'inclut pas l'acquisition d'équivalents de trésorerie par les filiales opérationnelles.

AKKA Technologies n'est donc pas exposée à un risque sur placement à ce jour.

Note 4.14 - Dette de sauvegarde

La société AKKA I&S, acquise par le Groupe AKKA Technologies en 2007, fait l'objet d'une procédure de sauvegarde ouverte en novembre 2006. Dans le cadre de cette procédure, les passifs de la société ont été « gelés », et les créanciers ont été amenés à déclarer leurs créances.

Le plan de sauvegarde a été arrêté par le Tribunal de Commerce de Paris le 4 septembre 2007. Le montant total des créances déclarées s'élevait à 80 881 K€, et le passif retenu par l'administrateur judiciaire s'élevait à 71 704 K€.

Les créanciers dont les créances étaient supérieures à 300 € ont été amenés à choisir entre deux options :

- Option 2 : Le remboursement de la créance à 100% sur 10 ans sans intérêt. Cette solution a été retenue pour près de 99% des créanciers,
- Option 1 : Le remboursement de la créance à 50% au moment de l'adoption du plan de sauvegarde.

Les créances dont le montant était inférieur à 300 € ont été remboursées dans leur intégralité à la fin de l'année 2007.

L'échéancier de remboursement de l'option 2 est présenté dans le tableau ci-dessous :

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|-----------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Echéancier de remboursement | 5% | 5% | 6% | 8% | 10% | 12% | 12% | 14% | 14% | 14% |

Conformément aux principes IFRS, la dette de sauvegarde a fait l'objet d'une actualisation sur la base d'un taux sans risque sur 10 ans, en tenant compte des échéances de remboursements. Le taux d'actualisation a été figé, conformément aux dispositions de la norme.

L'impact de la désactualisation de cette dette sur l'exercice 2016 est une charge financière de 660 K€. L'échéance de 2016 a été payée en septembre pour 8 042 K€.

| Montants en milliers d'euros 2015 | 31 déc. 2016 | Augmentations | Diminutions et reclassements | 1 ^{er} janv. 2016 |
|---|--------------|---------------|------------------------------|----------------------------|
| Dette de sauvegarde - part courante | 7 745 | 1 | (298) | 8 042 |
| Dette de sauvegarde - part non courante | - | 659 | (7 744) | 7 085 |
| Dette de sauvegarde | 7 745 | 660 | (8 042) | 15 127 |

| Montants en milliers d'euros 2014 | 31 déc. 2015 | Augmentations | Diminutions et reclassements | 1 ^{er} janv. 2015 |
|---|--------------|---------------|------------------------------|----------------------------|
| Dette de sauvegarde - part courante | 8 042 | - | - | 8 042 |
| Dette de sauvegarde - part non courante | 7 085 | 968 | (8 041) | 14 158 |
| Dette de sauvegarde | 15 127 | 968 | (8 041) | 22 200 |

Note 4.15 - Dettes fiscales et sociales

| Montants en milliers d'euros | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 |
|-----------------------------------|--------------|--------------|
| Dettes sociales | 122 451 | 118 094 |
| Dettes fiscales | 72 695 | 62 525 |
| Total dettes fiscales et sociales | 195 146 | 180 619 |

L'ensemble de ces dettes a une échéance de moins d'un an.

Note 4.16 - Autres dettes

| Montants en milliers d'euros | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 |
|--|--------------|--------------|
| Autres dettes liées aux opérations de croissance externe (1) | 14 774 | 9 000 |
| Produits constatés d'avance | 26 493 | 26 344 |
| Autres éléments | 11 448 | 26 031 |
| Total autres dettes | 52 715 | 61 375 |

⁽¹⁾ cf paragraphe 4.1 de la présente annexe

Note 4.17 - Instruments financiers

| | 31 décemb | ore 2016 | Répartition | Répartition de la valeur comptable par catégorie d'instruments | | | |
|--|--|-----------------|------------------------------------|--|---------|--|--|
| Montants en milliers d'euros | Valeur comptable inscrite au bilan | Juste valeur | Juste valeur par le résultat | Actifs et Passifs disponibles à la vente | Dérivés | Prêts, créances et dettes au coût amorti | |
| Titres disponibles à la vente | 3 062 | 3 062 | - | 3 062 | - | - | |
| Autres actifs non courants | 24 707 | 24 707 | - | - | - | 24 707 | |
| Clients et comptes rattachés | 197 310 | 197 310 | - | - | - | 197 310 | |
| Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles | 30 560 | 30 560 | - | - | - | 30 560 | |
| Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants | 6 252 | 6 252 | 6 252 | - | - | - | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 152 706 | 152 706 | 152 706 | - | - | - | |
| ACTIF | 414 596 | 414 596 | 158 958 | 3 062 | - | 252 577 | |
| Emprunts et dérivés non courants | 241 340 | 241 340 | - | - | 1 049 | 240 291 | |
| Emprunts et dérivés courants | 7 009 | 7 009 | - | - | - | 7 009 | |
| Dette de sauvegarde courante | 7 745 | 7 745 | - | - | - | 7 745 | |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 80 539 | 80 539 | - | - | - | 80 539 | |
| Autres passifs courants | 52 715 | 52 715 | - | - | - | 52 715 | |
| PASSIF | 389 348 | 389 348 | - | - | 1 049 | 388 299 | |

| | 31 décemb | re 2015 | Répartition | de la valeur comptab | le par catégorie | d'instruments |
|--|--|-----------------|------------------------------------|--|------------------|--|
| Montants en milliers d'euros | Valeur comptable inscrite au bilan | Juste valeur | Juste valeur par le résultat | Actifs et Passifs disponibles à la vente | Dérivés | Prêts, créances et dettes au coût amorti |
| Titres disponibles à la vente | 3 818 | 3 818 | - | 3 818 | - | - |
| Autres actifs non courants | 21 011 | 21 011 | - | - | - | 21 011 |
| Clients et comptes rattachés | 210 975 | 210 975 | - | - | - | 210 975 |
| Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles | 36 786 | 36 786 | - | - | - | 36 786 |
| Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants | 97 990 | 97 990 | 97 990 | - | - | - |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 117 130 | 117 130 | 117 130 | - | - | - |
| ACTIF | 487 710 | 487 710 | 215 120 | 3 818 | - | 268 772 |
| Emprunts et dérivés non courants | 281 215 | 281 215 | - | - | 1 049 | 280 166 |
| Dette de sauvegarde non courante | 7 085 | 7 085 | - | - | - | 7 085 |
| Emprunts et dérivés courants | 13 195 | 13 195 | - | - | - | 13 195 |
| Dette de sauvegarde courante | 8 042 | 8 042 | - | - | - | 8 042 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 83 438 | 83 438 | - | - | - | 83 438 |
| Autres passifs courants | 61 375 | 61 375 | - | - | - | 61 375 |
| PASSIF | 454 350 | 454 350 | - | - | 1 049 | 453 301 |

Le Groupe ne dispose que d'actifs (valeurs mobilières de placement) de niveau 1 (prix côtés sur un marché actif). Le niveau 2 (juste valeur déterminée à partir de données observables) concerne les contrats dérivés. Le niveau 3 (juste valeur déterminée à partir de données non observables sur un marché) n'est pas applicable sur les exercices présentés.

Note 5 - Notes relatives au tableau des flux de trésorerie consolidés

Note 5.1 - Eléments constituant la trésorerie nette de clôture

| Montants en milliers d'euros | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 |
|------------------------------|--------------|--------------|
| Disponibilités | 152 706 | 117 130 |
| Équivalents de trésorerie | 6 252 | 97 990 |
| Trésorerie nette de clôture | 158 958 | 215 120 |

Note 5.2 - Variation du besoin en fonds de roulement

| Montants en milliers d'euros | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 |
|--|--------------|--------------|
| Stocks | (466) | (1 113) |
| Clients et comptes rattachés | 3 846 | 19 697 |
| Autres créances | (91) | (7 109) |
| Autres actifs non courants | - | 126 |
| Fournisseurs | 8 725 | 309 |
| Dettes fiscales et sociales | 10 801 | (10 465) |
| Dettes diverses (hors dettes sur acquisitions d'immobilisations) | (3 478) | (13 767) |
| Variation du besoin en fonds de roulement | 19 337 | (12 323) |

Note 5.3 - Incidence des variations de périmètre

Les incidences des variations de périmètre correspondent principalement aux compléments de prix et aux prix d'acquisition versés en 2015 et 2016 nets de la trésorerie apportée par les sociétés acquises.

Note 5.4 - Dividendes versés aux actionnaires de la société mère

| | en 2016 | en 2015 |
|--|---------|---------|
| Montant du dividende versé (en milliers d'euros) | 9 830 | 8 949 |
| Dividende par action (en euro) | 0,50 | 0,50 |
| Dividendes par action corrigé (en euro) (*) | 0,45 | 0,45 |

 $^{^{\}star}$ après prise en compte de l'attribution d'une action gratuite pour 10 après distribution

La politique de dividende de 2017 n'est pas arrêtée.

Note 6 - Honoraires des commissaires aux comptes

| | | ORFIS B | RFIS Baker Tilly DELOITTE | | | AUTRES | | | | | | |
|--------------------------------|------|---------|---------------------------|--------|------|--------|--------|--------|-------|--------|--------|--------|
| Montants en milliers d'euros | Mont | ant HT | 9, | % | Mont | ant HT | ç | % | Monta | ant HT | ģ | % |
| | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 |
| Audit légal | | | | | | | | | | | | |
| Emetteur (AKKA Technologies) | 38 | 40 | 15,1% | 17,2% | 44 | 44 | 9,9% | 8,3% | - | - | - | - |
| Filiales intégrées globalement | 215 | 193 | 84,9% | 82,8% | 394 | 446 | 87,9% | 84,7% | 97 | 136 | 100,0% | 100,0% |
| Total audit légal | 254 | 233 | 100,0% | 100,0% | 438 | 489 | 97,8% | 93,0% | 97 | 136 | 100,0% | 100,0% |
| Autres missions | | | | | | | | | | | | |
| Audits d'acquisition | - | - | - | - | - | 37 | - | 7,0% | - | - | - | - |
| Autres missions | - | - | - | - | 10 | - | 2,2% | - | - | - | - | - |
| Total autres missions | - | - | - | - | 10 | 37 | 2,2% | 7,0% | - | - | - | - |
| TOTAL HONORAIRES | 254 | 233 | 100,0% | 100,0% | 448 | 526 | 100,0% | 100,0% | 97 | 136 | 100,0% | 100,0% |

Note 7 - Evènements postérieurs à la clôture

- >Accélération dans les Life Sciences: le Groupe a renforcé sa montée en valeur ajoutée tout en développant ses offres technologiques et en accentuant sa diversification géographique et clients dans les Life Sciences. Les acquisitions de CTP SYSTEM et EDELWAY début 2017 vont lui permettre de déployer ses savoir-faire à l'international auprès du top 10 mondial des industriels de la santé dans les domaines du génie des procédés, équipements, installations générales, affaires règlementaires, assurance qualité et gestion de projets.
- > Montée en compétence dans les technologies du futur : AKKA Technologies a finalisé l'acquisition du Groupe GIGATRONIK le 3 mars 2017. Cette acquisition est soumise à l'approbation des autorités allemandes de la concurrence. Associée aux récentes acquisitions des sociétés Erlkönig, de la marque Bertone, et à celle d'Auronik réalisée fin 2014, elle renforce l'expertise technologique du Groupe et son positionnement à forte valeur ajoutée dans les segments automobiles de demain : plateformes hybrides, objets connectés, Internet des Objets, navigation autonome et informatique embarquée. GIGATRONIK permettra également à AKKA Technologies d'accélérer son expansion en Allemagne, auprès des principaux constructeurs et équipementiers automobiles, notamment auprès d'Audi, BMW, Daimler, Ford, Porsche et Volkswagen.
- >Mise en place d'un programme de NEU CP (Negociable European Commercial Paper): AKKA Technologies a mis en place avec succès, au cours du premier trimestre 2017, un programme de 200 M€ de NEU CP. Après la mise en place, au 1^{er} juillet 2016, d'une nouvelle ligne de crédit bancaire de type revolving de 200 M€ et d'une durée de 5 ans à des conditions très attractives, le Groupe continue de montrer son dynamisme et sa créativité. Ces nouveaux financements renforcent sa force de frappe tout en diminuant son coût de financement. Ils lui permettent également d'étendre la maturité de sa dette toute en diversifiant ses sources de financement, via une internationalisation accrue de son pool bancaire et de ses prêteurs. Il donne au Groupe une flexibilité accrue pour poursuivre sa diversification en organique et via des acquisitions ciblées.

Note 8 - Informations relatives aux parties liées

Note 8.1 - Achats et ventes de biens et services

Trois sociétés répondent à la définition des parties liées au sens d'IAS 24 :

- Idéactive Events (organisation d'événements);
- Saône Valley (location immobilière);
- Dubaia9 (prestation de service).

Les transactions avec ces trois sociétés étant jugées non significatives, elles ne sont pas détaillées dans cette annexe.

Note 8.2 - Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

| Montants en milliers d'euros | 2015 | 2016 |
|---|-------|-------|
| Rémunération fixe - équivalent brut | 1 505 | 1 507 |
| Rémunération variable - équivalent brut | 181 | 203 |
| Rémunération fixe et variable - part organismes sociaux | 663 | 687 |
| Jetons de Présence | - | 160 |
| Avantages en nature | - | |
| Régimes complémentaires de retraite | Néant | Néant |
| COÛT TOTAL ENTREPRISE | 2 350 | 2 557 |

En 2016 comme en 2015, la composition de l'organe d'administration est la même que celle de l'organe de direction.

En 2015, aucune action gratuite n'avait été attribuée aux membres des organes d'administration et de direction de la société AKKA Technologies.

En 2016, aucune action gratuite n'a été attribuée aux membres des organes d'administration et de direction de la société AKKA Technologies.

Note 9 - Informations relatives à la gestion des risques

Dans le cadre de leur activité, certaines sociétés du Groupe font l'objet de vérification de la part des autorités fiscales et des organismes sociaux. Depuis 2005, le Groupe est contrôlé régulièrement sur l'ensemble de ses obligations déclaratives en matière comptable, fiscale (notamment sur l'IS, la taxe professionnelle puis la CVAE, les subventions, le crédit d'impôt recherche, la TVA...) et sociale (Cotisations sociales et taxes assises sur les salaires) tant sur ses filiales en France qu'à l'étranger.

Sur l'exercice 2012, des contrôles sont arrivés à leur terme sans conséquence significative sur la situation financière du Groupe. Par ailleurs, pour certaines des sociétés contrôlées, des propositions de rectification ont été reçues en juillet 2012. Les points soulevés portent notamment sur l'éligibilité de certains projets subventionnés et pour lesquels les compléments d'information et les éléments de réponse nécessaires à la bonne compréhension ont été apportés point par point à l'ensemble des observations faites par l'Administration afin que celle-ci puisse valider les positions du Groupe. Suite à l'absence de prise en compte de ces éléments par l'administration fiscale, le Groupe conteste fermement les motifs de

redressement et a donc saisi le 23 Juin 2014 le Tribunal Administratif. Les dernières évolutions de la procédure, et en particulier les avis favorables reçus du MENESR en février 2015 et en octobre 2016 sur les années 2012 et 2013, renforcent l'analyse du risque faite par le management du Groupe. Après prise en compte des avis de nos conseils juridiques et fiscaux externes, et compte tenu de la qualité des éléments favorables du dossier, nous n'anticipons pas in fine d'impact significatif sur les états financiers du Groupe. Pour information, en cas d'issue totalement défavorable de la procédure en cours, les conséquences de ces contrôles n'impacteraient pas la trésorerie du Groupe. Le 10 juin 2016, le Tribunal Administratif de Paris a ordonné le supplément d'instruction pour pouvoir se prononcer sur le fond de l'affaire ultérieurement. Ce jugement intermédiaire conforte l'analyse du risque faite par le Groupe à ce stade.

Par ailleurs, le Groupe a reçu des procédures interruptives sur certaines sociétés fin 2014. Des avis de notification ont été reçus fin 2015 et ont été contestés par le Groupe.

Une décision du Conseil d'Etat a validé, fin 2016, l'application rétroactive du changement de doctrine de l'administration fiscale sur le crédit d'impôt recherche (« CIR »). Une dépréciation exceptionnelle de 24 M€ a été constatée au 31 décembre 2016 sur le CIR des années 2010 à 2014 pour tenir compte de ce changement. Cette dépréciation, enregistrée comme charge non courante, n'a aucun impact sur la trésorerie d'AKKA Technologies, le crédit d'impôt relatif aux exercices concernés n'ayant pas été encaissé par le Groupe. Ce changement de doctrine n'affecte pas les comptes du Groupe pour les années postérieures à 2014, AKKA Technologies s'étant conformé par prudence à la nouvelle doctrine fiscale.

20.4 - Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016.

- le contrôle des comptes consolidés de la société AKKA Technologies, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- La société constitue des provisions pour couvrir le risque relatif au non-recouvrement des créances sur l'Etat au titre du crédit d'impôt recherche, tels que décrits dans les notes 3.5 et 9 aux états financiers. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ses estimations, à revoir par sondages les calculs effectués par la direction, et à examiner les avis des conseils juridiques et fiscaux externes de la société. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.
- La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des autres actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 2.10 et 4.2 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation, ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées, et nous avons vérifié que les notes 2.10 et 4.2 donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Villeurbanne et Lyon, le 21 mars 2017 Les Commissaires aux Comptes

ORFIS Baker TillyBruno GENEVOIS

Deloitte & Associés Patrice CHOQUET

20.5 - Comptes annuels AKKA Technologies 2016

20.5.1 - Bilan 2016

| RUBRIQUES | Brut | Amortissements | Net | Net |
|--|---------|----------------|--------------|--------------|
| Montants en milliers d'euros | | et provisions | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 |
| CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE | - | - | - | - |
| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | - | - | - | - |
| Frais d'établissement | - | - | - | - |
| Frais de recherche et développement | - | - | - | - |
| Concession, brevets et droits similaires | 818 | 702 | 116 | 30 |
| Fonds commercial | 15 | 4 | 11 | 11 |
| Autres immobilisations incorporelles | - | - | - | - |
| Avances et acomptes sur immo. incorp. | - | - | - | - |
| Total immobilisations incorporelles | 833 | 706 | 127 | 41 |
| MMOBILISATIONS CORPORELLES | - | - | - | - |
| [errains | - | - | - | - |
| Constructions | - | - | - | - |
| nstallations tech., mat. et outillage ind. | 31 | 31 | - | - |
| Autres immobilisations corporelles | 1 540 | 1 024 | 516 | 233 |
| mmobilisations en cours | - | - | - | - |
| Avances et acomptes | 51 | - | 51 | - |
| Total immobilisations corporelles | 1 622 | 1 055 | 567 | 233 |
| MMOBILISATIONS FINANCIÈRES | - | - | - | - |
| Participation par M.E. | - | - | - | - |
| Autres participations | 158 048 | 25 | 158 023 | 157 990 |
| Créances rattachées à des immobilisations | - | - | - | - |
| Autres titres immobilisés | - | - | - | - |
| Prêts | 128 | 13 | 115 | 94 |
| Autres immobilisations financières | 1 580 | - | 1 580 | 443 |
| Total immobilisations financières | 159 757 | 38 | 159 719 | 158 527 |
| ACTIF IMMOBILISÉ | 162 212 | 1 799 | 160 413 | 158 801 |
| STOCK ET EN-COURS | - | - | - | - |
| Stocks de matières premières | - | - | - | - |
| Stocks d'en-cours de product. de biens | - | - | - | - |
| Stocks d'en-cours de product. de services | - | - | - | - |
| Stocks produits intermédiaires et finis | - | - | - | - |
| Stock de marchandises | - | - | - | - |
| Total des stocks | - | - | - | - |
| CRÉANCES | - | - | - | - |
| Avances, acomptes versés sur comm. | - | - | - | - |
| Créances clients et comptes rattachés | 11 458 | - | 11 458 | 5 863 |
| Autres créances | 328 292 | 126 | 328 166 | 272 679 |
| Capital souscrit et appelé, non versé | - | - | - | - |
| Total des créances | 339 750 | 126 | 339 624 | 278 543 |
| DISPONIBILITÉS, DIVERS ET COMPTES DE RÉGULARISATION | - | - | - | - |
| /aleurs mobilières de placement dont actions propres (9 310) | 15 554 | - | 15 554 | 106 920 |
| Disponibilités | 17 460 | - | 17 460 | 11 418 |
| Charges constatées d'avance | 157 | - | 157 | 91 |
| Total disponibilités et divers | 33 171 | - | 33 171 | 118 430 |
| ACTIF CIRCULANT | 372 920 | 126 | 372 794 | 396 972 |
| Frais d'émission d'emprunt à étaler | 1 342 | - | 1 342 | 2 005 |
| Primes de remboursement des obligations | - | _ | - | - |
| Écart de conversion actif | 303 | _ | 303 | 510 |
| TOTAL GÉNÉRAL | 536 777 | 1 925 | 534 852 | 558 288 |

| RUBRIQUES Montants en milliers d'euros | | Net 31 déc. 2016 | Net 31 déc. 2015 |
|--|--------|---------------------|---------------------|
| SITUATION NETTE | | | |
| Capital social ou individuel dont versé : | 31 025 | 31 025 | 28 204 |
| Prime d'émission, de fusion, d'apport | | - | 2 068 |
| Ecarts de réévaluation dont écart d'équivalence : | | - | - |
| Réserve légale | | 3 103 | 2 918 |
| Réserves statutaires et contractuelles | | - | - |
| Réserves réglementées | | - | - |
| Autres réserves | | 38 611 | 40 134 |
| Report à nouveau | | - | - |
| Résultat de l'exercice | | 9 431 | 9 244 |
| Total situation nette | | 82 170 | 82 569 |
| Subventions d'investissement | | - | - |
| Provisions réglementées | | 4 | 32 |
| CAPITAUX PROPRES | | 82 175 | 82 602 |
| Produits des émissions de titres participatifs | | - | - |
| Avances conditionnées | | - | - |
| Autres fonds propres | | - | - |
| Provisions pour risques | | 403 | 809 |
| Provisions pour charges | | 102 | 86 |
| Provisions pour risques et charges | | 505 | 896 |
| DETTES FINANCIÈRES | | | |
| Emprunts obligataires convertibles | | - | - |
| Autres emprunts obligataires | | 100 000 | 100 000 |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | | 142 746 | 183 758 |
| Emprunts et dettes financières divers | | 202 441 | 181 229 |
| Total dettes financières | | 445 187 | 464 987 |
| DETTES D'EXPLOITATION | | | |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | | 4 462 | 5 886 |
| Dettes fiscales et sociales | | 2 498 | 2 966 |
| Total dettes d'exploitation | | 6 960 | 8 852 |
| DETTES DIVERSES | | | |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | | - | - |
| Autres dettes | | 25 | 951 |
| Total autres dettes | | 25 | 951 |
| Produits constatés d'avance | | - | - |
| DETTES | | 452 173 | 474 790 |
| Écarts de conversion passifs | | - | - |
| TOTAL GÉNÉRAL | | 534 852 | 558 288 |

20.5.2 - Compte de résultat 2016

| RUBRIQUES - Montants en milliers d'euros | France | Export | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 |
|--|--------|----------------------|--------------|--------------|
| Ventes de marchandises | - | - | - | - |
| Production vendue de biens | - | - | - | |
| Production vendue de services | 11 616 | 5 973 | 17 590 | 14 470 |
| Chiffres d'affaires net | 11 616 | 5 973 | 17 590 | 14 470 |
| Production stockée | | | - | - |
| Production immobilisée | | | - | - |
| subventions d'exploitation | | | - | - |
| Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges | | | 1 112 | 107 |
| Autres produits | | | - | _ |
| Total des produits d'exploitation | | | 18 702 | 14 577 |
| Achats de marchandises | | | 1 | 4 |
| /ariation de stock de marchandises | | | - | |
| Achats de matières premières et autres approvisionnements | | | - | |
| /ariation de stock (matières premières et autres approvisionnements) | | | - | |
| Autres achats et charges externes | | | 15 248 | 12 102 |
| mpôts, taxes et versements assimilés | | | 197 | 197 |
| ialaires et traitements | | | 4 320 | 3 924 |
| Charges sociales | | | 1 803 | 1 875 |
| DOTATIONS D'EXPLOITATION | | | | |
| Octations aux amortissements sur immobilisations | | | 1 552 | 877 |
| Octations aux provisions sur immobilisations | | | 102 | 86 |
| Potations sur actifs circulants | | | - | - |
| Octations aux provisions pour risques et charges | | | 100 | 300 |
| Autres charges | | | 123 | 160 |
| otal des charges d'exploitation | | | 23 446 | 19 526 |
| | RÉS | ULTAT D'EXPLOITATION | (4 745) | (4 949) |
| Sénéfice attribué ou perte transférée | | | - | - |
| Perte supportée ou bénéfice transféré | | | - | |
| Produits financiers de participation | | | 19 692 | 17 438 |
| Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé | | | - | - |
| Autres intérêts et produits assimilés | | | 626 | 6 246 |
| eprises sur provisions et transferts de charges | | | 213 | - |
| Différences positives de change | | | 185 | |
| roduits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement | | | - | |
| otal des produits financiers | | | 20 716 | 23 684 |
| Dotations financières aux amortissements et provisions | | | - | 334 |
| ntérêts et charges assimilées | | | 9 454 | 9 322 |
| Différences négatives de change | | | - | 11 |
| Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement | | | - | - |
| otal des charges financières | | | 9 454 | 9 667 |
| | | RÉSULTAT FINANCIER | 11 262 | 14 017 |
| | | RÉSULTAT COURANT | 6 517 | 9 068 |
| roduits exceptionnels sur opérations de gestion | | | - | - |
| Produits exceptionnels sur opérations en capital | | | 8 | 3 |
| reprises exceptionnelles sur provisions et transferts de charges | | | 30 | 27 |
| otal des produits exceptionnels | | | 38 | 30 |
| harges exceptionnelles sur opérations de gestion | | | 70 | 105 |
| harges exceptionnelles sur opérations en capital | | | - | 1 |
| Octations exceptionnelles aux amortissements et provisions | | | 2 | 6 |
| otal des charges exceptionnelles | | | 72 | 113 |
| | RÉ | SULTAT EXCEPTIONNEL | (34) | (83) |
| articipation des salariés aux résultats | IN. | AGE HOMILE | - | - |
| npôt sur les bénéfices | | | (2 948) | (259) |
| Fotal des produits | | | 39 456 | 38 291 |
| otal acs biodalis | | | 37 430 | JO 27 I |
| otal des charges | | | 30 025 | 29 046 |

20.5.3 - Annexe aux comptes sociaux au 31 décembre 2016

Règles et méthodes comptables

Les comptes arrêtés au 31 Décembre 2016 sont présentés conformément au règlement ANC N° 2014-03 du 5 Juin 2014 relatif au plan comptable.

* Faits marquants de l'exercice

Le 30 juin 2016, AKKA Technologies a souscrit un **nouveau contrat de revolving** pour un montant de 200 M€ pour une durée de 5 ans. Ce contrat remplace celui qui, mis en place depuis le 12 avril 2012, puis renégocié en décembre 2014 s'est terminé sur le premier semestre 2016.

* Frais de recherche

La société n'a pas engagé de frais de recherche au cours de l'exercice.

* Immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des immobilisations est la méthode du coût historique. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles sont calculés sur la base des taux suivants :

| | Biens acquis neufs | | | Biens acquis d'occasion | | | |
|---|--------------------|--------|---------|-------------------------|-------|-------|--|
| | Mode | Durée | % | Mode | Durée | % | |
| Petits logiciels de bureautique | Linéaire | 1 | 100 | Linéaire | 1 | 100 | |
| Logiciels liés à l'exploitation (V.U. inférieure à 23K€) | Linéaire | 2 | 50 | Linéaire | 2 | 50 | |
| Logiciels liés à l'exploitation (V.U. supérieure à 23K€) | Linéaire | 3 | 33,33 | Linéaire | 3 | 33,33 | |
| Installations techniques, matériels et outillages industriels | Linéaire | 4 | 25 | Linéaire | 2 | 50 | |
| Installations générales, agencements et aménagements | Linéaire | 4 à 10 | 25 à 10 | Linéaire | 2 | 50 | |
| Matériel de transport | Linéaire | 4 | 25 | Linéaire | 2 | 50 | |
| Matériel de bureau | Linéaire | 4 | 25 | Linéaire | 2 | 50 | |
| Matériel informatique | Dégressif | 3 | 50 | Linéaire | 2 | 50 | |
| Mobilier | Linéaire | 7 à 10 | 14 à 10 | Linéaire | 2 | 50 | |

Lorsque la fiscalité l'autorise, il est constaté des amortissements en mode dégressif. Cependant l'amortissement économique est considéré comme le mode linéaire. La différence entre les deux modes d'amortissement est constatée dans les capitaux propres au passif du bilan en amortissement dérogatoire.

Selon l'avis du CNC n° 2003-E (annexe 2, § 1.1), une immobilisation doit être scindée par composant dès lors que les éléments la constituant sont significatifs et conservent ce caractère au moment du remplacement et de la décomptabilisation. Il convient dès lors de concentrer l'analyse non seulement sur les éléments à forte valeur unitaire, mais également sur ceux qui ont des durées d'amortissement sensiblement différentes de la durée de l'immobilisation principale.

La société n'ayant que des immobilisations à faible valeur unitaire ou dont les composants ont une durée de vie relativement homogène, aucune immobilisation n'a été scindée par composant sur l'exercice.

* Immobilisations Financières

- Participations, autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur brute d'inventaire est appréciée selon une double approche :

- valeur de marché basée sur le chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation, le résultat net, les capitaux propres et l'effectif,
- valeur d'utilité basée sur le cash-flow généré de manière récurrente.

Les estimations faites par la direction ont été effectuées en fonction des éléments dont elle disposait à la date de clôture, après prise en compte des évènements postérieurs à la clôture.

- Prêt Effort à la construction

Pour 2016, le montant de la contribution à l'effort à la construction s'élève à 19 506 €.

Par ailleurs, une reprise de provision pour dépréciation de 3 069,69 € a été comptabilisée à la clôture de l'exercice au titre des prêts déposés avec un taux d'actualisation de 0,66%.

* Créances

Les créances sont évaluées à la valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

* Coûts sur emprunts – charges à étaler

Les frais d'émission des emprunts bancaires et obligataires ont fait l'objet d'un étalement sur la durée des contrats.

* Variation des capitaux propres

La variation des capitaux propres sur l'exercice 2016 s'analyse de la manière suivante (montants en K€):

| 82 602 |
|---------|
| (9 830) |
| 2 820 |
| (2 068) |
| (752) |
| (28) |
| 9 431 |
| 82 175 |
| |

Le capital social est passé de 28 204 K€ à 31 025 K€. Les variations sont les suivantes :

| | Nombre d'actions | Valeur nominale | Montant du capital social |
|---|------------------|-----------------|---------------------------|
| 31 décembre 2015 | 18 434 264 | 1,53 | 28 204 423,92 |
| Attribution 1 action gratuite pour 10 détenues (CA du 30 mars 2016) | 1 843 426 | 1,53 | 2 820 441,78 |
| 31 décembre 2016 | 20 277 690 | 1,53 | 31 024 865,70 |

^{*} Indemnités de départ en retraite

Le montant des engagements au titre de l'indemnité de départ à la retraite fait l'objet d'une provision pour charges qui s'élève à 102 050 € à la clôture de l'exercice.

Le calcul du montant des engagements prend en compte :

- les droits acquis par chaque salarié selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière (préconisée par l'IAS 19),
- l'éventualité d'un départ à la retraite à 65 ans compte tenu du turn-over de chaque société du Groupe,
- la probabilité pour chaque salarié d'atteindre l'âge de la retraite,
- un taux de charges sociales de 45%,
- un taux d'inflation de 1%,
- un taux de croissance des salaires retenu égal à 2%,
- un taux d'actualisation retenu de 1,3103% (Taux Iboxx AA10+).

Les obligations à l'égard des tiers, qu'elles soient légales, réglementaires, contractuelles ou implicites font l'objet d'une provision pour risques et charges dès lors qu'elles existent à la date de clôture et qu'il est établi qu'elles donneront lieu à une sortie de ressources sans contrepartie équivalente de la part des tiers concernés.

Une revue régulière des éléments constitutifs de ces provisions (litiges commerciaux, litiges prud'homaux, restructuration...) est effectuée pour permettre les réajustements considérés comme justifiés.

* Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire déterminée par référence au dernier cours de l'exercice est inférieure au coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est comptabilisée pour la différence. Le prix d'achat des valeurs mobilières de placement s'élève à 15 310 K€ au 31 décembre 2016 contre 105 950 K€ au 31 décembre 2015. Ces dernières sont constituées pour 6 000 K€ de placements court terme. Les 9 310 K€ restant sont constitués de 614 868 actions propres AKKA Technologies dont le cours de clôture est de 21 293 K€.

^{*} Provisions pour risques et charges

Instruments potentiellement dilutifs

Les instruments émis par la société AKKA Technologies ayant un effet potentiellement dilutif, en cours au 31 décembre 2016 sont les suivants :

| | Nombre d'actions |
|---|------------------|
| Actions gratuites attribuées le 1er juin 2015 | 13 000 |
| Attribution 1 action gratuite pour 10 détenues (CA du 30 mars 2016) | 1 300 |
| Total instruments dilutifs | 14 300 |

Ces instruments financiers représentent 0,07% du nombre total d'actions en circulation à fin 2016 contre 0,07% à fin 2015.

Les plans d'actions gratuites en cours d'acquisition sont retracés dans le tableau suivant :

| Emetteur | AKKA Technologies |
|--|--------------------------------------|
| Année | 2015 |
| Type de plan | Attribution gratuite d'actions |
| Décision du Conseil d'Administration | 01/06/2015 |
| Nombre d'actions attribuées | 16 000 |
| Modalités de règlement | Titres AKKA |
| Période d'acquisition des droits | 2 ans |
| Conditions de performance | Pour certains attributaires |
| Conditions en cas de départ du Groupe | Perte |
| Cours du titre lors de l'attribution (EUR) | 29,97 |
| Actions perdues au 31.12.16 | 3 000 |
| Actions restantes au 31.12.16 | 14 300 |
| Date de cession | 2 ans après l'attribution définitive |
| Juste valeur (% du cours du titre à l'attribution) | 99,3% |

Les durées d'acquisition des actions gratuites attribuées le 1er juin 2015 sont les suivantes :

>14 300 actions ont une durée d'acquisition de 2 ans.

La société n'est soumise à aucune obligation spécifique d'ordre réglementaire ou contractuel en matière de capital social. Le Groupe n'a pas de politique de gestion spécifique en matière de capital. L'arbitrage entre un financement par endettement et par augmentation de capital est réalisé en fonction des opérations réalisées. Les capitaux propres suivis par le Groupe intègrent les mêmes composantes que les capitaux propres consolidés.

* Covenants sur emprunts

Au 31 décembre 2016, les «covenants» négociés avec les banques du Groupe sont les suivants :

- >Leverage Ratio : Dette Financière Nette Consolidée / EBITDA consolidé < 3,5x au 30 juin et au 31 décembre de chaque exercice.
- >Gearing Ratio: Dette Financière Nette Consolidée / Capitaux propres < 1,5x au 30 juin et au 31 décembre de chaque exercice.

Au 31 décembre 2016, ces deux ratios sont respectés par le Groupe.

Le Groupe a signé le 30 octobre 2014 une couverture de taux sur le Shuldscheindarlehen afin d'anticiper la hausse des taux d'intérêt de l'Euribor 6 mois. L'instrument financier dérivé est un contrat de SWAP dont les caractéristiques sont les suivantes :

- SWAP à taux fixe de 0.465% sur la part d'emprunt à maturité 5 ans (échéance 30 octobre 2019) pour un montant de 67,0 M€.
- SWAP à taux fixe de 0.710% sur la part d'emprunt à maturité 7 ans (échéance 30 octobre 2021) pour un montant de 13,5 M€.

Cet instrument de couverture répond à la définition du cash flow hedge. Sa juste valeur a été enregistrée pour (599) K€ en autres éléments du résultat global au 31 décembre 2016.

^{*} Risque de taux

* Rémunérations des membres des organes d'administration

| Montants en milliers d'euros | 2015 | 2016 |
|---|-------|-------|
| Rémunération fixe - équivalent brut | 694 | 696 |
| Rémunération variable - équivalent brut | - | - |
| Rémunération fixe et variable - part organismes sociaux | 268 | 281 |
| Jetons de Présence | - | 160 |
| Avantages en nature | Néant | Néant |
| Régimes complémentaires de retraite | Néant | Néant |
| COÛT TOTAL ENTREPRISE | 962 | 1 137 |

^{*} Information sur les parties liées

La société a réalisé des transactions avec les parties liées suivantes, au sens d'IAS 24.

- Idéactive Events (organisation d'événements)

Les transactions avec cette société étant jugées non significatives, elles ne sont pas détaillées dans cette annexe.

La société AKKA Technologies est la tête de Groupe dans la consolidation du Groupe AKKA.

A compter du 1er janvier 2003, un groupe d'intégration fiscale a été créé. La société AKKA Technologies en est la société tête de Groupe.

La convention d'intégration fiscale prévoit que les filiales verseront à la société AKKA Technologies le montant d'impôt qu'elles auraient supporté en l'absence d'intégration fiscale. La créance d'impôt née d'éventuels déficits fiscaux de l'exercice est constatée dans les comptes de la société AKKA Technologies.

Le montant net de l'impôt économisé du fait de l'intégration fiscale au titre de l'année 2016 est de 3 193 K€.

Le montant passé en charge au titre des honoraires de commissariat aux comptes pour 2016 est de 100 000 euros.

Mise en place d'un programme de NEU CP (Negociable European Commercial Paper): AKKA Technologies a mis en place avec succès, au cours du premier trimestre 2017, un programme de 200 M€ de NEU CP. Après la mise en place, au 1er juillet 2016, d'une nouvelle ligne de crédit bancaire de type revolving de 200 M€ et d'une durée de 5 ans à des conditions très attractives, le Groupe continue de montrer son dynamisme et sa créativité. Ces nouveaux financements renforcent sa force de frappe tout en diminuant son coût de financement. Ils lui permettent également d'étendre la maturité de sa dette toute en diversifiant ses sources de financement, via une internationalisation accrue de son pool bancaire et de ses prêteurs. Il donne au Groupe une flexibilité accrue pour poursuivre sa diversification en organique et via des acquisitions ciblées.

Aucun autre évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

^{*} Identité de la société consolidante

^{*} Intégration Fiscale

^{*} Honoraires Commissariat aux comptes

^{*} Evénements postérieurs à la clôture

Immobilisations

| Montant en milliers d'euros | Valeur brute début 2016 | Réévaluation courant 2016 | Acquisitions courant 2016 | Virements courant 2016 | Cessions courant 2016 | Valeur brute fin 2016 |
|--|----------------------------|------------------------------|---------------------------|---------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Frais d'établissement et de développement | - | - | - | - | - | - |
| Autres postes d'immobilisations incorporelles | 680 | - | 153 | - | - | 833 |
| TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | 680 | - | 153 | - | - | 833 |
| Terrains | - | - | - | - | - | - |
| Constructions sur sol propre | - | - | - | - | - | - |
| Constructions sur sol d'autrui | - | - | - | - | - | - |
| Installations générales, agencement des constructions | - | - | - | - | - | - |
| Installations techniques, matériel et outillages industriels | 30 | - | - | - | - | 30 |
| Installations générales, agencements, aménagements divers | 111 | - | - | - | - | 111 |
| Matériel de transport | 66 | - | 425 | - | 37 | 454 |
| Matériel de bureau et mobilier informatique | 858 | - | 23 | - | - | 881 |
| Emballages récupérables divers | 95 | - | - | - | - | 95 |
| Immobilisations corporelles en cours | - | - | - | - | - | - |
| Avances et acomptes | - | - | 51 | - | - | 51 |
| TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 1 160 | - | 499 | - | 37 | 1 622 |
| Participations évaluées par mise en équivalence | - | - | - | - | - | - |
| Autres participations | 158 018 | - | 30 | - | - | 158 048 |
| Autres titres immobilisés | - | - | - | - | - | - |
| Prêts et autres immobilisations financières | 553 | - | 1 156 | - | - | 1 708 |
| TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES | 158 571 | - | 1 186 | - | - | 159 757 |
| TOTAL GÉNÉRAL | 160 411 | - | 1 838 | - | 37 | 162 212 |

Amortissements

| Situation et mouvements de l'exercice en milliers d'euros | Montant début 2016 | Augmentations | Diminutions | Montant fin 2016 |
|--|--------------------|---------------|-------------|------------------|
| Frais d'établissement et de développement | - | - | - | - |
| Autres postes d'immobilisations incorporelles | 639 | 67 | - | 706 |
| TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | 639 | 67 | - | 706 |
| Terrains | - | - | - | - |
| Constructions sur sol propre | - | - | - | |
| Constructions sur sol d'autrui | - | - | - | |
| Installations générales, agencement des constructions | - | - | - | |
| Installations techniques, matériel et outillages industriels | 30 | - | - | 30 |
| Installations générales, agencements, aménagements divers | 70 | 11 | - | 81 |
| Matériel de transport | 63 | 103 | 37 | 130 |
| Matériel de bureau et mobilier informatique | 764 | 50 | - | 814 |
| Emballages récupérables divers | - | - | - | - |
| TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 927 | 165 | 37 | 1 055 |
| TOTAL GÉNÉRAL | 1 566 | 232 | 37 | 1 761 |

| | | DOTATIONS | | | REPRISES | | Montant amort à la fin de l'éxercice |
|--|--------------------------|-------------------|----------------------------|--------------------------|-------------------|---------------------------|---|
| Immobilisations amortissables en milliers d'euros | Différentiel de durée | Mode dégressif | Amort. fiscal exceptionnel | Différentiel de durée | Mode dégressif | Amort.fiscal exceptionnel | |
| Frais d'établissement et de développement | - | - | - | - | - | - | - |
| Autres postes d'immobilisations incorporelles | - | - | - | 28 | - | - | (28) |
| TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | - | - | - | 28 | - | - | (28) |
| Terrains | - | - | - | - | - | - | - |
| Constructions sur sol propre | - | - | - | - | - | - | - |
| Constructions sur sol d'autrui | - | - | - | - | - | - | - |
| Installations générales, agencement des constructions | - | - | - | - | - | - | - |
| Installations techniques, matériel et outillages industriels | - | - | - | - | - | - | - |
| Installations générales, agencements, aménagements divers | - | - | - | - | - | - | - |
| Matériel de transport | - | - | - | - | - | - | - |
| Matériel de bureau et mobilier informatique | - | 2 | - | - | 2 | - | - |
| Emballages récupérables divers | - | - | - | - | - | - | - |
| TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES | - | 2 | - | - | 2 | - | - |
| TOTAL GÉNÉRAL | - | 2 | - | 28 | 2 | - | (28) |
| | | | | | | | |
| TOTAL GÉNÉRAL non ventilé | - | - | 2 | - | - | 30 | (28) |

Charges réparties sur plusieurs exercices

| Charges réparties sur plusieurs exercices en milliers d'euros | Montant début 2016 | Augmentations | Diminutions | Montant fin 2016 |
|---|--------------------|---------------|-------------|------------------|
| Frais d'émission d'emprunt à étaler | 2 005 | 658 | 1 320 | 1 342 |
| Primes de remboursement des obligations | - | - | - | - |

Provisions

| | | Augmentations | | Diminutions | | Montant à la fin 2016 |
|---|--------------------------|----------------------------|--|--|---------------------------|--------------------------|
| Nature des provisions | Montant au début 2016 | Dotations de l'exercice | Utilisées au cours de l'exercice | Non utilisées au cours de l'exercice | Reprises de l'exercice | |
| Provisions réglementées | | | | | | |
| Provisions pour reconstitution des gisements (mines, pétrole) | - | - | - | - | - | - |
| Provisions pour investissement | - | - | - | - | - | - |
| Provisions pour hausse des prix | - | - | - | - | - | - |
| Amortissements dérogatoires | 32 | 2 | - | 30 | 30 | 4 |
| Dont majorations exceptionnelles de 30% | - | - | - | - | - | - |
| Provisions fiscales pour implantations à l'étranger (av.1.1.92) | - | - | - | - | - | - |
| Provisions fiscales pour implantations à l'étranger (ap.1.1.92) | - | - | - | - | - | - |
| Provisions pour prêts d'installation | - | - | - | - | - | - |
| Autres provisions réglementées | - | - | - | - | - | - |
| TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES | 32 | 2 | - | 30 | 30 | 4 |
| Provisions pour risques et charges | | | | | | |
| Provisions pour litiges | 300 | 100 | 300 | - | 300 | 100 |
| Provisions pour garanties données aux clients | - | - | - | - | - | - |
| Provisions pour pertes sur marchés à terme | - | - | - | - | - | - |
| Provisions pour amendes et pénalités | - | - | - | - | - | - |
| Provisions pour pertes de change | 510 | - | - | 207 | 207 | 303 |
| Provisions pour pensions et obligations similaires | 86 | 102 | - | 86 | 86 | 102 |
| Provisions pour impôts | - | - | - | - | - | - |
| Provisions pour renouvellement des immobilisations | - | - | - | - | - | - |
| Provisions pour gros entretien et grandes révisions | - | - | - | - | - | - |
| Prov. pour charges sociales et fiscales sur congés à payer | - | - | - | - | - | - |
| Autres provisions | - | - | - | - | - | - |
| TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES | 896 | 202 | 300 | 293 | 593 | 505 |
| Provisions pour dépréciation | | | | | | |
| Sur immobilisations incorporelles | - | - | - | - | - | - |
| Sur immobilisations corporelles | - | - | - | - | - | - |
| Sur immobilisation de titres mis en équivalence | - | - | - | - | - | - |
| Sur immobilisation de titres de participation | 28 | - | - | 3 | 3 | 25 |
| Sur autres immobilisations financières | 16 | - | - | 3 | 3 | 13 |
| Sur stocks et en cours | - | - | - | - | - | - |
| Sur comptes clients | 43 | - | - | 43 | 43 | - |
| Autres provisions dépréciations | 126 | - | - | - | - | 126 |
| TOTAL DES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION | 214 | - | - | 49 | 49 | 164 |
| TOTAL GÉNÉRAL | 1 142 | 204 | 300 | 373 | 673 | 674 |
| Dont dotations et rep | rises d'exploitation | 202 | 300 | 130 | 429 | - |
| | reprises financières | - | - | 213 | 213 | - |
| Dont dotations et repri | | 2 | | 30 | 30 | _ |

Fonds commercial

| En K€ | Valeur brute au début de l'exercice | Augmentations | Diminutions | Valeur brute la fin de l'exercice |
|--|--|---------------|-------------|--------------------------------------|
| Droit au bail | - | - | - | - |
| Fonds acquis ayant fait l'objet d'une protection juridique | - | - | - | - |
| Fonds acquis n'ayant pas fait l'objet d'une protection juridique | 15 | - | - | 15 |
| Fonds résultant d'une réévaluation légale | - | - | - | - |
| Fonds résultant d'une réévaluation libre | - | - | - | - |
| Autres | - | - | - | - |
| TOTAL | 15 | - | - | 15 |

Echéances des créances et dettes

| État des créances (en milliers d'euros) | Montant brut | À 1 an au plus | À plus d'1 an |
|---|--------------|----------------|---------------|
| Créances rattachées à des participations | - | - | - |
| Prêts (1) (2) | 128 | | 128 |
| Autres immobilisations financières | 1 580 | 1 580 | - |
| Clients douteux ou litigieux | - | | - |
| Autres créances clients | 11 458 | 11 458 | - |
| Créances représentatives de titres prêtés | - | | - |
| Personnel et comptes rattachés | - | | - |
| Sécurité sociale et autres organismes sociaux | 31 | 31 | - |
| Impôts sur les bénéfices | 106 922 | 106 922 | - |
| Taxe sur la valeur ajoutée | 973 | 973 | - |
| Autres impôts, taxes et versements assimilés | - | | - |
| Divers | - | | - |
| Groupe et associés (2) | 220 302 | 220 302 | - |
| Débiteurs divers | 64 | 64 | - |
| Charges constatées d'avance | 157 | 157 | - |
| TOTAL DES CRÉANCES | 341 615 | 341 487 | 128 |

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice (2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

| État des dettes (en milliers d'euros) | Montant brut | À 1 an au plus | À plus d'un an 5 ans au plus | À plus de 5 ans |
|--|--------------|----------------|------------------------------|-----------------|
| Emprunts obligataires convertibles (1) | - | - | - | - |
| Autres emprunts obligataires (1) | 100 000 | - | 100 000 | - |
| Emprunts et dettes auprès des ets de crédit à un an maxi | 142 746 | 2 746 | 140 000 | - |
| Emprunts et dettes auprès des ets de crédit à plus d'un an | - | - | - | - |
| Emprunts et dettes financières divers (1) (2) | (4) | (4) | - | - |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 4 462 | 4 462 | - | - |
| Personnel et comptes rattachés | 1 119 | 1 119 | - | - |
| Sécurité sociale et autres organismes sociaux | 955 | 955 | - | - |
| Impôts sur les bénéfices | - | - | - | - |
| Taxe sur la valeur ajoutée | 403 | 403 | - | - |
| Obligations cautionnées | - | - | - | - |
| Autres impôts, taxes et assimilées | 18 | 18 | - | - |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | - | - | - | - |
| Groupes et associés (2) | 202 445 | 175 813 | 26 632 | - |
| Autres dettes | 25 | 25 | - | - |
| Dette représentative de titres empruntés | - | - | - | - |
| Produits constatés d'avance | - | - | - | - |
| TOTAL DES DETTES | 452 169 | 185 538 | 266 632 | - |

⁽¹⁾ Emprunts souscrits en cours d'exercice

⁽¹⁾ Emprunts remboursés en cours d'exercice (2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés

Produits à recevoir

| Nature des produits (créances en milliers d'euros) | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 |
|--|--------------|--------------|
| <u>Immobilisations financières</u> | | |
| Créances rattachées à des participations | - | - |
| Autres immobilisations financières | - | - |
| | | |
| Créances | | |
| Créances clients et comptes rattachés | 176 | - |
| Autres créances | 89 | 89 |
| | | |
| Valeurs mobilières de placement | 244 | 970 |
| | | |
| <u>Disponibilités</u> | - | - |
| | | |
| <u>Autres</u> | - | - |
| | | |
| TOTAL | 509 | 1 059 |

Charges à payer

| Nature des charges (en milliers d'euros) | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 |
|--|--------------|--------------|
| Emprunts obligataires convertibles | - | - |
| Autres emprunts obligataires | | - |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | 2 746 | 2 758 |
| Emprunts et dettes financières divers | | - |
| Avances et acomptes reçus sur commande en cours | | - |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 921 | 373 |
| Dettes fiscales et sociales | 1 443 | 1 212 |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | | - |
| Autres dettes | | - |
| | | |
| <u>Autres</u> | - | - |
| | | |
| TOTAL | 5 109 | 4 343 |

Charges à répartir

| Nature des charges en milliers d'euros | Montant net au début de l'exercice | Augmentations | Dotations aux amortissements | Montant net à la fin de l'exercice |
|---|---------------------------------------|---------------|---------------------------------|---------------------------------------|
| <u>Charges différées</u> | - | - | - | - |
| Frais d'acquisition des immobilisations | - | - | - | - |
| Frais d'émission des emprunts | - | - | - | - |
| Frais/Emprunt acquisitions | 162 | - | 162 | - |
| Honoraires/Emprunt obligataire | 235 | 70 | 135 | 170 |
| Frais/Emprunt obligataire | 1 607 | 588 | 1 023 | 1 172 |
| Charges à étaler | - | - | - | - |
| TOTAL | 2 005 | 658 | 1 320 | 1 342 |

Charges et produits constatés d'avance

| Nature des charges en milliers d'euros | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 |
|--|--------------|--------------|
| <u>Charges d'exploitation</u> | | _ |
| Fournitures | 15 | 13 |
| Locations + Maintenance | 88 | 27 |
| Frais de communication | - | 18 |
| Frais de publicité | 16 | 13 |
| Divers | 32 | 14 |
| | | |
| <u>Charges financières</u> | | |
| Intérêts/prêt | - | - |
| Frais gestion titres | 6 | 6 |
| | | |
| <u>Charges exceptionnelles</u> | - | - |
| | | |
| TOTAL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE | 157 | 91 |
| Comparatif BILAN (Bilan Actif: 2050 rubrique CH) | 157 | 91 |

| Nature des produits en milliers d'euros | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 |
|---|--------------|--------------|
| Produits d'exploitation | - | - |
| Produits financiers | - | - |
| <u>Produits exceptionnels</u> | | - |
| TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE | - | - |
| Comparatif BILAN (Bilan Passif: 2051 rubrique EB) | - | - |
| | | |
| TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE | 157 | 91 |

Charges exceptionnelles

| Nature des charges en milliers d'euros | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 |
|---|--------------|--------------|
| Charges exceptionnelles sur opérations de gestion | | |
| Pénalités de marchés | - | - |
| Pénalités et amendes fiscales et pénales | 1 | 2 |
| Dons, libéralités | - | - |
| Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice | - | - |
| Subventions accordées | - | - |
| Rappels d'impôts | - | - |
| Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion | 72 | 110 |
| Charges sur exercices antérieurs | - | - |
| Valeur comptable des éléments d'actifs cédés | | |
| Immobilisations incorporelles | - | - |
| Immobilisations corporelles | - | 1 |
| Immobilisations financières | - | - |
| Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières) | - | - |
| Autres charges exceptionnelles | | |
| Malis provenant de clauses d'indexation | - | - |
| Lots | - | - |
| Malis provenant du rachat de titres propres | - | - |
| Charges exceptionnelles diverses | - | - |
| TOTAL | 72 | 113 |

Produits exceptionnels

| Nature des produits en milliers d'euros | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 |
|--|--------------|--------------|
| Produits exceptionnels sur opérations de gestion | | |
| Dédits et pénalités perçus sur achats et ventes | - | - |
| Libéralités reçues | - | - |
| Rentrées sur créances amorties | - | - |
| Subventions d'équilibre | - | - |
| Dégrèvements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices) | - | - |
| Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion | 30 | 27 |
| Produits sur exercices antérieurs | - | - |
| Produits des cessions d'éléments d'actifs | | |
| Immobilisations incorporelles | - | - |
| Immobilisations corporelles | 8 | 3 |
| Immobilisations financières | - | - |
| Autres éléments d'actifs (sauf stocks et valeurs mobilières) | - | - |
| Quote-part des subventions d'invest. virée au résultat | - | - |
| Autres produits exceptionnels | | |
| Bonis provenant de clauses d'indexation | - | - |
| Lots | - | |
| Bonis provenant de rachat ou de vente de titres propres | - | - |
| Produits exceptionnels divers | - | - |
| TOTAL | 38 | 30 |

Composition du capital social

| | | Nombre de titres | | |
|---------------------------------|-------------|-----------------------------|----------------------------------|------------|
| Catégorie de titres | Clôture N-1 | Créés pendant l'exercice | Remboursés pendant l'exercice | Total |
| Actions ordinaires | 18 434 264 | 1 843 426 | - | 20 277 690 |
| Actions amorties | - | - | - | - |
| Actions à dividende prioritaire | - | - | - | - |
| Actions préférentielles | - | - | - | - |
| Parts sociales | - | - | - | - |
| Certificats d'investissement | - | - | - | - |

Effectif moyen

| Catérovica | Effectif mo | yen salarié | Effectif moyen r | nis à disposition | То | tal |
|-------------------------|--------------|--------------|------------------|-------------------|--------------|--------------|
| Catégories | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2015 |
| Cadres | 38 | 40 | - | - | 38 | 40 |
| Agents de maîtrise | 2 | 2 | - | - | 2 | 2 |
| Employés et techniciens | - | - | - | - | - | - |
| Ouvriers | - | - | - | - | - | - |
| TOTAL | 40 | 42 | - | - | 40 | 42 |

Ventilation du chiffre d'affaires

| Détail du chiffre d'affaires en milliers d'euros | | 31 déc. 2016 | | | 31 déc. 2015 | |
|--|--------|--------------|--------|--------|--------------|--------|
| Detail du Chilire à allaires en milliers à euros | France | Export | Total | France | Export | Total |
| Prestations de services | 11 616 | 5 973 | 17 590 | 12 464 | 2 006 | 14 470 |
| TOTAL | 11 616 | 5 973 | 17 590 | 12 464 | 2 006 | 14 470 |

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

| | | | 31 déc. 2016 | | | 31 déc. 2015 |
|-------------------------------------|---|-----------------------|----------------------------|----------|--------------|--------------|
| En milliers d'euros | Résultat avant report déficitaire | Réport déficitaire | Résultat avant impôt | Impôt dû | Résultat net | Résultat net |
| Résultat courant | 6 517 | - | 6 517 | 256 | 6 261 | 8 813 |
| Résultat exceptionnel à court terme | (34) | - | (34) | (11) | (23) | (55) |
| Résultat exceptionnel à long terme | - | - | - | - | - | - |
| Résultat intégration fiscale | - | - | - | - | - | - |
| Participation des salariés | - | - | - | - | - | - |
| Créances d'impôts | - | - | - | (3 193) | 3 193 | 486 |
| TOTAL | 6 483 | - | 6 483 | (2 948) | 9 431 | 9 244 |

Information sur l'application des dispositions fiscales

| Impact sur le résultat en milliers d'euros | Dotations | Reprises | Montant |
|--|-----------|----------|---------|
| | | | |
| Provisions réglementées | - | - | - |
| Provisions retraite | 102 | 86 | 16 |
| ORGANIC | (3) | (4) | 1 |
| Provision construction | - | - | - |
| Jetons de présence | - | - | - |
| Autres provisions | 99 | 83 | 16 |
| Carry Back | - | - | - |
| Crédit d'impôt recherche et crédit d'impôt formation | - | - | - |
| IMPACT SUR LE RÉSULTAT DE L'EXERCICE | 99 | 83 | 16 |

Engagements financiers donnés et reçus

| Engagements donnés en milliers d'euros | Total | Dirigeants | Filiales | Participations | Entreprises liées | Autres |
|--|--------|------------|----------|----------------|-------------------|--------|
| <u>Avals</u> | - | - | - | - | - | - |
| Cautions | - | - | - | - | - | - |
| <u>Garanties</u> | | | | | | |
| Garanties MB Sim Technology | 7 662 | - | 7 662 | - | - | - |
| Garanties MBtech Group GmbH | 42 500 | - | 42 500 | - | - | - |
| Garanties MB-Technology NA | 453 | - | 453 | - | - | - |
| Garanties AKKA Italia | 1 000 | - | 1 000 | - | - | - |
| Garanties Airbus | 4 538 | - | - | - | - | 4 538 |
| Garanties EPSCO | 3 422 | - | 3 422 | - | - | - |
| Caution solidaire Matis | 4 579 | - | 4 579 | - | - | - |
| Autres | - | - | - | - | - | - |
| TOTAL | 64 154 | - | 59 616 | - | - | 4 538 |

| Engagements reçus en milliers d'euros | Total | Dirigeants | Filiales | Participations | Entreprises liées | Autres |
|--|-------|------------|----------|----------------|-------------------|--------|
| Avals | - | - | - | - | - | - |
| Cautions | - | - | - | - | - | - |
| Garanties sur opérations de croissance externe | 6 700 | - | - | - | - | 6 700 |
| Autres | - | - | - | - | - | - |
| TOTAL | 6 700 | - | - | - | - | 6 700 |

Liste des filiales et participations

| 2,975.00 | | Réserves et report à nouveau | Quote-part du capital | Valeur co des titres | Valeur comptable des titres détenus | CA HT du dernier | Résultat (bénéfice ou perte | Dividendes encaissés par |
|-------------------------------|---------|------------------------------------|--------------------------|-------------------------|--|---------------------|--------------------------------|--------------------------------------|
| | capital | avant affectation des résultats | détenu (en %) | Brute | Nette | exercice clos | du dernier exercice clos) | la société au cours de l'exercice |
| AKKA DEVELOPMENT Luxembourg | 240 | 12 269 | 100% | 229 | 229 | 10 534 | 12 516 | 1 |
| AKKA MANAGER SARL | 39 | (15) | 100% | 39 | 39 | 4 041 | 90 | 1 |
| CASCIOPE | 100 | (578) | 100% | 200 | 200 | 1 969 | (159) | 1 |
| MBTECH GROUP | 300 | 62 504 | %59 | 47 621 | 47 621 | 276 885 | 17 335 | |
| MBTECH VERWALTUNGS | 25 | 5 | %59 | 26 | 79 | 1 | 2 | 1 |
| AKKA INGENIERIE PRODUIT | 926 | 3 775 | 100% | 14 360 | 14 360 | 169 502 | (14 246) | , |
| AKKA SWITZERLAND | 93 | 120 | 100% | 1 588 | 1 588 | 8 840 | (17) | 3 011 |
| AKKA TECHNOLOGIES MAROC | 35 | (160) | %08 | 180 | 180 | 54 | (488) | , |
| AKKA INGENIERIE PROCESS | 101 | 13 620 | 100% | 1 499 | 1 499 | 73 007 | 708 | 1 |
| AKKA INDIA (1) | - | 1 | 100% | 2 | - | 1 | | 1 |
| IDEACTIVE FORMATION | 8 | 179 | 100% | 200 | 200 | 160 | (63) | 1 |
| AKKA TRANS AFRICA (2) | 20 | 575 | %09 | 12 | 12 | 773 | 97 | , |
| AKKA SERVICES | 1 299 | 4 452 | 100% | 12 785 | 12 785 | 53 580 | 2 143 | 400 |
| GEPILOG | 40 | 2 383 | 100% | 3 843 | 3 843 | 1 | 37 | 4 000 |
| REAL FUSIO | 40 | (837) | 100% | 620 | 620 | 592 | (235) | 1 |
| AKKA I&S | 26 000 | 18 805 | 100% | 8 955 | 8 955 | 117 193 | (1 277) | 1 |
| AEROCONSEIL | 9 000 | 39 906 | 100% | 39 006 | 39 006 | 93 537 | 10 830 | 8 000 |
| AKKA INFORMATIQUE ET SYSTEMES | 066 | 7 278 | 25% | 3 202 | 3 202 | 93 586 | (1 471) | , |
| ERDIMAT | 459 | 1 069 | 100% | 544 | 544 | ı | 17 | 1 |
| AKKA RESEARCH | 37 | (1 862) | 100% | 24 | | 1 151 | 126 | , |
| AKKA LIFE SCIENCE | 069 | 395 | 0,4% | 33 | 33 | 11 822 | 459 | 1 |
| EKIS SAS | 1 035 | 297 | 100% | 28 | 28 | 1 | (67) | 1 |
| MATIS SA | 10 880 | 3 111 | %08 | 12 922 | 12 922 | 3 304 | (1 309) | 1 |
| MATIS HOLDING | 7 222 | (5 112) | 100 | 9 550 | 9 550 | 1 | (18) | , |
| MATIS TECHNOLOGIES | 1 500 | (11 373) | 1% | | | 49 897 | 451 | 1 |
| MATIS INTERNATIONAL | 3 023 | 3 570 | 17% | 200 | 200 | ı | 2 652 | 1 |
| MATIS NETHERLAND | 06 | 388 | 15% | 20 | 20 | 1311 | (202) | 1 |
| MATIS MAROC (3) | ND | ND | 4% | ND | ND | ND | QN | ND |
| 7 (00) (00) (00) | | | | | | | | |

⁽¹⁾ Clóture au 31/03/2015 (2) Chiffres 2014 (3) Comptes non disponibles

20.5.4 - Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels – exercice clos le 31 décembre 2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société AKKA Technologies, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note «Règles et méthodes comptables – participations, autres titres immobilisés» de l'annexe expose les méthodes d'appréciation de la valeur d'inventaire des titres de participation. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par la société. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Villeurbanne et Lyon, le 21 mars 2017 Les Commissaires aux Comptes

ORFIS Baker TillyBruno GENEVOIS

Deloitte & Associés Patrice CHOQUET

20.5.5 - Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés de la convention suivante qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration :

Avec la société AKKA SERVICES

Personnes concernées: Monsieur Maurice RICCI, Monsieur Jean-Franck RICCI, Monsieur Nicolas VALTILLE

Nature et objet: Le Conseil d'Administration du 16 juin 2016 a autorisé la signature d'un avenant au bail commercial avec la SCI ANDROMEDE VALLEY

Modalité: En date du 8 juillet 2014, et faisant suite à une autorisation du Conseil d'Administration du 17 juin 2014, la société a conclu aux côtés de sa filiale AKKA SERVICES un bail commercial en l'état futur d'achèvement avec la SCI ANDROMEDE VALLEY pour des locaux situés sur la ZAC « ANDROMEDE » à Blagnac (31700). L'immeuble a été achevé et le bail a pris effet le 9 mai 2016.

Un avenant signé en date du 22 septembre 2016 a ramené le loyer annuel de 2 318 787 euros hors TVA et hors charges à 2 169 456 euros hors TVA et hors charges agencements inclus, pour une surface utile de bureaux inchangée de 11 350 m2, avec effet rétroactif au 9 mai 2016.

Motifs justifiant de son intérêt pour la société : Votre Conseil d'Administration considère que cette convention est justifiée pour AKKA Technologies dans la mesure où il a été convenu entre les parties de ne pas actualiser le loyer et de le diminuer.

Aucune charge n'a été constatée sur l'exercice 2016, le loyer ayant été intégralement pris en charge par la société AKKA SERVICES.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs :

a - dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R.225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Avec la société GLX CONSULTING

Personne concernée: Guy LACROIX administrateur de la société AKKA Technologies et Président de la société GLX Consulting

Nature et objet: Le Conseil d'Administration du 5 janvier 2016 a autorisé la conclusion d'une convention de prestations de services d'accompagnement à l'international et de conseil en gouvernance.

Modalité: Un contrat de prestation d'accompagnement à l'international moyennant une rémunération annuelle de 198 000 € hors-taxes correspondant à une charge de 60 jours de prestation de consultant. Un contrat de consultant en gouvernance moyennant une rémunération déterminée sur la base de 3 750 € hors taxes par jour de consultant premium. Ces contrats ont pris effet le 5 janvier 2016.

Le montant de prestations de services facturées au titre du contrat de prestation d'accompagnement à l'international sur l'exercice 2016 est de 198 000 euros hors taxes

Le montant de prestations de services facturées au titre du contrat de consultant en gouvernance sur l'exercice 2016 est de 300 000 euros hors taxes.

Avec la société BMC MANAGEMENT AND INVESTMENT

Personne concernée : Maurice RICCI

<u>Nature et objet</u>: Le Conseil d'Administration du 30 août 2012 a autorisé la réalisation de prestations de services correspondant à des missions commerciales, stratégiques, administratives et relationnelles dans le cadre du déploiement du Groupe.

<u>Modalité</u>: Contrat conclu à compter du 15 septembre 2012 entre AKKA Technologies et la société BMC Management and investment pour la réalisation de prestations de services correspondant à des missions commerciales, stratégiques, administratives et relationnelles dans le cadre du déploiement du Groupe en contrepartie du versement d'une redevance annuelle de 642 000 euros, complétée le cas échéant par la facturation de services supplémentaires selon le temps passé.

Le montant facturé au titre de l'exercice 2016 s'est élevé à 642 000 euros HT.

b - sans exécution au cours de l'exercice écoulé

Par ailleurs, nous avons été informés de la poursuite des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, qui n'ont pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé.

Avec la société MBtech Group Gmbh & Co KGaA

Personnes concernées: Maurice RICCI, Jean-Franck RICCI, Nicolas VALTILLE

Nature et objet: Le Conseil d'Administration du 25 janvier 2014 a autorisé la conclusion d'une garantie autonome.

Modalité: Garantie de l'exécution des engagements de MBtech Group GmbH & Co KGaA envers la société RALOSA GmbH & Co KG au titre d'un bail en l'état futur d'achèvement pour la location d'un immeuble situé sur l'ancien terrain d'aviation des communes Böblingen/Sindelfingen (Allemagne). Le bail est d'une durée de 20 ans à compter de la première occupation des locaux prévue le 1^{er} octobre 2015. La garantie autonome s'élève à 42 500 000 euros.

La garantie n'a pas été exercée au cours de l'exercice 2016.

Avec la société DUBAIA9 SAS

Personne concernée : Maurice RICCI

<u>Nature et objet</u>: Le Conseil d'Administration du 25 novembre 2009 a autorisé la conclusion d'une convention de prestations correspondant aux fonctions de direction financières, des Ressources Humaines, le secrétariat général conclue avec la société DUBAIA9 SAS.

 $\underline{\textit{Modalit\'e}}: Le \, montant \, factur\'e \, au \, titre \, de \, cette \, convention \, correspond \, aux \, coûts \, r\'eellement \, engagés \, par \, DUBAIA9 \, SAS, \, major\'es \, d'une \, marge \, de \, 15\%.$

Aucune facturation n'a été enregistrée sur 2016. Cette convention a été résiliée avec effet au 1er janvier 2016.

Villeurbanne et Lyon, le 21 mars 2017 Les Commissaires aux Comptes

ORFIS Baker TillyBruno GENEVOIS

Deloitte & AssociésPatrice CHOQUET

20.6 - Politique de distribution des dividendes

Dividendes versés au cours des 5 derniers exercices

Le tableau ci-dessous décrit les dividendes (en euros) par action, distribués au cours des cinq derniers exercices.

| | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 (1) |
|-----------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------|
| Dividende par action | 0,64 | 0,55 | 0,50 | 0,50 | 0,60 |
| Montant des dividendes distribués | 9 673 828 | 8 945 532 | 8 948 518 | 9 830 278 | 11 814 936 |

⁽¹⁾ Dividende proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires du 15 juin 2017

Le tableau ci-dessous décrit les dividendes (en euros) par action, distribués au cours des cinq derniers exercices corrigé des opérations réalisées sur le capital :

- Attribution d'une action gratuite pour 10 détenues
- Division du nominal par 2
- Distribution de dividendes sur les réserves

Les dividendes par action sont donc à nombre d'actions comparables, soit 20 277 690 actions en circulation à la date du 31 décembre 2016.

| | 2012 (2) | 2013 (2) | 2014 (2) | 2015 | 2016 (1) |
|-----------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------|
| Dividende par action | 0,48 | 0,45 | 0,45 | 0,50 | 0,60 |
| Montant des dividendes distribués | 9 673 828 | 8 945 532 | 8 948 518 | 9 830 278 | 11 814 936 |

⁽¹⁾ Dividende proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires du 15 juin 2017

Politique de distribution

Le Groupe ne peut pas garantir le montant des dividendes qui pourraient être versés. Toutefois, il est envisagé de distribuer un dividende correspondant à une fourchette entre 20% et 30% du bénéfice net consolidé (part du Groupe), sous réserve de l'analyse, pour chaque exercice, du bénéfice social de la société, de sa situation financière et de tout autre facteur jugé pertinent par le Conseil d'Administration.

Délai de Prescription

Les dividendes non réclamés sont prescrits au profit de l'État, dans un délai de 5 ans à compter de la date de mise en paiement.

20.7 - Procédures judiciaires et d'arbitrage

A la connaissance de la société, il n'existe sur la période des douze derniers mois, aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont le Groupe ait connaissance qui est en suspens ou dont il est menacé) qui pourrait avoir eu, ou ait eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société AKKA Technologies et/ou du Groupe AKKA Technologies.

Le plan de sauvegarde de la société AKKA I&S arrêté par jugement du Tribunal de Commerce de Paris en date du 4 septembre 2007 est signalé ici uniquement dans la mesure où il se poursuit, et que la dixième et dernière annuité du plan sera assurée conformément aux termes dudit jugement.

20.8 - Changement significatif de la situation financière ou commerciale depuis la fin du dernier exercice

Non applicable.

⁽²⁾ À nombre d'actions comparables (i.e. après retraitement de 5 opérations d'attributions d'une action gratuite pour dix détenues en 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016)

21 - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

21.1 - Capital social

21.1.1 - Informations relatives au capital souscrit

A fin décembre 2016, le capital social est de TRENTE-ET-UN MILLIONS VINGT-QUATRE-MILLE HUIT-CENT-SOIXANTE-CINQ EUROS ET SOIXANTE-DIX CENTIMES (31 024 865,70 €), divisé en VINGT MILLIONS DEUX-CENT-SOIXANTE-DIX-SEPT MILLE SIX-CENT-QUATRE-VINGT-DIX (20 277 690) actions d'un euro et cinquante-trois centimes (1,53 €) de valeur nominale chacune.

Capital autorisé mais non émis

Etat des autorisations données au Conseil d'Administration :

| Date de l'Assemblée Générale | Objet de l'autorisation donnée au Conseil d'Administration | Durée de la délégation | Fin | Utilisation au cours de l'exercice 2016 |
|--|---|------------------------------|----------------------------|---|
| (05/06/2009) (23/06/2012) 09/06/2015 16/06/2016 | Attribution d'actions gratuites L 225-197-1 | 38 mois | Expire le 15 août 2019 | CA 16.06.2016 Attribution de 500 000 actions gratuites CA 03.11.2016 Attribution de 20.000 actions gratuites |
| 16/06/2016 | Émission de bons permettant aux actionnaires de souscrire à des actions nouvelles à des conditions préférentielles en période d'offre publique L 233-32 II L 233-33 | 18 mois | Expire le 15 décembre 2017 | Attribution de 20 000 actions gratuites Néant |
| 16/06/2016 | Autorisation d'opérer sur les titres de la société L 225 -209 | 18 mois | Expire le 15 décembre 2017 | Contrat de liquidité |
| 16/06/2016 | Autorisation de réduire le capital par annulation d'actions | 24 mois | Expire le 15 juin 2018 | Néant |
| 09/06/2015 | Emission par placement privé d'actions ordinaires ou toute valeur mobilière avec suppression du DPS | 26 mois | Expire le 8 août 2017 | Néant |
| 09/06/2015 | En cas d'émission par placement privé d'actions ordinaires ou toute valeur mobilière avec suppres- sion du DPS, autorisation de fixer le prix d'émission | 26 mois | Expire le 8 août 2017 | Néant |
| 09/06/2015 | Ajustement éventuel d'une émission de titres | 26 mois | Expire le 8 août 2017 | Néant |
| 09/06/2015 | Augmentation du capital avec maintien du DPS L 225-129-2 et L 228-92 | 26 mois | Expire le 8 août 2017 | Néant |
| 09/06/2015 | Augmentation du capital avec suppression du DPS L 225-129-2, L 225-135 et L 228-92 | 26 mois | Expire le 8 août 2017 | Néant |
| 09/06/2015 | Augmentation de capital en vue de rémunérer des apports en nature L 225-147 | 26 mois | Expire le 8 août 2017 | Néant |
| (11/06/2013) 09/06/2015 | Augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes sous la forme d'attribution d'actions gratuites ou d'élévation de la valeur nominale L 225-129-2 | 26 mois | Expire le 8 août 2017 | CA du 30.03.2016 Attribution gratuite d'actions (1 action nouvelle pour 10) |
| 09/06/2015 | Augmentation de capital réservée aux salariés L 225-129-6 et L 225-138-1 du Code de Commerce et L 3332-18 et svts du Code du Travail | 26 mois | Expire le 8 août 2017 | Néant |
| 09/06/2015 | Options d'achat d'actions L 225-177 et suivants | 26 mois | Expire le 8 août 2017 | Néant |
| 09/06/2015 | Options de souscription d'actions L 225-177 et suivants | 26 mois | Expire le 8 août 2017 | Néant |
| | | | | |

Modification du capital et des droits de vote attachés aux actions

Toute modification du capital ou des droits de vote attachés aux titres qui le composent est soumise aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques. Un rapprochement du nombre d'actions en circulation à la date d'ouverture et à la date de clôture pour les exercices 2015 et 2016 est donné dans les comptes consolidés de l'exercice 2016 au paragraphe 20.3.6 ci-avant.

Acquisition par la société de ses propres actions

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 février 2005 a donné, pour une durée de dix-huit mois à compter de l'admission des actions de la société à la cote d'un marché réglementé, l'autorisation au Conseil d'Administration d'opérer sur les actions de la société, conformément aux dispositions de l'article L 225-209 du Code de commerce.

Par délibération du 14 avril 2005, le Conseil d'Administration a décidé de faire usage de l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale du 28 février 2005, à l'effet d'opérer sur les actions de la société. Ce programme de rachat d'actions a obtenu le 26 avril 2005 le visa de l'AMF sous le numéro 05-304.

L'autorisation au Conseil d'Administration d'opérer sur les actions de la société a été renouvelée successivement, pour des durées chacune de dix-huit mois, par les Assemblées Générales Extraordinaires du 20 juin 2006, 28 juin 2007, 24 juin 2008, 23 juin 2009, 22 juin 2010, 14 juin 2011, 5 juin 2012, 11 juin 2013, 17 juin 2014 et 9 Juin 2015 conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 juin 2016 a renouvelé, pour une durée de dix-huit mois ou jusqu'à la date de son renouvellement par l'Assemblée Générale Ordinaire l'autorisation au Conseil d'Administration d'opérer sur les actions de la société, conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce.

Titres concernés: actions ordinaires (code ISIN FR0004180537).

21.1.2 - Titres non représentatifs du capital

Néant.

21.1.3 - Actions auto-détenues

Au 31 décembre 2016, la société AKKA Technologies et ses filiales possèdent 3 400 actions propres dans le cadre de son programme de rachat d'actions et 614 867 actions en dehors de ce programme. Le rapport de gestion du Groupe présenté au paragraphe 9.1.2 (note 3) du présent document de référence apporte des précisions sur les actions auto-détenues.

21.1.4 - Capital potentiel

Le capital potentiel de la société au 31 décembre 2016 était de 14 300 actions provenant d'émission d'actions gratuites en cours d'acquisition. A cette date, le pourcentage de dilution total potentiel représente 0,07% du capital. Un tableau récapitulant les différents plans est présenté dans la note 4.11 des comptes consolidés au paragraphe 20.3.6 ci-avant.

21.1.5 - Autres titres donnant accès au capital

Néant.

21.1.6 - Nantissements, inscriptions, garanties

A la date d'enregistrement du présent rapport, la société n'a pas connaissance de nantissements et autres sûretés portant sur les actions inscrites au nominatif.

21.1.7 - Information sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option

Non applicable.

21.1.8 - Tableau d'évolution du capital de la société sur les cinq dernières années

| Date de l'Assemblée | Opération | Nombre d'actions | Valeur nominale des actions | Montant nominal de l'augmentation | Prime d'émission d'apport ou | Montant cumulé du capital | Nombre cumulé |
|----------------------|--|---------------------|-----------------------------------|---|------------------------------------|---------------------------------|------------------|
| | | émises | en € | de capital en € | de fusion | en € | d'actions |
| CA 31 mars 2011 | Augmentation du capital par incorporation de sommes prélevées sur le compte « prime d'émission » | 2 000 | 1,53 | 3 060 | - | 16 653 906 | 10 884 906 |
| CA 31 mars 2011 | Constatation exercice de 2 899 BSAAR | 3 591 | 1,53 | 5 494 | - | 16 659 400 | 10 888 497 |
| CA 31 mars 2011 | Augmentation du capital suite à levée d'options | 18 332 | 1,53 | 28 048 | - | 16 687 448 | 10 906 829 |
| CA 14 juin 2011 | Augmentation du capital par incorporation de sommes prélevées sur le compte « prime d'émission » | 35 844 | 1,53 | 54 841 | - | 16 742 289 | 10 942 673 |
| CA 7 juillet 2011 | Augmentations du capital par incorporation de sommes prélevées sur le compte « prime d'émission » | 1 120 511 | 1,53 | 1 714 382 | - | 18 456 671 | 12 063 184 |
| CA 5 septembre 2011 | Augmentations du capital par incorporation de sommes prélevées sur le compte « prime d'émission » | 91 256 | 1,53 | 139 622 | - | 18 596 293 | 12 154 440 |
| CA 25 novembre 2011 | Augmentation du capital par incorporation de sommes prélevées sur le compte « prime d'émission » | 9 317 | 1,53 | 14 255 | - | 18 610 548 | 12 163 757 |
| CA 25 novembre 2011 | Constatation exercice de 544 BSAAR | 742 | 1,53 | 1 135 | - | 18 611 683 | 12 164 499 |
| CA 5 juin 2012 | Constat exercice de 156 901 BSAAR | 213 738 | 1,53 | 327 019 | - | 18 938 703 | 12 378 237 |
| CA 5 juin 2012 | Augmentation du capital par incorporation de sommes prélevées sur le compte « prime d'émission » | 1 237 823 | 1,53 | 1 893 869 | - | 20 832 572 | 13 616 060 |
| CA 22 juin 2012 | Constat exercice de 15 615 BSAAR | 23 383 | 1,53 | 35 776 | - | 20 868 348 | 13 639 443 |
| CA 22 juin 2012 | Augmentation du capital par incorporation de sommes prélevées sur le compte « prime d'émission » | 10 527 | 1,53 | 16 106 | - | 20 884 454 | 13 649 970 |
| CA 22 juin 2012 | Augmentation du capital par incorporation de sommes prélevées sur le compte « prime d'émission » | 34 763 | 1,53 | 53 187 | - | 20 937 641 | 13 684 733 |
| CA 28 mars 2013 | Constat exercice de 94 891 BSAAR | 142 156 | 1,53 | 217 499 | - | 21 155 140 | 13 826 889 |
| CA 7 mai 2013 | Augmentation du capital par incorporation de sommes prélevées sur le compte « prime d'émission » | 1 382 688 | 1,53 | 2 115 513 | - | 23 270 653 | 15 209 577 |
| CA 16 septembre 2013 | Augmentation du capital par incorporation de sommes prélevées sur le compte « prime d'émission » | 6 354 | 1,53 | 9 722 | - | 23 280 374 | 15 215 931 |
| CA 5 mai 2014 | Augmentation du capital par exercice d'options de souscription d'actions et par incorporation de sommes prélevées sur le compte « prime d'émission » | 1 539 558 | 1,53 | 2 355 524 | - | 25 635 898 | 16 755 489 |
| CA 10 septembre 2014 | Augmentation du capital par incorporation de sommes prélevées sur le compte « prime d'émission » | 1 466 | 1,53 | 2 243 | - | 25 638 141 | 16 756 955 |
| CA 31 mars 2015 | Augmentation du capital par incorporation de sommes prélevées sur le compte « prime d'émission » | 1 675 695 | 1,53 | 2 563 813 | - | 28 201 954 | 18 432 650 |
| CA 15 septembre 2015 | Augmentation du capital par incorporation de sommes prélevées sur le compte « prime d'émission » | 1 614 | 1,53 | 2 469 | - | 28 204 423 | 18 434 264 |
| CA 30 mars 2016 | Augmentation du capital par incorporation de sommes prélevées sur le compte « prime d'émission » et le compte « autres réserves » | 1 843 426 | 1,53 | 2 820 442 | - | 31 024 865 | 20 277 690 |

Extraits des statuts sur le capital :

- suivant délibération du Conseil d'Administration du 31 mars 2011 et conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale du 23 juin 2009, le capital a été augmenté d'une somme de 3 060 euros par incorporation de sommes prélevées sur le compte « prime d'émission » et la création de 2 000 actions nouvelles de 1,53 euros de valeur nominale.
- suivant délibération du Conseil d'Administration du 31 mars 2011 et conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale du 23 juin 2009, le capital a été augmenté d'une somme de 5 494,23 euros par exercice de 2 899 BSAAR et création de 3 591 actions nouvelles libérées en numéraire et de 1,53 euros de valeur nominale.
- le Conseil d'Administration du 31 mars 2011 a constaté une augmentation de capital d'un montant de 28 047,96 euros par exercice de 9 166 options et création de 18 332 actions nouvelles libérées en numéraire et de 1,53 euros de valeur nominale.
- suivant délibération du Conseil d'Administration du 14 juin 2011 et conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale du 14 juin 2011, le capital a été augmenté d'une somme de 54 841,32 euros par incorporation de sommes prélevées sur le compte « prime d'émission » et la création de 35 844 actions nouvelles de 1,53 euros de valeur nominale.
- suivant délibération du Conseil d'Administration du 7 juillet 2011 et conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale du 14 juin 2011, le capital a été augmenté d'une somme de 36 502,74 euros par incorporation de sommes prélevées sur le compte « prime d'émission » et la création de 23 858 actions nouvelles de 1,53 euros de valeur nominale.
- suivant délibération du Conseil d'Administration du 7 juillet 2011 et conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale du 14 juin 2011, le capital a été augmenté d'une somme de 1 677 879,09 euros par incorporation de sommes prélevées sur le compte « prime d'émission » et la création de 1 096 653 actions nouvelles de 1,53 euros de valeur nominale.
- suivant délibération du Conseil d'Administration du 5 septembre 2011 et conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale du 14 juin 2011, le capital a été augmenté d'une somme de 130 986,36 euros par incorporation de sommes prélevées sur le compte « prime d'émission » et la création de 85 612 actions nouvelles de 1,53 euros de valeur nominale.
- suivant délibération du Conseil d'Administration du 5 septembre 2011 et conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale du 14 juin 2011, le capital a été augmenté d'une somme de 8 298,72 euros par incorporation de sommes prélevées sur le compte « prime d'émission » et la création de 5 424 actions nouvelles de 1,53 euros de valeur nominale.
- suivant délibération du Conseil d'Administration du 5 septembre 2011 et conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale du 14 juin 2011, le capital a été augmenté d'une somme de 336,60 euros par incorporation de sommes prélevées sur le compte « prime d'émission » et la création de 220 actions nouvelles de 1,53 euros de valeur nominale.
- suivant délibération du Conseil d'Administration du 25 novembre 2011 et conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale du 23 juin 2009, le capital a été augmenté d'une somme de 14 255,01 euros par incorporation de sommes prélevées sur le compte « prime d'émission » et la création de 9 317 actions nouvelles de 1,53 euros de valeur nominale.
- suivant délibération du Conseil d'Administration du 25 novembre 2011 et conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale du 14 juin 2011, le capital a été augmenté d'une somme de 1 135,26 euros par exercice de 544 BSAAR et création de 742 actions nouvelles libérées en numéraire et de 1,53 euros de valeur nominale.
- suivant délibération du Conseil d'Administration du 5 juin 2012 et conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale du 14 juin 2011, le capital a été augmenté d'une somme de 327 019,14 euros par exercice de 156 901 BSAAR et création de 213 738 actions nouvelles libérées en numéraire et de 1,53 euros de valeur nominale.
- suivant délibération du Conseil d'Administration du 5 juin 2012 ajustant, afin de tenir compte des actions émises entre le 25 novembre 2011 et le 31 mai 2012 sur l'exercice des BSAAR, l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 juin 2012 visant l'attribution d'une action nouvelle pour dix actions anciennes, le capital a été augmenté d'une somme de 1 893 869,19 euros par incorporation de sommes prélevées sur le compte « prime d'émission » et la création de 1 237 823 actions nouvelles de 1,53 euros de valeur nominale.
- suivant délibération du Conseil d'Administration du 22 juin 2012 et conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale du 14 juin 2011, le capital a été augmenté d'une somme de 35 775,99 euros par exercice de 15 615 BSAAR et création de 23 383 actions nouvelles libérées en numéraire et de 1,53 euros de valeur nominale.
- suivant délibération du Conseil d'Administration du 22 juin 2012 et conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale du 5 juin 2012, le capital a été augmenté d'une somme de 16 106,31 euros par incorporation de sommes prélevées sur le compte « prime d'émission » et la création de 10 527 actions nouvelles de 1,53 euros de valeur nominale.
- suivant délibération du Conseil d'Administration du 22 juin 2012 et conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale du 5 juin 2012, le capital a été augmenté d'une somme de 53 187,39 euros par incorporation de sommes prélevées sur le compte « prime d'émission » et la création de 34 763 actions nouvelles de 1,53 euros de valeur nominale.

- suivant délibération du Conseil d'Administration du 28 mars 2013 et conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale du 14 juin 2011, le capital a été augmenté d'une somme de 217 498,68 euros par exercice de 94 891 BSAAR et création de 142 156 actions nouvelles libérées en numéraire et de 1,53 euros de valeur nominale chacune.
- suivant délibération du Conseil d'Administration en date du 7 mai 2013 et conformément à la délégation consentie par l'Assemblée Générale en date du 14 juin 2011, le capital a été augmenté d'une somme de 2 115 512,64 euros par incorporation de cette somme prélevée sur le compte « Prime d'émission » et création de 1 382 688 actions ordinaires nouvelles de 1,53 euros de valeur nominale chacune.
- suivant délibération du Conseil d'Administration du 16 Septembre 2013, le capital a été augmenté d'une somme de 9 721,62 euros par incorporation de sommes prélevées sur le compte « prime d'émission » et la création de 6 354 actions nouvelles de 1,53 euros de valeur nominale.
- suivant délibération du Conseil d'Administration en date du 5 mai 2014 et conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale du 23 juin 2003, le capital a été augmenté d'une somme de 24 987,96 euros par exercice de 8 166 options de souscription d'actions et création de 16 332 actions nouvelles libérées en numéraire de 1,53 euros de valeur nominale chacune.
- suivant délibération du Conseil d'Administration en date du 5 mai 2014 et conformément à la délégation consentie par l'Assemblée Générale en date du 11 juin 2013, le capital a été augmenté d'une somme de 2 330 535,78 euros par incorporation de cette somme prélevée sur le compte « Prime d'émission » et création de 1 523 226 actions ordinaires nouvelles de 1,53 euros de valeur nominale chacune.
- suivant délibération du Conseil d'Administration du 10 Septembre 2014, le capital a été augmenté d'une somme de 2 242,98 euros par incorporation de sommes prélevées sur le compte « prime d'émission » et la création de 1 466 actions nouvelles de 1,53 euros de valeur nominale.
- Suivant délibération du Conseil d'Administration en date du 31 mars 2015 et conformément à la délégation consentie par l'Assemblée Générale en date du 11 juin 2013, le capital a été augmenté d'une somme de 2 563 813,35 euros par incorporation de cette somme prélevée sur le compte « Prime d'émission » et création de 1 675 695 actions ordinaires nouvelles de 1,53 euros de valeur nominale chacune.
- suivant délibération du Conseil d'Administration du 15 Septembre 2015, le capital a été augmenté d'une somme de 2 469,42 euros par incorporation de sommes prélevées sur le compte « prime d'émission » et la création de 1 614 actions nouvelles de 1,53 euros de valeur nominale.
- Suivant délibération du Conseil d'Administration du 30 mars 2016, le capital a été augmenté d'une somme de 2 820 441,78 euros par incorporation de cette somme prélevée sur le compte « Prime d'émission » et la création de 1 843 426 actions nouvelles de 1,53 euros de valeur nominale.

21.2 - Acte constitutif et statuts

21.2.1 - Objet social (article 2 des statuts)

La société a pour objet :

- l'acquisition, l'administration, la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières et de titres sociaux,
- la prise de participations dans toute société industrielle, commerciale et/ou de services, la création et/ou l'acquisition de tous fonds de commerce ou branches d'activités intervenant dans le domaine de la transitique, notamment la conception, l'étude et la réalisation d'équipements et de systèmes d'automatisation industrielle,
- l'animation, la coordination de toute société et notamment pour l'exécution de tous mandats de gestion, direction, contrôle et de toutes prestations de services commerciaux, administratifs, informatiques ou autres, et la formation du personnel, le conseil de gestion et financier,
- le négoce, la fourniture de tous produits et articles utiles ou nécessaires au fonctionnement des sociétés avec lesquelles elle est en relation d'affaires,
- la prise, le dépôt, l'exploitation de brevets et marques,
- les apports en technologie, le développement du savoir-faire technique,
- toutes prestations de services, en particulier l'ingénierie, le conseil, l'assistance, l'organisation destinées aux entreprises industrielles, commerciales et de services,
- la formation de toutes personnes en tous domaines,
- l'organisation de manifestations de tous genres,
- la participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements, la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

21.2.2 - Conseil d'Administration (article 15 des statuts)

La société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus, sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion.

En cours de vie sociale, les administrateurs sont nommés, renouvelés ou révoqués par l'Assemblée Générale Ordinaire. Ils sont toujours rééligibles.

La durée des fonctions des administrateurs est de trois ans ; elles prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire leur mandat.

Nul ne peut être nommé administrateur si, ayant dépassé l'âge de quatre-vingt ans, sa nomination a pour effet de porter à plus du tiers des membres du Conseil le nombre d'administrateurs ayant dépassé cet âge. Lorsque cette limite est dépassée, l'administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire d'office.

Nul ne peut être désigné administrateur s'il est par ailleurs actionnaire de référence et/ou administrateur et/ou mandataire social et/ou dirigeant d'une entité qui a une activité concurrente directe ou indirecte à celle du Groupe AKKA Technologies.

Si au cours du mandat occupé au sein du Conseil d'Administration, un administrateur devenait actionnaire de référence et/ou administrateur et/ou mandataire social et/ou dirigeant d'une entité qui a en fait et en droit une activité concurrente à celle du Groupe AKKA Technologies, il s'engage, avant toute prise de participation et/ou acceptation d'un mandat dans ladite entité, à en informer le Conseil d'Administration, qui seul décidera de la poursuite et/ou de la cessation de ses fonctions.

Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Dans ce cas, celles-ci doivent, lors de leur nomination, désigner un représentant permanent, soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités que s'il était administrateur en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

En cas de vacance d'un ou plusieurs sièges d'administrateur, le Conseil d'Administration peut, entre deux Assemblées Générales, procéder à des nominations à titre provisoire dans les conditions prévues par l'article L. 225-24 du Code de commerce. L'administrateur nommé en remplacement d'un autre exerce ses fonctions pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Un salarié de la société ne peut être nommé administrateur que si son contrat de travail correspond à un emploi effectif. Le nombre d'administrateurs liés à la société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers des administrateurs en fonction.

21.2.3 - Droits et obligations attachés aux actions (article 12 et 13 des statuts)

Chaque action donne droit dans les bénéfices, l'actif social et le boni de liquidation à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente. Elle donne en outre le droit au vote et à la représentation dans les Assemblées Générales, ainsi que le droit d'être informé sur la marche de la société et d'obtenir communication de certains documents sociaux aux époques et dans les conditions prévues par la loi et les statuts.

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées et justifiant d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins au nom du même actionnaire au 31 décembre de l'année écoulée.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double sera accordé, dès son émission aux actions nouvelles attribuées à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie déjà de ce droit de vote double.

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double. Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai de guatre ans.

Les actionnaires auront la faculté de renoncer individuellement, temporairement ou définitivement à leur droit de vote double. Cette renonciation ne sera opposable à la société et aux autres actionnaires qu'à la condition d'être notifiée à la société par lettre recommandée avec accusé de réception trois jours ouvrables au moins avant la tenue de l'Assemblée pour laquelle l'actionnaire entend renoncer à son droit de vote double.

21.2.4 - Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires

Les droits des actionnaires ne peuvent être modifiés, dans les conditions prévues par la loi, que par une Assemblée Générale Extraordinaire, selon les conditions de quorum et de majorités fixées par le Code de commerce.

Il n'existe pas de disposition plus restrictive dans les statuts.

21.2.5 - Assemblées Générales

Convocation aux Assemblées (article 26 des statuts)

Les Assemblées Générales sont convoquées soit par le Conseil d'Administration, soit par les Commissaires aux Comptes, soit par un mandataire désigné en justice dans les conditions prévues par la loi et la réglementation en vigueur. En outre, le Comité d'Entreprise représenté par un de ses membres délégué à cet effet peut, dans les conditions prévues au I de l'article L. 432-6-1 du Code du Travail, demander au Président du Tribunal de commerce, statuant en référé, la désignation d'un mandataire de justice chargé de convoquer l'Assemblée des actionnaires.

Un ou plusieurs actionnaires disposant ensemble d'actions représentant 10% au moins du capital souscrit peuvent également demander au Conseil d'Administration de convoquer l'Assemblée Générale en précisant les points à faire figurer à l'ordre du jour.

Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

Les avis et lettres de convocation doivent mentionner les indications prévues par la loi.

Participation aux Assemblées (article 28 des statuts)

Tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées Générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, sur simple justification de son identité.

La participation aux Assemblées Générales, sous quelque forme que ce soit, est subordonnée à un enregistrement ou à une inscription des actions dans les conditions et délais prévus par la réglementation en vigueur.

Tout actionnaire peut également participer à l'Assemblée par des moyens de visioconférence ou de télécommunication, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Tout actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire, par son conjoint ou par le partenaire avec lequel il a conclu un pacte civil de solidarité. Il peut en outre se faire représenter, dans les conditions prévues par la loi, par toute autre personne physique ou morale de son choix lorsque les actions de la société sont admises aux négociations sur un marché réglementé ou sur un système multilatéral de négociations figurant sur une liste arrêtée par l'Autorité des Marchés Financiers. Le mandataire doit justifier de son mandat.

Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les personnes physiques représentant des personnes morales actionnaires prennent part aux Assemblées, qu'ils soient actionnaires ou non.

Tout actionnaire peut voter au moyen d'un formulaire de vote à distance établi et adressé à la société selon les conditions et les délais fixés par la loi et les règlements.

Deux membres du Comité d'Entreprise, désignés par le comité dans les conditions fixées par la loi, peuvent assister aux Assemblées Générales. Ils doivent, à leur demande, être entendus lors de toutes les délibérations requérant l'unanimité des actionnaires.

La prochaine Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire de la société AKKA Technologies se tiendra le 15 juin 2017 à 16h00 à Paris.

Ordre du jour

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Examen du rapport de gestion et de Groupe établi par le Conseil d'Administration ;
- Examen du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et sur les comptes consolidés ;
- Examen du rapport spécial du Président du Conseil d'Administration sur les procédures de contrôle interne pris en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce ;
- $Examen \, du \, rapport \, spécial \, des \, Commissaires \, aux \, comptes \, faisant \, part \, de \, leurs \, observations \, sur \, le \, rapport \, du \, Président \, du \, Conseil \, d'Administration \, ;$
- Approbation des comptes clos de l'exercice clos le 31 décembre 2016, des comptes consolidés et quitus aux administrateurs ;
- Approbation des charges non déductibles ;
- Approbation de la politique de rémunération du Président Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Examen du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions ;
- Renouvellement du mandat de Madame Cécile MONNOT en qualité d'administrateur ;
- Renouvellement du mandat de Monsieur Maurice RICCI en qualité d'administrateur ;
- Désignation de Madame Muriel BARNEOUD en qualité de nouvel administrateur ;
- Désignation de Madame Valérie MAGLOIRE en qualité de nouvel administrateur ;
- Décision d'une enveloppe annuelle de 200 000 euros de jetons de présence afin de rémunérer les administrateurs au titre de l'exercice en cours et des exercices ultérieurs :
- Renouvellement du mandat de la société ORFIS SA en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire ;
- Autorisation d'opérer en bourse sur ses propres actions.

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

- Autorisation consentie au Conseil d'Administration de réduire le capital social par voie d'annulation des actions autodétenues en suite de la mise en œuvre du programme de rachat par la Société de ses propres actions ;
- Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration d'émettre des actions ordinaires ou toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires ;
- Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration d'émettre par offre au public des actions ordinaires ou de toute valeur mobilière donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription;

- Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration d'émettre par placement privé des actions ordinaires ou toute valeur mobilière donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription;
- Autorisation consentie au Conseil d'Administration, en cas d'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, de fixer le prix d'émission selon les modalités fixées par l'Assemblée Générale dans la limite de dix pour cent (10 %) du capital de la Société;
- Délégation consentie au Conseil d'Administration en vue de l'ajustement éventuel d'une émission de titres ;
- Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration d'émettre des titres de capital et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société en rémunération d'apports en nature ;
- Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes ;
- Autorisation au Conseil d'Administration de consentir des options de souscription d'actions ;
- Autorisation au Conseil d'Administration de consentir des options d'achat d'actions ;
- Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration d'émettre des actions de la Société au bénéfice des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise ;
- Délégation de compétence donnée pour dix-huit (18) mois au Conseil d'Administration en vue de procéder à l'émission à titre gratuit de bons de souscription d'actions en cas d'offre publique sur la Société ;
- Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'apporter les modifications nécessaires aux statuts pour les mettre en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires, sous réserve de ratification de ces modifications par la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire :
- Modification des statuts pour tenir compte de la réglementation relative aux administrateurs représentant les salariés.

<u>De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire</u>:

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

21.2.6 - Dispositions ayant pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle

Article 15 des statuts

Aux cours de l'Assemblée Générale du 24 juin 2008, aux termes de la douzième résolution, les statuts de la société ont été modifiés comme suit, tendant à insérer une clause d'exclusivité de mandat :

« Nul ne peut être désigné administrateur s'il est par ailleurs actionnaire de référence et/ou administrateur et/ou mandataire social et/ou dirigeant d'une entité qui a une activité concurrente directe ou indirecte à celle du Groupe AKKA Technologies.

Si au cours du mandat occupé au sein du Conseil d'Administration, un administrateur devenait actionnaire de référence et/ou administrateur et/ou mandataire social et/ou dirigeant d'une entité qui a en fait et en droit une activité concurrente à celle du Groupe AKKA Technologies, il s'engage, avant toute prise de participation et/ou acceptation d'un mandat dans ladite entité, à en informer le Conseil d'Administration, qui seul décidera de la poursuite et/ou de la cessation de ses fonctions. »

Assemblée Générale du 16 juin 2016 - Dixième Résolution

Aux cours de l'Assemblée Générale du 16 juin 2016, aux termes de la dixième résolution, a été autorisée la possibilité, en période d'offre publique, d'émettre et d'attribuer gratuitement aux actionnaires des bons de souscription d'actions.

« <u>Dixième Résolution</u>: Délégation de compétence donnée pour 18 mois au Conseil d'Administration en vue de procéder à l'émission à titre gratuit de bons de souscription d'actions en cas d'offre publique sur la Société).

L'Assemblée Générale, statuant par exception aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, et en application des dispositions des articles L 225-129 à L 225-129-6, L 233-32 et L 233-33 du Code de commerce dans leur rédaction issue de la loi Breton n°2006-387 du 31 mars 2006, délègue au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales et réglementaires, la compétence de décider de procéder, en France comme à l'étranger, à l'émission de bons de souscription d'actions attribuées gratuitement aux actionnaires de la société.

L'Assemblée Générale décide que les émissions visées au titre de la présente résolution ne pourront être mises en œuvre qu'au cours d'une offre publique portant sur les titres de la société, et que seuls les actionnaires de la société ayant cette qualité avant l'expiration de la période d'offre publique seront bénéficiaires de cette attribution gratuite de bons de souscription d'actions (...). »

21.2.7 - Franchissements de seuils (article 12 des statuts)

Toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à posséder de quelque manière que ce soit, un nombre d'actions représentant une fraction au moins égale à 2,5% du capital ou des droits de vote aux Assemblées Générales, ou tout multiple de ce pourcentage, doit informer la Société, dans un délai de 15 jours à compter du franchissement de ce seuil de participation, par lettre recommandée avec

demande d'avis de réception adressée au siège social, du nombre total d'actions et des droits de vote attachés qu'elle possède ainsi que, le cas échéant, du nombre de titres donnant accès à terme au capital et les droits de vote qui y sont attachés.

Cette obligation s'applique dans les mêmes conditions que celles prévues ci-dessus, chaque fois que la fraction du capital ou des droits de vote possédée, devient inférieure à l'un des seuils prévus.

En cas de non-respect des dispositions ci-dessus, les actions excédant le seuil donnant lieu à déclaration sont privées de droits de vote pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de 2 ans suivant la date de régularisation de la notification. Dans les mêmes conditions, les droits de vote attachés à ces actions et qui n'ont pas été régulièrement déclarés ne peuvent être exercés ou délégués par l'actionnaire défaillant.

Sauf en cas de franchissement de l'un des seuils visés au premier alinéa de l'article L 233-7 du Code de commerce, cette sanction ne sera appliquée que sur demande consignée dans un procès-verbal de l'Assemblée Générale, d'un ou plusieurs actionnaire(s) possédant, ensemble ou séparément, 5% au moins du capital social et/ou des droits de vote de la Société.

Le respect de cette obligation de déclarer le franchissement de seuil de 2,5% du capital ou des droits de vote aux Assemblées Générales, ou tout multiple de ce pourcentage, ne dispense, en aucun cas, les actionnaires, personnes physiques ou morales, du respect des dispositions légales prévoyant une obligation de déclaration auprès de la Société en cas de détention de plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote de la Société, conformément aux dispositions des articles L 233-7 et suivants du Code de commerce, le délai d'information étant, pour ces seuils, de 5 jours de bourse.

21.2.8 - Dispositions régissant les modifications de capital

Le capital social est modifié dans les conditions prévues par la loi.

22 - CONTRATS IMPORTANTS

Les contrats d'acquisitions sont décrits dans le paragraphe 5.2.1 ci-avant.

Les principaux investissements en cours et à venir sont décrits dans le paragraphe 5.2.2 ci-avant.

En dehors de ces contrats, le Groupe n'a pas conclu, à la date d'enregistrement du présent document de référence, de contrats importants autres que ceux conclus dans le cadre normal des affaires.

23 - INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATION D'EXPERTS ET DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Non applicable.

24 - DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

 $Conform\'ement\`ala Directive Transparence, AKKA Technologies dispose d'une rubrique « informations financi\`eres » sur le site \underline{www.akka-technologies.com.$

A ce jour, les documents suivants sont consultables :

- les communiqués financiers
- les communiqués Corporate
- les présentations des résultats annuels et semestriels
- les rapports financiers annuels et semestriels
- le calendrier des publications de l'exercice en cours
- le résultat des votes aux Assemblées Générales
- les déclarations de droits de vote
- les déclarations de rachat d'actions
- les communiqués relatifs aux honoraires des commissaires aux comptes (inclus dans les documents de référence)
- les documents de référence de 2007 à 2015 visés par l'AMF
- les documents préparatoires aux Assemblées Générales

Les statuts de AKKA Technologies peuvent être consultés au siège social – 9/11, rue Montalivet – 75008 Paris.

DECLARATIONS BOURSIERES

Déclarations des transactions sur actions propres

Conformément à la Directive Transparence, les déclarations mensuelles ont été mises en ligne auprès du diffuseur agréé (<u>www.actusnews.com</u>) et peuvent être consultées sur le site du Groupe (<u>www.akka-technologies.com</u>).

Conformément à la réglementation en vigueur, les déclarations mensuelles sont transmises directement à l'AMF et peuvent être consultées sur le site du Groupe (<u>www.akka-technologies.com</u>) dans la rubrique « **Espace Investisseurs** ».

25 - INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2016

Se référer à la note 1.5 des comptes consolidés (paragraphe 20.3.6) décrivant le périmètre de consolidation du Groupe et à la liste des filiales et participations de la société AKKA Technologies figurant dans le paragraphe 20.5.3.

■ PASSION FOR TECHNOLOGIES